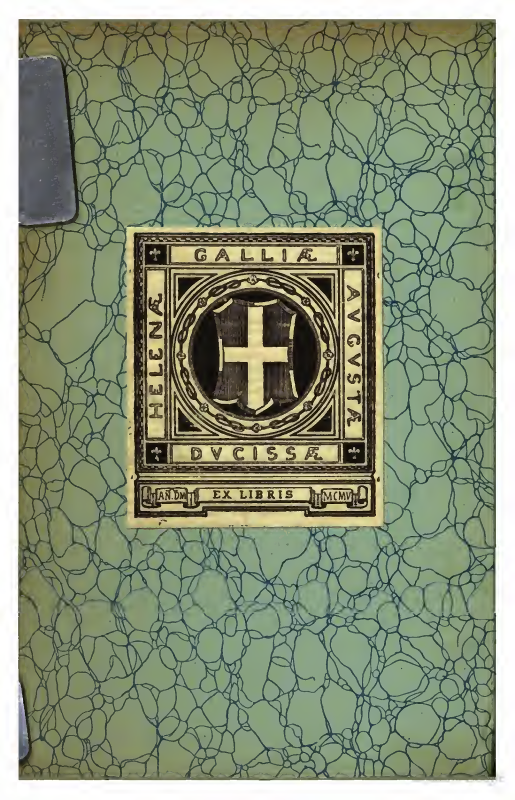
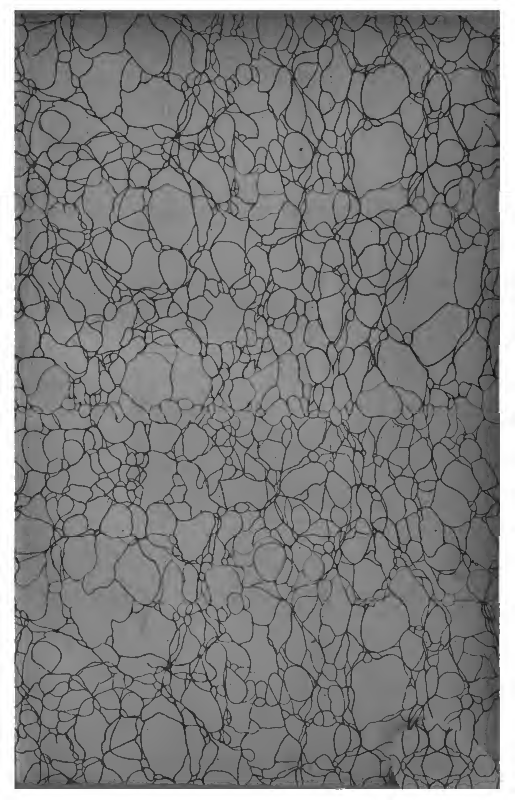



GALLIÆ
HELENÆ
AVGVSTÆ
DVCISSÆ
AÑ.DNI
EX LIBRIS
MCMV




BIBLIOTECA
S.A.R.
DVCHESSA HÉLÈNE D'AOSTA
CAPODIMONTE
F
XXVII
37


Hélène.



LETTRES

ADRESSÉES

VILLEMAIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie française
mbre de l'Academie des Inscriptions et Belles-Lettres

SUR

ÉTHODE EN GÉNÉRAL

ET

ur la définition du mot FAIT

SCIENCES, AUX LETTRES, AUX BEAUX-ARTS, ETC., ETC.

M. E. CHEVREUL

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

On doit tendre avec effort à l'infaillibilité
sans y prétendre. MALLEBRANCHE.

PARIS
RES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
SAINTS-PÈRES ET PALAIS-ROYAL, 215

1856

LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

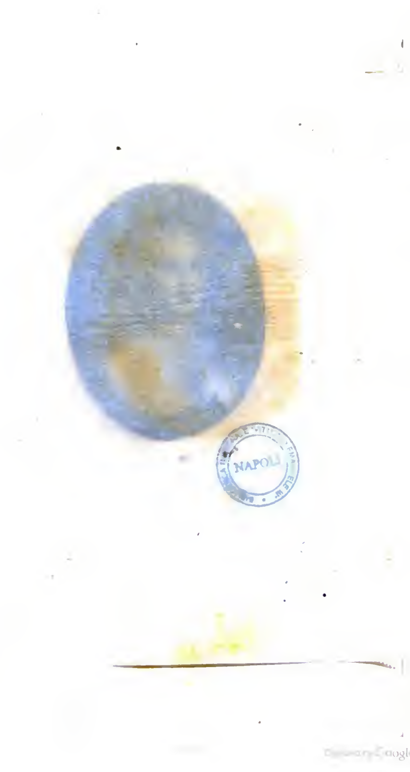
A SA FILLE ET A SES AMIS

TOME I

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C[ie]
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21


BIBLIOTECA NAZIONALE
Fondo
Hélène Savoia Aosta
Napoli





LETTRES

DE

MARIE DE RABUTIN-CHANTAL

MARQUISE DE SÉVIGNÉ

A SA FILLE ET A SES AMIS

ÉDITION REVUE ET PUBLIÉE

par

M. U. SILVESTRE DE SACY

DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

TOME PREMIER





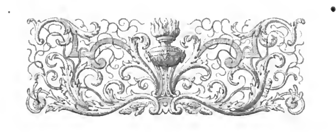
PARIS

J. TECHENER, LIBRAIRE

RUE DE L'ARBRE-SEC, 52

PRES LA COLONNADE DU LOUVRE

M DCCC LXI



AVIS DE L'EDITEUR.

Nous publions aujourd'hui les deux premiers volumes d'une édition nouvelle des *Lettres de madame de Sévigné*. Deux autres volumes seront mis en vente prochainement, et l'édition tout entière aura paru avant un an.

C'est aux gens du monde que nous offrons cette nouvelle édition. On pourra en faire de plus savantes et de plus volumineuses; nous avons l'espoir qu'on n'en fera pas de plus commode pour l'usage journalier des amateurs de cette admirable correspondance. Le texte en a été scrupu-

leusement revu sur les éditions originales, et les curieuses variantes que présentent ces éditions ont été recueillies et mises au bas des pages. Quant aux notes, nous les avons réduites au nécessaire, c'est-à-dire aux explications historiques et généalogiques qu'exige le texte, et à l'éclaircissement des mots ou des passages dont le sens ne se présente pas de lui-même au lecteur.

Nous ne parlons pas de la partie matérielle de cette édition, du format, du papier, des caractères typographiques, et des soins que nous y avons apportés; nous voulons laisser le public en juger tout seul.

Nous publierons avec le dernier volume la préface de M. de Sacy et deux portraits que nous faisons graver : celui de madame de Sévigné et celui de madame de Grignan.







LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

1. — DE MADEMOISELLE DE RABUTIN-CHANTAL A MÉNAGE.

Paris....[1]

Je vous dis encore une fois que nous ne nous entendons point, et vous êtes bien heureux d'être éloquent, car sans cela tout ce que vous m'avez mandé ne vaudroit guère, quoique cela soit merveilleusement bien arrangé; je n'en

1. Cette lettre a dû précéder de peu de temps le mariage de mademoiselle de Rabutin avec le marquis de Sévigné, qu'elle épousa le 4 août 1644. Avant cette époque, elle recevoit souvent Chapelain et Ménage, qui lui donnoient des leçons de latin, d'italien et d'espagnol. Dans ce commerce d'érudition, Ménage étoit devenu amoureux de son élève. En apprenant son prochain mariage, il s'étoit retiré.

suis pourtant pas effrayée, et je sens ma conscience si nette de ce que vous me dites, que je ne perds pas espérance de vous faire connoître sa pureté. C'est pourtant une chose impossible, si vous ne m'accordez une visite d'une demi-heure; et je ne comprends pas par quel motif vous me la refusez si opiniâtrément. Je vous conjure, encore une fois, de venir ici; et puisque vous ne voulez pas que ce soit aujourd'hui, je vous supplie que ce soit demain. Si vous n'y venez pas, peut-être ne me fermerez-vous pas votre porte, et je vous poursuivrai de si près, que vous serez contraint d'avouer que vous avez un peu de tort. Vous me voulez cependant faire passer pour ridicule, en me disant que vous n'êtes brouillé avec moi qu'à cause que vous êtes fâché de mon départ; si cela étoit ainsi, je mériterois les Petites-Maisons, et non pas votre haine; mais il y a toute différence, et j'ai seulement peine à comprendre que quand on aime une personne et qu'on la regrette, il faille, à cause de cela, lui faire froid au dernier point les dernières fois qu'on la voit. Cela est une façon d'agir tout extraordinaire; et comme je n'y étois pas accoutumée, vous devez excuser ma surprise. Cependant je vous conjure de croire qu'il n'y a pas un de ces anciens et nouveaux amis dont vous me parlez, que

j'estime ni que j'aime tant que vous; c'est pourquoi, devant que de vous perdre, donnez-moi la consolation de vous mettre dans votre tort, et de dire que c'est vous qui ne m'aimez plus. CHANTAL.



2. — DE MADEMOISELLE MARIE DE RABUTIN-CHANTAL A MÉNAGE.

Paris, jeudi....

C'EST vous qui m'avez appris à parler de votre amitié comme d'une pauvre défunte; car, pour moi, je ne m'en serois jamais avisée, en vous aimant comme je fais. Prenez-vous-en donc à vous de cette vilaine parole qui vous a déplu; et croyez que je ne puis avoir plus de joie que de savoir que vous conservez pour moi l'amitié que vous m'avez promise, et qu'elle est ressuscitée glorieusement. Adieu.

Marie CHANTAL.

3. — DU COMTE DE BUSSY-RABUTIN ET DE M. LENET[1] A M. ET MADAME DE SÉVIGNÉ.

.... Mars, en 1646.

Salut à vous, gens de campagne,
A vous, *immeubles* de Bretagne,
Attachés à votre maison
Au delà de toute raison :
Salut à tous deux, quoique indignes
De nos saluts et de ces lignes ;
Mais un vieux reste d'amitié
Nous fait avoir de vous pitié ;
Voyant le plus beau de votre âge
Se passer dans votre village,
Et que vous perdez aux *Rochers*
Des moments à tous autres chers.
Peut-être que vos cœurs tranquilles,
Censurant l'embarras des villes,
Goûtent aux champs en liberté
Le repos et l'oisiveté ;
Peut-être aussi que le *ménage*
Que vous faites dans le village
Fait aller votre revenu
Où jamais il ne fût venu :
Ce sont raisons fort pertinentes,
D'être aux champs pour doubler ses rentes ;
D'entendre là parler de soi
Conjointement avec le roi,

1. Pierre Lenet, procureur général au parlement de Dijon, ami de Bussy, et comme lui factieux pendant la Fronde, sur les troubles de laquelle il a laissé des Mémoires, dont Voltaire recommande la lecture.

Soit aux *jours*, ou bien à l'église,
Où le prêtre dit à sa guise :
« Nous prierons tous notre grand Dieu
« Pour le *roi*, *et* Monsieur du lieu ;
« Nous prierons aussi pour Madame,
« Qu'elle accouche sans sage-femme ;
« Prions pour les nobles enfants
« Qu'ils auront d'*ici à* cent ans.
« Si quelqu'un veut prendre la ferme,
« Monseigneur dit qu'elle est à terme,
« Et que l'on s'assemble à midi ;
« Or, disons tous *de profundi*
« Pour tous Messeigneurs ses ancêtres. »
(Quoiqu'ils soient en enfer peut-être.)
Certes, ce sont là des honneurs
Que l'on ne reçoit point ailleurs :
Sans compter l'octroi de la fête,
De lever tant sur chaque bête ;
De donner des permissions ;
D'être chef aux processions ;
De commander que l'on s'amasse
Ou pour la pêche ou pour la chasse ;
Rouer de coups qui ne fait pas
Corvée de charrue *ou* de bras ;
Donner à filer la *poupée*[1],
Où Madame n'est point trompée ;
Car on rend *ribaine-ribon*,
Plus qu'elle ne donne, dit-on.
L'ordre vouloit *ribon-ribaine*,
Mais d'ordre se rit notre veine ;
Et pour rimer à ce *dit-on*,
Elle renverse le dicton.

1. La quenouille.



4. — DE MADAME LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY-RABUTIN.

Ce 15 mars 1647.

Je vous trouve un plaisant mignon de ne m'avoir pas écrit depuis deux mois; avez-vous oublié qui je suis, et le rang que je tiens dans la famille? Ah! vraiment, petit cadet, je vous en ferai bien ressouvenir : si vous me fâchez, je vous réduirai au *lambel*[1]. Vous savez que je suis sur la fin d'une grossesse, et je ne trouve en vous non plus d'inquiétude de ma santé que si j'étois encore fille. Eh bien, je vous apprends, quand vous en devriez enrager, que je suis accouchée d'un garçon, à qui je vais faire sucer la haine contre vous avec le lait, et que j'en ferai encore bien d'autres, seulement pour vous faire des ennemis : vous n'avez pas eu l'esprit d'en faire autant, le beau faiseur de filles[2] !

Mais c'est assez vous cacher ma tendresse,

1. Terme de blason qui désigne les armoiries des branches cadettes.

2. Bussy n'eut que des filles de son premier mariage avec Gabrielle de Toulongeon, sa cousine. En secondes noces il épousa Louise de Rouville.

mon cher cousin; le naturel l'emporte sur la politique : j'avois résolu de vous gronder sur votre paresse, depuis le commencement jusqu'à la fin; je me fais trop de violence, et il en faut revenir à vous dire que M. de Sévigné et moi vous aimons fort, et que nous parlons souvent du plaisir qu'il y auroit d'être avec vous.



5. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Valence, le 12 avril 1647.

POUR répondre à votre lettre du 15 mars, je vous dirai, Madame, que je m'aperçois que vous prenez une certaine habitude à me gourmander, qui a plus l'air de maîtresse que de cousine. Prenez garde à quoi vous vous engagez; car enfin, quand je me serai une fois bien résolu à souffrir, je voudrai avoir les douceurs des amants aussi bien que les rudesses. Je sais que vous êtes chef des armes, et que je dois du respect à cette qualité; mais vous abusez un peu de mes soumissions. Il est vrai que vous êtes aussi prompte à vous apaiser qu'à vous mettre en colère, et que si vos lettres commencent par *je vous trouve un plaisant*

mignon, elles finissent par *nous vous aimons fort*, *M. de Sévigné et moi.*

Au reste, ma belle cousine, je ne vous régale point sur la fécondité dont vous me menacez; car depuis la loi de grâce on n'en a pas plus d'estime pour une femme, et quelques modernes même, fondés en expérience, en ont fait moins de cas. Tenez-vous-en donc, si vous m'en croyez, au garçon que vous venez de faire; c'est une action bien louable, et je vous avoue que je n'ai pas eu l'esprit d'en faire autant; aussi enviai-je ce bonheur à M. de Sévigné plus que chose du monde.

J'ai fort souhaité que vous vinssiez tous deux à Paris quand j'y étois; mais maintenant que j'en suis parti, je serois bien fâché que vous y allassiez, c'est-à-dire, que vous eussiez des plaisirs sans moi : vous n'en avez déjà que trop en Bretagne.

Je m'accommode fort de M. de Launay-Lyais[1]; il recevra de moi toutes les assistances et tous les bons offices que je puis rendre à un de mes amis auprès de M. le Prince. Il est honnête homme, et ma chère cousine me l'a recommandé : je vous laisse à penser si je le servirai!

1. Bussy-Rabutin ne dit point ici à sa chère cousine ce qu'il pense de ce volontaire breton; mais dans ses Mémoires il en parle comme d'un homme plein de vanité



6. — DU COMTE DE BUSSY A M. ET MADAME DE SÉVIGNÉ[1].

A Paris, le 15 novembre 1648.

J'ai pensé d'abord écrire à chacun de vous en particulier, mais j'ai cru ensuite que cela me donneroit trop de peine, de faire ainsi des baise-mains à l'un dans la lettre de l'autre; j'ai appréhendé que l'apostille ne l'offensât, de sorte que j'ai pris le parti de vous écrire à tous deux, l'un portant l'autre.

La plus sûre nouvelle que j'aie à vous apprendre, c'est que je me suis fort ennuyé depuis que je ne vous ai vus. Il faut dire la vérité, je ne le prévoyois pas, quand je sortis d'auprès de vous. Au contraire, allant voir cette petite brune pour qui vous m'avez vu le cœur un peu tendre, je croyois que je ne songerois plus que vous fussiez au monde. Cependant je m'étois trompé; la petite brune m'avoit, ce

1. Vers la fin d'octobre 1648, Bussy se rencontra avec M. et madame de Sévigné à l'abbaye de Ferrières, chez M. de Nuchèze, évêque de Châlons-sur-Saône, oncle de madame de Sévigné et de Bussy. Il y passa dix jours avec eux, et revint à Paris, d'où il leur écrivit cette lettre.

qu'on appelle, sauté aux yeux, et je ne lui avois point encore parlé : c'est une beauté surprenante, de qui la conversation guérit. On peut dire que pour l'aimer il ne la faut voir qu'un moment; car si on la voit davantage, on ne l'aime plus. Voilà où j'en suis réduit;

Ainsi, c'est vous aujourd'hui
Qui causez tout mon ennui.

Mais j'oubliois de vous demander des nouvelles de la santé de notre cher oncle : je vous prie de l'entretenir toujours de propos joyeux ; si vous ne le faites rire à gorge déployée, quand même il devroit tousser un peu, vous me désobligeriez fort. Dites-lui de ma part qu'il se conserve plus qu'il ne fait, et que s'il ne se veut aimer pour lui, il s'aime pour nous autres neveux, qui l'aimons plus que nous-mêmes. Je n'en dirai pas davantage, de peur de perdre mes peines, et que cela ne servît de rien. Vous avez bien la mine, fripons que vous êtes, de lui cacher toutes les marques de mon bon naturel; de l'humeur dont je vous connois, vous enrageriez qu'on m'aimât autant ou plus que vous.

Si vous ne revenez bientôt ici, je vous irai retrouver; aussi bien mes affaires ne se termineront qu'après les fêtes de Noël; mais gardez-vous de revenir l'un sans l'autre, car je ne serois pas homme à me payer de raison.

Depuis que je vous ai quittés, je ne mange presque plus. Vous, qui présumez de votre mérite, vous ne manquerez point de croire que le regret de votre absence me réduit à cette extrémité : point du tout ; ce sont les soupes de messire Crochet[1] qui me donnent du dégoût pour toutes les autres.



7. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Denis[2], le 5 février 1649.

J'ai longtemps balancé à vous écrire, ne sachant si vous étiez devenue mon ennemie, ou si vous étiez toujours ma bonne cousine, et si je devois vous envoyer un laquais ou un trompette. Enfin, me ressouvenant de vous avoir ouïe blâmer la brutalité d'Horace[3] pour avoir dit à son beau-frère qu'il ne le connoissoit plus depuis la guerre déclarée entre leurs

1. Cuisinier de M. de Nuchèze, évêque de Châlons.

2. Nous avons cru devoir, d'après M. Walckenaer (*Mémoires de madame de Sévigné*, t. I, p. 189), rectifier la date de cette lettre et des deux suivantes, mal indiquées dans les autres éditions.

3. Vers de la tragédie des *Horaces* de P. Corneille :

Albe vous a nommé, je ne vous connois plus.

républiques, j'ai cru que l'intérêt de votre parti ne vous empêcheroit pas de lire mes lettres ; et pour moi, je vous assure que, hors le service du roi mon maître, je suis votre très-humble serviteur.

Ne croyez pas, ma chère cousine, que ce soit ici là fin de ma lettre ; je vous veux dire encore deux mots de notre guerre[1]. Je trouve qu'il fait bien froid pour faire garde. Il est vrai que le bois ne nous coûte rien ici, et que nous y faisons *grande chère* à bon marché : avec tout cela il m'y ennuie fort ; et sans l'espérance de vous faire quelque plaisir au sac de Paris, et que vous ne passerez que par mes mains, je crois que je déserterois. Mais cette vue me fait prendre patience.

J'envoie ce laquais pour me rapporter de vos nouvelles, et pour me faire venir mes chevaux de carrosse, sous le nom de notre oncle le Grand Prieur[2]. Adieu, ma chère cousine.

1. C'étoit le temps des guerres de la Fronde ; Bussy servoit dans l'armée du prince de Condé, qui assiégeoit Paris.
2. Hugues de Rabutin, grand prieur de l'ordre de Malte.





8. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Denis, le 5 mars 1649.

C'est à ce coup que je vous traite en ennemie, Madame, en vous écrivant par mon trompette. La vérité est que c'est au maréchal de La Mothe que je l'envoie, pour le prier de me renvoyer les chevaux de carrosse du Grand Prieur de France, notre oncle, que ses domestiques ont pris, comme on me les amenoit. Je ne vous prie pas de vous y employer, car c'est votre affaire aussi bien que la mienne; mais nous jugerons par le succès de votre entremise quelle considération on a pour vous dans votre parti; c'est-à-dire, que nous aurons bonne opinion de vos généraux, s'ils font le cas qu'ils doivent de vos recommandations.

J'arrive présentement de notre expédition de Brie-Comte-Robert, las comme un chien. Il y a huit jours que je ne me suis déshabillé; nous sommes vos maîtres, mais il faut avouer que ce n'est pas sans peine. La guerre de Paris commence fort à m'ennuyer. Si vous ne mourez bientôt de faim, nous mourrons bientôt de fatigue; rendez-vous, ou nous allons nous ren-

dre. Pour moi, avec tous mes autres maux, j'ai encore une extrême impatience de vous voir. Si M. le cardinal (*Mazarin*) avoit à Paris une cousine faite comme vous, je me trompe fort, ou la paix se feroit à quelque prix que ce fût; tant y a que je la ferois, moi, si j'étois à sa place; car, sur ma foi, je vous aime fort.



9. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Saint-Denis[1], le 6 mars 1649.

TANT pis pour ceux qui vous ont refusé mes chevaux, ma belle cousine; je ne sais pas si cela leur fera grand profit, mais je sais bien que cela ne leur fait pas grand honneur. Pour moi, je suis tout consolé de cette perte, par les marques d'amitié que j'ai reçues de vous en cette rencontre. Pour M. de La Mothe, *maréchal* de la Ligue, si jamais il avoit besoin de moi, il trouveroit un chevalier peu courtois.

Mais parlons un peu de la paix; qu'en croit-on à Paris? L'on en a ici fort méchante opinion: cela est étrange que les deux partis la souhaitent, et qu'on n'en puisse venir à bout.

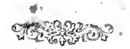
1. Cette lettre et la précédente sont datées à tort des 25 et 26 mars dans les éditions antérieures.

Vous m'appelez insolent de vous avoir mandé que nous avions pris Brie. Est-ce que l'on dit à Paris que cela n'est pas vrai? Si nous en avions levé le siége, nous aurions été bien inquiets; car pour vos généraux, ils ont eu toute la patience imaginable; nous aurions tort de nous en plaindre.

Voulez-vous que je vous parle franchement, ma belle cousine? Comme il n'y a point de péril pour nous à courre avec vos gens, il n'y a point aussi d'honneur à gagner : ils ne disputent pas assez la partie, nous n'y avons point de plaisir; qu'ils se rendent, ou qu'ils se battent bien[1]. Il n'y a, je crois, jamais eu que cette guerre où la fortune n'ait point eu de part. Quand nous pouvons tant faire que de vous trouver, c'est un coup sûr à nous que de vous battre, et le nombre ni l'avantage du lieu ne peuvent pas seulement faire balancer la victoire.

Ah! que vous m'allez haïr, ma belle cousine! toutes les fleurettes du monde ne pourront pas vous apaiser.

1. La paix tant désirée fut conclue six jours après cette lettre, c'est-à-dire le 11 mars.





10. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Au camp de Montrond[1], ce 2 juillet 1650.

Je me suis enfin déclaré pour M. le Prince, ma belle cousine; ce n'a pas été sans de grandes répugnances, car je sers contre mon roi un prince qui ne m'aime pas[2]. Il est vrai que l'état où il est me fait pitié; je le servirai donc dans sa prison, comme s'il m'aimoit, et s'il en sort jamais, je lui remettrai sa lieutenance, et je le quitterai aussitôt, pour rentrer dans mon devoir.

Que dites-vous de ces sentiments-là, Madame? Mandez-moi, je vous prie, si vous ne les trouvez pas grands et nobles. Au reste, écrivons-nous souvent; le cardinal n'en saura rien; et s'il venoit à le découvrir et à vous faire donner une lettre de cachet, il est beau à une femme de vingt ans d'être mêlée dans les affaires d'État. La célèbre madame de Chevreuse n'a

1. Château fort situé dans le Berry, près de Saint-Amand, et qui appartenoit au prince de Condé.

2. Bussy, après l'arrestation du prince de Condé, se déclara pour lui contre la cour; mais il ne persévéra pas dans ce parti, et ce fut Corbinelli qui négocia son *accommodement,* comme on disoit alors.

pas commencé de meilleure heure. Pour moi, je vous l'avoue, ma belle cousine, j'aimerois assez à vous faire faire un crime, de quelque nature qu'il fût. Quand je songe que nous étions déjà l'année passée dans des partis différents, et que nous y sommes encore aujourd'hui, quoique nous en ayons changé, je crois que nous jouons aux barres : cependant votre parti est toujours le meilleur, car vous ne sortez point de Paris, et moi je vais de Saint-Denis à Montrond, et j'ai peur qu'à la fin je n'aille de Montrond au diable.

Pour nouvelles, je vous dirai que je viens de défaire le régiment de Saint-Aignan; si le mestre de camp y avoit été en personne, je n'en aurois pas eu si bon marché.

Le S. de Launay-Lyais vous dira la vie que nous faisons ici. C'est un garçon qui a du mérite, et que par cette considération je servirai volontiers; mais la plus forte sera parce que vous l'aimez et que je croirai vous faire plaisir. Adieu, ma belle cousine.





11. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

19 novembre 1651.

J'ai la plus grande joie du monde d'apprendre que madame votre femme est grosse, et que vous vous portez mieux. Ces petites rechutes ne vous doivent pas inquiéter; il faut s'étourdir soi-même, si on peut, et se distraire de l'application des affaires fâcheuses et de celle de la maladie, et s'occuper, s'il est possible, à ce qui divertit le plus. Ces conseils-là sont bien plus aisés à donner qu'ils ne le sont à suivre. Je suis très-fâché de ce que vous me mandez de M. L'Esnet, et je m'assure qu'il en sera bien fâché aussi, quand il y aura fait réflexion. Ce qui m'en déplaît le plus, c'est que je n'y vois guère de remède, et qu'en cent ans on ne réparera pas ce qu'il a détruit. Ce que vous me mandez d'un autre homme de mes amis, me fera hâter mon voyage. Je ne puis plus résister à l'impatience que j'ai de le voir, et je vous retiens pour faciliter notre entrevue. Je prétends être à Noël à Paris, si ma santé me le permet. Je suis ravi que vous y passiez l'hiver. Je vous conjure que

je sache si la mère[1] de notre ami se laisse fléchir ou non sur l'argent. Ce sera une chose terrible si elle ne fait pas ce qu'elle doit là-dessus. Je ne doute pas que son frère ne lui en dise son avis; mais je voudrois qu'il le dît de sorte à faire connoître qu'il désire qu'il soit suivi. Il est impossible d'écrire tout ce qu'on pense là-dessus. J'espère que je vous le dirai bientôt. Je suis à vous sans réserve.

Il n'est pas nécessaire de vous dire de faire en sorte que madame votre femme se ménage au dernier point dans l'état où elle est. Vous en savez toutes les conséquences, et vous êtes en lieu de bon conseil; mais il est vrai que la moindre chose peut étrangement nuire à sa santé.

1. Madame la princesse de Condé, mère du Grand Condé.





12. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

Paris, dimanche 12 janvier (1654)[1].

Je suis agréablement surprise de votre souvenir, Monsieur; il y a longtemps que vous aviez retranché les démonstrations de l'amitié que je suis persuadée que vous avez toujours pour moi. Je vous rends mille grâces, Monsieur, de vouloir bien les remettre à leur place, et de me témoigner l'intérêt que vous prenez à mon retour et à ma santé. Mon grand voyage[2], dans une si rude saison, ne m'a point du tout fatiguée, et ma santé est d'une perfection que je souhaiterois à la vôtre. J'irai vous en rendre compte, Monsieur, et vous assurer qu'il y a des sortes d'amitiés que l'absence et le temps ne finissent jamais.

La marquise DE SÉVIGNÉ.

1. Nous mettons ici une parenthèse, parce que rien n'indique l'année où cette lettre a été écrite.

2. Madame de Sévigné arrivoit de Bretagne, où l'avoit menée son mari, qui y avoit ses biens.





13. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Montpellier, le 16 juin 1654.

J'ai bien appris de vos nouvelles, Madame; ne vous souvenez-vous point de la conversation que vous eûtes chez madame de Môntausier[1] avec M. le prince de Conti, l'hiver dernier? Il m'a conté qu'il vous avoit dit quelques douceurs, qu'il vous avoit trouvée fort aimable, et qu'il vous en diroit deux mots cet hiver. Tenez-vous bien, ma belle cousine; telle dame qui n'est pas intéressée est quelquefois ambitieuse, et qui peut résister aux finances du roi[2] ne résiste pas toujours aux cousins de Sa Majesté. De la manière dont le prince m'a parlé de son dessein, je vois bien que je suis désigné confident; je crois que vous ne vous y opposerez pas, sachant, comme vous faites, avec quelle capacité je me suis acquitté de cette charge en d'autres rencontres. Pour moi, j'en suis ravi dans l'espérance de la succession; vous m'entendez bien, ma belle

1. Julie-Lucie d'Angennes, première dame d'honneur d'Anne d'Autriche, mariée en 1645 à Charles de Sainte-Maure, marquis de La Salle, depuis duc de Montausier.

2. Allusion au surintendant Fouquet, habitué, on le sait, à rencontrer peu de cruelles à la cour.

cousine. Si après tout ce que la fortune veut vous mettre en main, je n'en suis pas plus heureux, ce ne sera que votre faute; mais vous en aurez soin assurément, car enfin il faut bien que vous me serviez à quelque chose. Tout ce qui m'inquiète, c'est que vous serez un peu embarrassée entre ces deux rivaux; et il me semble déjà vous entendre dire :

Des deux côtés j'ai beaucoup de chagrins;
O Dieu, l'étrange peine!
Dois-je chasser l'ami de mon cousin?
Dois-je chasser le cousin de la reine?

Peut-être craindrez-vous de vous attacher au service des princes, et que mon exemple vous en rebutera; peut-être la taille de l'un[1] ne vous plaira-t-elle pas; peut-être aussi la figure de l'autre : mandez-moi des nouvelles de celui-ci, et les progrès qu'il a faits depuis mon départ; à combien d'*acquits patents* il a mis votre liberté. La fortune vous fait de belles avances, ma chère cousine, n'en soyez point ingrate. Vous vous amusez après la vertu, comme si c'étoit une chose solide, et vous méprisez le bien, comme si vous ne pouviez jamais en manquer; ne savez-vous pas ce que disoit le vieux Senectaire, homme d'une grande expérience

1. Le prince de Conti, frère cadet du Grand Condé, étoit petit et bossu.

et du meilleur sens du monde : que les gens d'honneur n'avoient point de chausses. Nous vous verrons un jour regretter le temps que vous aurez perdu : nous vous verrons *repentir* d'avoir mal employé votre jeunesse, et d'avoir voulu avec tant de peine acquérir et conserver une réputation qu'un médisant vous peut ôter, et qui dépend plus de la fortune que de votre conduite.

J'ai joint M. le prince de Conti à Auxerre ; il n'a point passé à Chaseu[1], parce qu'il apprit qu'il se détourneroit de six lieues, de sorte que mes préparatifs ont été perdus ; je ne l'ai point quitté depuis, et je suis avec lui aussi bien qu'on y peut être. Nous nous allons réjouir ici deux jours dans le jeu, les promenades et la bonne chère, en attendant que les troupes soient assemblées pour entrer en Catalogne. Je vous réponds, ma belle cousine, que vous entendrez parler de moi cette campagne.

Adieu, ma belle cousine ; songez quelquefois à moi, et que vous n'avez ni parent ni ami qui vous aime tant que je fais ; je voudrois.... non, je n'achèverai pas, de peur de vous déplaire, mais vous pouvez bien savoir ce que je voudrois.

1. Terre de Bussy-Rabutin, située en Bourgogne, et d'où bon nombre de ses lettres sont datées.



14. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Figuières, le 30 juillet 1654.

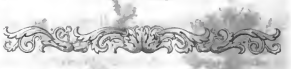
Mon Dieu, que vous avez d'esprit, ma belle cousine, que vous écrivez bien, que vous êtes aimable ! Il faut avouer qu'étant aussi prude que vous l'êtes, vous m'avez grande obligation de ce que je ne vous aime pas plus que je fais. Ma foi, j'ai bien de la peine à me retenir ; tantôt je condamne votre insensibilité, tantôt je l'excuse ; mais je vous estime toujours : j'ai des raisons de ne vous pas déplaire en cette rencontre ; mais j'en ai de si fortes de vous désobéir ! Quoi ! vous me flattez, ma belle cousine, vous me dites des douceurs, et ne voulez pas que j'aie les dernières tendresses pour vous ! Eh bien, je ne les aurai pas : il faut bien vouloir ce que vous voulez, et vous aimer à votre mode ; mais vous me répondrez un jour devant Dieu de la violence que je me fais, et des maux qui s'ensuivront.

Au reste, Madame, vous me mandez qu'après que vous êtes demeurée d'accord avec Chapelain[1] que j'étois un honnête homme, et que même vous l'avez remercié du bien qu'il

1. Chapelain, de l'Académie françoise.

vous disoit de moi, je ne puis plus vous dire que vous êtes du parti du dernier venu. Je ne vois pas que cela vous justifie beaucoup; vous m'entendez louer, et vous faites de même. Que sais-je? s'il vous avoit dit : « C'est un galant homme que M. de Bussy, il ne peut pas manquer de faire son chemin; il est seulement à craindre qu'il ne s'attache un peu trop à ses plaisirs quand il est à Paris; » que sais-je? dis-je, si vous n'auriez pas cru qu'il eût eu raison, et si, dans votre cœur au moins, vous n'auriez pas condamné ma conduite; car enfin je vous ai vue dans des alarmes mal fondées après de semblables conversations. C'est une marque que les bonnes impressions que vous avez de moi ne sont pas encore bien fortes. Bien m'en prend que vous voyiez souvent de mes amis; sans cela mademoiselle de Biais[1] m'auroit bientôt ruiné dans votre esprit. Je ne vous traiterois pas de même si l'occasion s'en présentoit; je ne rejetterois pas seulement la médisance la plus outrée qu'on me feroit de vous, mais la plus légère même, précédée de vos louanges. Adieu, ma belle cousine, donnez-moi de vos nouvelles.

1. Demoiselle de compagnie de madame de Sévigné.



15. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Du camp de Vergès, le 17 août 1654.

Vous me dites si souvent, ma belle cousine, que vous me regretteriez beaucoup si j'étois mort, et je trouve si beau pour moi d'être regretté de vous, que cela me feroit souhaiter d'être en cet état, sans quelques petites raisons qui m'en empêchent encore; outre que, ne vous ayant jamais surprise en mensonge, j'aime autant vous croire en cette rencontre que d'y aller voir; et puis, il y a grande apparence qu'une personne qui a la larme à l'œil en parlant seulement de la perte d'un de ses bons amis, le pleureroit tout à fait si elle l'avoit définitivement perdu. Je crois donc, ma belle cousine, que vous m'aimez, et je vous assure que je suis pour vous comme vous êtes pour moi, c'est-à-dire content au dernier point de vous et de votre amitié : ce n'est pas que je demeure d'accord avec vous que votre lettre, toute franche et toute signée, comme vous dites, fasse honte à tous les poulets : ces deux choses n'ont rien de commun entre elles; il vous doit suffire que l'on approuve votre

manière d'écrire à vos bons amis, sans vouloir médire des poulets, qui ne vous ont jamais rien dit. Vous êtes une ingrate, Madame, de les traiter mal, après qu'ils ont eu tant de respect pour vous. Pour moi, je vous l'avoue, je suis dans l'intérêt des poulets, non pas contre vos lettres; mais je ne vois pas qu'il faille prendre de parti entre eux. Ce sont des beautés différentes : vos lettres ont leurs grâces, et les poulets les leurs; mais pour vous parler franchement, si l'on pouvoit avoir de vos poulets, Madame, on ne feroit pas tant de cas de vos lettres.

Il est vrai, Madame, que vous êtes étrangement révoltée contre les coquettes; je ne sais pas si cela vous durera jusqu'à cinquante ans; mais, à tout hasard, je me tiendrai en haleine de beaux sentiments, pour les pousser avec vous, si vous venez à les aimer. En attendant, je n'aurai pour vous que la plus belle amitié du monde, puisque vous ne voulez autre chose.

Je suis bien aise que vous soyez satisfaite du surintendant; c'est une marque qu'il se met à la raison, et qu'il ne prend plus tant les choses à cœur qu'il faisoit : quand vous ne voulez pas ce qu'on veut, Madame, il faut bien vouloir ce que vous voulez; on est encore trop heureux de demeurer de vos amis. Il n'y a guère que vous dans le royaume qui puissiez réduire

un amant à se contenter d'amitié; nous n'en voyons presque point qui, d'amant éconduit, ne devienne ennemi, et je suis persuadé qu'il faut qu'une femme ait un mérite extraordinaire, pour faire en sorte que le dépit d'un amant maltraité ne le porte pas à rompre avec elle.

J'admire la constance de M. d'Elbeuf[1] pour madame de Nesle[2]; ne voit-il pas ses dents, et, qui pis est, ne les sent-il point? J'ai toujours cru que l'amour aveugloit, mais je ne savois pas encore qu'il enrhumât. Que sert à madame d'Elbeuf d'être revenue si belle de Bourbon, si elle ne peut étaler ses charmes dans le monde, et s'il faut qu'elle s'aille enfermer dans Montreuil? En vérité, c'est une tyrannie épouvantable que celle qu'elle souffre, et je crois qu'après cela on la devroit excuser si elle se vengeoit de son tyran. Il est vrai que je pense qu'elle s'est vengée il y a longtemps du mal qu'on devoit lui faire; comme c'est une personne de grande prévoyance, elle a bien jugé qu'on lui donneroit des sujets de plainte quelque jour; elle n'a pas voulu qu'on la primât, et, entre nous, je crois que son mari est sur la défensive.

Nous avons ici Vardes, un de ses amants,

1. Charles de Lorraine, troisième du nom, duc d'Elbeuf.
2. Jeanne de Monchi, femme de Louis-Charles de Mailli, marquis de Nesle.

qui m'a dit qu'il étoit de vos amis, et qu'il vouloit vous écrire. Je sais, par M. le prince de Conti, qu'il a dessein d'être amoureux de madame de Roquelaure cet hiver; et sur cela, Madame, ne plaignez-vous pas les pauvres femmes, qui bien souvent récompensent par une véritable passion un amour de dessein, c'est-à-dire donnent du bon argent pour de la fausse monnaie? Je crois que Vardes aura de la peine à faire sa conquête, non pas tant par la force de la place, que par les soins et la vigilance du gouverneur. Au reste, il m'a fait des avances d'amitié extraordinaires, et si grandes, qu'il m'a obligé, contre la résolution que j'avois faite de n'être jamais son ami, de me dédire : la réputation qu'il a d'être infidèle me faisoit peur; mais il est des amis de toutes sortes. Si j'ai un secret, celui-là ne le saura pas, et surtout si c'est un dessein pour ma fortune à quoi il puisse prétendre. *Guarda la gamba;* voilà qui est de mon cru, Madame : Corbinelli est à dix lieues d'ici; il faut avouer que j'ai un beau naturel, de savoir cela sans avoir jamais eu de maître.

Vous ne me mandez rien de la marquise d'Uxelles[1]; cependant elle est de vos bonnes

1. Épouse en secondes noces de Louis Chalons du Blé, marquis d'Uxelles, lieutenant général des armées du roi.

amies et assez des miennes. Est-ce qu'elle n'est plus à Paris, ou que vous ne m'en voulez pas parler, de peur d'être obligée de me mander ce qu'elle fait? Écrivez-le-moi, je vous prie; car enfin je l'estime fort, et je serai bien aise de faire quelque chose pour elle; si elle peut une fois sortir de condition, je lui en offrirai....

Je suis ravi d'être bien avec messieurs vos oncles; jalousie à part, ce sont d'honnêtes gens, mais il n'y a personne de parfait en ce monde; s'ils n'étoient jaloux, ils seroient peut-être quelque chose de pis. Avec tout cela, je ne les crains pas trop; et savez-vous bien pourquoi, Madame? C'est que je vous crains beaucoup, et que vous êtes cent fois plus jalouse de vous qu'eux-mêmes.

Toujours quelques douceurs, Madame, je ne m'en saurois tenir; mais il n'y a point de danger, à présent que madame de La Trousse voit mes lettres.

J'oubliois de vous dire que j'écris à M. de Coulanges sur la mort de madame sa femme[1]; madame de Bussy me mande que je lui ai bien de l'obligation de ce qu'il a fait pour moi à la Chambre des comptes. Ce qui redouble le déplaisir que j'ai de la perte qu'il a faite, c'est

1. Marie Le Fèvre d'Ormesson, morte le 5 juillet 1654.

que j'appréhende qu'il n'aille devenir mon quatrième rival[1]; car il y avoit assez de disposition du vivant de sa femme, mais la considération le retenoit toujours.

Adieu, ma belle cousine, c'est assez badiner pour cette fois. Voici le sérieux de ma lettre : je vous aime de tout mon cœur.

A MADAME DE LA TROUSSE[2].

Je vous suis extrêmement obligé, Madame, de l'avis que vous m'avez donné. Croyant que notre belle marquise eût lu mes lettres toute seule, je lui aurois peut-être écrit des choses que je ne voudrois pas que d'autres qu'elle vissent, et Dieu sait quelle vie vous m'auriez faite à mon retour, et quelle honte vous et moi en aurions eue. Votre prudence a détourné ce malheur en m'apprenant que vous lisez tout ce que je lui écris, et a mis les choses en état que je vous donnerai toujours du plaisir, et jamais de chagrin; mais, Madame, en vous rassurant sur les lettres trop tendres, j'ai honte d'en écrire de si folles, sachant que vous les devez lire,

1. Les trois autres rivaux auxquels Bussy fait allusion, sur un ton moitié sérieux moitié plaisant, étoient le prince de Conti, le surintendant Fouquet, et le comte du Lude.

2. Henriette de Coulanges, veuve de François Le Hardi, marquis de La Trousse, et tante maternelle de madame de Sévigné.

vous qui êtes si sage, et devant qui les *précieuses* ne font que blanchir ; il n'importe, votre vertu n'est point farouche, et jamais personne n'a mieux accordé Dieu et le monde que vous ne faites.



16. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

Aux Rochers, ce 1er d'octobre 1654.

J'AI reçu la lettre que vous m'avez envoyée de M. le Coadjuteur [1], et je ne doute pas qu'elle ne fasse un très-grand effet. Je l'envoyai dès hier à Nantes, à M. le maréchal de La Meilleraie, et je ne vous puis dire à quel point je vous suis obligée de la diligence avec laquelle vous m'avez rendu ce bon office : en cela, j'ai bien reconnu votre manière ordinaire, et en vérité je vous en remercie d'aussi bon cœur, que de bon cœur vous avez pris cette peine. Je crois que vous en serez content. Je n'écris point à M. le Coadjuteur pour lui en faire un compliment, je crois qu'il suffira que vous lui en fassiez un pour moi ; je vous conjure de n'y

1. Le cardinal de Retz, alors réfugié en Espagne, et qui ne s'étoit échappé de sa prison de Nantes que par le secours du marquis de Sévigné.

pas manquer, et de me mander si le vôtre suffira. Mais voici qui est admirable de vous voir si bien avec toute ma famille; il y a six mois que cela n'étoit pas du tout si bien. Je trouve que les changements si prompts ressemblent fort à ceux de la cour; je vous dirai pourtant qu'à mon avis cette bonne intelligence durera davantage, et pour moi, j'en ai une si grande joie, que je ne puis vous la dire au point qu'elle est. Mais, bon Dieu! où avez-vous été pêcher ce M. le Grand Prieur [1], que M. de Sévigné appeloit toujours *mon oncle le Pirate?* Il s'étoit mis dans la fantaisie que c'étoit sa bête de ressemblance, et je trouve qu'il avoit assez raison. Mais dites-moi donc ce que vous pouvez avoir à faire ensemble, aussi bien qu'avec le comte de Bussy; j'ai une curiosité étrange que vous me contiez cette affaire, comme vous me l'avez promis; mais en voici bien une autre, c'est que notre abbé [2], qui entend dire de tous côtés que l'on vous aime, se va mettre dans la tête de vous aimer aussi, tellement qu'il m'a déjà priée de vous en jeter

1. Hugues de Rabutin, grand prieur de l'ordre de Malte, dont il a été question dans la lettre 7, et que Bussy, dans ses Mémoires, nous représente comme un « brave gentilhomme, mais brusque, et d'une politesse telle qu'un *corsaire* en peut avoir. »

2. Christophe de Coulanges, abbé de Livry, oncle de madame de Sévigné.

quelques paroles par-ci par-là. Je lui ai promis de faire mes efforts; et s'il est vrai que vous aimiez ceux que j'aime et à qui j'ai d'extrêmes obligations, je n'aurai pas beaucoup de peine à obtenir cette grâce de vous : je vous donne le temps d'y penser, et en attendant je vous assure que vous devez être aussi content de moi que le jour que je vous écrivis une lettre de dix mille écus[1].

Marie DE RABUTIN-CHANTAL.

P. S. Un compliment à M. Girault[2]; je n'ai point reçu son livre. Mandez-moi si c'est tout de bon que M. de Luynes[3] soit mort, car je ne le saurois encore croire.

1. Allusion au mot de Ménage « qu'il ne donneroit pas pour trente mille livres » certaine lettre qu'il avoit reçue de mademoiselle de Chantal, et dont elle reproduit ici à dessein la signature.

2. M. Girault, secrétaire et commensal de Ménage, fut plus tard chanoine du Mans. Son livre n'étoit autre que les *Miscellanea*, ou les Mélanges de Ménage, qu'il avoit recueillis et mis en ordre.

3. Cette nouvelle n'étoit point fondée; Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, et fils du connétable, ne mourut qu'en 1690.





17. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 26 juin 1655.

Je me doutois bien que tôt ou tard vous me diriez adieu, et que si ce n'étoit chez moi, ce seroit du camp devant Landrecy. Comme je ne suis pas une femme de cérémonie, je me contente de celui-ci, et je n'ai pas songé à me fâcher que vous eussiez manqué à l'autre. Je m'étois déjà dit vos raisons, avant que vous me les eussiez écrites, et je suis trop raisonnable pour trouver étrange que la veille d'un départ on couche chez le baigneur [1]. Je suis d'une grande commodité pour la liberté publique, et pourvu que les bains ne soient pas chez moi, je suis contente ; mon zèle ne me porte pas à trouver mauvais qu'il y en ait dans la ville.

Depuis que vous êtes parti je n'ai bougé de ce beau désert, ici, où, pour vous parler franchement, je ne m'afflige point trop de vous savoir à l'armée. Je serois une indigne cousine d'un si brave cousin, si j'étois fâchée de vous voir cette campagne à la tête du plus beau

1. A cette époque les baigneurs tenoient des hôtels garnis suspects.

corps qui soit en France, et dans un poste aussi glorieux que celui que vous tenez. Je crois que vous désavoueriez des sentiments moins nobles que ceux-là; je laisse aux *baigneurs* d'en avoir de plus tendres et de plus foibles : chacun aime à sa mode; pour moi, je fais profession d'être brave, aussi bien que vous : voilà les sentiments dont je veux faire parade. Il y auroit peut-être quelques dames qui trouveroient ceci un peu romain, *et rendroient grâce aux dieux de n'être pas Romaines*,

Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Mais là-dessus j'ai à leur répondre que je ne suis pas aussi tout à fait inhumaine, et qu'avec toute ma bravoure je ne laisse pas de souhaiter, avec autant de passion qu'elles, que votre retour soit heureux. Je crois, mon cher cousin, que vous n'en doutez pas, et que je demande à Dieu de tout mon cœur qu'il vous conserve.

Voilà l'adieu que je vous aurois fait, et que je vous prie de recevoir d'ici, comme j'ai reçu le vôtre de Landrecy.





18. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Au camp devant Landrecy, le 3 juillet 1655.


D'où vient que je ne reçois pas de vos lettres, Madame? Me croyez-vous encore en Catalogne cette campagne, ou me grondez-vous de ne vous avoir point dit adieu? Pour le premier, je vous ai promis de venir en Flandre; et pour l'autre, je vous ai dit de si bonnes raisons que vous seriez de fort méchante humeur si vous n'en étiez satisfaite.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles de l'amour du surintendant, vous n'obligerez pas un ingrat; je vais vous dire à la pareille des nouvelles du mien pour ma Chimène; il me semble que je vous fais un honnête parti, quand je vous offre de vous dire un secret pour des bagatelles.

Vous saurez donc que la veille de mon départ de Paris fut employée aux adieux, aux protestations de s'aimer toute la vie, et à toutes les marques les plus tendres que deux personnes qui s'aiment fort peuvent se donner de leur amour.

Ici je te permets, trop fidèle mémoire,
De cacher à mes sens le comble de ma gloire[1].

1. Ces deux vers sont empruntés à Philippe Habert dans son *Temple de la Mort*.

On se promit de s'écrire souvent, et le malheur des lettres d'amour qui tombent tous les jours entre les mains du tiers et du quart ne nous rebutant point d'en écrire, on résolut de s'écrire, sans chiffres, toutes les choses par leur nom. L'on convint seulement que les lettres seroient brûlées aussitôt qu'elles auroient été lues. Après cela l'on recommença de se prouver par de bons effets que l'on s'aimoit éperdument. Ensuite, l'amour étant un vrai *recommenceur*, l'on se redit les mêmes choses qu'auparavant en d'autres termes, et quelques-unes en mêmes mots; on y ajouta seulement des assurances de ne jamais rien croire au désavantage de chacun; quelques larmes suivirent ces assurances; elles furent encore mêlées d'un moment de plaisir, et puis on ne fit autre chose que de pleurer en se quittant.

Voilà, Madame, mon histoire amoureuse; je pense que celle du surintendant n'est pas si gaie ni si lamentable; je vous supplie de me la mander, quelle qu'elle soit. Adieu, ma belle cousine.





19. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, le 14 juillet 1655.

Voulez-vous toujours faire honte à vos parents? Ne vous lasserez-vous jamais de faire parler de vous toutes les campagnes? Pensez-vous que nous soyons bien aises d'entendre dire que M. de Turenne mande à la cour que vous n'avez rien fait qui vaille à Landrecy? En vérité, c'est avec un grand chagrin que nous entendons dire ces choses-là, et vous comprenez bien de quelle sorte je m'intéresse aux affronts que vous faites à notre maison. Mais je ne sais, mon cousin, pourquoi je m'amuse à plaisanter, car je n'en ai pas le loisir, et si peu que j'aie à vous dire, je le devrois dire sérieusement; je vous dis donc que je suis ravie du bonheur que vous avez eu à tout ce que vous avez entrepris. Je vous ai écrit une grande lettre de Livry, que je crains bien que vous n'ayez pas reçue; j'aurois quelque regret qu'elle fût perdue, car elle me sembloit assez badine.

Je me trouvai hier chez madame de Montglat[1],

1. Petite-fille du chancelier Philippe-Hurault de Chiverny, et maîtresse de Bussy.

qui avoit reçu une de vos lettres, et madame de Gouville[1] aussi : je croyois en avoir une chez moi, mais je fus trompée dans mon attente, et je jugeai que vous n'aviez pas voulu confondre tant de rares merveilles. J'en suis bien aise, et je prétends avoir un de ces jours une *voiture*[2] à part. Adieu, mon cousin. Le gazetier parle de vous légèrement; bien des gens en ont été scandalisés, et moi plus que les autres, car je prends plus d'intérêt que personne à tout ce qui vous touche. Ce n'est pas que je ne vous conseille de quitter Renaudot de ses éloges, pourvu que M. de Turenne et M. le Cardinal soient toujours bien informés de vos actions.

1. Lucie de Cottentin de Tourville, femme de Michel d'Argouges, marquis de Gouville.

2. Allusion aux lettres, alors si célèbres, de Voiture.







20. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, le 19 juillet 1655.

Voici la troisième fois que je vous écris depuis que vous êtes parti; c'est assez pour vous faire voir que je n'ai rien sur le cœur contre vous. J'ai reçu l'adieu que vous m'avez fait de Landrecy pendant que j'étois à Livry, et je vous ai fait réponse en même temps : je vois bien que vous ne l'avez pas reçue, et j'en suis au désespoir; car, outre qu'elle étoit honnêtement tendre, c'est qu'elle étoit assez jolie, à ce qu'il me sembloit; et comme elle vous étoit destinée, je suis bien en colère qu'un autre en ait eu le plaisir. Depuis cela je vous ai encore écrit par un laquais que vous avez envoyé ici, lequel étoit chargé de plusieurs lettres pour de belles dames [1]. Je ne me suis point amusée à vous chicaner sur ce qu'il n'y en avoit point pour moi, et je vous fis une petite lettre en galopant, qui a dû vous faire connoître, quoique assez mal arrangée, la sensible joie que j'ai eue de votre bonheur à vos gardes de Landrecy, dont la nouvelle nous est venue ici

1. Mesdames de Montglat et de Gouville.

le plus agréablement du monde, par des gens de la cour, qui nous ont assuré que M. le cardinal de Mazarin avoit dit beaucoup de bien de vous devant le roi, lequel en avoit dit lui-même, et ensuite toute la cour, qui avoit fort loué cette dernière action. Vous pouvez croire que ma joie n'a pas été médiocre d'entendre dire cela de vous; mais, pour en revenir à mon conte, ce fut donc sur cela que je vous écrivis une seconde lettre, et cinq ou six jours après j'ai reçu celle où je vois que vous vous plaignez de moi. Cependant, mon pauvre cousin, vous voyez bien que vous n'en avez aucun sujet; et là-dessus on peut tirer une belle moralité : c'est qu'il ne faut jamais condamner personne sans l'entendre. Voilà ce que j'avois à vous dire pour ma justification : peut-être qu'une autre auroit pu réduire les mêmes choses en moins de paroles; mais il faut que vous supportiez mes défauts en faveur de mon amitié. Chacun a son style; le mien, comme vous voyez, n'est pas laconique.

Je ne crois pas avoir jamais rien lu de plus agréable que la description que vous me faites de l'adieu de votre maîtresse. Ce que vous dites, que l'amour est un vrai *recommenceur*, est tellement joli, est tellement vrai, que je suis étonnée que, l'ayant pensé mille fois, je n'aie

jamais eu l'esprit de le dire. Je me suis même quelquefois aperçue que l'amitié se vouloit mêler en cela de contrefaire l'amour, et qu'en sa manière elle étoit aussi une vraie *recommenceuse*. Cependant, quoiqu'il n'y ait rien de plus galant que ce que vous me dites sur toute votre affaire, je ne me sens point tentée de vous faire une pareille confidence sur ce qui se passe entre le surintendant et moi, et je serois au désespoir de pouvoir vous mander quelque chose d'approchant. J'ai toujours avec lui les mêmes précautions et les mêmes craintes; de sorte que cela retarde notablement les progrès qu'il voudroit faire. Je crois qu'il se lassera enfin de vouloir recommencer toujours inutilement la même chose. Je ne l'ai vu que deux fois depuis six semaines, à cause d'un voyage que j'ai fait. Voilà ce que je puis vous en dire, et ce qui en est. Usez aussi bien de mon secret que j'userai du vôtre; vous avez autant d'intérêt que moi de le cacher.

Je ne vous dis rien de l'aventure de Bartet[1], je crois qu'on vous l'aura mandée, et qu'elle

1. Bartet, fils d'un paysan du Béarn, étoit parvenu à être secrétaire du cabinet. Dans cette position, il devint amoureux de la marquise de Gouville, et eut pour rival le duc de Candale. Ce dernier, irrité de quelques propos malins tenus sur son compte par Bartet, se vengea sur lui à la manière des grands seigneurs. Il le fit arrêter en plein jour, dans la rue Saint-Thomas du Louvre, par

vous aura fort diverti ; pour moi, je l'ai trouvée tout à fait bien imaginée. Il y a une dame qu'on accuse d'avoir été les premiers jours demander si c'étoit un affront que cela, parce qu'elle avoit ouï dire à l'intéressé que ce n'étoit qu'une bagatelle. On dit que présentement il commence à sentir son mal, et à trouver qu'il eût été mieux qu'il n'eût pas été tondu. Adieu, mon pauvre cousin ; ce n'est point ici une jolie lettre, ni une réponse digne de la vôtre, mais on n'est pas toujours en belle humeur. Il y a huit jours que je suis malade, cela fait tort à ma vivacité. Aimez-moi toujours bien, car, pour moi, je fais mon devoir sur votre sujet, et je vous souhaite un heureux retour.

des cavaliers apostés, qui lui coupèrent les cheveux d'un côté et une moustache de l'autre, lui arrachèrent son rabat, ses canons et ses manchettes, et ne le laissèrent aller qu'après lui avoir appris que cette opération avoit lieu par l'ordre de monseigneur le duc de Candale ; et toute la haute noblesse applaudit à cette leçon.





21. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bavay, ce 13 août 1655.

J'ai reçu vos trois lettres, Madame; celle de Livry est effectivement très-plaisante; mais, comme vous dites aussi, elle n'est pas la plus tendre du monde. Vous me parlez de désespoir et de larmes, tout exprès, ce me semble, pour me dire que ce n'est pas pour moi; je sais bien que je n'y dois pas prétendre, mais vous n'aviez que faire de m'exagérer si fort vos foiblesses pour un autre, et votre fermeté pour moi : quand on aime bien les gens qui vont à l'armée, on a plus de crainte pour le danger de leurs personnes que de joie dans l'espérance de l'honneur qu'ils vont acquérir. Je jurerois qu'il y a des mouvements de dépit dans ce que vous m'écrivez. Sur la fin, pourtant, vous vous radoucissez un peu, et, craignant que ce que vous me mandez sur mon départ ne sente trop la rudesse de *Rome naissante*, vous vous radoucissez sur mon retour.

Pour votre lettre du 14 juillet, il n'y a rien de si obligeant ni de si flatteur que ce que vous me dites sur mes gardes de Landrecy; j'ai

bien ri en lisant vos contre-vérités, et la honte que vous me mandez avoir eue des mauvaises actions que j'ai faites.

Pour votre troisième lettre, je vous dirai que, pour n'être pas d'un style laconique, elle ne laisse pas d'être fort agréable; je serois bien fâché qu'elle fût plus courte, et vous avez tort de dire que vous écririez mieux si vous n'étiez malade; vous vous portez mieux que vous ne pensez, et moi, ma chère cousine, je suis à vous mille fois plus tendrement que je ne saurois l'exprimer.

Je vous écris fort à la hâte, parce qu'il y a une heure que l'armée est en marche; je ne vous écris pas en galopant, comme vous me mandiez l'autre jour que vous faisiez, mais je vais galoper dans un moment pour vous avoir écrit.



22. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Du camp d'Angres, le 7 octobre 1655.

Je suis fort aise, Madame, que vous m'assuriez que M. le surintendant souhaite de trouver que j'ai raison dans l'affaire qu'on a voulu me susciter avec lui. Cela ne laisse pas de me surprendre, et je trouve fort extraordinaire qu'il

aime mieux avoir sujet de se plaindre de madame de Martel que de moi.

M. le cardinal de Mazarin a été une seconde fois à l'armée pour voir Condé et Saint-Ghislain, et pour laisser ces places en état de ne rien craindre en hiver, et de se passer de nous jusqu'au printemps. Son Éminence m'a fort bien traité, et m'a fait donner mille écus pour achever ma campagne.

Il y a deux ou trois jours qu'en causant avec M. de Turenne je vins à vous nommer; il me demanda si je vous voyois; je lui dis qu'oui, et qu'étant cousins germains et de même maison, je ne voyois pas une femme plus souvent que vous. Il me dit qu'il vous connoissoit, et qu'il avoit été vingt fois chez vous sans vous rencontrer; qu'il vous estimoit fort, et qu'une marque de cela étoit l'envie qu'il avoit de vous voir, lui qui ne voyoit aucune femme. Je lui dis que vous m'aviez parlé de lui; que vous aviez su l'honneur qu'il vous avoit fait, et que vous m'aviez témoigné lui en être très-obligée.

A propos de cela, Madame, il faut que je vous dise que je ne pense pas qu'il y ait au monde une personne si généralement estimée que vous; vous êtes les délices du genre humain : l'antiquité vous auroit dressé des autels, et vous auriez assurément été déesse de quelque chose.

Dans notre siècle, où l'on n'est pas si prodigue d'encens, et surtout pour le mérite vivant, on se contente de dire qu'il n'y a point de femme à votre âge plus vertueuse ni plus aimable que vous. Je connois des princes du sang, des princes étrangers, de grands seigneurs façon de princes, de grands capitaines, des gentilshommes, des ministres d'État, des magistrats et des philosophes, qui fileroient pour vous si vous les laissiez faire. En pouvez-vous demander davantage? A moins que d'en vouloir à la liberté des cloîtres, vous ne sauriez aller plus loin.

J'oubliois de vous dire qu'il y a deux mois que, Humières[1] disant à Nogent[2] quelque chose qui lui déplut, celui-ci donna du bout de ses gants sur le chapeau de l'autre. M. le Cardinal et M. de Turenne défendirent à Humières, de la part du roi, d'en avoir aucun ressentiment; mais La Châtre, son beau-frère, fit appeler Nogent par un gentilhomme de ses parents nommé Sainte-Fère, lieutenant d'Humières. Nogent ne voulut point se battre, et il dit de plus qu'il n'avoit tenu qu'à Sainte-Fère qu'il n'eût satisfait La Châtre. Il y a huit jours que Sainte-Fère lui faisant un éclaircissement

1. Louis de Crevant d'Humières, qui fut maréchal de France en 1668.

2. Armand de Beautru, comte de Nogent.

là-dessus, Nogent le traita de petit mignon, et ne lui voulut donner aucune satisfaction. Sainte-Fère, qui tenoit un fouet de postillon à la main, lui en donna quelques coups. Nogent dit qu'il n'avoit point été frappé, et que Humières a voulu le faire assassiner. Humières dit qu'il n'a aucune part à cela; que véritablement, s'il avoit cru être offensé, il auroit fait donner cent coups de bâton à Nogent par un de ses domestiques, et même il veut bien que Nogent croie que c'est lui qui lui a fait faire cette insulte.



23. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Noyon, le 7 novembre 1655.

J'attends ici la venue du Messie, Madame, c'est-à-dire les ordres du quartier d'hiver, avec une fort grande impatience. Je ne m'ennuie pas trop, vu la saison. Cela soit dit sans vous offenser, ma chère cousine; il me semble que je devrois m'ennuyer partout où vous n'êtes pas. Je me lève tard, je me couche de bonne heure; je vais, je viens, j'entre en colère, j'en sors, je prie Dieu, je l'offense; et comme cela les journées d'hiver ne durent rien.

Aussitôt que j'aurai mon congé, j'irai à Compiègne faire ma cour; et si je dois servir cet hiver sur la frontière, comme je l'ai demandé, je serai bien pressé de partir si je ne vais pas vous dire adieu; en tout cas je vous écrirai, Madame, et partout je vous aimerai de tout mon cœur.

Mes amitiés, je vous prie, à tous mes rivaux, fussent-ils quatre fois autant qu'ils ne sont[1].



24. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 novembre 1655.

Vous faites bien l'entendu, Monsieur le Comte; sous ombre que vous écrivez comme un petit Cicéron, vous croyez qu'il vous est permis de vous moquer des gens. A la vérité, l'endroit que vous avez remarqué m'a fait rire de tout mon cœur; mais je suis étonnée qu'il n'y eût que cet endroit de ridicule; car, de la manière dont je vous écrivis, c'est un miracle que vous ayez pu comprendre ce que je voulois vous dire, et je vois bien qu'en effet vous avez de l'esprit, ou que ma lettre est meilleure que je ne pensois. Quoi qu'il

1. Voyez la note 2 de la page 29.

en soit, je suis bien aise que vous ayez profité de l'avis que je vous donnois.

On m'a dit que vous sollicitiez de demeurer sur la frontière cet hiver : comme vous savez, mon pauvre Comte, que je vous aime un peu rustaudement, je voudrois qu'on vous l'accordât; car on dit qu'il n'y a rien qui avance tant les gens, et vous ne doutez pas de la passion que j'ai pour votre fortune; ainsi, quoi qu'il puisse arriver, je serai contente. Si vous demeurez sur la frontière, l'amitié solide y trouvera son compte; si vous revenez, l'amitié tendre sera satisfaite.

On dit que madame de Châtillon[1] est chez l'abbé Fouquet[2]; cela paroît fort plaisant à tout le monde.

Madame de Roquelaure[3] est revenue tellement belle, qu'elle défit hier le Louvre à plate couture; ce qui donne une si terrible jalousie aux belles qui y sont, que par dépit on a résolu qu'elle ne seroit pas des après-soupers, qui sont gais et galants comme vous savez. Madame de Fiennes voulut l'y faire demeurer hier; mais

1. Élisabeth-Angélique de Montmorency, sœur du maréchal de Luxembourg, alors veuve de Gaspard de Coligni, duc de Châtillon.

2. Basile Fouquet, frère du surintendant.

3. Charlotte-Marie de Daillon, fille du comte du Lude et femme de Roquelaure; elle avoit alors vingt et un ans.

on comprit par la réponse de la reine qu'elle pouvoit s'en retourner.

Le prince d'Harcourt[1] et La Feuillade[2] eurent querelle avant-hier chez Jeannin ; le prince disant que le chevalier de Gramont avoit l'autre jour ses poches pleines d'argent, il en prit à témoin La Feuillade, qui dit que cela n'étoit point, et qu'il n'avoit pas un sou. « Je vous dis que si. — Je vous dis que non. — Taisez-vous, La Feuillade. — Je n'en ferai rien. » Là-dessus le prince lui jette une assiette à la tête; l'autre lui jette un couteau : ni l'un ni l'autre ne porte : on se met entre deux; on les fait embrasser. Le soir ils se parlent au Louvre comme si de rien n'étoit. Si vous avez jamais vu le procédé des académistes[3] qui ont *campo*, vous trouverez que cette querelle y ressemble fort.

Adieu, mon cher cousin; mandez-moi s'il est vrai que vous vouliez passer l'hiver sur la frontière, et croyez bien que je suis la plus fidèle amie que vous ayez au monde.

1. Charles de Lorraine, IIIe du nom, du vivant de son père, prince d'Harcourt.

2. François, vicomte d'Aubusson, duc de La Feuillade, et depuis pair et maréchal de France.

3. Nom par lequel on désignoit les jeunes élèves de l'école royale d'équitation.



25. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

Paris........... (vers 1656).

Si Montreuil[1] n'étoit point douze fois plus étourdi qu'un hanneton, vous verriez bien que je ne vous ai fait aucune malice, car il se chargea de vous faire savoir que je ne pouvois vous aller prendre, et me le promit si sérieusement, que croyant ce qu'il me disoit, qu'il n'étoit plus si fou qu'il avoit été, je m'en fiai à lui, et c'est la faute que je fis. Outre cela, le temps épouvantable qu'il fit vous devoit assez dire que je n'irois point au cours. Tout cela vous fait voir que je n'ai aucun tort; c'est pourquoi je vous conseille, puisque vous êtes revenu de Pontoise, de n'y point retourner pour vous pendre; cela n'en vaut pas la peine, et vous y serez toujours reçu quand vous voudrez bien. Mon cher, croyez que je ne suis point irrégulière pour vous, et que je vous aime très-fort.

1. Le jeune abbé Matthieu Montreuil dont il s'agit ici est celui dont parle Boileau, sat. VII, vers 83. Il ne faut point, comme on l'a fait souvent, le confondre avec Jean Montreuil, son frère aîné, qui fut de l'Académie françoise, et mourut à 37 ans.



26. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Au camp devant Valenciennes, ce 9 juillet 1656.

Il y a six jours que je suis ici, Madame; vous avez pu voir une lettre que j'écrivis à notre ami Corbinelli du jour que j'arrivai. Les choses sont presque dans le même état; nous n'avons guère avancé depuis. Vous avez déjà pu savoir la mort de trois capitaines aux gardes; la blessure du chevalier de Créquy[1] à la tête, du marquis de Sillery à la mâchoire, du marquis de Lauresse au bras, et de Molondin à la jambe.

La nuit du 7 au 8, les ennemis vinrent sur les onze heures à nos lignes, d'abord du côté des Lorrains, et peu de temps après au quartier de Picardie; et cela pour reconnoître notre contenance, et pour nous fatiguer par de petites alarmes, car il ne parut point d'infanterie. Le matin du 8 il sortit trois escadrons de la ville sur les Lorrains; et comme tout le monde y couroit, un cavalier des nôtres se détacha, et tira de quatre pas un coup de mousqueton à La Feuillade, et puis lui demanda : « Qui

1. Alors lieutenant général des armées du roi, maréchal de France en 1668.

vive? » La Feuillade répondit : « Vive La Feuillade! » Si vous me demandez pourquoi ce cavalier lui en vouloit, je n'en sais point d'autre raison, si ce n'est qu'il falloit que ce jour-là La Feuillade ressemblât à un Espagnol.

La même nuit du 7 au 8 la contrescarpe fut prise; ce qui coûta beaucoup de braves gens au régiment de Turenne.

Voici une des plus grandes entreprises que nous ayons faites depuis la guerre; nous attaquons la plus grande ville des Pays-Bas, où sont les magasins d'Espagne; il y a plus de quinze ou seize cents hommes de guerre dedans, et plus de dix mille habitants portant des armes, qui servent comme des troupes réglées. Nous avons à la portée du fauconneau de nos lignes une armée ennemie de vingt mille hommes, dans laquelle est le prince de Condé, qui observe tous nos mouvements, et qui nous tient dans une contrainte épouvantable[1]. Cependant l'ordre est si bon parmi nous, et nos troupes sont si bien intentionnées, que j'attends un bon succès de notre entreprise. Je ne doute pas que les ennemis ne fassent une attaque aux lignes; si c'est de notre côté, ils seront repoussés : je

1. Trois chefs commandoient l'armée espagnole : don Juan d'Autriche, le Grand Condé et le marquis de Caracène.

ne vous dis pas cela comme un fanfaron et sans connoissance de cause.

Par le premier ordinaire je vous manderai ce qui sera arrivé : je sais le plaisir qu'on fait en donnant promptement des nouvelles sûres et d'importance comme celles-ci.

J'oubliois de vous dire que j'ai vu M. de La Trousse[1], qui se porte fort bien, aux enseignes qu'il me demanda un jugement pour un cavalier qu'il répétoit, et que je condamnai. Adieu, ma belle cousine.



27. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Au camp du Quesnoy, le 20 juillet 1656.

Je vous aurois plus tôt tirée de peine, Madame, si j'avois eu plus tôt le loisir et la commodité de vous apprendre de mes nouvelles; mais depuis notre retraite de Valenciennes jusqu'à présent, j'ai toujours été à cheval ou sur la paillasse, et je n'ai point su qu'il partît de courrier de l'armée qu'aujourd'hui.

Vous saurez donc, Madame, que le 16 de ce mois, à deux heures du matin, les lignes du

1. Cousin germain de madame de Sévigné.

maréchal de La Ferté[1] furent attaquées par l'armée des ennemis, et forcées sans résistance, hormis du côté des gardes françoises et de la marine, qui en firent beaucoup; mais ils furent pris par derrière. Nous ne pûmes secourir cette armée, parce que, du côté que les ennemis firent le plus grand effort, il n'y avoit qu'une digue fort étroite et longue de huit cents pas, sur l'Escaut et les prairies que ceux de Bouchain avoient inondées, par laquelle nous pussions nous communiquer; et cette inondation fit aussi que fort peu de gens se purent sauver. Le maréchal de La Ferté fut pris; le comte d'Étrées, le comte de Grand-Pré et Gadagne, lieutenants généraux, pris; Moret, Riberpré, le marquis de Renel, Vervin, Thianges, La Trousse, Pradel, Poillac, La Luserne, et plus de quatre cents officiers, cavalerie ou infanterie, pris; le marquis d'Étrées, volontaire, tué; La Roque-Saint-Chamarant, mestre de camp de cavalerie, pris; Belsunce, mestre de camp d'infanterie, tué; et bien d'autres que nous ne savons pas encore.

Le marquis d'Uxelles se sauva par la digue, Bellefonds à la nage. Le débris de cette armée, qui pouvoit être de deux mille hommes, cava-

1. C'étoit lui qui commandoit le siége de Valenciennes avec Turenne.

lerie ou infanterie, se retira à Condé. Notre armée marcha au Quesnoy sans ordre de bataille : nous y trouvâmes deux mille hommes qui venoient de France pour nous joindre.

Le lendemain 17, ayant fait revue, nous trouvâmes huit mille hommes de pied et huit mille chevaux dans l'armée de Turenne, cinq cents chevaux et trois cents hommes de pied dans celle de La Ferté.

Le mardi 18 les ennemis se vinrent poster à notre vue de l'autre côté du Quesnoy, un petit ruisseau entre deux. Leur dessein étoit, à ce que nous croyons, d'assiéger le Quesnoy, si nous en eussions déjà été éloignés, ou de nous attaquer, si nous eussions fait devant eux une méchante démarche; mais, malheureusement pour eux, ils nous ont trouvés bien postés, fiers et témoignant ne respirer que la vengeance de la défaite de nos camarades.

Ce matin ils ont décampé de devant nous, et nous ont laissés douter, deux heures durant, s'ils ne vouloient point nous livrer bataille; mais enfin ils ont repris le chemin de Valenciennes, et nous croyons qu'ils vont faire le siége de Condé, que nous aurons bien de la peine à secourir. Voilà notre aventure, Madame, que vous ne pouvez apprendre plus véritablement.

Le 17 j'envoyai mon trompette savoir ce

qu'étoit devenu La Trousse; il revint le lendemain sans avoir pu parler à lui, mais ayant appris qu'il se portoit fort bien. J'oubliois de vous dire que toute l'armée de La Ferté a perdu son bagage, hormis Bellefonds[1], qui a sauvé sa vaisselle d'argent.



28. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Au camp de Blecy, le 4 août 1657.

Votre lettre est fort agréable, ma belle cousine; elle m'a fort réjoui. Qu'on est heureux d'avoir une bonne amie qui ait autant d'esprit que vous! Je ne vois rien de si juste que ce que vous écrivez, et l'on ne peut pas vous dire : Ce mot-là seroit plus à propos que celui que vous avez mis. Quelque complaisance que je vous doive, Madame, vous savez que je vous parle assez franchement pour ne pas vous dire ceci si je ne le pensois; et vous ne doutez pas que je ne m'y connoisse un peu, puisque j'ose bien juger des ouvrages de Chapelain, et que je censure quelquefois assez justement ses pensées et ses pa-

1. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, nommé maréchal de France en 1668.

roles. Je vous envoie copie de la lettre que j'ai écrite à la marquise d'Uxelles. Elle me mande que si j'aime les grands yeux et les dents blanches, elle aime de son côté les gens tendres et les amoureux transis, et que, ne me trouvant pas comme cela, je me tienne pour éconduit : elle revient après; et sur ce que je lui mande que je la quitterai si elle me rebute, et qu'à moins de se déguiser en maréchale pour me surprendre, elle ne m'y rattrapera plus, elle me répond que je ne me désespère point, et qu'elle me promet de se donner à moi quand elle sera parvenue à la dignité pour laquelle, à ce qu'elle dit, on la mange jusqu'aux os; que mon poulet ne pouvoit lui être rendu plus mal à propos, et que, n'ayant pas un denier, elle étoit dans la plus méchante humeur du monde.

J'écris à Corbinelli de vous dire ce qui s'est passé entre M. de Turenne et moi depuis que je suis à l'armée, et qu'enfin nous avons fait une réconciliation qui me paroît assez sincère; je ne sais si cette paix durera.

J'ai gagné huit cents louis d'or depuis quatre ou cinq jours; si je n'en gagne pas davantage, c'est qu'on appréhende ma fortune : je ne trouve plus personne qui veuille jouer contre moi.

Voulez-vous savoir la vie que nous faisons, Madame? je m'en vais vous la dire. Quand

l'armée marche, nous travaillons comme des chiens, quand elle séjourne, il n'y a pas de fainéantise égale à la nôtre. Nous poussons toujours les choses aux extrémités. On ne ferme pas l'œil trois ou quatre jours durant, ou bien on est trois ou quatre jours sans sortir du lit; on fait bonne chère, ou l'on meurt de faim.

Les ennemis sont campés entre Béthune et la Bassée, attendant tranquillement la prise de Montmédy, qu'ils ne jugent pas d'assez grande importance pour hasarder un combat en voulant la secourir. Adieu, ma belle cousine.



29. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

22 décembre 1657.

Je me persuade que vous vous souvenez encore assez de moi, pour trouver bon que je m'adresse à vous pour vous demander des nouvelles de la santé de monseigneur le Prince, et pour vous supplier de l'assurer que personne n'a ressenti une plus véritable joie que moi, de sa guérison.

Je vous jure que je vous ai considéré comme je l'ai dû faire dans toutes les craintes de sa maladie, et que, dans un si grand malheur,

j'ai pris part à toutes vos peines et à toutes vos inquiétudes. Je suis ravi qu'elles soient finies. Je vous conjure de le témoigner à monseigneur le Prince, et de l'assurer de mes très-humbles respects. J'ai demandé la même grâce à madame de Tourville; mais comme j'ai su qu'elle n'est plus à Gand, j'ai cru que vous voudriez bien vous charger de ce soin-là. Je vous demande la continuation de votre amitié, et je vous proteste que vous ne l'accorderez jamais à personne qui soit à vous si véritablement que j'y suis.



30. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

(Vers 1658.)

Vous me dites des choses si obligeantes de l'estime que vous avez donnée de moi à M. Servien[1], qu'encore que de moi j'y aie peu contribué, et que je craigne même de la détruire, si jamais j'ai l'honneur de le voir, je ne laisse pourtant pas d'en sentir une certaine gloire, que toute autre

1. Abel Servieu, surintendant des finances sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et collègue du comte d'Avaux à Munster en 1644. Il étoit membre de l'Académie françoise, et mourut en 1659.

personne ne m'auroit pu donner ; et je ne sais si je ne serai point obligée, pour reconnoître en quelque façon les civilités que vous me faites de sa part, de m'informer plus soigneusement de sa santé, ayant appris qu'il étoit malade. En attendant que vous m'en ayez dit votre avis, j'espère que, lorsque vous avez été si ponctuel à me mander ses sentiments, vous le serez de même à lui en témoigner ma reconnoissance, et que vous voudrez bien l'assurer pour moi que je suis sa très-obéissante servante.

M. DE RABUTIN-CHANTAL.



31. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

Paris........... (vers 1658).

Je vous rends grâce de votre Malherbe; j'en ferai mon profit admirablement, et veux parer mon esprit de toutes sortes de belles choses, afin qu'il ne vous ennuie pas d'y demeurer. Celui[1] qui me vint voir hier se contenteroit d'être placé plus bas, c'est-à-dire au cœur ; mais il est persuadé

1. Il doit s'agir ici de M. Servien, surintendant des finances, qui fut, lui aussi, comme le surintendant Fouquet, un des adorateurs de madame de Sévigné.

que ce n'est pas une chose facile. C'est pourquoi, quelque envie qu'il ait de se mettre à la mode, je vois bien que nous en demeurerons à l'estime et au respect. Je lui suis très-obligée de la chaleur qu'il me témoigne pour vos intérêts; il me promet de faire des merveilles, et moi je vous conjure de vous guérir, et d'être persuadé que je vous aime et vous estime d'une façon tout extraordinaire. Dites toujours du bien de moi, cela me fait un honneur étrange.



32. — DU COMTE BUSSY-RABUTIN[1].

Un peu avant la campagne de 1658, je « me brouillai avec madame de Sé- « vigné. J'eus tort dans le sujet de ma « brouillerie, mais le ressentiment que « j'en eus fut le comble de mon injustice : « je ne saurois jamais assez me condamner « en cette rencontre, ni avoir assez de regret « d'avoir offensé la plus jolie femme de France,

1. A l'exemple des derniers éditeurs nous avons cru devoir placer dans la série des lettres cette pièce, extraite du manuscrit de Bussy, ne fût-ce que pour expliquer les motifs de l'interruption de sa correspondance pendant sept années.

« ma proche parente, que j'avois toujours fort « aimée, et de l'amitié de laquelle je ne pouvois « pas douter. C'est une tache à ma vie, que j'es- « sayai véritablement de laver quand on arrêta « le surintendant Fouquet, en prenant haute- « ment à la cour le parti de la marquise, contre « des gens qui la vouloient confondre avec les « maîtresses de ce ministre. Ce ne fut pas seu- « lement la générosité qui m'obligea d'en user « ainsi, ce fut encore la justice. Avant que de « m'embarquer à la défense de la marquise, je « consultai Le Tellier, qui seul avoit vu avec le « roi les lettres qui étoient dans la cassette de « Fouquet. Il me dit que celles de la marquise « étoient des lettres d'une amie qui avoit bien « de l'esprit, et qu'elles avoient bien plus réjoui « le roi que les douceurs fades des autres lettres; « mais que le surintendant avoit mal à propos « mêlé l'amour avec l'amitié. La marquise me « sut bon gré de l'avoir défendue; son bon cœur « et le sang l'obligèrent de me pardonner; depuis « ce temps-là, qui a été celui de ma disgrâce, « elle s'est réchauffée pour moi; et, hors quel- « ques éclaircissements, et quelques petits re- « proches, qu'un fâcheux souvenir lui a arra- « chés, il n'y a point de marques d'amitié que « je n'en aie reçues, ni aussi de reconnoissance « que je ne lui en aie données, et que je ne « lui en donne le reste de ma vie. »



33. — DE M. DE LAMOIGNON A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Basville, le 20 novembre 1658.

J'ai reçu trop de marques, Monsieur, de votre amitié, pour douter de la part que vous voulez bien prendre à la grâce que le roi m'a faite, et surtout à la manière dont il me l'a faite[1]. C'est à moi maintenant à travailler que cette grâce ne tourne point contre moi, en m'en rendant digne. Je vous assure que je ne plaindrai pas mes peines pour y réussir et me mettre en état de n'être point inutile à ceux qui me font l'honneur de m'aimer. Cette pensée me doit rendre agréable la fatigue de la plus pénible charge du royaume. Ces difficultés seroient fort aplanies, si vous m'y donniez occasion de vous témoigner la sincérité avec laquelle je suis votre très-humble et très-obéissant serviteur.

1. Il venoit d'être nommé premier président au parlement de Paris.





34. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE[1].

Aux Rochers, ce 11 octobre 1661.

Il n'y a rien de plus vrai que l'amitié se réchauffe quand on est dans les mêmes intérêts : vous m'avez écrit si obligeamment là-dessus, que je ne puis y répondre plus juste qu'en vous assurant que j'ai les mêmes sentiments pour vous que vous avez pour moi, et qu'en un mot je vous honore et vous estime d'une façon toute particulière. Mais que dites-vous de tout ce qu'on a trouvé dans ces cassettes? Eussiez-vous jamais cru que mes pauvres lettres, pleines du mariage de M. de La Trousse et de toutes les affaires de sa maison, se trouvassent placées si mystérieusement? Je vous assure que, quelque gloire que je puisse tirer, par ceux qui me feront justice, de n'avoir jamais eu avec lui d'autre commerce que celui-là, je ne laisse pas d'être sensiblement touchée de me voir obligée de me justifier, et peut-être fort inutilement, à l'égard de mille personnes qui ne com-

1. Disgracié en même temps que le surintendant Fouquet dont il étoit l'ami, il fut, quatre ans plus tard, nommé ambassadeur en Suède.

prendront jamais cette vérité. Je pense que vous comprenez bien aisément la douleur que cela fait à un cœur comme le mien. Je vous conjure de dire sur cela ce que vous en savez ; je ne puis avoir assez d'amis en cette occasion. J'attends avec impatience monsieur votre frère[1] pour me consoler un peu avec lui de cette bizarre aventure; cependant je ne laisse pas de souhaiter de tout mon cœur du soulagement aux malheureux, et je vous demande toujours, Monsieur, la continuation de l'honneur de votre amitié.

RABUTIN-CHANTAL.



35. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

Aux Rochers, le 22 octobre 1661.

Je me doutois bien que vous auriez prévenu ma prière, et qu'il ne falloit rien dire à un ami aussi généreux que vous. Je suis au désespoir de ce qu'au lieu de vous écrire comme je fis, je ne vous envoyai point tout d'un train une lettre de remerciements : vous la méritiez dès lors, et je suis honteuse d'avoir tant perdu de temps

1. Antoine Arnauld, abbé de Chaumes, fils aîné du célèbre Robert Arnauld d'Andilly.

avant de vous la faire. Je m'en acquitte présentement, et vous supplie de croire que j'ai toute la reconnoissance que je dois de vos bontés. Je vous demande un compliment à mademoiselle de Scudéri sur le même sujet. Je crois que vous n'aurez pas manqué de faire ceux dont je vous chargeois dans ma dernière. Vous m'avez fait un extrême plaisir de me mander le détail de la grande nouvelle dont il est présentement question[1]; il n'en falloit pas une moindre pour faire oublier celles que l'on découvre tous les jours dans les cassettes de monsieur le surintendant. Je voudrois de tout mon cœur que cela le fît oublier tout à fait lui-même.

Je suis avec sincérité votre très-humble servante.

RABUTIN-CHANTAL.

1. Il s'agit de l'insulte faite au comte d'Estrades, ambassadeur de France à Londres, par le baron de Batteville, ambassadeur d'Espagne près la même cour. Ce démêlé, causé par une question de préséance, obligea Louis XIV à exiger une réparation publique, qui fut accordée.





36. — DE M. LE DUC DE BEAUFORT[1] A M. DE GUITAUD.

Toulon, 22 février 1664.

Je suis très-considérablement obligé à M. le Prince d'avoir répondu pour moi de la manière qu'il a fait au roi, auprès duquel on m'a voulu donner un tour. Je ne m'en étonne pas, les absents sont sujets à cela. Ce ne m'a pas été une petite joie d'apprendre le don de la pension de M. le duc, qui en sera plus agréablement traité du maître à l'avenir, croyant l'avoir obligé. Mille reconnoissances à M. le Prince. Je ne manquerai pas de lui écrire et d'avoir l'honneur de lui assurer de mes fidèles services ; ils lui sont acquis et à M. le duc. Pour vous, Monsieur, je ne peux assez vous témoigner combien je suis à vous.

1. Chargé de l'expédition de Gigeri en Afrique, dont on verra le résultat dans la lettre 39.





37. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

A Paris, 22 septembre 1664.

Il faut être bien effronté pour oser me demander d'écrire, après tout ce que vous avez fait pendant que j'ai été en Poitou. Néanmoins, comme je pars tout à cette heure pour aller à Chantilly, et de là à Liancourt, je passerai par-dessus les reproches, et vous dirai, comme si de rien n'étoit, que je vais voir ce qu'on me dira touchant l'affaire dont je veux parler comme je vous l'ai dit, et (*le sieur Gourville*) l'homme dont vous me demandez des nouvelles est toujours où il étoit. Il se résout à y demeurer tout l'hiver, si ce n'est qu'il aille en votre voisinage pour peu de temps, voir un homme avec qui il a des affaires. Il ne m'a point mandé s'il est content ou non de la condition que l'on lui veut faire. Je crois que l'affaire de M. Fouquet ira plus vite qu'on n'a cru. On met toutes les maisons et toutes les terres des trésoriers de France à bail judiciaire. J'ai dit à un de vos gens, depuis huit jours, tout ce que je savois de nouvelles en ce temps-là. Il n'est rien arrivé depuis qui mérite d'être

écrit. Le roi est à Villers-Coterets et en reviendra jeudi. L'ami (*Gourville*) que vous avez laissé ici dans une assez méchante affaire[1], est toujours de même avec ceux qui se sont déclarés ses ennemis de tous sexes et de toutes professions; il a eu une longue conversation avec votre patron, qui en paroît assez satisfait. Je pourrai peut-être vous en dire davantage à mon retour. Je m'ennuie pour le moins autant ici que vous faites à la campagne, et je voudrois de tout mon cœur être à Époisses. Je vis hier une dame qui vous a estimé, ce me semble, plus qu'elle ne fait. Nous dîmes pourtant du bien de vous; mais je crois qu'elle n'y a pas trouvé tout le mérite qu'elle pensoit. Ce que vous me mandez du camarade d'un de nos amis éloigné, a plus fait de bruit, il y a quelque temps, qu'il n'en fait à cette heure, et on ne croit pas que cela produise rien de considérable. On a parlé du mariage de M. de Savoie et de la cadette mademoiselle de Nemours, comme d'une chose faite. On en parle à cette heure doutensement. Le prince François a demandé l'aînée comme sa femme; on la lui refuse, et cela retarde le mariage d'elle et du roi de Portugal. On dit que l'on

1. L'affaire du surintendant Fouquet, dans laquelle il se trouvoit compromis.

ne fera plus rien en Hongrie et qu'on ne fera pas grand'chose à Gigeri. Me voilà à bout de nouvelles, et il faut que je parte présentement. Si vos gens me veulent avertir un jour devant que le courrier parte, je vous écrirai plus régulièrement que je ne devrois après l'affront que vous m'avez fait. Je vous manderai tout ce que j'aurai vu à Chantilly. Je crois que madame la Palatine y sera; elle est venue ici pour deux jours. Adieu, je suis plus à vous que personne du monde.



38. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

Je ne vous pardonnerai jamais la trahison que vous me fîtes hier. Vous saviez bien l'envie que j'avois de voir madame de Guise, et vous n'eûtes pas la charité de m'avertir que j'étois devant elle. C'est à vous à lui demander pardon pour moi, d'avoir manqué en tant de manières au respect qu'on lui doit. Réparez cela le mieux que vous pourrez. Je vous disois bien que je n'aurois pas le courage aujourd'hui d'aller à la fête; mais si vous voulez me mander à quelle heure M. le duc sera habillé, je m'y

trouverai, et de là j'irai au Palais-Royal pour voir le reste. Je suis le plus aise du monde d'avoir trouvé madame votre femme en bien meilleur état que je ne pensois. Faites-lui bien des compliments pour moi, et assurez-la que je l'aimerai bientôt autant que vous.



39. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD
A M. DE GUITAUD.

Ce 15 novembre 1664.

Vos raisons sont très-bonnes; mais avec tout cela vous ne laisserez pas de venir : vous serez même fort nécessaire ici à bien des choses que vous jugez bien. Pour moi, je vous y souhaite de tout mon cœur, pour mon seul divertissement, qui est fort grand d'être avec vous. Assurément nous aurions d'amples matières de conversation, et votre entremise seroit utile ici à bien des gens; et encore une fois, je crois que tout cela vous y fera venir malgré que vous en ayez. J'ai mandé à un de nos amis de demeurer où il est, jusqu'à ce que les affaires qui l'y retiennent soient achevées; et comme elles doivent finir très-promptement, je m'imagine qu'il saura bientôt sa destinée. Je suis

ravi que vous ayez si heureusement réparé la perte que vous aviez faite dans votre famille. Il n'y a guère de nouvelles ici. La reine se porte mieux. On va danser un ballet. J'attends le retour de M. L'Esnet pour savoir à quoi m'en tenir de mon affaire. Je parle souvent de vous avec ma voisine, et elle m'est d'un grand secours. Vous lui seriez nécessaire ici aussi bien qu'à d'autres. Nous nous entendons bien sur mille choses. Je voudrois pourtant bien que nous en pussions parler à loisir. Je vous conjure de me mander si vous avez absolument résolu de ne point venir, quoi qu'on vous dise. Je ne sais quand je m'en irai, parce que j'ai ici des affaires; mais quelque hâte que je puisse avoir, je ne partirai point que je ne vous aie vu, quand même il vous faudroit donner un rendez-vous. Si j'apprends quelque chose aujourd'hui, digne de votre curiosité, je l'ajouterai à ma lettre avant qu'elle parte; sinon contentez-vous-en, et me croyez plus sincèrement à vous que personne du monde.

Au reste, vous m'écrivez avec des façons que, si vous continuez, nous ferons comme les évêques.

Depuis vous avoir écrit, il est arrivé un courrier de Gigeri, qui dit que les Maures sont arrivés devant les lignes, et qu'ils ont mis du canon sur les hauteurs, dont ils ont rasé les deux tours;

ce qui a fait prendre à nos gens le parti de se retirer dans ce qui leur restoit de vaisseaux. Je crois qu'ils ont laissé leurs chevaux et leurs malades. Le reste s'est embarqué sans avoir combattu. Il est demeuré aussi quelque cinquante soldats qui ont mieux aimé se jeter dans la mer que d'attendre les ennemis. M. de Beaufort et M. de Vivonne étoient partis trois jours auparavant. Il y a aujourd'hui quinze jours que cela est arrivé. Castelane arrive ici demain, qui en dira toutes les particularités. On dit qu'on donne la Guyenne à M. de Beaufort, et qu'on supprime l'amirauté. Voilà tout ce que je sais.



40. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Aujourd'hui lundi 17 novembre 1664, M. Fouquet a été pour la seconde fois sur la sellette; il s'est assis sans façon comme l'autre fois [1]. M. le chancelier a recommencé à lui dire de lever la

1. Fouquet comparut pour la première fois devant la chambre de justice de l'Arsenal le 14 novembre 1664. Il se plaça de lui-même sur la sellette, quoiqu'on lui eût préparé un siége à côté. (*Procès de Fouquet*, tome XII, p. 335.)

main : il a répondu qu'il avoit déjà dit les raisons qui l'empêchoient de prêter le serment. Là-dessus M. le chancelier s'est jeté dans de grands discours, pour faire voir le pouvoir légitime de la chambre ; que le roi l'avoit établie, et que les commissions avoient été vérifiées par les compagnies souveraines.

M. Fouquet a répondu que souvent on faisoit des choses par autorité, que quelquefois on ne trouvoit pas justes, quand on y avoit fait réflexion.

M. le chancelier a interrompu : « Comment ! vous dites donc que le roi abuse de sa puissance? » M. Fouquet a répondu : « C'est vous qui le dites, Monsieur, et non pas moi ; ce n'est point ma pensée, et j'admire qu'en l'état où je suis vous me vouliez faire une affaire avec le roi ; mais, Monsieur, vous savez bien vous-même qu'on peut être surpris. Quand vous signez un arrêt, vous le croyez juste ; le lendemain vous le cassez : vous voyez qu'on peut changer d'avis et d'opinion.

— Mais cependant, a dit M. le chancelier, quoique vous ne reconnoissiez pas la chambre, vous lui répondez, vous lui présentez des requêtes, et vous voilà sur la sellette. — Il est vrai, Monsieur, a t-il répondu, j'y suis ; mais je n'y suis pas par ma volonté ; on m'y mène ; il y a une puissance à laquelle il faut obéir, et

c'est une mortification que Dieu me fait souffrir, et que je reçois de sa main; peut-être pouvoit-on bien me l'épargner après les services que j'ai rendus et les charges que j'ai eu l'honneur d'exercer. »

Après cela, M. le chancelier a continué l'interrogatoire de la pension des gabelles, où M. Fouquet a très-bien répondu. Les interrogations continueront, et je continuerai de vous les mander fidèlement; je voudrois seulement savoir si mes lettres vous sont rendues sûrement

Madame votre sœur[1], qui est à nos Dames du faubourg, a signé (*le formulaire*); elle voit à cette heure la communauté, et paroît fort contente.

Madame votre tante ne paroît pas en colère contre elle; je ne croyois point que ce fût celle-là qui eût fait le saut; il y en a encore une autre. Vous savez sans doute notre déroute de Gigeri[2]; et comme ceux qui ont donné les conseils veulent jeter la faute sur ceux qui ont

1. Angélique-Thérèse Arnauld d'Andilly.

2. L'expédition de Gigeri, petite place auprès d'Alger, étoit, comme on l'a vu par les lettres 37 et 39, commandée par le duc de Beaufort, à la tête de 7000 hommes seulement. La ville fut prise; mais l'armée, décimée par les maladies, dut abandonner sa conquête, sans atteindre le résultat que le roi s'étoit proposé, c'est-à-dire sans mettre un terme aux brigandages des corsaires.

exécuté; on prétend faire le procès à Gadagne. Il y a des gens qui en veulent à sa tête : tout le public est persuadé pourtant qu'il ne pouvoit pas faire autrement. On parle fort ici de M. d'Alet, qui a excommunié les officiers subalternes du roi qui ont voulu contraindre les ecclésiastiques à signer. Voilà qui le brouillera avec monsieur votre père, comme cela le réunira avec le P. Annat[1].

Adieu, je sens l'envie de causer qui me prend, je ne veux pas m'y abandonner : il faut que le style des relations soit court.



41. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Mardi au soir (18 novembre 1664).

J'ai reçu votre lettre, qui m'a fait bien voir que je n'oblige pas un ingrat; jamais je n'ai rien vu de si agréable ni de si obligeant : il faudroit être bien exempte d'amour-propre pour n'être pas sensible à des louanges comme les vôtres. Je vous assure donc que je suis ravie

1. Toute cette phrase est à prendre dans le sens inverse; car l'évêque d'Alet, Nicolas Pavillon, étoit un des plus ardents défenseurs du jansénisme, comme le P. Annat en étoit un des adversaires les plus fanatiques.

que vous ayez bonne opinion de mon cœur, et je vous assure de plus, sans vouloir vous rendre douceurs pour douceurs, que j'ai une estime pour vous infiniment au-dessus des paroles dont on se sert ordinairement pour expliquer ce que l'on pense, et que j'ai une joie et une consolation sensibles de vous pouvoir entretenir d'une affaire où nous prenons tous deux tant d'intérêt. Je suis bien aise que votre cher solitaire en ait sa part. Je croyois bien aussi que vous instruiriez votre incomparable voisine[1]. Vous me mandez une agréable nouvelle, en m'apprenant que je fais un peu de progrès dans son cœur ; il n'y en a point où je sois plus aise d'avancer : quand je veux avoir un peu de joie, je pense à elle et à son palais enchanté. Mais je reviens à nos affaires ; insensiblement je m'amusois à vous parler des sentiments que j'ai pour vous et pour votre aimable amie.

Aujourd'hui notre cher ami est encore allé sur la sellette. L'abbé d'Effiat l'a salué en passant ; il lui a dit en lui rendant le salut : « Monsieur, je suis votre très-humble serviteur, » avec cette mine riante et fixe que nous connoissons. L'abbé d'Effiat a été si saisi de tendresse, qu'il n'en pouvoit plus.

Aussitôt que M. Fouquet a été dans la cham-

1. Élisabeth de Choiseul, dame de Fresne, femme de Henri de Guénégaud, ancien secrétaire d'État.

bre, M. le chancelier lui a dit de s'asseoir. Il a répondu : « Monsieur, vous prîtes hier avantage de ce que j'étois assis; vous croyez que c'est reconnoître la chambre : puisque cela est, je vous prie de trouver bon que je ne me mette pas sur la sellette. » Sur cela, M. le chancelier a dit qu'il pouvoit donc se retirer. M. Fouquet a répondu : « Je ne prétends point par là faire un incident nouveau; je veux seulement, si vous le trouvez bon, faire ma protestation ordinaire, et en prendre acte, après quoi je répondrai. »

Il a été fait comme il a souhaité; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, à quoi il a parfaitement bien répondu. S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a mandé une chose qui me fait frissonner. Il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de recevoir la nouvelle par ceux qui viendront la lui dire; ajoutant que, pourvu qu'il ait une demi-heure pour se préparer, il est capable de recevoirsans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. Cet endroit-là me fait pleurer, et je suis assurée qu'il vous serre le cœur.

(*Mercredi*.) On n'est point entré aujourd'hui

en la chambre, à cause de la maladie de la reine, qui a été à l'extrémité[1]; elle est un peu mieux. Elle reçut hier au soir Notre-Seigneur comme viatique. Ce fut la plus magnifique et la plus triste chose du monde, de voir le roi et toute la cour, avec des cierges et mille flambeaux, aller conduire et requérir le saint sacrement. Il fut reçu avec une infinité de lumières. La reine fit un effort pour se soulever, et le reçut avec une dévotion qui fit fondre en larmes tout le monde. Ce n'étoit pas sans peine qu'on l'avoit mise en cet état; il n'y avoit eu que le roi capable de lui faire entendre raison; à tous les autres elle avoit dit qu'elle vouloit bien communier, mais non pas pour mourir : on avoit été deux heures à la résoudre.

L'extrême approbation que l'on donne aux réponses de M. Fouquet déplaît infiniment à Petit[2]; on croit même qu'il engagera Puis.... à faire le malade, pour interrompre le cours des admirations et avoir le loisir de prendre un peu haleine des autres mauvais succès. Je suis très-humble servante du cher solitaire, de madame votre femme et de l'adorable Amalthée[3].

1. Par suite des convulsions qu'elle eut le lendemain de ses couches, le 17 novembre.

2. *Petit*, suivant quelques commentateurs, doit désigner ici Colbert, comme *Puis....* signifie Pussort, son oncle, et l'un des juges de Fouquet.

3. Madame Duplessis-Guénégaud.



42. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Le jeudi 20 novembre 1664.

Monsieur Fouquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or; il a très-bien répondu. Plusieurs juges l'ont salué; M. le chancelier en a fait reproche, et a dit que ce n'étoit point la coutume, étant conseiller breton. « C'est à cause que vous êtes de Bretagne que vous saluez si bas M. Fouquet. » En repassant par l'Arsenal, à pied pour se promener, M. Fouquet a demandé quels ouvriers il voyoit : on lui a dit que c'étoient des gens qui travailloient à un bassin de fontaine; il y est allé et a dit son avis, et puis s'est retourné en riant vers Artagnan; et lui a dit : « N'admirez-vous point de quoi je me mêle? Mais c'est que j'ai été autrefois assez habile sur ces sortes de choses-là. » Ceux qui aiment M. Fouquet trouvent cette tranquillité admirable : je suis de ce nombre; les autres disent que c'est une affectation : voilà le monde. Madame Fouquet, sa mère, a donné un emplâtre à la reine, qui l'a guérie de ses convulsions, qui étoient, à proprement parler, des vapeurs.

La plupart, suivant leurs désirs, se vont ima-

ginant que la reine prendra cette occasion pour demander au roi la grâce de ce pauvre prisonnier; mais pour moi, qui entends un peu parler des tendresses de ce pays-là, je n'en crois rien du tout. Ce qui est admirable, c'est le bruit que tout le monde fait de cet emplâtre, disant que c'est une sainte que madame Fouquet, et qu'elle peut faire des miracles [1].

Aujourd'hui 21, on a interrogé M. Fouquet sur les cires et sucres; il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisoit, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, et a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera, car cette manière n'est pas bonne; mais, en vérité, la patience échappe : il me semble que je ferois tout comme lui.

J'ai été à Sainte-Marie, où j'ai vu madame votre tante, qui m'a paru abîmée en Dieu; elle étoit à la messe comme en extase. Mademoiselle votre sœur m'a paru jolie : de beaux yeux, une mine spirituelle; la pauvre enfant s'est évanouie ce matin : elle est très-incommodée, sa tante a toujours pour elle la même douceur. M. de Paris [2] lui a donné une certaine manière de contre-lettre qui lui a gagné

1. Mère du surintendant, non moins renommée pour sa piété que pour ses recettes médicinales, dont il a été publié un volume in-12 en 1665.

2. M. de Péréfixe.

le cœur; c'est cela qui l'a obligée de signer ce diantre de Formulaire[1] : je ne leur ai parlé ni à l'une ni à l'autre; M. de Paris l'avoit défendu. Mais voici encore une image de la prévention : nos sœurs de Sainte-Marie m'ont dit : « Enfin, Dieu soit loué! Dieu a touché le cœur de cette pauvre enfant; elle s'est mise dans le chemin de l'obéissance et du salut. » De là je vais à Port-Royal : j'y trouve un certain grand solitaire[2] que vous connoissez, qui commença par me dire : « Eh bien! ce pauvre oison a signé; enfin Dieu l'a abandonnée, elle a fait le saut. » Pour moi, j'ai pensé mourir de rire, faisant réflexion sur ce que fait la préoccupation. Voilà bien le monde en son naturel. Je crois que le milieu de ces extrémités est toujours le meilleur.

Samedi au soir.... M. Fouquet est entré ce matin à la chambre; on l'a interrogé sur les octrois : il a été très-mal attaqué, et s'est très-bien défendu. Ce n'est pas, entre nous, que ce ne soit un endroit des plus glissants de son affaire. Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il

1. Voici quelle étoit cette formule, qu'on vouloit faire signer purement et simplement aux religieuses de Port-Royal : « Je condamne de cœur et de bouche la doctrine des cinq propositions contenues dans le livre de Corneille Jansenius; laquelle doctrine n'est point de saint Augustin, que Jansenius a mal expliqué. »

2. Arnauld d'Andilly.

avoit été trop fier; il s'en est corrigé aujourd'hui, comme on s'est corrigé de le saluer. On ne rentrera que mercredi à la chambre; je ne vous écrirai aussi que ce jour-là. Au reste, si vous continuez à me tant plaindre de la peine que je prends à vous écrire, et à me prier de ne point continuer, je croirai que c'est vous qui vous ennuyez de lire mes lettres, et que vous vous trouvez fatigué d'y faire réponse; mais sur cela je vous promets encore de faire mes lettres plus courtes, si je puis; et je vous quitte de la peine de me répondre, quoique j'aime encore vos lettres. Après ces déclarations, je ne pense pas que vous espériez d'empêcher le cours de mes gazettes. Quand je songe que je vous fais un peu de plaisir, j'en ai beaucoup. Il se présente si peu d'occasions de témoigner son estime et son amitié, qu'il ne faut pas les perdre quand elles viennent s'offrir. Je vous supplie de faire tous mes compliments chez vous et dans votre voisinage. La reine est bien mieux.



43. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Le lundi 24 novembre 1664.

Si j'en croyois mon cœur, c'est moi qui vous suis véritablement obligée de recevoir si bien le soin que je prends de vous instruire. Croyez-vous que je ne trouve point de consolation en vous écrivant? Je vous assure que j'y en trouve beaucoup, et que je n'ai pas moins de plaisir à vous entretenir que vous en avez à lire mes lettres. Tous les sentiments que vous avez sur ce que je vous mande sont bien naturels; celui de l'espérance est commun à tout le monde, sans que l'on puisse dire pourquoi; mais enfin cela soutient le cœur. Je fus dîner à Sainte-Marie de Saint-Antoine, il y a deux jours; la mère supérieure me conta en détail quatre visites que Puis[1].... lui a faites depuis trois mois, et dont je suis infiniment étonnée. Il lui vint dire que le bienheureux évêque de Genève[2] lui avoit obtenu des grâces si particulières pendant la maladie qu'il a eue cet été, qu'il ne pouvoit douter de l'obligation qu'il lui avoit; qu'il la

1. Voyez la note de la page 82.
2. Saint François de Sales.

supplioit de faire prier pour lui toute la communauté. Il lui donna mille écus pour accomplir son vœu; il la pria de lui faire voir le cœur du bienheureux. Quand il fut à la grille, il se jeta à genoux, et fut plus d'un quart d'heure fondu en larmes, apostrophant ce cœur, lui demandant une étincelle du feu dont l'amour de Dieu l'avoit consumé. La mère supérieure pleuroit de son côté : elle lui donna des reliques du bienheureux. Il les porte incessamment. Il parut pendant ces quatre visites si touché du désir de son salut, si rebuté de la cour, si transporté de l'envie de se convertir, qu'une plus fine que la supérieure y auroit été trompée. Elle lui parla adroitement de l'affaire de M. Fouquet; il lui répondit, comme un homme qui ne regardoit que Dieu seul, qu'on ne le connoissoit point, qu'on verroit, et qu'on lui feroit justice, selon Dieu, sans rien considérer que lui. Je ne fus jamais plus surprise que d'entendre tout ce discours. Si vous me demandez maintenant ce que j'en pense, je vous dirai que je n'en sais rien, que je n'y comprends rien, et que d'un côté je ne conçois pas à quoi peut servir cette comédie, et, si ce n'en est pas une, comment il accommode tous les pas qu'il a faits depuis ce temps avec de si belles paroles.

Voilà de ces choses qu'il faut que le temps

explique, car d'elles-mêmes elles sont obscures : cependant n'en parlez pas; car la mère supérieure m'a priée de ne pas faire courir cette petite histoire.

J'ai vu la mère de M. Fouquet : elle me conta de quelle façon elle avoit fait donner cet emplâtre par madame de Charost[1] à la reine. Il est certain que l'effet en fut prodigieux : en moins d'une heure la reine sentit sa tête dégagée, et il se fit une évacuation si extraordinaire, et de quelque chose de si corrompu, et de si propre à la faire mourir la nuit suivante dans son accès, qu'elle-même dit tout haut que c'étoit madame Fouquet qui l'avoit guérie; que c'étoit ce qu'elle avoit vidé qui lui avoit donné les convulsions dont elle avoit pensé mourir la nuit d'auparavant. La reine mère en fut persuadée, et le dit au roi, qui ne l'écouta pas. Les médecins, sans qui on avoit mis l'emplâtre, ne dirent point ce qu'ils en pensoient, et firent leur cour aux dépens de la vérité. Le même jour le roi ne regarda pas ces pauvres femmes qui furent se jeter à ses pieds; cependant cette vérité est dans le cœur de tout le monde. Voilà encore une de ces choses dont il faut attendre la suite.

1. Marie Fouquet, duchesse de Charost, fille du surintendant.

Mercredi 26 novembre.

Ce matin M. le chancelier a interrogé M. Fouquet; mais sa manière a été différente : il semble qu'il soit honteux de recevoir tous les jours sa leçon par B.... [1]. Il a dit au rapporteur [2] de lire l'article sur quoi on vouloit interroger l'accusé; le rapporteur a lu, et cette lecture a duré si longtemps qu'il étoit dix heures et demie quand on eut fini. Il a dit : « Qu'on fasse entrer Fouquet, et puis s'est repris, M. Fouquet; » mais il s'est trouvé qu'il n'avoit point dit qu'on le fît venir : de sorte qu'il étoit encore à la Bastille. On l'est donc allé querir; il est venu à onze heures. On l'a interrogé sur les octrois : il a fort bien répondu; pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates, sur lesquelles on l'auroit bien embarrassé, si on avoit été bien habile et bien éveillé; mais, au lieu d'être alerte, M. le chancelier sommeilloit doucement : on se regardoit, et je pense que notre ami en auroit ri s'il avoit osé. Enfin il s'est remis, et a continué d'interroger; et quoique M. Fouquet

1. Cette initiale désigne Boucherat, alors maître des requêtes, et qui, faisant partie de la commission judiciaire instituée contre Fouquet, avoit été chargé de mettre les scellés chez lui.

2. Olivier Lefèvre d'Ormesson. La droiture et l'intégrité qu'il montra dans ce procès furent reconnues, mais plus tard, par Louis XIV lui-même.

ait trop appuyé sur cet endroit, où on le pouvoit pousser, il s'est trouvé pourtant que par l'événement il aura bien dit; car, dans son malheur, il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. Si l'on travaille tous les jours aussi doucement qu'aujourd'hui, le procès durera encore un temps infini.

Je vous écrirai tous les soirs; mais je n'enverrai ma lettre que le samedi au soir ou le dimanche : elle vous rendra compte de jeudi, vendredi et samedi; et il faudroit que l'on pût vous en faire tenir encore une le jeudi, qui vous apprendroit le lundi, mardi et mercredi,, ainsi les lettres n'attendroient pas longtemps chez vous. Je vous conjure de faire mes compliments à votre solitaire[1] et à votre chère moitié. Je ne vous dis rien de votre chère voisine[2], ce sera bientôt à moi à vous en donner des nouvelles.

1. Arnauld d'Andilly, obligé de quitter Port-Royal, étoit alors à Pomponne. Voyez plus haut page 82.

2. Madame Duplessis-Guénégaud, l'adorable Amalthée de la lettre 41, ainsi que la nommoient les beaux-esprits de l'hôtel de Rambouillet.





44. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Du jeudi 27 novembre 1664.

On a continué aujourd'hui les interrogatoires sur les octrois. M. le chancelier avoit bonne intention de pousser M. Fouquet aux extrémités, et de l'embarrasser; mais il n'en est pas venu à bout. M. Fouquet s'est fort bien tiré d'affaire, et n'est entré qu'à onze heures, parce que M. le chancelier a fait lire le rapporteur, comme je vous l'ai mandé; et, malgré toute cette belle dévotion, il disoit tout le pis contre notre pauvre ami. Le rapporteur prenoit toujours son parti, parce que le chancelier ne parloit que pour un côté; enfin il a dit : « Voici un endroit sur quoi l'accusé ne pourra pas répondre. » Le rapporteur a dit : « Ah! Monsieur, pour cet endroit-là, voici l'emplâtre qui le guérit ; » et a dit une très-forte raison, et puis il a ajouté : « Monsieur, dans la place où je suis, je dirai toujours la vérité, de quelque manière qu'elle se rencontre. »

On a souri de l'emplâtre, qui a fait souvenir de celui qui a fait tant de bruit. Sur cela on

a fait entrer l'accusé, qui n'a pas été une heure dans la chambre; et en sortant, plusieurs ont fait compliment à d'Ormesson de sa fermeté.

Il faut que je vous conte ce que j'ai fait. Imaginez-vous que des dames m'ont proposé d'aller dans une maison qui regarde droit dans l'Arsenal, pour voir revenir notre pauvre ami. J'étois masquée[1]; je l'ai vu venir d'assez loin. M. d'Artagnan étoit auprès de lui; cinquante mousquetaires, à trente ou quarante pas derrière. Il paroissoit assez rêveur. Pour moi, quand je l'ai aperçu, les jambes m'ont tremblé, et le cœur m'a battu si fort que je n'en pouvois plus. En s'approchant de nous pour rentrer dans son trou, M. d'Artagnan l'a poussé, et lui a fait remarquer que nous étions là. Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous lui connoissez. Je ne crois pas qu'il m'ait reconnue; mais je vous avoue que j'ai été étrangement saisie quand je l'ai vu entrer dans cette petite porte. Si vous saviez combien on est malheureux quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi; mais je pense que vous n'en

1. C'est-à-dire protégée par un de ces *loups* en velours noir, destinés à conserver le teint autant qu'à cacher le visage, suivant un usage apporté d'Italie par les Médicis.

êtes pas quitte à meilleur marché, de la manière dont je vous connois. J'ai été voir votre chère voisine[1]; je vous plains autant de ne l'avoir plus, que nous nous trouvons heureux de l'avoir. Nous avons bien parlé de notre cher ami; elle a vu Sapho[2], qui lui a redonné du courage. Pour moi, j'irai demain en reprendre chez elle; car de temps en temps je sens que j'ai besoin de réconfort : ce n'est pas que l'on ne dise mille choses qui doivent donner de l'espérance; mais, mon Dieu! j'ai l'imagination si vive, que tout ce qui est incertain me fait mourir.

Vendredi 28 novembre.

Dès le matin on est entré à la chambre. M. le chancelier a dit qu'il falloit parler des quatre prêts; sur quoi d'Ormesson a dit que c'étoit une affaire de rien et sur laquelle on ne pouvoit rien reprocher à M. Fouquet; qu'il l'avoit dit dès le commencement du procès. On a voulu le contredire ; il a prié qu'il pût expliquer la chose comme il la concevoit, et a prié son camarade[3] de l'écouter. On l'a fait, et

1. Madame Duplessis-Guénégaud, de retour à Paris.
2. Mademoiselle de Scudéri.
3. Le Cornier de Sainte-Hélène, deuxième rapporteur, comme on le voit par la lettre 48.

il a persuadé la cour que cet article n'étoit pas considérable. Sur cela on a dit de faire entrer l'accusé : il étoit onze heures. Vous remarquerez qu'il n'est pas plus d'une heure sur la sellette. M. le chancelier a voulu parler de ces quatre prêts. M. Fouquet a prié qu'on voulût lui laisser dire ce qu'il n'avoit pas dit la veille sur les octrois; on l'a écouté, il a dit des merveilles; et comme le chancelier lui disoit : « Avez-vous eu votre décharge de l'emploi de cette somme? » il a dit : « Oui, Monsieur, mais ç'a été conjointement avec d'autres affaires, » qu'il a marquées et qui viendront en leur temps. « Mais, a dit M. le chancelier, quand vous avez eu vos décharges, vous n'aviez pas encore fait la dépense? — Il est vrai, a-t-il dit; mais les sommes étoient destinées. — Ce n'est pas assez, a dit M. le chancelier. — Mais, Monsieur, par exemple, a dit M. Fouquet, quand je vous donnois vos appointements, quelquefois j'en avois la décharge un mois auparavant; et comme cette somme étoit destinée, c'étoit comme si elle eût été donnée. » M. le chancelier a dit : « Il est vrai; je vous en avois l'obligation. » M. Fouquet a dit que ce n'étoit pas pour le lui reprocher, qu'il se trouvoit heureux de le pouvoir servir dans ce temps-là; mais que les exemples lui revenoient, selon qu'il en avoit besoin.

On ne rentrera que lundi. Il est certain qu'il semble qu'on veuille traîner l'affaire en longueur. Puis.... a promis de faire parler l'accusé le moins qu'il pourroit. On trouve qu'il dit trop bien. On voudroit donc l'interroger légèrement, et ne pas parler sur tous les articles. Mais lui, il veut parler sur tous, et ne veut pas qu'on juge son procès sur des chefs sur lesquels il n'aura pas dit ses raisons. Puis.... est toujours en crainte de déplaire à Petit. Il lui fit excuse l'autre jour de ce que M. Fouquet avoit parlé trop longtemps, mais qu'il n'avoit pu l'interrompre. Ch....[1] est derrière le paravent quand on l'interroge; il écoute ce que l'on dit, et offre d'aller chez les juges leur rendre compte des raisons qu'il a eues de faire ses conclusions si extrêmes. Tout ce procédé est contre l'ordre, et marque une grande rage pour ce pauvre malheureux. Pour moi, je vous avoue que je n'ai plus aucun repos. Adieu, Monsieur, jusqu'à lundi : je voudrois que vous puissiez connoître les sentiments que j'ai pour vous, vous seriez persuadé de cette amitié que vous dites que vous estimez un peu.

1. Chamillart, accusateur public, non moins acharné contre le surintendant que le chancelier Séguier. C'est son fils qui fut ministre sur la fin du règne de Louis XIV.





45. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Lundi 1er décembre 1664.

Il y a deux jours que tout le monde croyoit que l'on vouloit tirer l'affaire de M. Fouquet en longueur ; présentement ce n'est plus la même chose, c'est tout le contraire : on presse extraordinairement les interrogations. Ce matin M. le chancelier a pris son papier, et a lu, comme une liste, dix chefs d'accusation, sur quoi il ne donnoit pas le temps de répondre. M. Fouquet a dit : « Monsieur, je ne prétends pas tirer les choses en longueur ; mais je vous supplie de me donner le loisir de vous répondre : vous m'interrogez, et il semble que vous ne vouliez pas écouter ma réponse ; il m'est important que je parle. Il y a plusieurs articles qu'il faut que j'éclaircisse, et il est juste que je réponde sur tous ceux qui sont dans mon procès. » Il a donc fallu l'entendre, contre le gré des malintentionnés ; car il est certain qu'ils ne sauroient souffrir qu'il se défende si bien. Il a fort bien répondu sur tous les chefs : on continuera de suite, et la chose ira si vite, que je compte que les interrogations

finiront cette semaine. Je viens de souper à l'hôtel de Nevers; nous avons bien causé, la maîtresse du logis [1] et moi, sur ce chapitre. Nous sommes dans des inquiétudes qu'il n'y a que vous qui puissiez comprendre, car je viens de recevoir votre lettre; elle vaut mieux que tout ce que je puis écrire. Vous mettez ma modestie à une trop grande épreuve, en me mandant de quelle manière je suis avec vous et avec votre cher solitaire. Il me semble que je le vois et que je l'entends dire ce que vous me mandez; je suis au désespoir que ce ne soit pas moi qui aie dit : *La métamorphose de Pierrot* [2] *en Tartuffe*. Cela est si naturellement dit, que si j'avois autant d'esprit que vous m'en croyez, je l'aurois trouvé au bout de ma plume.

1. Tous les précédents éditeurs se sont mépris en appliquant ces mots à Anne de Gonzague. Cette maîtresse de logis n'étoit autre que madame Duplessis-Guénégaud, dont le mari avoit, en 1641, acheté l'hôtel de Nevers. Dès l'année 1654, on voit, sur divers plans de Paris, cet hôtel figurer sous le nom d'*hôtel de Guénégaud*, bien que, pendant plusieurs années encore, on ait, par habitude, continué à l'appeler *hôtel de Nevers*. Voyez, pour plus de détails, ce que dit là-dessus M. Walckenaer dans ses *Mémoires sur madame de Sévigné*, t. II, p. 497.

2. Ce sobriquet désigne le chancelier Séguier, qui s'appeloit Pierre.

Il faut que je vous conte une petite historiette, qui est très-vraie, et qui vous divertira. Le roi se mêle depuis peu de faire des vers; messieurs de Saint-Aignan et Dangeau lui apprennent comment il faut s'y prendre. Il fit l'autre jour un petit madrigal, que lui-même ne trouva pas trop joli. Un matin il dit au maréchal de Gramont : « Monsieur le maréchal, lisez, je vous prie, ce petit madrigal, et voyez si vous en avez jamais vu un si impertinent : parce qu'on sait que depuis peu j'aime les vers, on m'en apporte de toutes les façons. » Le maréchal, après avoir lu, dit au roi : « Sire, Votre Majesté juge divinement bien de toutes choses; il est vrai que voilà le plus sot et le plus ridicule madrigal que j'aie jamais lu. » Le roi se mit à rire, et lui dit : « N'est-il pas vrai que celui qui l'a fait est bien fat? — Sire, il n'y a pas moyen de lui donner un autre nom. — Oh bien! dit le roi, je suis ravi que vous m'en ayez parlé si bonnement; c'est moi qui l'ai fait. — Ah! Sire, quelle trahison! que Votre Majesté me le rende; je l'ai lu brusquement. — Non, Monsieur le maréchal : les premiers sentiments sont toujours les plus naturels. » Le roi a fort ri de cette folie, et tout le monde trouve que voilà la plus cruelle petite chose que l'on puisse faire à un vieux courtisan. Pour moi,

qui aime toujours à faire des réflexions, je voudrois que le roi en fît là-dessus, et qu'il jugeât par là combien il est loin de connoître jamais la vérité. Nous sommes sur le point d'en avoir une bien cruelle, qui est le rachat de nos rentes sur un pied qui nous envoie à l'hôpital. L'émotion est grande, mais la dureté l'est encore plus. Ne trouvez-vous point que c'est entreprendre bien des choses à la fois? Celle qui me touche le plus n'est pas celle qui me fait perdre une partie de mon bien.

Mardi 2 décembre.

Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement, que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer. M. Renard[1] a dit entre autres : « Il faut avouer que cet homme est incomparable; il n'a jamais si bien parlé dans le parlement. Il se possède mieux qu'il n'a jamais fait. » C'étoit encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien de comparable à ce qu'il a dit là-dessus. Je vous écrirai jeudi et vendredi, qui seront les deux derniers jours de l'interrogation, et je continuerai encore jusqu'au bout.

1. Conseiller de grand'chambre, et l'un des commissaires qui furent d'un avis favorable à Fouquet.

Dieu veuille que ma dernière lettre vous apprenne ce que je souhaite le plus ardemment. Adieu, mon très-cher Monsieur ; priez notre solitaire[1] de prier Dieu pour notre pauvre ami. Je vous embrasse tous deux de tout mon cœur, et, par modestie, j'y joins madame votre femme.

Pour toute la famille du malheureux, la tranquillité y règne. On dit que M. de Nesmond[2] a témoigné en mourant que son plus grand déplaisir étoit de n'avoir pas été d'avis de la récusation de ces deux juges[3], que s'il eût été à la fin du procès, il auroit réparé cette faute ; qu'il prioit Dieu qu'il lui pardonnât celle qu'il avoit faite.

Mardi 2 décembre.

M. Fouquet a parlé aujourd'hui deux heures entières sur les six millions ; il s'est fait donner audience, il a dit des merveilles ; tout le monde en étoit touché, chacun selon son sentiment. Pussort faisoit des mines d'impro-

1. Arnauld d'Andilly.

2. Président au parlement de Paris, mort d'un érysipèle pendant le procès. Son testament manifestoit, dit-on, le repentir qu'il eut d'avoir favorisé par sa conduite la haine des juges contre Fouquet.

3. Sainte-Hélène et Pussort, récusés, mais vainement, par Fouquet, et qui tous deux conclurent à ce qu'il eût la tête tranchée.

bation et de négative, qui scandalisoient les gens de bien.

Quand M. Fouquet a eu cessé de parler, M. Pussort s'est levé impétueusement, et a dit : « Dieu merci, on ne se plaindra pas qu'on ne l'ait laissé parler tout son soûl. » « Que dites-vous de ces paroles ? Ne sont-elles pas d'un bon juge ? On dit que le chancelier est fort effrayé de l'érysipèle de M. de Nesmond, qui l'a fait mourir ; il craint que ce ne soit une répétition pour lui. Si cela pouvoit lui donner les sentiments d'un homme qui va paroître devant Dieu, encore seroit-ce quelque chose ; mais il faut craindre qu'on ne dise de lui comme d'Argant : *e morì come visse*[1].

1. Réminiscence de ce vers du Tasse (*Gerus. lib.*, c. XIX, st. 26) :

Moriva Argante, e tal moria qual visse.





46. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Jeudi 4 décembre 1664.

Enfin les interrogations sont finies ce matin. M. Fouquet est entré dans la chambre; M. le chancelier a fait lire le projet[1] tout du long. M. Fouquet a repris la parole le premier, et a dit : « Monsieur, je crois que vous ne pouvez tirer autre chose de ce papier que l'effet qu'il vient de faire, qui est de me donner beaucoup de confusion. »

M. le chancelier a dit : « Cependant vous venez d'entendre, et vous avez pu voir par là que cette grande passion pour l'État, dont vous nous avez parlé tant de fois, n'a pas été si considérable que vous n'ayez pensé à le brouiller d'un bout à l'autre. — Monsieur, a dit M. Fouquet, ce sont des pensées qui me sont venues dans le fort du désespoir où me mettoit quelquefois M. le cardinal, principalement lorsque, après

1. Madame de Motteville, dans le tome VI de ses Mémoires, page 94, parle très au long de ce vague projet de résistance et de fuite conçu par Fouquet dans le temps où les factions de la Fronde bravoient impunément l'autorité légitime, et où il avoit à se plaindre de l'ingratitude de Mazarin.

avoir contribué plus que personne du monde à son retour en France, je me vis payé d'une si noire ingratitude. J'ai une lettre de lui, et une de la reine mère, qui font foi de ce que je dis ; mais on les a prises dans mes papiers, avec plusieurs autres. Mon malheur est de n'avoir pas brûlé ce misérable papier, qui étoit tellement hors de ma mémoire et de mon esprit, que j'ai été près de deux ans sans y penser, et sans croire l'avoir. Quoi qu'il en soit, je le désavoue de tout mon cœur, et je vous supplie de croire, Monsieur, que ma passion pour la personne et pour le service du roi n'en a pas été diminuée. » M. le chancelier a dit : « Il est bien difficile de le croire, quand on voit une pensée opiniâtre exprimée en différents temps. » M. Fouquet a répondu : « Monsieur, dans tous les temps, et même au péril de ma vie, je n'ai jamais abandonné la personne du roi ; et dans ce temps-là vous étiez, Monsieur, le chef du conseil de ses ennemis, et vos proches donnoient passage à l'armée qui étoit contre lui. »

M. le chancelier a senti ce coup ; mais notre pauvre ami étoit échauffé, et n'étoit pas le maître de son émotion. Ensuite on lui a parlé de ses dépenses ; il a dit : « Je m'offre à faire voir que je n'en ai fait aucune que je n'aie pu faire, soit par mes revenus, dont M. le cardinal avoit connoissance, soit par mes appointements, soit

par le bien de ma femme; et si je ne prouve ce que je dis, je consens d'être traité aussi mal qu'on le peut imaginer. » Enfin cet interrogatoire a duré deux heures, où M. Fouquet a très-bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lecture de ce projet l'avoit extrêmement touché.

Quand il a été parti, M. le chancelier a dit : « Voici la dernière fois que nous l'interrogeons. » M. Poncet s'est approché de M. le chancelier, et lui a dit : « Monsieur, vous ne lui avez pas parlé des preuves qu'il y a comme il a commencé à exécuter le projet. » M. le chancelier a répondu : « Monsieur, elles ne sont pas assez fortes, il y auroit répondu trop facilement. » Là-dessus Sainte-Hélène et Pussort ont dit : « Tout le monde n'est pas de ce sentiment. » Voilà de quoi rêver et faire des réflexions. A demain le reste.

Vendredi 5 décembre.

On a parlé ce matin des requêtes, qui sont de peu d'importance; sinon autant que les gens de bien y voudront avoir égard en jugement. Voilà qui est donc fait; c'est à M. d'Ormesson à parler; il doit récapituler toute l'affaire : cela durera encore toute la semaine prochaine, c'est-à-dire qu'entre ci et là ce n'est pas vivre que la vie que nous passerons. Pour moi, je ne suis pas reconnoissable, et je ne

crois pas que je puisse aller jusque-là. M. d'Ormesson m'a priée de ne le plus voir que l'affaire ne soit jugée ; il est dans le conclave, et ne veut plus avoir de commerce avec le monde. Il affecte une grande réserve ; il ne parle point, mais il écoute ; et j'ai eu le plaisir, en lui disant adieu, de lui dire tout ce que je pense. Je vous manderai tout ce que j'apprendrai, et Dieu veuille que ma dernière nouvelle soit bonne ! je la désire. Je vous assure que nous sommes tous à plaindre, j'entends vous et moi, et ceux qui en font leur affaire comme nous. Adieu, mon cher Monsieur, je suis si triste et si accablée ce soir, que je n'en puis plus.



47. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Mardi 9 décembre 1664.

Je vous assure que ces jours sont bien longs à passer, et que l'incertitude est une épouvantable chose : c'est un mal que toute la famille du pauvre prisonnier ne connoît point. Je les ai vus, je les ai admirés. Il semble qu'ils n'aient jamais su ni lu ce qui est arrivé dans les temps passés ; ce qui m'étonne encore plus, c'est que Sapho[1]

1. Mademoiselle de Scudéri, comme à la page 94.

est tout de même, elle dont l'esprit et la pénétration n'ont point de bornes. Quand je médite là-dessus, je me flatte et je suis persuadée, ou du moins je me veux persuader qu'elles en savent plus que moi. D'un autre côté, quand je raisonne avec d'autres gens moins prévenus, et dont le sens est admirable, je trouve nos mesures si justes, que ce sera un vrai miracle si la chose ne va pas comme nous la souhaitons. On ne perd souvent que d'une voix, et cette voix fait tout. Je me souviens de ces récusations, dont ces pauvres femmes pensoient être assurées; il est vrai que nous les perdîmes de cinq à dix-sept; depuis cela leur assurance m'a donné de la défiance. Cependant, au fond de mon cœur, j'ai un petit brin d'espérance. Je ne sais d'où il vient ni où il va, et même il n'est pas assez grand pour faire que je puisse dormir en repos. Je causois hier de toute cette affaire avec madame Du Plessis; je ne puis voir que les gens avec qui j'en puis parler, et qui sont dans les mêmes sentiments que moi. Elle espère, comme je fais, sans en savoir la raison. Mais pourquoi espérez-vous? Parce que j'espère : voilà nos réponses; ne sont-elles pas bien raisonnables? Je lui disois avec la plus grande vérité du monde que si nous avions un arrêt tel que nous le souhaitons, le comble de ma joie étoit de penser que je vous

enverrois un homme à cheval, à toute bride, qui vous apprendroit cette agréable nouvelle, et que le plaisir d'imaginer celui que je vous ferois rendroit le mien entièrement complet. Elle comprit cela comme moi ; et notre imagination nous donna dans cette pensée plus d'un quart d'heure de *campos*. Cependant je veux rajuster la dernière journée de l'interrogatoire sur le crime d'État. Je vous l'avois mandée comme on me l'avoit dite, mais la même personne s'en est mieux souvenue, et me l'a redite à moi. Tout le monde en a été instruit par plusieurs juges. Après que M. Fouquet eut dit que les seuls effets que l'on pouvoit tirer du projet, c'étoit de lui avoir donné la confusion de l'entendre, M. le chancelier lui dit : « Vous ne pouvez pas dire que ce ne soit là un crime d'État. » Il répondit : « Je confesse, Monsieur, que c'est une folie et une extravagance, mais non pas un crime d'État. Je supplie ces Messieurs, dit-il en se tournant vers les juges, de trouver bon que j'explique ce que c'est qu'un crime d'État : ce n'est pas qu'ils ne soient plus habiles que nous, mais j'ai eu plus de loisir qu'eux pour l'examiner. Un crime d'État, c'est quand on est dans une charge principale, qu'on a le secret du prince, et que tout d'un coup on se met du côté de ses ennemis ; qu'on engage toute sa famille dans les mêmes intérêts ; qu'on fait ou-

vrir les portes des villes dont on est gouverneur à l'armée des ennemis, et qu'on les ferme à son véritable maître ; qu'on porte dans le parti tous les secrets de l'État : voilà, Messieurs, ce qui s'appelle un crime d'État. » M. le chancelier ne savoit où se mettre, et tous les juges avoient fort envie de rire. Voilà au vrai comme la chose se passa. Vous m'avouerez qu'il n'y a rien de plus spirituel, de plus délicat, et même de plus plaisant.

Toute la France a su et admiré cette réponse. Ensuite il se défendit en détail, et a dit ce que je vous ai mandé. J'aurois eu sur le cœur que vous n'eussiez point su cet endroit; notre cher ami y auroit beaucoup perdu. Ce matin, M. d'Ormesson a commencé à récapituler toute l'affaire; il a fort bien parlé et fort nettement. Il dira jeudi son avis. Son camarade parlera deux jours; on prend quelques jours encore pour les autres opinions. Il y a des juges qui prétendent bien s'étendre; de sorte que nous avons encore bien à languir jusqu'à la semaine qui vient. En vérité, ce n'est pas vivre que d'être en l'état où nous sommes.

Mercredi 10 décembre.

M. d'Ormesson a continué la récapitulation du procès; il a fait des merveilles, c'est-à-dire,

il a parlé avec une netteté, une intelligence et une capacité extraordinaires. Pussort l'a interrompu cinq ou six fois, sans autre dessein que de l'empêcher de si bien dire ; il lui a dit sur un endroit qui paroissoit fort pour M. Fouquet : « Monsieur, nous parlerons après vous, nous parlerons après vous. »



48. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Jeudi 11 décembre 1664.

Monsieur d'Ormesson a continué encore ; quand il est venu sur un certain article du marc d'or, Pussort a dit : « Voilà qui est contre l'accusé. — Il est vrai, a dit M. d'Ormesson, mais il n'y a pas de preuves. — Quoi ! a dit Pussort, on n'a pas fait interroger ces deux officiers-là? — Non, a dit M. d'Ormesson. — Ah ! cela ne se peut pas ! a répondu Pussort. — Je n'en ai rien trouvé dans le procès, a dit M. d'Ormesson. » Là-dessus Pussort a dit avec emportement : « Ah ! Monsieur, vous deviez le dire plus tôt, voilà une lourde faute. » M. d'Ormesson n'a rien répondu ; mais si Pussort lui eût dit encore un mot, il lui eût répondu : « Monsieur, je suis juge, et non pas dénon-

ciateur. » Ne vous souvient-il plus de ce que je vous contai une fois à Fresne? Voilà ce que c'est : M. d'Ormesson n'a découvert cela que lorsqu'il n'y a point eu de remède. M. le chancelier a interrompu plusieurs fois encore M. d'Ormesson; il lui a dit qu'il ne falloit point parler du projet, et c'est par malice; car plusieurs jugeront que c'est un grand crime, et le chancelier voudroit bien que M. d'Ormesson n'en fît point voir les preuves, qui sont ridicules, afin de ne pas affoiblir l'idée qu'on a voulu donner.

Mais M. d'Ormesson en parlera, puisque c'est un des articles qui composent le procès. Il achèvera demain. Sainte-Hélène parlera samedi. Lundi les deux rapporteurs diront leur avis, et mardi ils s'assembleront tous dès le matin, et ne se sépareront point qu'après avoir donné un arrêt. Je suis transie quand je pense à ce jour-là. Cependant la famille a de grandes espérances. Foucault[1] va solliciter partout, et fait voir un écrit du roi où on lui fait dire qu'il trouveroit fort mauvais qu'il y eût des juges qui appuyassent leur avis sur la soustraction des papiers; que c'est lui qui les a fait prendre; qu'il n'y en a aucun qui serve à la défense de l'accusé; que ce sont des papiers qui touchent son

1. Greffier de la chambre de l'Arsenal.

état, et qu'il le déclare, afin qu'on ne pense pas juger là-dessus. Que dites-vous de tout ce beau procédé? N'êtes-vous point désespéré qu'on fasse la chose de cette façon à un prince qui aimeroit la justice et la vérité s'il les connoissoit? Il disoit l'autre jour, à son lever, que Fouquet étoit un homme dangereux; voilà ce qu'on lui met dans la tête. Enfin, nos ennemis ne gardent plus aucune mesure: ils vont à présent à bride abattue; les menaces, les promesses, tout est en usage; si nous avons Dieu pour nous, nous serons les plus forts[1]; vous aurez peut-être encore une de mes lettres, et si nous avons de bonnes nouvelles, je vous les manderai par un homme exprès à toute bride. Je ne saurois dire ce que je ferai si cela n'est pas; je ne comprends pas moi-même ce que je deviendrai. Mille compliments à notre solitaire et à votre chère moitié. Faites bien prier Dieu.

Samedi 13 décembre.

On a voulu, après avoir bien changé et rechangé, que M. d'Ormesson dît son avis aujourd'hui, afin que le dimanche passât par-dessus, et que Sainte-Hélène, recommençant lundi sur nouveaux frais, fît plus d'impression.

1. *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* S. Paul, ép. aux Romains, VIII, 31.

M. d'Ormesson a donc opiné au bannissement perpétuel et à la confiscation de ses biens au roi. M. d'Ormesson a couronné par là sa réputation. L'avis est un peu sévère; mais prions Dieu qu'il soit suivi. Il est toujours beau d'aller à l'assaut le premier.



49. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Mercredi 17 décembre 1664.

Vous languissez, mon pauvre Monsieur, mais nous languissons bien aussi. J'ai été fâchée de vous avoir mandé que l'on auroit mardi un arrêt; car, n'ayant point eu de mes nouvelles, vous avez cru que tout étoit perdu; cependant nous avons encore toutes nos espérances. Je vous mandai samedi comme M. d'Ormesson avoit rapporté l'affaire et opiné; mais je ne vous parlai point assez de l'estime extraordinaire qu'il s'est acquise par cette action. J'ai ouï dire à des gens du métier que c'est un chef-d'œuvre que ce qu'il a fait, pour s'être expliqué si nettement, et avoir appuyé son avis sur des raisons si solides et si fortes; il y mêla de l'éloquence, et même de l'agrément. Enfin jamais homme de sa profession n'a eu une plus belle occasion de paroî-

tre, et ne s'en est mieux servi. S'il avoit voulu ouvrir la porte aux louanges, sa maison n'auroit pas désempli; mais il a voulu être modeste, et s'est caché avec soin. Son camarade très-indigne, Sainte-Hélène, parla lundi et mardi : il prit l'affaire pauvrement et misérablement, lisant ce qu'il disoit, et sans rien augmenter, ni donner un autre tour à l'affaire : il opina, sans s'appuyer sur rien, que M. Fouquet auroit la tête tranchée, à cause du crime d'État. Et pour attirer plus de monde à lui, et faire un trait de Normand, il dit qu'il falloit croire que le roi donneroit grâce et pardonneroit; que c'étoit lui seul qui le pourroit faire. Ce fut hier qu'il fit cette belle action, dont tout le monde fut touché, autant qu'on avoit été aise de l'avis de M. d'Ormesson.

Ce matin, Pussort a parlé quatre heures, mais avec tant de véhémence, tant de chaleur, tant d'emportement, tant de rage, que plusieurs juges en furent scandalisés, et on croit que cette furie peut faire plus de bien que de mal à notre pauvre ami. Il a redoublé de force sur la fin de son avis, et a dit, sur ce crime d'État, qu'un certain Espagnol[1] nous devoit faire bien de la honte, qui avoit eu tant d'horreur d'un rebelle, qu'il avoit brûlé sa maison, parce que

1. Marquis de Villena.

Charles de Bourbon[1] y avoit passé; qu'à plus forte raison nous devions avoir en abomination le crime de M. Fouquet; que pour le punir il n'y avoit que la corde et les gibets; mais qu'à cause des charges qu'il avoit possédées, et qu'il avoit plusieurs parents considérables, il se relâchoit à prendre l'avis de M. de Sainte-Hélène.

Que dites-vous de cette modération? C'est à cause qu'il est oncle de M. Colbert et qu'il a été récusé, qu'il a voulu en user si honnêtement. Pour moi, je saute aux nues quand je pense à cette infamie. Je ne sais si on jugera demain, ou si l'on traînera l'affaire toute la semaine. Nous avons encore de grandes salves à essuyer; mais peut-être que quelqu'un reprendra l'avis de ce pauvre M. d'Ormesson, qui jusqu'ici a été si mal suivi. Mais écoutez, je vous prie, trois ou quatre petites choses qui sont très-véritables, et qui sont assez extraordinaires. Premièrement, il y a une comète qui paroît depuis quatre jours : au commencement, elle n'a été annoncée que par des femmes, on s'en est moqué; mais à présent tout le monde l'a vue. M. d'Artagnan veilla la nuit passée, et la vit fort à son aise. M. de Neuré, grand as-

1. Le connétable de Bourbon, au service de Charles-Quint contre la France.

trologue, dit qu'elle est d'une grandeur considérable. J'ai vu M. Dufoin, qui l'a vue avec trois ou quatre savants. Moi, qui vous parle, je fais veiller cette nuit pour la voir aussi : elle paroît sur les trois heures; je vous en avertis, vous pouvez en avoir le plaisir ou le déplaisir.

Berrier est devenu fou, mais au pied de la lettre; c'est-à-dire qu'après avoir été saigné excessivement, il ne laisse pas d'être en fureur; il parle de potences, de roues, il choisit des arbres exprès; il dit qu'on veut le pendre, et fait un bruit si épouvantable qu'il le faut tenir et lier. Voilà une punition de Dieu assez visible et assez à point nommé. Il y a eu un nommé Lamothe qui a dit, sur le point de recevoir son arrêt, que MM. de Bezemaux, gouverneur de la Bastille, et Chamillard (on y met Poncet, mais je n'en suis pas si assurée) l'avoient pressé plusieurs fois de parler contre M. Fouquet et contre de Lorme; que moyennant cela ils le feroient sauver, et qu'il ne l'a pas voulu, et le déclare avant que d'être jugé. Il a été condamné aux galères. Mesdames Fouquet ont obtenu une copie de cette déposition, qu'elles présenteront demain à la chambre. Peut-être qu'on ne la recevra pas, parce que l'on est aux opinions; mais elles peuvent le dire; et comme ce bruit est répandu, il doit

faire un grand effet dans l'esprit des juges. N'est-il pas vrai que tout ceci est bien extraordinaire?

Il faut que je vous raconte encore une action héroïque de Masnau : il étoit malade à mourir, il y a huit jours, d'une colique néphrétique; il prit plusieurs remèdes, et se fit saigner à minuit. Le lendemain, à sept heures, il se fit traîner à la chambre de justice; il y souffrit des douleurs inconcevables. M. le chancelier le vit pâlir; il lui dit : « Monsieur, vous n'en pouvez plus, retirez-vous. » Il lui répondit : « Monsieur, il est vrai, mais il faut mourir ici. » M. le chancelier, le voyant quasi s'évanouir, lui dit, le voyant s'opiniâtrer : « Eh bien! Monsieur, nous vous attendrons. » Sur cela il sortit un quart d'heure, et dans ce temps il fit deux pierres d'une grosseur si considérable, qu'en vérité cela pourroit passer pour un miracle, si les hommes étoient dignes que Dieu en voulût faire. Ce bon homme rentra gai et gaillard, et chacun fut surpris de cette aventure.

Voilà tout ce que je sais. Tout le monde s'intéresse dans cette grande affaire. On ne parle d'autre chose; on raisonne, on tire des conséquences, on compte sur ses doigts, on s'attendrit, on craint, on souhaite, on hait, on admire, on est triste, on est accablé; enfin, mon pauvre Monsieur, c'est une chose extraor-

dinaire que l'état où l'on est présentement; mais c'est une chose divine que la résignation et la fermeté de notre cher malheureux. Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudroit faire des volumes à sa louange. Je vous conjure de bien remercier monsieur votre père de l'aimable billet qu'il m'a écrit, et des belles choses qu'il m'a envoyées. Hélas! je les ai lues, quoique j'aie la tête en quatre. Dites-lui que je suis ravie qu'il m'aime un peu, c'est-à-dire beaucoup, et que, pour moi, je l'aime encore davantage. J'ai reçu votre dernière lettre. Hé! mon Dieu! vous me payez au delà de tout ce que je fais pour vous; je vous dois du reste.



50. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Vendredi 19 décembre 1664.

Voici un jour qui nous donne de grandes espérances; mais il faut reprendre de plus loin. Je vous ai mandé comme M. Pussort opina mercredi à la mort; jeudi, Nogués, Gisaucourt, Fériol, Héraut, à la mort encore. Roquesante finit la matinée; et, après avoir parlé une heure admirablement bien, il reprit l'avis de M. d'Or-

messon. Ce matin nous avons été au-dessus du vent, car deux ou trois incertains ont été fixés, et tout d'un article nous avons eu La Toison, Masnau, Verdier, La Baume et Catinat de l'avis de M. d'Ormesson. C'étoit à Poncet à parler; mais, jugeant que ceux qui restent sont quasi tous à la vie, il n'a pas voulu parler, quoiqu'il ne fût qu'onze heures. On croit que c'est pour consulter ce qu'on veut qu'il dise, et qu'il n'a pas voulu se décrier et aller à la mort sans nécessité. Voilà où nous en sommes, qui est un état si avantageux, que la joie n'en est pas entière; car il faut que vous sachiez que M. Colbert est tellement enragé, qu'on attend quelque chose d'atroce et d'injuste qui nous remettra au désespoir. Sans cela, mon pauvre Monsieur, nous aurions la joie de voir notre ami, quoique bien malheureux, au moins avec la vie sauve, qui est une grande affaire. Nous verrons demain ce qui arrivera. Nous en avons sept, ils en ont six. Voici ceux qui restent : Le Feron, Moussy, Brillac, Bernard, Renard, Voisin, Pontchartrain et le chancelier. Il y en a plus qu'il ne nous en faut de bons à ce reste-là.

Samedi.

Louez Dieu, Monsieur, et le remerciez; notre pauvre ami est sauvé : il a passé de treize à

l'avis de M. d'Ormesson, et neuf à celui de Sainte-Hélène. Je suis si aise, que je suis hors de moi[1].

Dimanche au soir.

Je mourois de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle. Mon courrier n'a pas fait une grande diligence; il avoit dit en partant qu'il n'iroit coucher qu'à Livry. Enfin il est arrivé le premier, à ce qu'il m'a dit. Mon Dieu! que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine font sentir un inconcevable plaisir! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier; tout de bon, elle est trop complète : j'avois peine à la contenir. Le pauvre homme apprit cette nouvelle par l'air[2], peu de moments après, et je ne doute pas qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. Ce matin le roi a envoyé son chevalier du guet à mesdames Fouquet, leur re-

1. Bureau de la commission qui jugea Fouquet :

BONS.		CONTRAIRES.	
D'Ormesson.	La Toison.	Sainte-Hélène.	Voisin.
Le Feron.	La Baume.	Pussort.	Le chancelier.
Moussy.	Verdier.	Gisaucourt.	
Brillac.	Masnao.	Feriol.	
Renard.	Catinat.	Nogués.	
Bernard.	Pontchartrain.	Héraut.	
Roquesante.		Poncet.	

2. Par des signaux.

commander de s'en aller toutes deux à Montluçon en Auvergne[1], le marquis et la marquise de Charost à Ancenis, et le jeune Fouquet à Joinville en Champagne. La bonne femme a mandé au roi qu'elle avoit soixante et douze ans; qu'elle supplioit Sa Majesté de lui donner son dernier fils, pour l'assister sur la fin de sa vie, qui apparemment ne seroit pas longue. Pour le prisonnier, il n'a point encore su son arrêt. On dit que demain on le fait conduire à Pignerol, car le roi change l'exil en une prison. On lui refuse sa femme, contre toutes les règles. Mais gardez-vous bien de rien rabattre de votre joie pour tout ce procédé : la mienne est augmentée, s'il se peut, et me fait bien mieux voir la grandeur de notre victoire. Je vous manderai fidèlement la suite de cette histoire : elle est curieuse. Voilà ce qui s'est passé aujourd'hui; à demain le reste.

Lundi au soir.

Ce matin à dix heures on a mené M. Fouquet à la chapelle de la Bastille. Foucault tenoit son arrêt à la main. Il lui a dit : « Monsieur, il faut me dire votre nom, afin que je sache à qui je parle. » M. Fouquet a répondu : «Vous savez

1. C'est là une erreur, et elle est répétée dans la lettre suivante. Montluçon n'est point en Auvergne, mais bien dans le Bourbonnois.

bien qui je suis, et pour mon nom, je ne le dirai pas plus ici que je ne l'ai dit à la chambre ; et pour suivre le même ordre, je fais mes protestations contre l'arrêt que vous m'allez lire. » On a écrit ce qu'il disoit, et en même temps Foucault s'est couvert et a lu l'arrêt. M. Fouquet l'a entendu découvert. Ensuite on a séparé de lui Pecquet[1] et Lavalée[2], et les cris et les pleurs de ces pauvres gens ont pensé fendre le cœur de ceux qui ne l'ont pas de fer; ils faisoient un bruit si étrange, que M. d'Artagnan a été obligé de les aller consoler, car il sembloit que c'étoit un arrêt de mort qu'on vînt de lire à leur maître. On les a mis tous deux dans une chambre à la Bastille; on ne sait ce qu'on en fera.

Cependant M. Fouquet est allé dans la chambre de M. d'Artagnan; pendant qu'il y étoit, il a vu par la fenêtre passer M. d'Ormesson, qui venoit de reprendre quelques papiers qui étoient entre les mains de M. d'Artagnan. M. Fouquet l'a aperçu; il l'a salué avec un visage ouvert et plein de joie et de reconnoissance; il lui a même crié qu'il étoit son très-humble serviteur. M. d'Ormesson lui a rendu

1. Jean Pecquet, anatomiste célèbre et médecin de Fouquet.

2. Attaché au service de Fouquet, et qui, comme Pecquet, lui demeura fidèle.

son salut avec une très-grande civilité, et s'en est venu, le cœur tout serré, me conter ce qu'il avoit vu.

A onze heures il y avoit un carrosse prêt, où M. Fouquet est entré avec quatre hommes, M. d'Artagnan à cheval avec cinquante mousquetaires; il le conduira jusqu'à Pignerol, où il le laissera en prison sous la conduite d'un nommé Saint-Mars, qui est fort honnête homme, et qui prendra cinquante soldats pour le garder. Je ne sais si on lui a redonné un autre valet de chambre; si vous saviez comme cette cruauté paroît à tout le monde, de lui avoir ôté ces deux hommes, Pecquet et Lavalée, c'est une chose inconcevable; on en tire même des conséquences fâcheuses, dont Dieu le préserve, comme il a fait jusqu'ici : il faut mettre sa confiance en lui, et le laisser sous sa protection, qui lui a été si salutaire. On lui refuse toujours sa femme. On a obtenu que la mère n'iroit qu'au Parc, chez sa fille, qui en est abbesse[1]. L'Écuyer suivra sa belle-sœur; il a déclaré qu'il n'avoit pas de quoi se nourrir ailleurs. M. et madame de Charost vont toujours à Ancenis. M. Bailly, avocat général, a été chassé pour avoir dit à Gisaucourt, avant le jugement du

1. Sœur du surintendant, abbesse du Parc-aux-Dames près Senlis.

procès, qu'il devoit bien remettre la compagnie du grand conseil en honneur, et qu'elle seroit déshonorée si Chamillard, Pussort et lui alloient le même train. Cela me fâche à cause de vous; voilà une grande rigueur. *Tantæne animis cœlestibus iræ*[1] !

Mais non, ce n'est point de si haut que cela vient. De telles vengeances rudes et basses ne sauroient partir d'un cœur comme celui de notre maître. On se sert de son nom, et on le profane, comme vous voyez. Je vous manderai la suite : il y auroit bien à causer sur tout cela; mais il est impossible par lettres. Adieu, mon pauvre Monsieur, je ne suis pas si modeste que vous; et sans me sauver dans la foule, je vous assure que je vous aime et vous estime très-fort. J'ai vu aujourd'hui la comète; sa queue est d'une belle longueur : j'y mets une partie de mes espérances. Mille compliments à votre chère femme.

1. Vers de Virgile (*Énéid.*, liv. I, v. 15) ainsi imité par Boileau (*Lutrin*, ch. I, v. 12) :

Tant de fiel entre-t-il dans l'âme des dévots?





51. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

Jeudi au soir, janvier 1665.

Enfin, la mère, la belle-fille et le frère ont obtenu d'être ensemble; ils s'en vont à Montluçon, au fond de l'Auvergne[1]. La mère avoit permission d'aller au Parc-aux-Dames, avec sa fille; mais sa belle-fille l'entraîne. Pour M. et madame de Charost, ils sont partis pour Ancenis. Pecquet et Lavalée sont encore à la Bastille. Y a-t-il rien au monde de si horrible que cette injustice? On a donné un autre valet de chambre au malheureux. M. d'Artagnan est sa seule consolation dans le voyage. On dit que celui qui le gardera à Pignerol est un fort honnête homme. Dieu le veuille! ou, pour mieux dire, Dieu le garde! Il l'a protégé si visiblement, qu'il faut croire qu'il en a un soin tout particulier. La Forêt, son défunt écuyer, l'aborda comme il s'en alloit; il lui dit : « Je suis ravi de vous voir : je sais votre fidélité et votre affection : dites à nos femmes qu'elles ne s'abattent point, que j'ai du courage de reste, et que je me porte bien. » En vérité, cela est admirable.

1. Voyez notre note à la page 121.

Adieu, mon cher Monsieur; soyons comme lui, ayons du courage, et ne nous accoutumons pas à la joie que nous donna l'admirable arrêt de samedi.

Madame de Grignan (*Angélique-Claire d'Angennes, première femme de M. de Grignan*) est morte.

Vendredi au soir.

Il me semble, par vos beaux sentiments, que vous me donniez mon congé, mais je ne le prends pas encore. Je prétends vous écrire quand il me plaira; et dès qu'il y aura des vers du Pont-Neuf et autres, je vous les enverrai fort bien. Notre cher ami est par les chemins. Il a couru un bruit qu'il étoit bien malade; tout le monde disoit : Quoi! déjà.... On disoit encore que M. d'Artagnan avoit envoyé demander à la cour ce qu'il feroit de son prisonnier malade, et qu'on lui avoit répondu durement qu'il le menât toujours, en quelque état qu'il fût. Tout cela est faux; mais on voit par là ce qu'on a dans le cœur, et combien il est dangereux de donner des fondements sur quoi on augmente tout ce qu'on veut. Pecquet et Lavalée sont toujours à la Bastille : en vérité, cette conduite est admirable. On recommencera la chambre après les Rois.

Je crois que les pauvres exilés sont arrivés présentement à leur gîte. Quand notre ami

sera au sien, je vous le manderai; car il le faut mettre jusqu'à Pignerol, et plût à Dieu que de Pignerol nous le puissions faire venir où nous voudrions bien[1]! Et vous, mon pauvre Monsieur, combien durera encore votre exil? J'y pense bien souvent. Mille compliments à monsieur votre père. On m'a dit que madame votre femme est ici; je l'irai voir. J'ai soupé hier avec une de nos amies; nous parlâmes de vous aller voir.

Mardi.

Voila de quoi vous amuser quelques moments; assurément vous trouverez quelque chose de beau et d'agréable à ce que je vous envoie. C'est une vraie charité de vous divertir tous deux dans votre solitude. Si l'amitié que j'ai pour le père et le fils vous étoit un remède contre l'ennui, vous ne seriez pas à plaindre. Je viens d'un lieu où je l'ai renouvelée, ce me semble, en parlant de vous à cinq ou six personnes qui se mêlent comme moi d'être de vos amis et amies; c'est à l'hôtel de Nevers, en un mot. Madame votre femme y étoit; elle vous mandera les admirables petits comédiens que nous y avons vus. Je crois que notre cher ami est arrivé; je n'en ai pas de

1. Pieux mais inutile vœu! Fouquet mourut prisonnier le 23 mars 1680.

nouvelles certaines. On a su seulement que M. d'Artagnan, continuant ses manières obligeantes, lui a donné toutes les fourrures ordinaires pour passer les montagnes sans incommodité. J'ai su aussi qu'il avoit reçu des lettres du roi, et qu'il avoit dit à M. Fouquet qu'il falloit se réjouir et avoir toujours bon courage, que tout alloit bien. On espère toujours des adoucissements; je les espère aussi; l'espérance m'a trop bien servie pour l'abandonner. Ce n'est pas que toutes les fois qu'à nos ballets je regarde notre maître, ces deux vers du Tasse ne me reviennent à la tête :

Goffredo ascolta, e in rigida sembianza
Porge più di timor che di speranza[1].

Cependant je me garde bien de me décourager; il faut suivre l'exemple de notre pauvre prisonnier : il est gai et tranquille, soyons-le aussi. J'aurai une sensible joie de vous revoir ici. Je ne crois pas que votre exil puisse être long. Assurez bien monsieur votre père de ma tendresse; voilà comme il faut parler, et me mander un peu votre avis des stances. Il y en a qui sont admirées, aussi bien que des couplets.

1. Godefroi l'écoute; son regard sévère inspire plus de crainte que d'espérance. *La Jérusalem délivrée*, chant v, st. 35.



52. — DE M. DE LAMOIGNON A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, 1er juillet 1666.

En vérité, Monsieur, je suis dans la dernière confusion de n'être pas des prémiers à vous témoigner la part que je prends aux pertes que vous avez faites. Je ne sais comment il est arrivé qu'un séjour de près de deux semaines que la commodité des fêtes et la nécessité de ma santé, qui n'étoit pas trop bonne, m'a obligé de faire à la campagne, m'a empêché de savoir plus tôt le secret de votre affliction. Mais j'ai bien cette confiance dans la vérité et dans l'honneur de votre amitié, que vous me faites la justice de croire qu'il n'y a personne qui s'intéresse plus à tout ce qui vous regarde que je ferai toujours. On me fait espérer que nous aurons bientôt l'honneur de vous voir. J'en ai bien de l'impatience, car il me semble qu'il y a bien longtemps que vous êtes absent, et il m'ennuie fort que je ne puisse vous dire du meilleur de mon cœur que je suis, plus que personne du monde, votre très-humble et très-obéissant serviteur.



53. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Forléans, ce 21 novembre 1666.

Je fus hier à Bourbilly[1]. Jamais je n'ai été si surpris, ma belle cousine. Je trouvai cette maison belle; et quand j'en cherchai la raison, après le mépris que j'en avois fait il y a deux ans, il me sembla que cela venoit de votre absence. En effet, vous et mademoiselle de Sévigné enlaidissez ce qui vous environne, et vous fîtes ce tour-là, il y a deux ans, à votre maison. Il n'y a rien de si vrai; et je vous donne avis que si vous la vendez jamais, vous fassiez ce marché par procureur, car votre présence en diminueroit fort le prix.

En arrivant, le soleil, qu'on n'avoit pas vu depuis deux jours, commença de paroître, et lui et votre fermier firent fort bien l'honneur de la maison; celui-ci en me faisant une belle collation, et l'autre en dorant toutes les chambres, que les Christophle et les Guy[2]

1. Terre sise entre Semur et Époisses, et qui appartenoit à madame de Sévigné de son chef.

2. Christophle et Guy de Rabutin : le premier, mort en 1569 : l'autre, son troisième fils, né en 1532, et portant le titre de baron de Chantal.

s'étoient contentés de tapisser de leurs armes. J'y étois allé en famille, qui fut aussi satisfaite de cette maison que moi. Les Rabutins vivants voyant tant d'écussons s'estimèrent encore davantage, connoissant par là le cas que les Rabutins morts faisoient de leur maison. Mais l'éclat de rire nous prit à tous quand nous vîmes le bon Christophle à genoux, qui, après avoir mis ses armes en mille endroits et en mille manières différentes, s'en étoit fait faire un habit. Il est vrai que c'est pousser l'amour de son nom aussi loin qu'il peut aller. Vous croyez bien, ma belle cousine, que Christophle avoit un cachet, et que ses armes étoient sur sa vaisselle, sur les housses de ses chevaux et sur son carrosse. Pour moi j'en mettrois mes mains dans le feu.



54. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 20 mai 1667.

Je reçus une lettre de vous en Bretagne, mon cher cousin, où vous me parliez de nos Rabutins et de la beauté de Bourbilly. Mais comme on m'avoit écrit d'ici qu'on vous y attendoit, et que je croyois même y arriver plus tôt, j'ai

toujours différé à vous faire réponse jusqu'à présent, que j'ai appris que vous ne viendrez point ici. Vous savez qu'il n'est plus question que de guerre. Toute la cour est à l'armée, et toute l'armée est à la cour. Paris est un désert; et, désert pour désert, j'aime beaucoup mieux celui de la forêt de Livry, où je passerai l'été,

En attendant que nos guerriers
Reviennent couverts de lauriers.

Voilà deux vers. Cependant je ne sais si je les savois déjà ou si je les viens de faire. Comme la chose n'est pas d'une fort grande conséquence, je reprendrai le fil de ma prose. J'ai bien senti mon cœur pour vous, depuis que j'ai vu tant de gens empressés à commencer ou à recommencer un métier que vous avez fait avec tant d'honneur, dans le temps que vous avez pu vous en mêler. C'est une chose douloureuse à un homme de courage, d'être chez soi quand il y a tant de bruit en Flandre. Comme je ne doute point que vous ne sentiez sur cela tout ce qu'un homme d'esprit, et qui a de la valeur, peut sentir, il y a de l'imprudence à moi de repasser sur un endroit si sensible. J'espère que vous me pardonnerez par le grand intérêt que j'y prends.

On dit que vous avez écrit au roi; envoyez-

moi la copie de votre lettre, et me mandez un peu des nouvelles de votre vie, quelles sortes de choses vous peuvent amuser, et si l'ajustement de votre maison n'y contribue pas beaucoup. Pour moi, j'ai passé l'hiver en Bretagne, où j'ai fait planter une infinité de petits arbres, et un labyrinthe d'où l'on ne sortira pas sans le fil d'Ariane. J'ai encore acheté plusieurs terres, à qui j'ai dit, à la manière accoutumée : *Je vous fais parc.* De sorte que j'ai étendu mes promenoirs sans qu'il m'en ait coûté beaucoup. Ma fille vous fait mille amitiés; j'en fais autant à toute votre famille.



55. — DE M. DE LAMOIGNON A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Basville, ce 15 avril 1667.

Je suis si sensiblement touché de la perte que vous avez faite, Monsieur, que je ne puis attendre mon retour à Paris, qui sera tout au plus tôt, pour vous en témoigner ma douleur. Je sais que tous vos amis vous parleront de la même manière sur ce sujet, et que les indifférents même ne peuvent pas s'empêcher d'avoir de la compassion pour la perte que vous avez faite ; mais je

vous assure que je me distingue fort en moi-même de ce grand nombre, et que, comme on ne peut être plus persuadé que je suis et de votre mérite et de la bonté que vous avez pour moi, on ne peut aussi s'intéresser avec plus de force et de sincérité que je ferai toujours en tout ce qui vous touche. Je crois que vous me ferez bien la justice de n'en pas douter ; mais vous me feriez une grande grâce si vous l'éprouviez en quelque chose de bien solide, vous assurant que je ne saurois rien faire qui me fût plus agréable que de vous témoigner que je suis de tout mon cœur votre très-humble et très-obéissant serviteur.



56. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

Paris, 24 mai 1667.

Je viens d'apprendre, par M. de Brioles, l'accident qui est arrivé aux couches de madame votre femme. Je ne vous dis point que j'en suis aussi affligé que vous-même, parce que je crois que vous n'en doutez pas. Je vous conjure de me mander de ses nouvelles et des vôtres. Je vous ai écrit, il n'y a pas quinze jours, une

assez longue lettre; je voudrois bien savoir si vos gens vous l'ont envoyée. Il n'y a rien présentement qui puisse être mandé, que l'aventure du chariot, dont je m'assure que vous êtes informé comme nous. Quand je saurai le nom des principaux acteurs, je vous le manderai. Le fils de Jarzé a eu permission de porter le mousquet dans le régiment du roi, commandé par M. d'Anseaux. Par ce moyen-là il verra le roi, et cela fait son affaire insensiblement. La paix d'Angleterre n'est pas faite encore, et même il semble qu'elle s'éloigne. Me voilà à bout de nouvelles. Je suis plus à vous que personne du monde.



57. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 23 mai 1667.

Pour vous parler franchement, j'étois un peu surpris de ne recevoir aucune réponse à la lettre que je vous écrivis il y a plus de six mois, parce que je ne croyois pas qu'il vous fallût deux de mes lettres pour m'en attirer une des vôtres; mais, après les raisons que vous me mandez, je suis content.

On m'écrivit que vous étiez à Paris aussitôt

que vous y fûtes arrivée. Pour moi, je n'irai point cette campagne; je vais la passer dans mes châteaux à les embellir et à augmenter mon revenu, que ceux qui se mêloient de mes affaires avoient fort diminué, par les belles mains qu'ils prenoient de mes fermiers. Quoique je n'aie jamais fait jusqu'ici le métier d'un homme qui fait valoir son bien lui-même, je ne m'en acquitte pas trop mal, et je ne le crois pas si pénible que je me l'étois figuré; je pense que le profit en ôte les épines.

Pour la guerre où vous me souhaitez, je ne suis pas du même sentiment que vous. Je vous rends pourtant mille grâces, ma chère cousine, de la part que vous prenez à ma méchante fortune; mais je vous en veux consoler, en vous disant les raisons que j'ai d'avoir là-dessus l'esprit en repos. Il faut donc que vous sachiez que, lorsque je fus arrêté[1], j'étois tellement fatigué des injustices qu'on me faisoit depuis huit ou dix ans, que j'étois à tous moments sur le point de me défaire de ma charge; la seule raison qui m'en empêchoit étoit la crainte des reproches qu'on m'auroit pu faire de m'être dégradé moi-même. Mais lorsque j'eus ordre de me démettre, j'en fus

1. Bussy fut arrêté le 17 avril 1665, et conduit à la Bastille, où il resta environ seize mois.

ravi, croyant qu'on ne s'en pourroit pas prendre à moi, et qu'on n'en pourroit accuser que la fortune. Si d'un état agréable j'étois passé tout d'un coup à un état malheureux, je sentirois tout ce que vous sentez; mais on m'a fait avaler, huit ans durant, tant de couleuvres, dont je ne me vantois pas, que je regardois la fin de ces misères, de quelque façon qu'elle pût arriver, comme je regardois avant cela d'être maréchal de France; de sorte que j'entends parler aujourd'hui du voyage de Flandre avec la même tranquillité dont j'entendois ces jours passés parler des revues de la plaine d'Ouilles. Ce n'est pas que je n'aie écrit au roi; mais j'ai donné cela à M. de Noailles, qui m'y avoit engagé, comme vous verrez par la copie de sa lettre que je vous envoie, et non pas à l'envie que j'ai eue de refaire un métier où j'ai reçu tant de dégoûts. Je vous envoie aussi la copie de ma lettre au roi. Si l'on me donnoit un grand emploi et de quoi le soutenir, je serois ravi de recommencer; à moins que cela, je serois fort embarrassé si le roi recevoit mes offres. Ainsi, Madame, cessez de me plaindre sur les chagrins que vous croyez que j'ai. Il y a bien des gens en France qui ont de plus grands plaisirs que moi, mais il n'y en a point au monde qui aient moins de peines.

Cependant j'ai autant de courage et d'ambition que j'en ai jamais eu ; mais il est vrai que je ne suis pas assez fou pour me tourmenter pour des maux inévitables. Après les contrariétés de la fortune, je suis aussi peu fâché de n'être pas maréchal de France, que de n'être pas roi. Un honnête homme fait tout ce qu'il peut pour s'avancer, et se met au-dessus des mauvais succès quand il n'a pas réussi.

Quand on n'a pas ce que l'on aime,
Il faut aimer ce que l'on a.

Je fais des vers aussi bien que vous, Madame; mais je suis assuré que je savois les miens, et je crois que vous avez fait les vôtres.

Mademoiselle de Sévigné a raison de me faire des amitiés; après vous, je n'aime ni n'estime rien tant qu'elle : je suis pour ses intérêts comme vous êtes pour les miens; je suis assuré qu'elle n'est pas si mal satisfaite de sa fortune que moi; et sa vertu lui fera attendre sans impatience un établissement avantageux, que l'estime extraordinaire que j'ai pour elle me persuade être trop lent à venir. Voilà de grandes paroles, Madame; mais, en un mot, je l'aime fort et je trouve

qu'elle devroit plutôt être princesse que mademoiselle de Brancas[1].



58. — DU CARDINAL DE RETZ A M. DE GUITAUD.

Rome, 1er juin 1667.

Monsieur, je viens d'apprendre votre perte, et crois que vous ne doutez pas que je ne la ressente comme je dois, puisqu'il n'y a personne au monde qui prenne plus de part à tout ce qui vous touche, à qui l'honneur de votre amitié soit plus sensible, et qui soit avec plus de passion et plus de sincérité, Monsieur, votre affectionné serviteur.

1. Françoise de Brancas, mariée à Charles de Lorraine, prince d'Harcourt. Tous deux figurent, comme témoins, au mariage de mademoiselle de Sévigné avec M. de Grignan, dont le prince d'Harcourt étoit cousin germain maternel.





59. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

A Fresnes, ce 1er août 1667.

N'en déplaise au service du roi, je crois, Monsieur l'ambassadeur, que vous seriez tout aussi aise d'être ici avec nous, que d'être à Stockholm à ne regarder le soleil que du coin de l'œil. Il faut que je vous dise comme je suis présentement. J'ai M. d'Andilly[1] à ma main gauche, c'est-à-dire du côté de mon cœur; j'ai madame de La Fayette[2] à ma droite; madame du Plessis[3] devant moi, qui s'amuse à barbouiller de petites images; madame de Motteville[4] un peu plus loin, qui rêve profondément; notre oncle de Cessac[5], que je

1. Arnauld d'Andilly, alors âgé de 78 ans, père d'Arnauld de Pomponne.

2. Marie-Madeleine Pioche de La Vergne, comtesse de La Fayette, qui déjà avoit publié sa petite nouvelle intitulée: *la Princesse de Montpensier*.

3. Madame du Plessis-Guénégaud, reine de cette réunion.

4. Françoise Bertaut, veuve de Nicolas Langlois, seigneur de Motteville. C'est à elle qu'on doit les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*.

5. Frère cadet de Louis Guilhem de Castelnau, comte de Clermont-Lodève, avec lequel il a été à tort con-

crains parce que je ne le connois guère; madame de Caderousse[1], mademoiselle sa sœur[2], qui est un fruit nouveau que vous ne connoissez pas, et mademoiselle de Sévigné sur le tout, allant et venant par le cabinet comme de petits frelons. Je suis assurée, Monsieur, que toute cette compagnie vous plairoit fort, et surtout si vous voyiez de quelle manière on se souvient de vous, combien l'on vous aime, et le chagrin que nous commencions d'avoir contre votre excellence, ou pour mieux dire contre votre mérite, qui vous tient longtemps à quatre ou cinq cents lieues de nous. La dernière fois que je vous écrivis, j'avois toute ma tristesse et toute celle de mes amis. Présentement, sans que rien soit changé, nous avons toutes repris courage : ou l'on s'est accoutumé à son malheur, ou l'espérance nous soutient le cœur. Enfin nous revoilà tous ensemble avec assez de joie pour parler avec plaisir des Bayard[3] et des comtesse de

fondu par quelques-uns des précédents éditeurs. C'est, du reste, par plaisanterie, que madame de Sévigné l'appelle ici *notre oncle*.

1. Claire-Bénédictine de Guénégaud, jeune et nouvelle mariée, épouse du duc de Caderousse.

2. Élisabeth-Angélique de Guénégaud, depuis femme du comte de Boufflers.

3. Allusion à une pièce intitulée : *Les Transformations de Louis Bayard*, qu'on se préparoit à jouer, à Fresne, dans le château de madame de Guénégaud.

Chivergny, et même pour souhaiter encore quelque nouvel enchantement. Mais les magies d'Amalthée[1] ne sont pas encore en train, de sorte que nous remettrons l'ouverture du théâtre pour la Saint-Martin. Cependant le roi s'amuse à prendre la Flandre, et Castel-Rodrigue à se retirer de toutes les villes que Sa Majesté veut avoir. Presque tout le monde est en inquiétude ou de son fils, ou de son frère, ou de son mari; car, malgré toutes nos prospérités, il y a toujours quelque blessé ou quelque tué. Pour moi, qui espère y avoir quelque gendre, je souhaite en général la conservation de toute la chevalerie.



60. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

Du camp devant Lille, ce 20 d'août 1667.

Ne croyez pas que je vous oublie jamais. Ce n'est pas pour être meilleur que les autres que je vous dis ceci, mais parce que je ne serai jamais assez heureux pour que la tête me tourne. J'ai reçu deux de vos lettres depuis quatre jours, et il ne se peut rien ajouter à vos soins.

1. Voyez page 91, note 2.

Je crois que vous serez bien étonné de savoir que je suis volontaire depuis six semaines, et que je fais tout comme ceux qui se portent bien. M. le duc nous a fait grand'peur; il a eu la fièvre deux fois vingt-quatre heures, continue et très-violente; elle le quitta hier. Je ne sais si on le portera à Tournai, ou s'il demeurera au camp. J'ai été d'avis que l'on prît par écrit l'avis des médecins et qu'on le suivît exactement. M. de Brioles m'a dit qu'il se serviroit de cela pour demander un congé. Apparemment ce mal n'aura pas de suite, et vous serez libre de venir ou de ne venir pas. Je ne doute pas que M. le Prince ne soit parti sur le bruit de la maladie; mais je crois qu'il ne continuera pas son voyage, sachant que monsieur son fils se porte mieux. Puisque vous voulez savoir des nouvelles de mon abbaye, j'ai eu celle de Fonfrède, en Languedoc, avec l'économat; elle vaut quinze mille livres de rente; elle est pour celui de mes enfants que vous connoissez et qui se nommoit M. d'Auville. Il ne se peut rien ajouter à la manière, et tout s'est passé là-dessus comme je le pouvois souhaiter. Je suis venu ici ensuite et on me traite assez bien. Je crois que je demeurerai cet hiver à Paris, et qu'au printemps j'irai jouir des douceurs de la campagne; je n'en sais pas davantage.

J'ai parlé à M. le Prince de ce qu'il me doit, et je vous assure que j'en ai eu bien de la peine. Il m'a promis, le plus solennellement du monde, de me payer en la manière que vous savez; je lui en ferai ressouvenir. Adieu, conservez-moi votre amitié, et croyez que je serai, toute ma vie, plus à vous que personne du monde.



61. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

Ce 26 d'août, à la Terne, 1667.

Vous m'avez fait un plaisir sensible, et il n'y a que vous de qui je le puisse attendre. Mon fils m'a expliqué la chose et la part que vous y avez. Rien au monde n'est mieux. Je m'en vais à Barèges. Je voudrois y recevoir de vos nouvelles et de l'état de la santé de madame votre femme. Trouvez moyen, je vous conjure, de me faire savoir ce qui vous regarde. Il n'y a personne au monde, sans exception, à qui cela touche tant qu'à moi. Je vous écrirai quand je pourrai; faites-en de même. J'ai passé à Lille, où j'ai fait vos compliments et vos excuses. On vous prépare de grands re-

proches. J'ai dit tout ce que j'ai pu; mais on ne se paye pas de médiocres raisons. Au reste, je crois que madame la comtesse est une ingrate, car je n'ai point vu de tableau, et si[1] j'ai sollicité de toute ma force. Je finis par où j'ai commencé, croyez fermement que vous m'avez fait un grand plaisir, et que je le sens bien. Aussi, Dieu vous le rende! Bonsoir.



62. — DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD A M. DE GUITAUD.

A la Terne, 24 septembre 1667.

J'AI appris ce matin que vous êtes à Chantilly, et que madame votre femme y est aussi en bonne santé. Je vous assure que je ne pouvois pas recevoir une meilleure nouvelle. Mandez-moi quelquefois ce que vous saurez, et que la paresse ne vous reprenne pas sitôt. J'ai eu mille maux depuis que je suis en ce pays-ci. J'en suis quitte présentement; mais j'attends la goutte à mon ordinaire. J'espère que je vous verrai cet hiver. Je vous ai écrit, il y a un mois, pour vous remercier du plus grand

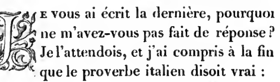
1. Ancienne locution, ayant le même sens que *et pourtant*, *quoique*, en latin *etsi*.

plaisir que je pouvois recevoir. Je ne suis pas près de l'oublier. Adieu, j'ai tant de gens à entretenir ce soir, que je ne vous en dirai pas davantage.



63. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 juin 1668.



Je vous ai écrit la dernière, pourquoi ne m'avez-vous pas fait de réponse? Je l'attendois, et j'ai compris à la fin que le proverbe italien disoit vrai :

Chi offende, non perdona.

Cependant je reviens la première, parce que je suis de bon naturel, et que cela même fait que je vous aime et que j'ai toujours eu une pente et une inclination pour vous qui m'ont mise à deux doigts d'être ridicule à l'égard de ceux qui savoient mieux que moi comme j'étois avec vous.

Madame d'Époisses[1] m'a dit qu'il vous étoit tombé une corniche sur la tête, qui vous avoit extrêmement blessé. Si vous vous portiez bien, et que l'on osât dire de méchantes plaisan-

1. Femme du comte de Guitaud, héritière du marquisat d'Époisses.

teries, je vous dirois que ce ne sont pas des diminutifs qui font du mal à la tête de la plupart des maris; ils se trouveroient bien heureux de n'être offensés que par des corniches. Mais je ne veux point dire de sottises; je veux savoir auparavant comment vous vous portez, et vous assurer que, par la même raison qui me rendoit foible quand vous aviez été saigné, j'ai senti de la douleur de celle que vous avez eue à la tête. Je ne pense pas qu'on puisse porter plus loin la force du sang.

Ma fille a pensé être mariée. Cela s'est rompu, je ne sais pourquoi. Elle vous baise les mains, et moi à toute votre famille. Ne faites-vous rien du côté de la cour? Mandez-moi où vous en êtes.



64. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

À Bussy, ce 9 juin 1668.

La dernière lettre que vous m'avez écrite, avant celle que je reçus hier de vous, ma belle cousine, étoit du 20 mai de l'année passée, à quoi je répondis sur-le-champ; est-ce que vous n'avez pas reçu ma réponse? Personne n'est plus ponctuel avec tout le monde que moi, et surtout

avec vous, à qui j'aime à écrire, et je réponds aujourd'hui à votre lettre du 6 de ce mois, dans laquelle vous ne sauriez pas vous empêcher de m'agacer sans sujet.

Pourquoi me dire que je ne vous pardonne pas l'offense que je vous ai faite, puisque je vous en ai demandé mille fois pardon, et que vous m'avez promis autant de fois de n'y plus songer? Je comptois, sur votre parole, tout cela comme non avenu, et si je m'en souvenois quelquefois, ce n'étoit que pour m'obliger à raccommoder le passé par plus de tendresse pour vous. Cependant il semble que de temps en temps vous vous repentiez de m'avoir pardonné. Tout ce que je puis croire en votre faveur, ma chère cousine, c'est que ces changements-là sont étrangers en vous, et que la douceur et l'amitié pour moi y est naturelle. Vous n'avez pas la force de résister à la mode : je n'y suis pas aujourd'hui; si j'y reviens jamais, je crois que vous vous ferez bien moins de violence pour battre des mains quand on dira du bien de moi, que vous ne vous en faites quand on vous en dit du mal. Vous voyez par là que je crois ce que vous me mandez, que vous avez de la pente à m'aimer; mais je ne demeure pas d'accord que cela vous ait mise à deux doigts d'être ridicule. Quoi qu'il se fût passé entre nous, nous étions raccommodés;

après cela, étant si proches que nous sommes, il étoit naturel que vous parussiez de mes amies, et je suis même persuadé que lorsque je fus arrêté, il eût été honnête et généreux à vous de prendre mon parti envers et contre tous, quand même vous ne m'auriez pas pardonné avant que j'entrasse à la Bastille. Au moins en usai-je ainsi pour vous quand le surintendant Fouquet fut arrêté; véritablement vous n'étiez pas en prison, mais vous étiez en Bretagne; nous étions brouillés : je pouvois, sans passer pour emporté, mêler mon prétendu ressentiment avec le déchaînement de vos envieux; je ne sais pas même si vous ne vous y attendiez point : cependant je fis le contraire, et, bien loin de craindre d'en être ridicule, je me trouvai le cœur bien fait en cette rencontre.

Cela vous soit dit sans aigreur et sans reproche, ma belle cousine; car je vous ai presque toujours aimée, quoi que vous aient dit ceux que vous me mandez qui savoient mieux que vous comment vous étiez avec moi. Si je ne vous avois pas aimée avant notre brouillerie, et même depuis notre réconciliation, je n'en aurois fait confidence qu'à une certaine personne que vous savez[1]; cependant, hormis la conjonc-

1. Bussy entend parler ici de madame de Monglat, sa maîtresse, déjà mentionnée en la lettre 19, et dont le

ture où je crus avoir sujet de me plaindre de vous, je ne lui en ai jamais parlé que comme de la plus jolie femme de France; ce qu'elle ne trouvoit nullement bon, et qu'elle vouloit toujours détruire par mille particularités que je vous dirai un jour. De sorte que tout ce que je pouvois faire, c'étoit de lui cacher ce que je pensois d'avantageux pour vous; mais je n'en disois point de mal,

Et, retenu par mon respect extrême,
Ma bouche au moins ne fit point de blasphème.

Vous comprenez bien, ma belle cousine, les raisons qu'on avoit de craindre que je ne vous trouvasse trop aimable; et si vous voulez savoir celles qu'on auroit maintenant de me brouiller avec vous, c'est que, craignant peut-être quelques petits reproches de ma part, qu'on sent bien qu'on mérite, et qui pourroient faire du bruit, on seroit bien aise de m'attirer des ennemis, et de mettre les choses en état que les rieurs ne fussent pas de mon côté. Mais on à tort de m'appréhender, ma colère feroit trop d'honneur, et je suis trop glorieux pour me plaindre.

Au reste, Madame, je ne sais d'où est venue

mari est plus loin représenté comme un homme « gros, gras et bien nourri, dont le malheur lui est particulièrement connu. »

à madame d'Époisses la nouvelle de ma blessure.

A Bussy, d'où je n'ai bougé,
Pour vous dire la chose en homme véritable,
Il ne m'est, sur mon Dieu, rien du tout arrivé.

De sorte que quand vous avez eu de la douleur, elle venoit d'autre chose que de la force du sang. Je vois bien qu'il y a un peu d'altération dans notre sympathie, ou du moins qu'elle n'a lieu que dans les saignées. Si elle avoit été aussi loin que vous dites, ma belle cousine, elle auroit été jusqu'à votre cœur; mais à moi n'appartenoit pas tant de braverie.

J'attends ici un de ces maris dont la tête n'est pas incommodée des corniches; ce qu'il y porte va dans le superlatif. Je voudrois bien vous faire connoître le personnage sans vous le nommer. Il n'est pas si beau qu'Astolfe ni que Joconde; mais, en récompense, il est quatre fois plus malheureux. Ne le connoissez-vous pas à cela? C'est un mari tout à fait insensible. Il ne ressemble pas au pauvre Sganarelle, qui étoit un mari *très-marri*. On ne comprend pas celui-ci; car, quoiqu'il porte des cornes sur la tête, il les tient fort au-dessous de lui. Si vous n'y êtes pas encore, vous n'en êtes plus loin. Attendez : c'est un mari gros et gras et bien nourri. Y êtes-vous? C'est un mari dont le

malheur m'est particulièrement connu. Oh ! pour celui-là, vous y êtes. Je défie Baubrun[1] de le peindre plus au naturel.

Je ne sais si j'oserai vous parler du mariage de mademoiselle de Sévigné, si près du chapitre des corniches ? Oui, cela ne tire pas à conséquence, et puis vous lui choisirez un honnêt homme ; autrement, vous savez bien la prédiction que j'ai faite. J'ai ouï parler du mari qu'elle a failli d'épouser. Je ne sais pas, s'il l'eût épousée, s'il eût été quelque jour *très-marri ;* mais je sais bien que dans les commencements il eût été bien aise. Je suis le serviteur de la belle, et je l'aime fort ; mais pourtant encore moins que vous.



65. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MÉNAGE.

23 juin 1668.

Votre souvenir m'a donné une joie sensible, et m'a réveillé tout l'agrément de notre ancienne amitié. Vos vers m'ont fait souvenir de ma jeunesse, et je voudrois bien savoir pourquoi le souvenir de la perte d'un bien aussi irréparable

1. Charles Baubrun, peintre de portraits, mort à Paris, en 1692, âgé de quatre-vingt-huit ans.

ne donne point de tristesse. Au lieu du plaisir que j'ai senti, il me semble qu'on devroit pleurer; mais, sans examiner d'où peut venir ce sentiment, je veux m'attacher à celui que me donne la reconnoissance que j'ai de votre présent. Vous ne pouvez douter qu'il ne me soit agréable, puisque mon amour-propre y trouve si bien son compte, et que j'y suis célébrée par le plus bel esprit de mon temps. Il faudroit, pour l'honneur de vos vers, que j'eusse mieux mérité tout celui que vous me faites. Telle que j'ai été, et telle que je suis, je n'oublierai jamais votre véritable et solide amitié, et je serai toute ma vie la plus reconnoissante comme la plus ancienne de vos très-humbles servantes.

La marquise DE SÉVIGNÉ.



66. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, le 17 juillet 1668.

JE ne vous entretiendrai pas longtemps aujourd'hui, ma belle cousine, parce que j'ai été saigné; mais je n'ai que faire de vous le dire, vous le savez bien. Je ne sais si vous savez aussi qu'on m'a tiré du sang de poulet; il est vrai que j'en avois tant que j'en étouffois. Si j'étois à Paris,

on ne me saigneroit pas si souvent; c'est un air qui dissipe beaucoup d'esprits.

Mais j'oublie de vous parler du sujet de ma lettre : c'est une recommandation que je vous demande à M. Didé, conseiller au grand conseil, pour une affaire que j'ai à son rapport; je ne doute pas que vous ne le connoissiez, ou quelqu'un qui le connoît, car il est Breton. De la manière dont j'ai entendu parler de lui, je n'appréhende pas que d'être exilé lui fasse trouver ma cause moins bonne. Si je n'avois été saigné, je lui écrirois; et si je pouvois aller à Paris, j'irois lui rendre mes devoirs; il n'y a que le roi au monde qui m'en pût empêcher.

Adieu, ma chère cousine; je suis, ma foi, bien à vous et à la plus jolie fille de France : je n'ai que faire après cela de vous prier de faire mon compliment à mademoiselle de Sévigné.



67. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Paris, ce 26 juillet 1668.

Je veux commencer à répondre en deux mots à votre lettre, et puis notre procès sera fini.

Vous m'attaquez doucement, Monsieur le comte, et me reprochez finement que

je ne fais pas grand cas des malheureux, mais qu'en récompense je battrai des mains pour votre retour; en un mot, que je hurle avec les loups, et que je suis d'assez bonne compagnie pour ne pas dédire ceux qui blâment les absents.

Je vois bien que vous êtes mal instruit des nouvelles de ce pays-ci, mon cousin : apprenez donc de moi que ce n'est pas la mode de m'accuser de foiblesse pour mes amis. J'en ai beaucoup d'autres, comme dit madame de Bouillon[1], mais je n'ai pas celle-là ; cette pensée n'est que dans votre tête, et j'ai fait ici mes preuves de générosité sur le sujet des disgraciés[2], qui m'ont mise en honneur dans beaucoup de bons lieux, que je vous dirois bien si je voulois. Je ne crois donc pas mériter ce reproche, et il faut que vous rayiez cet article sur le mémoire de mes défauts. Mais venons à vous.

Nous sommes proches et de même sang; nous nous plaisons, nous nous aimons, nous prenons intérêt dans nos fortunes. Vous me parlez de vous avancer de l'argent sur les dix mille écus que vous aurez à toucher dans la

1. Marie-Anne Mancini, née à Rome en 1649, mariée, en 1662, à Godefroy de La Tour, duc de Bouillon.

2. Il s'agit des disgraciés à l'occasion du procès du surintendant Fouquet, tels que le cardinal de Retz, Pellisson, le marquis de Pomponne, etc.

succession de M. de Châlons[1] : vous dites que je vous l'ai refusé, et moi je dis que je vous l'ai prêté ; car vous savez fort bien, et notre ami Corbinelli en est témoin, que mon cœur le voulut d'abord, et que lorsque nous cherchions quelques formalités pour avoir le consentement de Neuchèse, afin d'entrer en votre place pour être payé, l'impatience vous prit ; et m'étant trouvée par malheur assez imparfaite de corps et d'esprit pour vous donner sujet de faire un fort joli portrait de moi, vous le fîtes et vous préférâtes à notre ancienne amitié, à notre nom et à la justice même, le plaisir d'être loué de votre ouvrage. Vous savez qu'une dame[2] de vos amies vous obligea généreusement de le brûler ; elle crut que vous l'aviez fait, je le crus aussi ; et quelque temps après, ayant su que vous aviez fait des merveilles sur le sujet de M. Fouquet et le mien, cette conduite acheva de me faire revenir ; je me raccommodai avec vous à mon retour de Bretagne ; mais avec quelle sincérité ? Vous le savez. Vous savez encore notre voyage de Bourgogne, et avec quelle franchise je vous redonnai toute la part que vous aviez jamais eue dans mon amitié : je revins entêtée de votre société. Il y eut des gens qui me dirent en ce temps-

1. Voyez notre note à la page 9.
2. Madame de Montglat, dont il est question en la lettre 19.

là : « J'ai vu votre portrait entre les mains de madame La Baume[1], je l'ai vu. » Je ne répondis que par un sourire dédaigneux, ayant pitié de ceux qui s'amusoient à croire à leurs yeux. « Je l'ai vu, » me dit-on encore au bout de huit jours; et moi de sourire encore. Je le dis en riant à Corbinelli; il reprit le même souris moqueur qui m'avoit déjà servi en deux occasions, et je demeurai cinq ou six mois de cette sorte, faisant pitié à ceux dont je m'étois moquée. Enfin le jour malheureux arriva où je vis moi-même, et de mes propres yeux *bigarrés*[2] ce que je n'avois pas voulu croire. Si les cornes me fussent venues à la tête, j'aurois été bien moins étonnée. Je le lus et je le relus, ce cruel portrait; je l'aurois trouvé très-joli, s'il eût été d'une autre que de moi et d'un autre que de

1. Catherine de Bonne, marquise de La Baume, alors renfermée au couvent de la Miséricorde, par lettre de cachet que son mari avoit obtenue. Ses attraits, ses caprices, son humeur quinteuse et le scandale de sa vie l'avoient rendue célèbre.

2. Allusion à ce passage inséré dans la copie manuscrite des *Amours des Gaules*, que madame de La Baume s'étoit procurée et qu'elle fit imprimer à l'insu de Bussy : « Madame de Sévigné est inégale jusques aux prunelles « des yeux et jusques aux paupières; elle a les yeux de « différentes couleurs, et les yeux étant les miroirs de « l'âme, ces inégalités sont comme un avis que donne « la nature à ceux qui l'approchent, de ne pas faire un « grand fondement sur son amitié. »

vous : je le trouvai même si bien enchâssé, et tenant si bien sa place dans le livre, que je n'eus pas la consolation de me pouvoir flatter qu'il fût d'un autre que de vous. Je le reconnus à plusieurs choses que j'en avois ouï dire, plutôt qu'à la peinture de mes sentiments, que je méconnus entièrement. Enfin, je vous vis au Palais-Royal, où je vous dis que ce livre couroit. Vous voulûtes me conter qu'il falloit qu'on eût fait ce portrait de mémoire, et qu'on l'avoit mis là : je ne vous crus point du tout. Je me ressouvins alors des avis qu'on m'avoit donnés, et dont je m'étois moquée. Je trouvai que la place où étoit ce portrait étoit si juste, que l'amour paternel vous avoit empêché de vouloir défigurer cet ouvrage en l'ôtant d'un lieu où il tenoit si bien son coin. Je vis que vous vous étiez moqué et de madame de Montglat et de moi, que j'avois été votre dupe, que vous aviez abusé de ma simplicité, et que vous aviez eu sujet de me trouver bien innocente, en voyant le retour de mon cœur pour vous, et sachant que le vôtre me trahissoit : vous savez la suite.

Être dans les mains de tout le monde ; se trouver imprimée ; être le livre de divertissement de toutes les provinces, où ces choses-là font un tort irréparable ; se rencontrer dans les bibliothèques, et recevoir cette douleur, par

qui? Je ne veux point vous étaler davantage toutes mes raisons; vous avez bien de l'esprit, je suis assurée que si vous voulez faire un quart d'heure de réflexion, vous les verrez et vous les sentirez comme moi. Cependant que fais-je, quand vous êtes arrêté? Avec la douleur dans l'âme, je vous fais faire des compliments, je plains votre malheur, j'en parle même dans le monde, et je dis assez librement mon avis sur le procédé de madame de La Baume pour en être brouillée avec elle. Vous sortez de prison, je vous vais voir plusieurs fois; je vous dis adieu quand je partis pour la Bretagne; je vous ai écrit, depuis que vous êtes chez vous, d'un style assez libre et sans rancune; et enfin je vous écris encore, quand madame d'Époisses[1] me dit que vous vous êtes cassé la tête.

Voilà ce que je voulois vous dire une fois en ma vie, en vous conjurant d'ôter de votre esprit que ce soit moi qui aie tort. Gardez ma lettre et la relisez, si jamais la fantaisie vous prenoit de le croire, et soyez juste là-dessus, comme si vous jugiez d'une chose qui se fût passée entre deux autres personnes; que votre intérêt ne vous fasse pas voir ce qui n'est pas: avouez que vous avez cruellement offensé l'amitié qui étoit entre nous, et je suis désarmée.

1. Voyez la lettre 62.

Mais de croire que si vous répondez, je puisse jamais me taire, vous auriez tort, car ce n'est une chose impossible. Je verbaliserai toujours; au lieu d'écrire en deux mots, comme je vous l'avois promis, j'écrirai en deux mille: et enfin j'en ferai tant, par des lettres d'une longueur cruelle et d'un ennui mortel, que je vous obligerai, malgré vous, à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce.

Au reste, j'ai senti votre saignée; n'étoit-ce pas le 17 de ce mois? justement : elle me fit tous les biens du monde, et je vous en remercie. Je suis si difficile à saigner, que c'est charité à vous de donner votre bras au lieu du mien.

Pour cette sollicitation, envoyez-moi votre homme d'affaires avec un placet, et je le ferai donner par une amie à M. Didé; car, pour moi, je ne le connois point; et j'irai même avec cette amie. Vous pouvez vous assurer que si je pouvois vous rendre service, je le ferois et de bon cœur et de bonne grâce. Je ne vous dis point l'intérêt extrême que j'ai toujours pris à votre fortune : vous croiriez que ce seroit le *Rabutinage* qui en seroit la cause; mais non, c'étoit vous; c'est vous encore qui m'avez causé des afflictions tristes et amères, en voyant ces trois nouveaux maréchaux de

France[1]. Madame de Villars, qu'on alloit voir, me mettoit devant les yeux les visites qu'on m'auroit rendues en pareille occasion, si vous aviez voulu.

Je vous remercie de vos lettres au roi, mon cousin; elles me feroient plaisir à lire d'un inconnu, elles m'attendrissent; il me semble qu'elles devroient faire cet effet-là sur notre maître : il est vrai qu'il ne s'appelle pas *Rabutin* comme moi.

La plus jolie fille de France vous fait des compliments; ce nom me paroît assez agréable; je suis pourtant lasse d'en faire les honneurs



68. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ

A Bussy, ce 29 juillet 1668.

Je ne croyois pas, Madame, avoir jamais lieu de vous parler de nos démêlés, après ce que je vous en écrivis dernièrement; mais, puisque vous jugez à propos d'éclaircir cette affaire et de la traiter à fond, je m'en vais vous dire tout ce que j'en pense, avec cette sincérité dont vous m'avez reproché quelquefois que je traitois trop

1. MM. de Créqui, de Bellefonds et d'Humières.

franchement les choses qui me regardoient, et avec la protestation que, quoiqu'il vous paroisse que je croie que vous avez eu plus de torts, en de certaines rencontres, que vous ne pensez, il ne m'en reste rien sur le cœur contre vous, et qu'au contraire j'en ai si mal usé à votre égard, que vous me faites trop de grâce de me pardonner et de ne laisser pas de me promettre votre amitié. Ceci n'est donc pas pour me justifier tout à fait, mais seulement pour vous faire voir que je n'ai pas tant de tort que vous croyez.

Je demeure d'accord avec vous, ma belle cousine, que votre premier mouvement fut de m'assister, lorsque notre ami Corbinelli vous en alla prier de ma part; et je ne doute pas que si vous n'eussiez consulté que votre cœur, je n'eusse reçu le secours que je vous demandois; mais vous prîtes conseil de gens qui ne m'aimoient pas tant que vous faisiez, qui vous portèrent à prolonger les affaires par des formalités inutiles; car je sais aussi bien que M. Auzanet[1] que vous n'aviez pas besoin du consentement de M. de Neuchèse, et qu'avec la cession que je vous eusse faite, il eût bien fallu qu'il vous eût payée, comme il me paya

1. Barthélemi Auzanet, célèbre avocat du dix-septième siècle.

l'hiver d'après; mais enfin en une autre rencontre j'aurois eu patience et j'aurois donné à votre conseil tout le temps qu'il eût souhaité. Ce qui me fit croire qu'on ne cherchoit qu'un prétexte à m'éconduire, ce fut que, la campagne étant commencée par le siége de Dunkerque, vos gens d'affaires parloient d'envoyer en Bourgogne et d'en avoir réponse, et cela sans nécessité; et ce qui vous peut faire voir que j'avois raison de m'impatienter, c'est que j'arrivai à l'armée la veille de la bataille[1]. Je partis donc de Paris avec le déplaisir de voir que la seule personne de mon sang que j'aimois au monde m'abandonnât dans une affaire d'honneur où elle ne couroit aucun hasard, et je vis le lendemain du combat qu'il n'avoit pas tenu à cette cousine, qui m'avoit été jusque-là si chère, que je n'eusse eu le chagrin de ne m'y pas trouver. Je vous avoue que j'eus pour vous alors autant de haine que j'avois eu d'amitié : vous savez bien que cela est toujours ainsi ; et si j'en fusse demeuré là, vous ne vous seriez jamais lavée de la tache d'avoir abandonné votre parent et votre ami au besoin. Mais le procédé que j'eus dans la suite effaça bien votre faute; et, vous déchargeant du blâme que

1. La bataille des Dunes, gagnée le 14 juin 1658 par M. de Turenne contre le Grand Condé et don Juan d'Autriche qui commandoient l'armée espagnole.

vous méritiez, je m'en chargeai tout seul, et je vous rendis par là, sans y penser, le meilleur office du monde.

Je passe donc condamnation sur le portrait, Madame, et personne ne m'en sauroit blâmer plus que je fais moi-même; mais il faut que je vous apprenne là-dessus quelque chose que vous ne savez pas. Cette amie si généreuse, que vous dites qui m'obligea de brûler ce portrait, vous obligea à bon marché : premièrement, après avoir goûté le plaisir de l'entendre lire, je ne dis pas plaisir à cause de lui, mais plaisir à cause de vous, elle me pria de le déchirer, ce que je fis en mille pièces devant elle : à la vérité, je ne fus pas sorti de sa chambre, que son mari, qui étoit présent à la rupture, ramassa jusqu'aux moindres morceaux, et les rajusta si bien, qu'il le copia et me le montra trois jours après. Je vous avoue que l'envie de le ravoir me prit, et que, me trouvant quelque temps après en commerce d'amitié avec madame de La Baume, elle eut de moi cette ridicule pièce, qu'elle rendit publique, comme vous savez.

Je ne vous dis point ce que je fis sur votre sujet, après la prison du surintendant Fouquet; vous ne l'ignorez pas, et vous en avez plus de reconnoissance que l'action ne mérite; mais la vérité est que depuis ce temps-là jusqu'à ma prison je vous ai aimée de tout mon cœur, et

qu'il n'y avoit qu'une passion plus forte que la tendresse que je sentois pour vous.

Lorsque vous me dîtes, un peu avant que je fusse arrêté, que ce portrait couroït le monde, il ne me souvient pas bien de ce que je vous répondis pour m'excuser; mais ce que je sais, c'est que j'en eus une douleur mortelle, et que je fis pour étouffer cela dans sa naissance tout ce qu'humainement on peut faire; et pour vous, soit que vous me fissiez justice, en croyant bien que j'en étois au désespoir moi-même, et que je ne vous avois fait le mal que vous ressentiez alors que dans le temps que j'étois brouillé avec vous, soit que vous eussiez trop de répugnance à me haïr, après quelques petits reproches moins aigres qu'obligeants, vous me pardonnâtes, et je fus arrêté après.

Vous me mandez que vous me fîtes faire des compliments, que vous plaignîtes mon malheur, que vous en parlâtes dans le monde, et que vous en fûtes brouillée avec madame de La Baume. Si vos compliments fussent venus jusqu'à moi, je vous en aurois su bon gré, et j'aurois cru facilement tout le reste; mais, bien loin de cela, il me revint de plusieurs endroits que vous vous plaigniez de moi; et ce qui me le persuada encore plus, c'est que toutes mes amies, hormis vous, me vinrent voir sur le fossé aux fenêtres de la Bastille. Cependant la première visite que

je reçus chez Dalancé[1], ce fut la vôtre : je vous avoue qu'elle me fit plaisir, quoique je ne m'y attendisse pas ; il me sembla que je ne la méritois non plus que la dureté que vous m'aviez témoignée pendant ma prison ; mais enfin je revins de bonne foi pour vous, et il me parut que nous étions bien ensemble quand nous nous quittâmes à Paris. Aussitôt que je fus chez moi, je vous écrivis une lettre, où je badinois avec vous, et où vous pûtes voir bien de la tendresse ; vous fûtes sept ou huit mois sans me faire réponse, et par là je crus que vous ne vous souciiez pas trop d'avoir commerce avec moi. Je suis assez glorieux naturellement, et dans la conjoncture présente quatre fois plus que si j'étois ce que je devrois être ; de sorte que je rengainai les amitiés que je voulois vous faire tant que j'eusse été absent. Madame d'Époisses vous dit que j'étois blessé à la tête[2], et sur cela vous me fîtes un compliment : vous savez combien agréablement je le reçus, et avec quelle douceur je répondis à la petite attaque que vous me donniez, en me disant que je vous haïssois, parce que je vous avois offensée. Sur cela vous me faites une espèce d'éclaircissement, par lequel vous prétendez que j'ai tout le tort, ma

1. Chirurgien chez lequel, avec la permission du roi, Bussy fut conduit pour rétablir sa santé.

2. Voyez la lettre 62 et la note.

chère cousine, et que vous n'en avez point du tout; et moi je vous réponds aujourd'hui que nous en avons tous deux; que cependant j'en ai bien plus que vous, et que c'est pour cela que je vous en demande mille pardons.

Au reste, ma chère cousine, ne pensez pas que la peur de vos procès-verbaux m'oblige de vous crier merci; je suis plus en état de vous faire craindre sur cela, que vous, moi : je n'ai rien à faire, et pour une lettre que vous m'écrirez, je vous en écrirai quatre. Mais je vous avoue que j'ai mille fois plus de tort que vous, parce que ma représaille a été plus forte que l'offense que vous m'aviez faite, et que je ne devois pas m'emporter si fort contre une jolie femme comme vous, ma proche parente, et que j'avois toujours bien aimée. Pardonnez-moi donc, ma cousine, et oublions le passé au point de ne nous en ressouvenir jamais. Quand je serai persuadé de votre bonne foi dans votre retour pour moi, je vous aimerai mille fois plus que je n'ai jamais fait; car, après avoir bien, ce qu'on appelle, tourné et viré, je vous trouve la plus agréable femme de France.

Je mande à un gentilhomme qui vous rendra celle-ci, de vous donner un placet pour M. Didé.

Mais vous ne me répondez rien sur la plaisanterie des corniches; cependant vous n'êtes

pas personne à vous laisser donner votre reste sur ces matières-là. Est-ce que vous êtes fatiguée de la longueur de votre lettre? ou si vous ne voulez pas traiter avec moi ce chapitre, craignant ma rechute, et qu'après cela je ne vous fasse une affaire? Ne vous contraignez pas une autre fois, ma chère cousine; vous pouvez sûrement vous ouvrir à moi sur ce sujet, sans appréhender ni que je retombe, ni que je vous trahisse, si j'étois assez maudit pour retomber.

Au reste, Madame, je vous suis trop obligé de la peine que vous ont donnée pour moi les réflexions que vous avez faites sur ces nouveaux maréchaux; mais il faut que je vous console une fois pour toutes sur ces matières, en vous disant que moi, qui suis l'intéressé, et qui ne suis ni fou ni insensible, je regarde cela avec un mépris digne d'un galant homme persécuté. Si on ne donnoit ces honneurs-là qu'à des gens qui eussent autant servi que moi, et je puis dire, aussi utilement pour l'État, et aussi glorieusement pour leur réputation, je serois chagrin de la préférence de mes rivaux; mais quand je verrai faire trois maréchaux de France à la fois, qui n'ont jamais fait une action d'éclat à la guerre, à deux desquels il est arrivé des malheurs sur la réputation, et tous trop jeunes pour une dignité comme celle-là, à moins que

d'avoir fait des actions extraordinaires; quand je verrai, dis-je, des caprices de la fortune aussi ridicules que celui-là, bien loin de m'affliger, je me réjouirai de ce qu'une pareille promotion honore ma disgrâce; et voilà les sentiments que doivent avoir mes amis en de pareilles rencontres.

Voulez-vous savoir, ma belle cousine, la raison qui a fait ces messieurs maréchaux de France? Elle est assez plaisante.

D'ordinaire, les gens qui sont en passe de s'élever à de grandes dignités sont tellement tourmentés et traversés par les envieux, que souvent on les fait échouer; pour ceux-ci, ils étoient si peu en passe d'être maréchaux, que l'envie ne daignoit songer à eux; et ainsi, le roi prenant tout d'un coup cette pensée en leur faveur, personne n'a eu le loisir de traverser leur élévation, et de faire connoître à Sa Majesté leur peu de mérite. Vous me mandez que si j'avois voulu, on vous auroit fait les mêmes honneurs qu'à madame de Villars. Vous croyez donc, Madame, que sans ma disgrâce, c'est-à-dire si je n'avois été arrêté, j'aurois été maréchal de France. Je crois que non, moi. J'étois il y a longtemps dans une disgrâce sourde, inconnue au public, mais qui m'eût empêché de m'avancer, à moins que d'un changement dans le ministère, et je n'étois pas assez jeune pour

espérer de voir ce changement. Mais je m'étonne que vous regardiez madame de Villars au-dessus de vous, parce qu'elle est tante de Bellefonds[1], qu'on vient de faire maréchal ; j'ai peur que l'éclat de cette nouvelle fortune ne vous éblouisse, parce que vous la regardez de près : mais croyez-moi, ma belle cousine, moi, qui la regarde d'un peu loin, et qui dès là en juge plus sainement, ce n'est pas ce que vous pensez : on peut bien donner un rang dans le monde à Charles Gigault au-dessus de Roger de Rabutin, mais il changera fort, ou il marchera toujours bien après lui dans l'estime des honnêtes gens.

La plus jolie fille de France sait bien ce que je lui suis ; il me tarde, autant qu'à vous, qu'un autre vous aide à en faire les honneurs ; c'est sur son sujet que je reconnois bien la bizarrerie du destin, aussi bien que sur mes affaires.

1. Charles-Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, dont il a été parlé en la lettre 28.





69. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Paris, ce 14 août 1668.

J'AI reçu votre dernière lettre, j'y ferai réponse l'un de ces jours; j'ai bien des choses à y répondre. Bon Dieu! quelles apostilles n'y ferai-je point! mais je n'ai pas le loisir aujourd'hui.

Je donnerai votre placet quand on me l'apportera.

[1]....Il met en ordre tous les titres de la noblesse de Champagne; les Coligny, les Étanges et plusieurs autres ont paru à l'envi. Il en est à nos Rabutins; il me paroît de conséquence qu'ils aient de quoi se parer aussi bien que les autres. M. de Caumartin a dit qu'il étoit persuadé qu'il y avoit des titres pour deux noblesses : cette exagération prétendue m'a paru une médisance; il me semble que nous avons de quoi faire quatre ou cinq gentilshommes les uns sur les autres. Je vous prie, mon cousin, de m'envoyer les copies de tout ce que vous avez; et pour qu'elles soient plus authentiques, faites-les

1. Il manque ici quelques mots dans le manuscrit de Bussy; mais le metteur en ordre des titres de noblesse dont il s'agit ici ne peut être que le généalogiste nommé dans la lettre suivante.

copier par-devant l'intendant de votre province ; ne manquez pas à cela, il y va de l'honneur de notre maison. On ne peut pas être plus vive sur cela que je le suis. Adieu ; faites réponse à ceci, je vous écrirai plus à loisir.



70. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 19 août 1668.

J'ai beaucoup d'impatience, Madame, de recevoir le commentaire que vous me voulez envoyer de la dernière lettre que je vous ai écrite.

Cependant, pour répondre à l'envie que vous avez d'avoir ce que j'ai de titres de notre maison, je vous envoie d'abord quatre chartes que M. du Bouchet[1] m'a données, qui partent de loin.

Je vous envoie encore la droite ligne de notre maison, ainsi que je l'ai fait peindre sur la frise d'une de mes galeries de Bussy, en dedans de la cour. Je vous aime et je vous estime encore plus que je ne faisois, d'être un peu entêtée de cela.

1. Jean du Bouchet, natif d'Auvergne, auteur de différentes *Généalogies*, mort en 1684.

Je ferai collationner par un notaire ce que je vous enverrai. Pour l'intendant Bouchu, je n'ai point de commerce avec lui.



71. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 28 août 1668.

ENCORE un petit mot, et puis plus; c'est pour commencer une manière de duplique à votre réplique. Où diantre vouliez-vous que je trouvasse douze ou quinze mille francs? Les avois-je dans ma cassette? Les trouve-t-on dans la bourse de ses amis? Ne m'allez-vous pas dire qu'ils étoient dans celle du surintendant? Je n'y ai jamais rien voulu chercher ni trouver; et à moins donc que l'abbé de Coulanges ne m'eût cautionnée, je n'aurois pas trouvé un quart d'écu, et lui ne le vouloit pas sans cette sûreté de Bourgogne, ou nécessaire ou inutile; tant y a qu'il la vouloit; et pour moi, je fus au désespoir de n'avoir pu vous faire ce plaisir. Mais enfin voilà ce *chien de portrait* fait et parfait; la joie d'avoir si bien réussi, et d'être approuvé, vous fit trouver que j'avois tous les torts du monde, et vous les augmentâtes beaucoup par l'envie de vous ôter tous les remords. Madame de Montglat vous oblige

donc de le rompre, et puis son mari rejoint tous les morceaux ensemble, et il le ressuscite. Quelle niaiserie me contez-vous là! Est-ce lui qui est cause que vous le placez dans un des principaux endroits de votre histoire? Eh bien! s'il vous l'avoit rendu, vous n'aviez qu'à le remettre dans votre cassette, et ne le point mettre en œuvre comme vous avez fait; il n'auroit pas été entre les mains de madame de La Baume, ni traduit en toutes les langues. Ne me dites pas que c'est la faute d'un autre, cela n'est point vrai, c'est la vôtre purement; c'est sur cela que je vous donnerois un beau soufflet si j'avois l'honneur d'être auprès de vous, et que vous me vinssiez conter ces lanternes; c'est ma grande douleur : c'est de m'être remise avec vous de bonne foi, pendant que vous m'aviez livrée entre les mains des brigands, c'est-à-dire de madame de La Baume. Et vous savez bien même qu'après notre paix vous eûtes besoin d'argent; je vous donnai une procuration pour en emprunter, et, n'en ayant pu trouver, je vous fis prêter sur mon billet deux cents pistoles de M. Le Maigre, que vous lui avez bien rendues. Quant à ce que vous dites, que d'abord que j'eus vu mon portrait, je vous revis et ne parus point en colère, ne vous y trompez pas, Monsieur le comte : j'étois outrée, j'en passois les nuits entières sans dormir. Il est vrai que,

soit que je vous visse accablé d'affaires plus importantes que celle-là, soit que j'espérasse que la chose ne deviendroit pas publique, je n'éclatai point en reproches contre vous; mais quand je me vis donnée au public, et répandue dans les provinces, je vous avoue que je fus au désespoir, et que, ne vous voyant plus pour réveiller mes foiblesses et mes anciennes tendresses pour vous, je m'abandonnai à une sécheresse de cœur qui ne me permit pas de faire autre chose pendant votre prison que ce que je fis; je trouvois encore que c'étoit beaucoup. Quand vous sortîtes, vous me l'envoyâtes dire avec confiance; cela me toucha : bon sang ne peut mentir; le temps avoit un peu adouci ma première douleur; vous savez le reste. Je ne vous dis point maintenant comment vous êtes avec moi; le monde me jetteroit des pierres, si je faisois de plus grandes démonstrations. Je voudrois qu'à cela près vous fussiez en état, par votre présence, de me redonner encore la qualité de votre dupe. Mais, sans pousser cet endroit plus loin, je vous dirai, pour la dernière fois, que je ne vous donne pour pénitence, c'est-à-dire pour supplice, que de méditer sur toute l'amitié que j'ai toujours eue pour vous, sur mon innocence à l'égard de cette première offense prétendue, sur toute ma confiance après notre raccommodement, qui me faisoit rire de

ceux qui me donnoient de bons avis, et sur les crapauds et les couleuvres que vous nourrissiez contre moi pendant ce temps-là, et qui sont éclos heureusement par madame de La Baume. *Basta*, je finis ici le procès.

Pour la plaisanterie des corniches, je n'y veux pas entrer; je crois qu'on me doit être obligé de cette retenue, et encore plus de vouloir bien traiter de diminutif une chose qui pourroit l'être de superlatif.

J'ai reçu ce que vous m'avez envoyé touchant notre maison; je suis entêtée de cette folie. M. de Caumartin[1] est très-curieux de ces recherches; il y a plaisir en ces occasions de ne rien oublier, elles ne se rencontrent pas tous les jours. M. l'abbé de Coulanges verra M. du Bouchet, et moi j'écrirai aux Rabutins de Champagne, afin de rassembler tous nos papiers; écrivez-lui aussi qu'il m'envoie l'inventaire de ce qu'il a; mon oncle l'abbé en a aussi quelques-uns; il y a plaisir d'étaler une bonne chevalerie, quand on y est obligé.

La plus jolie fille de France est plus digne que jamais de votre estime et de votre amitié; elle vous fait des compliments; sa destinée est si difficile à comprendre, que pour moi je m'y perds.

1. Louis-François Le Febvre de Caumartin, intendant de Champagne. Il fut l'ami et le confident du cardinal de Retz, et mourut le 3 mars 1687.

Je crois que vous ne savez pas que mon fils est allé en Candie avec M. de Roannès[1] et le comte de Saint-Paul[2]; cette fantaisie lui est entrée fortement dans la tête; il l'a dit à M. de Turenne, au cardinal de Retz, à M. de La Rochefoucauld : voyez quels personnages! Tous ces messieurs l'ont tellement approuvé, que la chose a été résolue et répandue avant que j'en susse rien. Enfin il est parti, j'en ai pleuré amèrement; j'en suis sensiblement affligée; je n'aurai pas un moment de repos pendant tout ce voyage; j'en vois tous les périls, j'en suis morte; mais enfin je n'en ai pas été la maîtresse; et dans ces occasions-là les mères n'ont pas beaucoup de voix au chapitre. Adieu, Comte, je suis lasse d'écrire, et non pas de lire tous les endroits tendres et obligeants que vous avez semés dans votre lettre; rien n'est perdu avec moi.

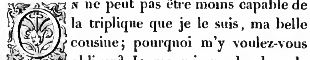
1. Aubusson de La Feuillade, alors nommé duc de Roannès, parce qu'il venoit d'épouser la sœur de l'héritier de ce nom, qui se démit de tous ses droits en faveur de son beau-frère, créé duc et pair à cette occasion.

2. Le comte de Saint-Paul, depuis duc de Longueville, étoit un des trois lieutenants de La Feuillade; les deux autres étoient le duc de Caderousse et le duc de Château-Thierry. L'expédition se composoit de cinq cents gentilshommes françois, engagés comme volontaires du Saint-Siége, pour secourir Candie, assiégée depuis huit ans par les Turcs.



72. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce dernier août 1668.



On ne peut pas être moins capable de la triplique que je le suis, ma belle cousine; pourquoi m'y voulez-vous obliger? Je me suis rendu dans la réplique que je vous ai faite ; je vous ai demandé la vie, vous me voulez tuer à terre, et cela est un peu inhumain. Je ne pensois pas que vous vous mêlassiez, vous autres belles, d'avoir de la cruauté sur d'autres chapitres que sur celui de l'amour. Cessez donc, petite brutale, de vouloir souffleter un homme qui se jette à vos pieds, qui vous avoue sa faute, et qui vous prie de la lui pardonner; si vous n'êtes pas encore contente des termes dont je me sers en cette rencontre, envoyez-moi un modèle de la satisfaction que vous souhaitez, et je vous la renverrai écrite et signée de ma main, contresignée d'un secrétaire, et scellée du sceau de mes armes. Que vous faut-il davantage?

Vous ne voulez point, dites-vous, entrer dans les plaisanteries des corniches; il est vrai que vous en parlez avec bien de la réserve. Hé ! bon Dieu! qu'en diriez-vous donc si vous étiez aussi

mal satisfaite de la dame que moi? Mais ne craignez-vous point que je lui fasse voir un jour quels égards vous avez pour elle? car enfin que ne fait-on et que ne doit-on pas faire pour rattraper un cœur aussi honnête que celui que j'ai perdu?

Tremblez, Philis, et prenez garde à vous.

Quoique la fortune soit bien folle, je ne pense pas qu'elle le soit assez pour pousser son injustice jusqu'au bout contre la plus jolie fille de France. Donnez-vous un peu de patience, ma belle cousine, et vous découvrirez peut-être les raisons qu'elle a eues de faire ce qu'elle a fait.

Adieu, ma chère cousine. La fin de votre lettre m'attendrit furieusement pour vous, et je vous dirai sur cela, en deux mots, que je n'aime ni n'estime au monde personne tant que vous.





73. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 septembre 1668.

Levez-vous, Comte : je ne veux point vous tuer à terre, ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie, et que nous vivions en paix. Vous avouerez seulement la chose comme elle s'est passée, c'est tout ce que je veux. Voilà un procédé assez honnête : vous ne me pouvez plus appeler justement une petite brutale.

Je ne trouve pas que vous ayez conservé une grande tendresse pour la belle qui vous captivoit autrefois; il en faut revenir à ce que vous avez dit :

A la cour,
Quand on a perdu l'estime,
On perd l'amour.

M. de Montausier[1] vient d'être fait gouverneur de M. le dauphin.

Je t'ai comblé de biens, je t'en veux accabler.

Adieu, Comte. Présentement que je vous ai

1. Il figure, comme témoin, en l'acte de mariage de M. de Grignan avec mademoiselle de Sévigné, sous les noms et titres suivants : Charles de Sainte-Maure, duc

battu, je dirai partout que vous êtes le plus brave homme de France, et je conterai notre combat le jour que je parlerai des combats singuliers. Ma fille vous fait ses compliments. L'opinion que vous avez de sa fortune nous console un peu.



74. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 7 septembre 1668.

Rien n'est plus généreux que l'action que vous venez de faire, Madame. Oui, je le dirai partout; mais je ne comprends pas que vous parliez si bien d'un procès. Pour moi, je crois que vous avez eu quelque affaire en Bretagne, qui vous a appris cette langue. Ne trouvez-vous pas que c'est grand dommage que nous ayons été brouillés quelque temps ensemble, et que cependant il se soit perdu des folies que nous aurions relevées, et qui nous auroient réjouis? car, bien que nous ne soyons pas demeurés muets chacun de notre côté, il me semble que nous nous faisons valoir l'un l'autre, et que

de Montausier, pair de France, etc., et dame Julie d'Angennes, duchesse de Montausier, beau-frère et belle-sœur du comte de Grignan.

nous nous entredisons des choses que nous ne disons pas ailleurs.

Il n'est pas difficile de savoir mes sentiments sur le sujet de feu mon Iris : je ne cache guère ni mon amour ni ma haine ; mais il faudroit se parler pour tout dire ; ce sera un jour la matière de quelques-unes de nos conversations, qui ne sera pas la moins agréable.

Cependant je vous envoie une imitation des *Remèdes d'amour* d'Ovide, qui ne vous déplaira pas : il faut bien s'amuser et se divertir.

Je suis fort aise que M. de Montausier soit gouverneur de M. le dauphin ; il n'y a que moi en France que j'aimasse mieux en cette place que lui. Il est vrai qu'il semble que le roi s'excite tous les jours à faire des grâces à cette maison.

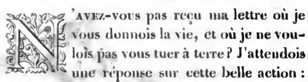
Je suis tellement persuadé que mademoiselle de Sévigné sera bien et bientôt mariée, que cette opinion a de l'air d'un pressentiment. Vous m'en direz des nouvelles avant qu'il soit un an. Je suis son très-humble admirateur.





75. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 décembre 1668.



N'AVEZ-VOUS pas reçu ma lettre où je vous donnois la vie, et où je ne voulois pas vous tuer à terre? J'attendois une réponse sur cette belle action : vous n'y avez pas pensé; vous vous êtes contenté de vous relever, et de reprendre votre épée, comme je vous l'ordonnois. J'espère que ce ne sera pas pour vous en servir jamais contre moi.

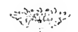
Il faut que je vous apprenne une nouvelle qui, sans doute, vous donnera de la joie; c'est qu'enfin la plus jolie fille de France épouse, non pas le plus joli garçon, mais un des plus honnêtes hommes du royaume : c'est M. de Grignan, que vous connoissez il y a longtemps. Toutes ses femmes[1] sont mortes pour faire place à votre cousine, et même son père et son fils, par une bonté extraordinaire; de sorte qu'étant plus riche qu'il n'a jamais été, et se trouvant d'ailleurs, et par sa naissance,

1. Il avoit déjà été marié deux fois : d'abord à Angélique-Claire d'Angennes, sœur de la duchesse de Montausier, puis à Marie-Angélique du Puy-du-Fou.

et par ses établissements, et par ses bonnes qualités, tel que nous le pouvions souhaiter, nous ne le marchandons point, comme on a accoutumé de faire : nous nous en fions bien aux deux familles qui ont passé devant nous. Il paroît fort content de notre alliance, et aussitôt que nous aurons des nouvelles de l'archevêque d'Arles, son oncle, son autre oncle l'évêque d'Uzès étant ici, ce sera une affaire qui s'achèvera avant la fin de l'année. Comme je suis une dame assez régulière, je n'ai pas voulu manquer à vous en demander votre avis et votre approbation. Le public paroît content, c'est beaucoup : car on est si sot, que c'est quasi sur cela qu'on se règle.

Voici encore un autre article sur quoi je veux que vous me contentiez, s'il vous reste un brin d'amitié pour moi : je sais que vous avez mis au bas du portrait que vous avez de moi que j'ai été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin. Cela n'est pas juste, mon cher cousin ; je suis depuis peu si bien instruite de la maison de Sévigné, que j'aurois sur ma conscience de vous laisser dans cette erreur. Il a fallu montrer notre noblesse en Bretagne, et ceux qui en ont le plus ont pris plaisir de se servir de cette occasion pour étaler leur marchandise ; voici la nôtre.

Quatorze contrats de mariage de père en fils ; trois cent cinquante ans de chevalerie ; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne, et bien marqués dans l'histoire, quelquefois retirés chez eux comme des Bretons ; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres, mais toujours de bonnes et de grandes alliances ; celles de trois cent cinquante ans, au bout desquels on ne voit que des noms de baptême, sont du Quelnec, Montmorency, Baraton et Châteaugiron. Ces noms sont grands ; ces femmes avoient pour maris des Rohan et des Clisson. Depuis ces quatre, ce sont des Guesclin, des Coaquin, des Rosmadec, des Clindon, des Sévigné de leur même maison, des du Bellay, des Rieux, des Bodegal, des Plessis-Ireul et d'autres qui ne me reviennent pas présentement, jusqu'à Vassé et jusqu'à Rabutin. Tout cela est vrai, il faut m'en croire.... Je vous conjure donc, mon cousin, si vous me voulez obliger, de changer votre écriteau, et si vous n'y voulez point mettre de bien, n'y mettez point de rabaissement ; j'attends cette marque de votre justice et du reste d'amitié que vous avez pour moi.





76. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 8 décembre 1668.

J'ai reçu la lettre où vous me mandiez que vous ne vouliez pas me tuer à terre, ma belle cousine, et j'y ai répondu.

Vous avez raison de croire que la nouvelle du mariage de mademoiselle de Sévigné me donnera de la joie; l'aimant et l'estimant comme je fais, peu de choses m'en peuvent donner davantage, et d'autant plus que M. de Grignan est un homme de qualité et de mérite, et qu'il a une charge considérable; il n'y a qu'une chose qui me fait peur pour la plus jolie fille de France : c'est que Grignan, qui n'est pas vieux, est déjà à sa troisième femme; il en use presque autant que d'habits, ou du moins que de carrosses; à cela près, je trouve ma cousine bien heureuse; mais pour lui, il ne manque rien à sa bonne fortune. Au reste, Madame, je vous suis obligé des égards que vous avez pour moi en cette rencontre. Mademoiselle de Sévigné ne pouvoit épouser personne à qui je donnasse de meilleur cœur mon approbation.

Pour l'autre article de votre lettre, où vous me mandez que vous savez que j'ai fait mettre au bas du portrait que j'ai de vous, que vous avez été mariée à un gentilhomme breton, *honoré* des alliances de Vassé et de Rabutin, je vous dirai que je ne doute pas qu'on ne vous l'ait dit, mais que vous ne devez pas douter aussi qu'on n'ait menti. S'il vous reste un brin d'amitié pour moi, ma chère cousine, vous montrerez à ceux qui vous ont si mal informée ce que je dis d'eux : vous leur devez cette récompense de leur fausse nouvelle ; car peut-être vous veulent-ils aigrir mal à propos contre moi ; peut-être aussi veulent-ils mettre sous mon nom l'injure qu'ils ont dessein de faire à la maison de Sévigné.

Voici, mot pour mot, ce qu'il y a au-dessous du portrait que j'ai de vous dans mon salon :

Marie de Rabutin, fille du baron de Chantal, marquise de Sévigné, femme d'un génie extraordinaire, et d'une vertu compatible avec la joie et les agréments.

Si j'y avois mis ce que vous me mandez, je vous l'avouerois ingénument, et je changerois l'écriteau, si j'étois persuadé ; car il se fait tant de friponneries en contrats, que je m'en rapporte plus aux histoires approuvées et à la voix publique qu'aux faiseurs de généalogies.

Pour les maisons que vous me mandez qui

sont meilleures que la nôtre, je n'en demeure pas d'accord : je le cède à Montmorency pour les honneurs, et non pour l'ancienneté; mais pour les autres, je ne les connois pas, je n'y entends non plus qu'au bas-breton; je ne suis pas cependant sans quelque connoissance en cette matière : je tiens les Guesclin, les Rosmadec, les Coaquin et les Rieux, meilleurs que les Quelnec, les Baraton et les Châteaugiron. Mais il n'est pas question de faire des comparaisons, il ne s'agit d'autre chose que de vous assurer encore une fois que ceux qui vous ont si soigneusement instruite de la souscription que j'ai de vous dans mon salon de Bussy, ont faussement menti, et que vous ne devez pas vous fier à ces gens-là.

J'ai encore un autre portrait de vous dans ma chambre, sous lequel ceci est écrit :

Marie de Rabutin, vive, agréable et sage, fille de Celse-Bénigne de Rabutin et de Marie de Coulanges, et femme de Henri de Sévigné.

Dans notre généalogie que j'ai fait mettre au bout de ma galerie de Bussy, voici ce qui est écrit pour vous :

Marie de Rabutin, une des plus jolies filles de France, épousa Henri de Sévigné, gentilhomme de Bretagne, ce qui fut une bonne fortune pour lui, à cause du bien et de la fortune de la demoiselle.

Il n'y a pas un endroit dans toutes ces souscriptions dont la maison de Sévigné se pût plaindre; pour ce qui est de celui où je dis que vous avez été une bonne fortune pour monsieur votre mari, je ne sais pas s'il auroit eu la sincérité d'en convenir, mais je sais bien que vous l'auriez été d'un plus grand seigneur que lui et d'un homme de plus grand mérite; j'ai cela tellement dans la tête, que rien ne me le sauroit ôter.

Je croyois qu'après notre dernier combat je n'aurois jamais d'affaire avec vous, et particulièrement sur les portraits; mais je vois bien qu'il faut que vous ayez ma vie ou que j'aie la vôtre.





77. — DU CARDINAL DE RETZ A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Commerci, le 20 décembre 1668.

Si les intérêts de madame de Meckelbourg[1] et de M. le maréchal d'Albret[2] vous sont indifférents, Madame, je solliciterai pour le cavalier parce que je l'aime quatre fois plus que la dame; si vous voulez que je sollicite pour la dame, je le ferai de très-bon cœur, parce que je vous aime quatre millions de fois mieux que le cavalier; si vous m'ordonnez la neutralité, je la garderai : enfin, parlez, et vous serez ponctuellement obéie. Je ne suis point surpris des frayeurs de ma nièce[3] : il y a longtemps que je me suis aperçu qu'elle dégénère ; mais, quelque grand que vous me dépeigniez son transissement sur le jour de la conclusion, je

1. Élisabeth-Angélique de Montmorency, plus connue sous le titre de duchesse de Châtillon, qu'elle devoit à Gaspard de Coligny, duc de Châtillon, son premier mari. En février 1664, elle épousa en secondes noces Christian-Louis, duc de Meckelbourg.

2. César-Phébus d'Albret, comte de Miossans, nommé maréchal de France le 15 février 1654, mourut en 1676, âgé de soixante-deux ans.

3. Mademoiselle de Sévigné, à la veille de se marier avec M. le comte de Grignan.

doute qu'il puisse être égal au mien sur les suites, depuis que j'ai vu, par une de vos lettres, que vous n'avez ni n'espérez guère d'éclaircissements, et que vous vous abandonnez, en quelque sorte, au destin, qui est souvent très-ingrat, et reconnoît assez mal la confiance que l'on a placée en lui. Je me trouve en vérité, sans comparaison, plus sensible à ce qui vous regarde, vous et la petite, qu'à ce qui m'a jamais touché moi-même le plus sensiblement. Au reste, Madame, ne vous en prenez ni au cardinal dataire, ni à moi, de ce que l'on n'a rien fait encore pour Corbinelli. Un homme de la daterie, en qui je me fiois, a pris mon nom pour obtenir mille grâces pour lui, et m'a trompé dans trois ou quatre chefs; s'il en a usé pour Corbinelli comme il a fait pour d'autres, je doute que le nom de Corbinelli ait été seulement prononcé depuis ma première lettre. Il n'y a pas quinze jours que ce même homme m'écrivit une longue histoire sur cette affaire, et sur quelques autres que je lui avois recommandées, et j'ai découvert deux faussetés dans les détails qu'il me fait; ce n'est pas au sujet de Corbinelli, mais comme je vois qu'il ment sur le reste, je juge qu'il a pu encore mentir à cet égard; j'y remédierai par le premier ordinaire, et avec toute la force qu'il me sera possible;

vous ne pouvez vous imaginer le chagrin que cela m'a donné.



78. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 7 janvier 1669.

Il est tellement vrai que je n'ai point reçu votre réponse sur la lettre où je vous donnois la vie, que j'étois en peine de vous, et je craignois qu'avec la meilleure intention du monde de vous pardonner (comme je ne suis pas accoutumée à manier une épée), je ne vous eusse tué sans y penser. Cette raison seule me paroissoit bonne à vous pour ne m'avoir point fait de réponse. Cependant vous me l'aviez faite, et l'on ne peut pas avoir été mieux perdue qu'elle ne l'a été. Vous voulez bien que je la regrette encore. Tout ce que vous écrivez est agréable; et si j'eusse souhaité la perte de quelque chose, ce n'eût jamais été pour cette lettre-là. Vous me dites très-naïvement tous les écriteaux qui sont au bas de mes portraits : je suis persuadée que ceux qui en ont parlé autrement ont menti; mais celui où vous me louez sur l'amitié, qu'en dites-vous? J'entends votre ton, et je comprends

que c'est une satire selon votre pensée ; mais comme vous serez peut-être le seul qui la preniez pour une contre-vérité, et qu'en plusieurs endroits cette louange m'est acquise par des raisons assez fortes, je consens que ce que vous avez écrit demeure écrit à l'éternité ; et pour vous, Monsieur le comte, sans recommencer notre procès ni notre combat, je vous dirai que je n'ai pas manqué un moment à l'amitié que je vous devois ; mais n'en parlons plus, je crois que dans votre cœur vous en êtes présentement persuadé.

Pour notre chevalerie de Bretagne, vous ne la connoissez point. Le Bouchet, qui connoît les maisons dont je vous ai parlé, et qui vous paroissent barbares, vous diroit qu'il faut baisser le pavillon devant elles.

Je ne vous dis pas cela pour dénigrer nos Rabutins, hélas ! je ne les aime que trop, et je ne suis que trop sensiblement touchée de ne pas voir celui qui s'appelle Roger[1], briller ici avec tous les ornements qui lui étoient dus ; mais il se faut consoler, dans la pensée que l'histoire lui fera la justice que la fortune lui a si injustement refusée. Il ne faut donc pas que vous me querelliez sur le cas que je fais de quelques maisons, au préjudice de la nôtre :

1. Prénom de Bussy-Rabutin, celui même à qui s'adresse cette lettre.

je dis seulement des Sévigné ce qui en est et ce que j'en ai vu.

Je suis fort aise que vous approuviez le mariage de M. de Grignan : il est vrai que c'est un très-bon et un très-honnête homme, qui a du bien, de la qualité, une charge, de l'estime et de la considération dans le monde. Que faut-il davantage? Je trouve que nous sommes fort bien sortis d'intrigue. Puisque vous êtes de cette opinion, signez la procuration que je vous envoie, mon cher cousin, et soyez persuadé que, par mon goût, vous seriez tout le beau premier à la fête. Bon Dieu! que vous y tiendriez bien votre place! Depuis que vous êtes parti de ce pays-ci, je ne trouve plus d'esprit qui me contente pleinement, et mille fois je me dis en moi-même : Bon Dieu! quelle différence! On parle de guerre, et que le roi fera la campagne.





79. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 22 janvier 1669.

Je vous fais justice comme vous me la faites, ma belle cousine. Je vous ai écrit, et vous n'avez pas reçu ma lettre : tout cela est vrai. Au reste, je vous suis fort obligé de l'inquiétude que vous avez eue de m'avoir tué sans y songer, et je vous apprends que vous êtes plus adroite que vous ne pensez. Quand vous m'eûtes donné la vie, vous baissâtes la pointe de votre épée, et je me relevai le plus content du monde de votre générosité. Ce n'est pas que s'il en fût arrivé autrement, j'eusse été le premier que vous eussiez fait mourir sans dessein. Quoique vous vous serviez encore moins de vos yeux que de votre épée, il y a des gens si maladroits qu'ils se font enferrer d'eux-mêmes, et nous en savons à qui vous avez percé le cœur, sans songer quasi qu'ils fussent au monde. Mais ne vous lasserez-vous jamais de me parler de ce que j'ai fait contre vous? Croyez-vous qu'il me soit fort agréable de me ressouvenir d'un si vilain endroit de ma vie? Non, assurément, ma chère cousine; mais il m'est encore bien

plus rude de voir que vous vous en ressouveniez si souvent.

Pour vous répondre sur les souscriptions de vos portraits, je vous dirai, avec ma sincérité ordinaire, qu'il y a eu un temps où je n'eusse cru parler qu'en contre-vérité de votre tendresse pour vos amis; mais je ne l'eusse pas fait écrire au bas de votre portrait; car, comme ces écriteaux regardent plus l'avenir que le présent, la postérité, qui prend tout au pied de la lettre, auroit eu de l'estime pour vous, et ce n'eût pas été alors mon intention de lui en donner; ainsi vous pouvez juger de quel esprit j'ai dit du bien de vous. Je vous assure, ma chère cousine, que je ne m'en lasserai jamais, et que je n'y entendrai jamais de finesse. Je voudrois bien aussi que toute l'estime que vous me témoignez vînt de votre cœur; mais pourquoi n'en viendroit-elle pas? Il faut que je le croie, malgré ma modestie; car je vous estime aussi, et puis l'état de ma fortune ne me permet pas de douter que mes flatteurs ne m'aient abandonné.

Je vous sais bon gré, ma chère cousine, du chagrin que vous avez de ne me pas voir à la cour en l'état où j'y devrois être, et il faut que je vous donne encore celui de vous ôter l'espérance que l'histoire me traite un jour mieux que n'a fait la fortune; car enfin vous

savez que comme ceux qui l'écrivent sont pensionnaires de la cour, et qu'elle se compose sur les mémoires des ministres, elle ne dira pas de moi des vérités qui, après les maux qu'ils m'ont faits, les feroient accuser d'injustice; et par la même raison aussi, quand on y verra les éloges de beaucoup de héros indignes, ce seront des louanges que ces ministres auront fait donner à leur choix.



80. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 16 mai 1669.

J'ai tort, ma belle cousine, non pas de ne vous avoir point écrit sur le mariage de madame de Grignan, car je vous en avois assez témoigné ma joie, mais de n'avoir pas continué notre commerce de lettres; je vous en demande pardon. Si vous saviez combien je me veux de mal d'avoir si souvent tort avec vous, vous ne m'en voudriez point, car vous connoîtriez par là que je ne pèche point contre les principes, et que mon cœur est pour vous comme il doit être. En effet, je suis bien maudit que, vous ayant toujours aimée et estimée assez pour faire la plus grande passion du monde, j'aie

passé une partie de ma vie à vous offenser. J'en ai tant de repentir, ma chère cousine, que je ne doute pas que je vous aille aimer éperdument : nous verrons si vous me gronderez pour cela comme vous faites pour le contraire.

Madame de Grignan a raison aussi de se plaindre de moi : c'est à elle à qui je devois, de nécessité, écrire après son mariage, et je lui en vais crier merci ; j'avoue franchement la dette. Il faut aussi que vous soyez sincère sur le sujet de M. de Grignan : de quelque côté qu'on nous regarde tous deux, et particulièrement quand il épouse la fille de ma cousine germaine, il me doit écrire le premier, car je ne m'imagine pas que d'être persécuté, ce me doive être une exclusion à cette grâce : il y a mille gens qui m'en écriroient plus volontiers, et cela n'est pas de la politesse de l'hôtel de Rambouillet. Je sais bien que les amitiés sont libres, mais je ne pensois pas que les choses qui regardent la bienséance le fussent aussi. Voilà ce que c'est que d'être longtemps hors de la cour, on s'enrouille dans la province.

Adieu, ma belle cousine ; j'ai la plus grande impatience du monde de vous voir ; n'allez pas croire que Paris ait aucune part à cela ; venez seulement à Bourbilly, et vous verrez que je serai content.



81. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 4 juin 1669.

Pour vous dire le vrai, je ne me plaignois point de vous, car nous nous étions rendu tous les devoirs de la proximité dans le mariage de ma fille; mais je vous faisois une espèce de querelle d'Allemand pour avoir de vos lettres, qui ont toujours le bonheur de me plaire. N'allez pas, sur cela, vous mettre à m'aimer *éperdument*, comme vous m'en menacez : que voudriez-vous que je fisse de votre *éperdument*, sur le point d'être grand'mère? Je pense qu'en cet état je m'accommoderois mieux de votre haine que de votre tendresse. Vous êtes un homme bien excessif : n'est-ce pas une chose étrange que vous ne puissiez trouver de milieu entre m'offenser outrageusement ou m'aimer plus que votre vie? Des mouvements si impétueux sentent le fagot, je vous le dis franchement : vous trouver à mille lieues de l'indifférence est un état qui ne vous devroit pas brouiller avec moi, si j'étois une femme comme une autre; mais je suis si unie, si tranquille et si reposée, que vos bouillonnements ne vous profitent pas comme ils feroient ailleurs.

Madame de Grignan vous écrit pour monsieur son époux; il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épousée; il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder mademoiselle de Sévigné; il prétend que pour un tel sujet il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, Comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire; vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui, qui entre nous est le plus souhaitable mari, et le plus divin pour la société, qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurois fait d'un *Jobelin*[1] qui eût sorti de l'Académie, qui ne sauroit ni la langue ni le pays, qu'il faudroit produire et expliquer partout, et qui ne feroit pas une sottise qui ne nous fît rougir.

1. Diminutif de *Job*, employé par nos vieux auteurs dans le sens de : *niais, sot, nigaud*. (Voir Rabelais, *Gargantua*, livre I, chapitre xiv.)



82. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 6 juin 1669.

Vous me mandez que je vous menace de vous aimer *éperdument*, que vous vous accommoderiez encore mieux de ma haine que de mon extrême tendresse, que je suis un homme bien excessif, que c'est une chose étrange que je ne puisse trouver de milieu entre vous offenser outrageusement ou vous aimer plus que ma vie, et que des mouvements si impétueux sentent le fagot; voilà bien de l'aigreur, ma belle cousine, et je ne sais si je la mériterois quand je voudrois m'excuser du tort que j'ai eu autrefois avec vous; mais, assurément, je n'en suis pas digne aujourd'hui, et vous avez tort, à votre tour, quand vous insultez un homme qui se condamne, et qui, après vous avoir fait une espèce d'amende honorable, badine avec vous.

Je vous estime assez pour ne pas croire que vous en eussiez usé de la sorte, si l'on ne vous avoit échauffée; mais je vois bien que vous avez montré ma lettre à M. et à madame de Grignan, et que vous avez concerté avec eux la réponse que vous m'avez faite; elle

est trop pleine d'injures contre moi et de louanges pour lui, pour que vous n'ayez pas eu dessein de lui plaire. Madame de Grignan m'écrit à peu près sur le même ton de panégyrique pour son mari; mais cet entêtement est plus excusable dans une femme nouvellement mariée que dans une belle-mère. Je vous le dis avec la même sincérité dont vous m'écrivez, ma belle cousine; vous êtes quelquefois (en tout bien et en tout honneur) aussi extrême que moi.

Au reste, ne vous alarmez pas encore trop de mon amour, si vous le prenez pour une menace; il n'y a rien que je ne fasse pour vous rassurer, et je vous haïrois plutôt que de ne vous pas mettre sur cela l'esprit en repos; mais je ne vous entends pas quand vous dites que des mouvements si impétueux sentent le fagot, et je n'ai jamais ouï dire que pour se brouiller avec sa cousine, ou pour l'aimer plus que la vie, on méritât d'être brûlé.

Madame de Grignan me mande, comme vous savez, que son mari, bien loin de comprendre qu'il dût commencer à m'écrire, trouve assez mauvais que je n'aie daigné lui faire un compliment, parce qu'il s'est trouvé si heureux qu'il croyoit tout le monde obligé de le féliciter. Si je voulois, je lui répondrois que son mari, bien loin de nous faire voir

qu'il se tient aussi heureux qu'elle me dit qu'il se croit, témoigne, en ne suivant pas l'usage reçu de tous les honnêtes gens, qu'il n'a pas trouvé les grâces qu'il attendoit d'elle.

Mais je ne veux lui répondre autre chose, sinon que si une aussi bonne fortune que la sienne lui a fait tourner la tête, pour moi, qui ne suis pas si heureux, j'ai conservé toute ma raison, et que j'essayerai de m'en servir toujours en cette matière, et surtout en vous honorant et en vous aimant comme je dois.



83. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 9 juin 1669.

Ah! Comte, est-ce vous qui m'avez écrit la lettre que je viens de recevoir? J'étois si fort étonnée en la lisant, que j'en paroissois éperdue; je ne pouvois croire ce que je voyois. Est-il possible que la plus folle lettre du monde puisse être prise de cette manière par un homme qui entend aussi bien raillerie que vous, et qui sauroit même donner de bonnes explications à une lettre, si elle en avoit besoin? Mais je soutiens que la mienne parle

toute seule. Vous m'écriviez des folies, et je vous en répondois; je badinois assez bien, ce me semble, sur les extrémités dont vous êtes capable sur mon sujet, je les exagérois pour mieux badiner; je trouvois que votre cœur étoit si loin de l'indifférence et si fort accoutumé à n'avoir que de la passion, ou de haine, ou de tendresse pour moi, que c'étoit justement à dire qu'il étoit né pour avoir de l'amour. Dit-on ces choses-là sérieusement[1]? Et pour l'expression de *sentir le fagot*, que vous avez prise dans toute sa force, je vous le pardonne : vous avez été autrefois dans une cabale où il n'en falloit rien diminuer; mais je pensois que vous sussiez qu'on l'avoit rendue un peu moins terrible, et qu'on s'en servoit moins communément pour expliquer des choses extraordinaires. *Cela sent bien le fagot*, c'étoit-à-dire cela sent bien son homme qui auroit été amoureux de moi, si je l'avois laissé faire, et qui le seroit encore, pour peu que je l'en priasse. Et tout cela, bon Dieu! peut-il être autre chose qu'un jeu? Cependant vous me rassurez en me disant qu'il est aisé

1. Toute cette lettre n'est qu'une moquerie. Madame de Sévigné ne pouvoit se faire illusion sur le ton et sur la portée de sa cruelle lettre du 4 juin 1669. Mais le comte de Bussy aima mieux ne pas prolonger la querelle et accepter la prétendue explication de sa cousine, comme on le verra dans la lettre suivante.

de me tirer de peine là-dessus : vous trouvez que je vous dis des injures; vous trouvez qu'un cousin qui aimeroit sa cousine ne mériteroit pas d'être brûlé; vous trouvez que je suis entêtée de Grignan; vous tenez votre gravité. Comte, est-ce vous, encore une fois? Gardez ma lettre, je vous prie; relisez-la, démontez votre sérieux, représentez-vous combien nous aurions ri de tout cela; mais ce n'est plus vous. J'étois vive et gaie en écrivant ma lettre, et je ne doutois point qu'elle ne vous divertît dans votre solitude, puisqu'elle me réjouissoit ici; j'y attendois une réponse plus enjouée, s'il se pouvoit; et je vous jure que j'ai cru, en lisant votre lettre, que je ne lisois ou que je n'entendois pas bien. Nous avions trouvé quelque chose de plaisant à renverser tout l'ordre gothique des familles et à vous faire écrire un compliment le premier. Je vous jure qu'il y avoit ici une lettre tout écrite que nous n'avons pas voulu envoyer; nous n'avons point fait tant de façons pour tous nos parents de Bretagne; ils ont reçu des lettres de nous. On vouloit badiner avec vous, et vous en êtes à cent lieues loin. Est-ce vous, Comte, qui n'avez point aimé ma dernière lettre? est-ce vous qui m'avez répondu ce que voilà? N'espérez pas que je vous parle d'autre chose que de ma lettre; je garderai la vôtre,

et j'espère que quelque jour vous reviendrez dans ce bon sens qui étoit si agréable et si droit. Non-seulement je n'ai pas reconnu mon sang dans votre style, mais je n'y ai pas reconnu le vôtre; si cela duroit, nous pourrions nous faire saigner tant qu'il nous plairoit, sans crainte de nous affoiblir l'un l'autre[1].

N'avez-vous point écrit au roi au commencement de cette guerre? Ne me supprimez pas le plaisir de voir ce que vous lui mandez.



84. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 juin 1669.

Avant que de répondre à votre dernière lettre, ma chère cousine, je vous déclare que je suis le plus content du monde de vous, et que quand vous devriez dire que je suis un homme d'extrémités, je vous aimerai et je vous estimerai toute ma vie. Avec tout cela, trouvez bon qu'avec tout le respect et toute la douceur imaginables je justifie mon procédé.

1. Allusion à ces mots qu'on lit dans la lettre 63 : « Je vois bien qu'il y a un peu d'altération dans notre « sympathie, ou du moins qu'elle n'a lieu que dans les « saignées. » Voyez aussi la fin de la lettre 62.

Quoique avant et après le mariage de madame de Grignan je m'attendisse à une lettre de monsieur son mari, et qu'il ne m'entrât point dans la tête qu'on pût plaisanter sur cela, je n'en disois mot, espérant un jour vous en faire mes plaintes, lorsque madame de Bussy me manda que vous lui aviez témoigné trouver étrange que je ne vous eusse point écrit après ce mariage, et particulièrement que je n'en eusse point fait de compliment à madame de Grignan; et sur cela je vous écrivis une lettre que vous me mandez qui étoit fort badine. En effet, tout ce qui vous regardoit l'étoit extrêmement; mais vous ne sauriez disconvenir que l'article de M. de Grignan ne fût sérieux; vous pourriez le voir encore si vous aviez gardé ma lettre, et pour moi, je m'en souviens mot pour mot. Cela étant, vous savez trop bien vivre pour répondre en badinant à un endroit où on a parlé tout de bon; aussi ne l'avez-vous pas fait, et quoique vous ayez affecté un air de raillerie, vous l'ayez mêlé de choses sérieuses; comme, par exemple, quand vous me priez d'écrire à M. de Grignan pour l'amour de vous, que j'aime, peut-on prendre cela comme une plaisanterie? Non, il n'est pas possible; du reste, il ne faut pas que vous prétendiez me persuader que je n'entends point raillerie : je ne l'ai

jamais si bien entendue que je fais, et je ne me suis jamais si peu laissé aller au chagrin que la fortune m'a voulu donner; mais surtout je n'ai jamais eu tant de disposition à vous aimer que j'en ai, je n'oserois plus dire ce terrible mot d'*éperdument*, mais, à vous bien aimer. Au nom de Dieu, ma chère cousine, ne me donnez pas sujet de la vouloir changer.



85. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 8 août 1669.

Puisque vous m'assurez que vous avez autant d'esprit qu'à l'ordinaire, je m'en vais vous écrire, avec promesse que si je suis jamais assez heureuse pour vous voir, et que vous soyez d'assez bonne humeur pour vous laisser battre, je vous ferai rendre votre épée aussi franchement que vous l'avez fait rendre autrefois à d'autres. Vous voyez que je n'ai pas oublié la journée *des combats singuliers* [1], ou, pour mieux dire, tout le voyage [2], dont je fais si souvent une très-agréable commémoration; vous croyez bien que, m'en sou-

1. Voyez la lettre 59.
2. Voyez la lettre 53.

venant comme je fais, je n'ai pas de peine à croire que personne n'a plus d'esprit que vous, et c'est aussi ce qui m'a fait crier *miséricorde*, quand j'ai cru vous avoir vu moins badin et moins intelligent qu'à l'ordinaire. Je finis cette guerre jusqu'à ce que nous soyons en présence; cependant souvenez-vous que je vous ai toujours aimé naturellement, et que je ne vous ai jamais haï que par accident.



86. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 12 août 1669.

Il n'est pas nécessaire que nous soyons en présence, ma chère cousine, pour que je vous rende les armes; je vous enverrai de cinquante lieues mon épée, et l'amitié me fera faire ce que la crainte fait faire aux autres; mais vous étendez un peu vos priviléges, et vous avez raison, à mon avis, de la même chose où tout le monde auroit tort. Comptez-moi cela, il en vaut bien la peine, et vous pouvez juger par vous-même si c'est un petit sacrifice que celui de son opinion : nous en dirons sur cela quelque jour davantage; cependant croyez bien que je vous aime et que je vous estime plus

que tout ce que je connois de femmes au monde.



87. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 3 avril 1670.

Je vous assure, ma chère cousine, que j'ai été fort aise que M. Frémiot[1] vous ait donné du bien en mourant; mais si sa chère moitié l'avoit assez aimé pour s'enfermer dans un même tombeau, ma joie auroit été entière; elle devroit avoir honte de survivre à un si honnête homme que celui-là. Cependant, comme vous mandez à madame de Toulongeon[2], vous êtes toutes deux en état d'attendre; il ne vous faut que de la patience, et pour moi je la compte pour rien, dont bien me prend.

1. Claude Frémiot, seigneur d'Is-sur-Tille, président au parlement de Bourgogne, dès le 7 janvier 1644. Il institua madame de Sévigné son héritière universelle. Elle eut de cette succession cent mille francs, comme on le voit par sa lettre du 10 juin 1671.

2. Madame de Toulongeon étoit au nombre des donataires du défunt, qui n'avoit laissé à sa femme que l'usufruit de ses biens.





88. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 16 avril 1670.

Je reçois votre lettre, mon cousin; vous êtes toujours honnête et très-aimable; je ne vais guère loin chercher dans mon cœur, pour y trouver de la douceur pour vous.

Enfin n'abusez pas, Bussy, de mon secret;
Au milieu de Paris il m'échappe à regret,
Mais enfin il m'échappe, et cette retenue
Ne peut plus contenir la lettre que j'ai lue.

Je vous remercie de m'avoir rouvert la porte de notre commerce, qui étoit tout démanché. Il nous arrive toujours des incidents, mais le fonds est bon; nous en rirons peut-être quelque jour. Revenons à M. Frémiot, notre cousin; n'est-il pas trop bon, ce président, d'avoir pensé en mourant à me donner son bien, lorsque j'y pensois le moins? Je l'aimois fort, et j'y joins présentement une grande reconnoissance; de sorte que ma douleur est véritable. Cela est honteux, comme vous dites, que la présidente survive à un si admirable mari. C'est tout ce que je puis faire, moi qui vous parle. Adieu, je vous

souhaite une patience qui triomphe de vos malheurs. Vous ne voulez pas que je vous parle de ma fille, et moi j'en veux parler. Elle est grosse, et demeure ici pour y faire ses couches; son mari est en Provence, c'est-à-dire, il s'y en va dans trois jours.



89. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 21 avril 1670.

Il faut que je vous l'avoue, ma belle cousine, il m'ennuyoit si fort de ne plus vous écrire, quand M. Frémiot est venu à mourir, que, pour peu qu'il eût tardé, je vous aurois consolée de la mort de quelque personne vivante, ou je me serois réjoui avec vous de quelque succession imaginaire; mais la fortune me tua le pauvre président à point nommé. S'il ne m'a laissé du bien en mourant, comme à vous, au moins lui ai-je l'obligation de m'avoir fourni un prétexte de recommencer notre commerce; c'est le seul bien qu'il m'a fait, que j'estime fort, ma chère cousine, et après le fonds de terre, je ne trouve rien de meilleur.

Il est vrai qu'il est surprenant de voir qu'ayant de l'agrément l'un pour l'autre, et un bon fonds,

il arrive de temps en temps des riottes [1] entre nous deux ; mais quand j'y fais un peu de réflexion, je ne trouve pas que nous nous en devions plaindre ; au contraire, je crois que ce sont des *saupiquets* en amitié, laquelle, dans un long commerce, seroit trop fade sans de petites brouilleries ; nous en rirons bien quelque jour.

Je ne sais pas si ma patience triomphera de mes malheurs, comme vous le souhaitez ; mais elle est extrême, et, quoique je fasse toujours des pas du côté de la cour, je suis, sur le succès, d'une tranquillité qui n'est pas imaginable. Je ne doute pas que si mes ennemis l'apprenoient, ils ne disent que je suis insensible, et que les gens de courage ne souffrent pas si patiemment que je fais ; et je vois bien qu'ils m'estimeroient davantage, si je prenois les affaires assez à cœur pour me perdre ou en mourir.

Voulez-vous que je vous fasse un des petits raisonnements dont je me console quelquefois, ma chère cousine ? Écoutez ; il y a des disgrâces sourdes, il y en a d'éclatantes. J'ai été sept ou

1. Mot fort usité à cette époque pour signifier une taquinerie, une plaisanterie bonne ou mauvaise, qui excite le *rire*. On lit dans une *Information du 14 janvier 1666* : « Ils avoient encore bu ensemble en la taverne de la flamande où ils s'étoient picquotés l'un l'autre par des *riottes*. »

huit ans à la cour avec une de ces premières, et de l'heure qu'il est mille gens que l'on croit heureux en souffrent de pareilles. Pour moi, j'aimois mieux alors être mal à la cour que d'être chassé, parce que j'espérois toujours de me raccommoder; mais je vois bien maintenant qu'avec les ennemis que j'avois la chose étoit impossible; et cela étant ainsi, une demi-disgrâce qui dure longtemps est insupportable : c'est une mort de langueur qui fait plus de peine qu'une démission de charge, qui, après cent mille dégoûts, est une espèce de coup de grâce. Voilà, entre autres, les réflexions qui me mettent l'esprit en repos; je ne sais si elles feroient le même effet à tout le monde; mais enfin mon bonheur, c'est que j'en suis persuadé.

Vous avez deviné; je ne voulois point vous parler de madame de Grignan, parce que je n'étois point content d'elle, et ma raison est que je n'ai jamais aimé les femmes qui aimoient si fort leurs maris : encore me mandez-vous une chose qui ne la raccommodera pas avec moi, c'est sa grossesse; il faut que ces choses-là me choquent étrangement, pour altérer l'inclination naturelle que j'ai toujours eue pour mademoiselle de Sévigné.



90. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 7 mai 1670.

J'ai sur le cœur de n'avoir rien dit à ma nièce de Bussy, cette pauvre enfant que j'ai vue pas plus haute que cela : réparez donc mes torts. J'ai reçu votre lettre, et je suis fort aise que les cendres du pauvre président aient réchauffé notre commerce. Nous avons ici M. de Corbinelli ; j'en ai une joie sensible, et, parce que je juge de vous par moi, je me réjouis avec vous de celle que vous aurez de le voir.

Madame de Grignan est si indigne de votre amitié, elle aime tant son mari, elle est si grosse, que je n'ose vous dire qu'elle se souvient fort de vous. Raillerie à part, elle vous aime et vous honore infiniment.

Adieu, Comte ; j'ai une si bonne compagnie autour de moi, que je n'ose m'embarquer à vous en dire davantage.





91. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 15 mai 1670.

J'AI fait votre paix avec votre nièce de Bussy; mais nous sommes aussi étonnés de ce qui vous a fait souvenir d'elle, lorsqu'on ne vous en parloit pas, que de ce qui vous l'a fait oublier; j'attends ici M. Corbinelli avec une impatience extrême. Nous en dirons de bonnes. Que n'êtes-vous en tiers! j'entends ici avec nous deux, car à Paris nous n'y serions pas si à l'aise. Vous êtes trop distraits, vous autres gens du monde; vous n'appuyez pas sur les plaisirs, comme nous autres ermites; vous ne les prenez qu'en courant, et cela fait qu'on n'en a pas tant avec vous. Après sept ou huit jours de séjour, nous vous laisserions retourner dans votre chaos, car nous savons que la nature se plaît dans la diversité.

Le voyage de M. de Grignan en Provence pourroit bien raccommoder madame de Grignan avec moi. Je vous déclare que je ferai toujours la moitié du chemin. J'oublierai aisément toutes les amitiés qu'elle a faites à son mari, et même sa grossesse, pourvu que je voie quelque

apparence d'une meilleure conduite à l'avenir. A moins que cela, je ne l'aimerai que malgré moi, car je ne saurois m'empêcher de l'aimer. Adieu, ma belle cousine; écrivons-nous souvent, et badinons toujours. Nous sommes bien meilleurs ainsi que d'autre manière.



92. — DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 17 mai 1670.

Madame de Sévigné et moi avons chacun une réponse à vous faire, et nous avons résolu de la mettre en une seule. Je vous dirai donc, pour ma part, qu'une de mes plus grandes joies ici a été de songer que je m'en retournerois par chez vous. Je serai huit jours à Châtillon[1], et je me laisserai gouverner par M...... J'ai une violente envie de vous raccommoder tous deux, et de faire des reproches à celui qui aura tort.

Oui, oui, nous ferons des réflexions morales et politiques : nous poserons en fait les deux espèces de disgrâces dont vous parlez à madame de Sévigné. Je suis venu ici examiner cette vérité, et je l'ai trouvée telle que vous

1. Où Corbinelli avoit une sœur religieuse.

nous la faites voir. Les uns s'imaginent être agréablement à la cour, et sont près d'être comme nous; les autres croient être comme nous, et sont près d'être favoris; d'autres ne sont rien, et se ruinent courageusement à attendre un malheur décidé. Je vous conterai toute l'histoire des Petites-Maisons, et je vous ferai voir démonstrativement que ceux qu'on croit vous devoir plaindre vous doivent envier. Fiez-vous en moi; nous comptons là-dessus en Languedoc[1].

Après cela, je vous dirai mille autres choses qui vous pourront rendre supportable un séjour de quelques heures. Préparez-vous donc à savoir gré au roi de votre éloignement de la cour, où vous êtes le premier de tous les ingrats du monde.

1. *Nous*, c'est-à-dire le marquis de Vardes et Corbinelli. M. de Vardes étoit alors exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes, comme soupçonné d'avoir dévoilé à la reine Marie-Thérèse les intrigues du roi avec mademoiselle de La Vallière.





93. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Paris, ce 17 juin 1670.

Allons, je le veux, Monsieur le comte, je vous écrirai quand vous m'écrirez, ou quand la fantaisie m'en prendra. Je pense qu'il ne faut rien de plus réglé à des conduites aussi dégingandées que les nôtres. C'est un assez bon miracle que nos fonds soient bons, sans nous demander des dehors fort réguliers. Au reste, je vous déclare que, selon les gens, je fais un grand secret du mien : j'ai hasardé deux ou trois fois de le dire sans choix ; j'ai tant trouvé d'hélas ! d'admirations, de signes de croix, et même des discours fâcheux de moi, dans mon chemin, que je me résolus de choisir les gens à qui je fais cette confidence. Vous êtes de ce nombre; car je m'imagine qu'en votre faveur vous voudrez bien excuser les retours de mon cœur pour vous, quand même vous auriez vu des lettres que j'ai retrouvées depuis peu, où vous me remerciez avec chaleur et reconnoissance de la véritable envie que j'avois de vous avancer de l'argent sur notre oncle de Châlons[1] :

1. Voyez les lettres 6 et 67.

et ensuite la querelle d'Allemand se forma sur ce que vous trouvâtes qu'on pouvoit faire sur moi une fort jolie satire. Je vous mets donc du nombre de ceux qui veulent bien m'excuser; M. de Corbinelli en est aussi; il a des tendresses pour vous qui rallumeroient les miennes quand je n'y serois pas disposée. Je vous trouve heureux d'avoir devant vous le plaisir de le voir. Pour moi, j'ai derrière celui de l'avoir vu, dont je suis au désespoir; car, en un mot, son esprit est fait pour plaire au mien. Je n'avois rien trouvé en son absence qui me pût consoler de lui. Il m'aime comme j'aime qu'on m'aime. Ainsi je perds ma joie et la douceur de ma vie en le perdant. J'admire par quels enchaînements sa destinée le porte à deux cents lieues de moi, et son intérêt m'y fait consentir contre le mien propre. Adieu, Comte; écrivons-nous et prenons courage contre nos ennemis. Pensez-vous que je n'en aie pas, moi qui vous parle? Je fais mes compliments à toutes vos dames. Madame de Grignan vous fait les siens de très-bonne grâce. Je ne suis pas accoutumée à la voir grosse; j'en suis scandalisée aussi bien que vous.

DE M. DE CORBINELLI.

Vous êtes deux vrais Rabutins, nés l'un pour l'autre. Dieu vous maintienne en parfaite in-

telligence ! Mais où vous irai-je prendre à Chaseu, moi qui n'irois pas chercher à cheval une couronne à une demi-lieue ? Nous verrons pourtant. Quand je serai à Châtillon, je vous manderai mon arrivée. Cependant croyez qu'il est impossible d'être plus votre serviteur que je le suis.



94. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 25 juin 1670.

Je ne sais pas, ma belle cousine, quelle idée vous vous êtes faite de ma régularité, mais ceux qui en ont eu avec moi se sont toujours loués de la mienne ; et pour nos conduites, je ne vois pas qu'elles soient si dégingandées que vous me mandez : pour moi, je suis très-satisfait de la vôtre, et je crois bien que vous ne l'avez condamnée que pour avoir prétexte de dauber la mienne. Il est vrai que celle-ci est détestable, si vous en jugez par le succès ; mais moi, qui ne suis pas de ceux qui croient aveuglément qu'on a tort dès qu'on est malheureux, je ne trouve pas ma conduite si dégingandée que vous croyez.

Vous voulez bien que je vous dise franche-

ment que votre lettre me paroît venir d'une personne intriguée, et à qui ses ennemis (comme vous dites que vous en avez) ont donné du chagrin. Ils vous ont même donné un peu d'aigreur contre moi qui n'en puis mais ; car, à quel propos, je vous prie, me venir reprocher l'argent que vous m'avez voulu avancer, et la satire que j'ai faite ? Est-il question de cela ? Vous ai-je obligée, par mes lettres, à me dire la moindre chose approchante de ces rudesses ? Vous avez peut-être reparlé avec M. de Corbinelli de ces affaires ; et, toute pleine de la chaleur qu'elles vous ont donnée, vous m'écrivez des choses désagréables, à moi qui ne songe à rien de vous qu'à recevoir quelque lettre enjouée pour réponse à celle que je vous avois écrite sur ce ton. Je voudrois bien que vous me disiez combien de temps ces *recommencements-là*[1] doivent encore durer, afin que je m'y attende.



Je ne pense pas que vous vouliez dire que j'aie tort de me plaindre, puisque vous avez dit à Breban de me mander que je ne me fâchasse point de ce que vous m'écriviez ; il valoit mieux ne me pas offenser, que de

1. Ces *recommencements-là* semblent plaire beaucoup moins à Bussy que les *recommencements* dont il a parlé dans la lettre 18, et auxquels il fait sans doute allusion ici, en soulignant le même mot. Voyez aussi la lettre 128.

me faire satisfaction. Vous deviez jeter cette lettre au feu, et attendre à me faire réponse que vous eussiez été en meilleure humeur; mais vous avez mieux aimé hasarder de perdre votre ami que de perdre vos peines; cela n'est pas d'une bonne conscience. Si je cherchois noise, vous m'auriez fourni en cet endroit un beau sujet de garder contre vous quelque chose sur mon cœur; mais après vous avoir dit mon grief, je vous déclare que je ne vous aime pas moins que je faisois; je vous prie aussi de prendre un peu plus garde une autre fois à ne pas blesser l'amitié que vous me devez.

M. de Corbinelli a raison de m'aimer, car il sait bien que je l'aime extrêmement. Je me réjouis fort de le voir, et je vous plains de ce que vous ne le verrez de longtemps. Je ne doute pas que vous n'ayez des ennemis, je le sais par d'autres que par vous; mais, quoi qu'on m'ait mandé, je ne crois pas votre conduite si dégingandée qu'on dit, et je ne condamne pas les gens sans les entendre.

Je rends mille grâces à madame de Grignan de son souvenir; je ne saurois bonnement dire le sujet que j'ai de me rattendrir pour elle; mais elle me paroît plus aimable de jour en jour, et je sens que je l'aime beaucoup plus que je ne faisois il y a trois mois.

A M. DE CORBINELLI.

Grondez un peu notre amie, afin de m'épargner la peine de me plaindre jamais d'elle à elle-même. Un tiers a meilleure grâce de le faire que l'intéressé; je vous promets, à la pareille, de lui laver la tête quand elle vous offensera; ne croyez pas en être à couvert, car quoique vous n'ayez pas, comme moi, de péché originel à son égard, défiez-vous de l'avenir; *toute femme varie*, comme disoit François Ier; et puis, si elle vous écrivoit en méchante humeur, elle pourroit vous dire quelque rudesse, et alors je ferois merveille de la redresser. Si je ne suis pas encore à Bussy quand vous arriverez à Châtillon, écrivez-moi un mot par Gardien; je vous enverrai une chaise, car je ne présume pas si fort du plaisir que vous aurez de me voir, que je veuille vous le faire acheter par la moindre incommodité du monde; pour moi, je meurs d'impatience de vous voir.







95. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GRIGNAN [1].

A Paris, mercredi 25 juin 1670.

Vous m'avez écrit la plus aimable lettre du monde ; j'y aurois fait plus tôt réponse, si je n'avois su que vous couriez par votre Provence. Je voulois d'ailleurs vous envoyer les motets que vous m'aviez demandés : je n'ai pu encore les avoir ; de sorte qu'en attendant, je veux vous dire que je vous aime toujours très-tendrement ; que si cela peut vous donner quelque joie, comme vous me le dites, vous devez être l'homme du monde le plus content. Vous le serez sans doute beaucoup du commerce que vous avez avec ma fille : il me paroît très-vif de sa part ; je ne crois point qu'on puisse plus aimer qu'elle vous aime. Pour moi, j'espère que je vous la rendrai saine et entière, avec un petit enfant de même, ou j'y brûlerai mes livres. Il est vrai que je ne suis pas habile, mais je sais bien demander conseil, et le suivre ; et ma fille, de son côté, contribue fort à sa conservation.

1. Appelé en Provence pour le service du roi, M. de Grignan venoit de s'y rendre, laissant sa femme à Paris, à cause de sa grossesse.

J'ai mille compliments à vous faire de M. de La Rochefoucauld et de son fils; ils ont reçu tous les vôtres. Madame de La Fayette vous rend mille grâces de votre souvenir, aussi bien que ma tante [1], et mon abbé [2], qui aime votre femme de tout son cœur : ce n'est pas peu, car si elle n'étoit pas bien raisonnable, il la haïroit le plus franchement du monde.

Si l'occasion vous vient de rendre quelque service à un gentilhomme de votre pays, qui s'appelle Valcroissant [3], je vous conjure de le faire ; vous ne me sauriez donner une marque plus agréable de votre amitié. Vous m'avez promis un canonicat pour son frère; vous connoissez toute sa famille. Ce pauvre garçon étoit attaché à M. Fouquet; il a été convaincu d'avoir servi à faire tenir à madame Fouquet une lettre de son mari; sur cela il a été condamné aux galères pour cinq ans : c'est une chose un peu

1. Henriette de Coulanges, veuve de François Le Hardy, chevalier, marquis de La Trousse, tante maternelle de madame de Sévigné.

2. Christophle de Coulanges, abbé de Livry, désigné sous le nom de *notre abbé*, dans la lettre 16.

3. Les précédents éditeurs ont laissé ce nom en blanc, parce qu'ils ne l'ont pas connu. C'est M. Walckenaer qui, dans ses Mémoires sur madame de Sévigné, III[e] partie, chap. xv, nous apprend que ce gentilhomme s'appeloit Valcroissant, et que, grâce aux démarches de madame de Sévigné et de madame de Scudéry, son séjour aux galères n'a été que de trois mois.

extraordinaire; vous savez que c'est un des plus honnêtes garçons qu'on puisse voir, et propre aux galères comme à prendre la lune avec les dents.

Brancas[1] est fort content de vous, et ne prétend pas vous épargner quand il aura besoin de votre service : il est persuadé qu'il vous a donné une si jolie femme, et qui vous aime si tendrement, que vous ne pouvez jamais en faire assez pour vous acquitter envers lui. Adieu, mon très-cher Comte; je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur.



96. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 6 juillet 1670.

Je me presse de vous écrire, afin d'effacer promptement de votre esprit le chagrin que ma dernière y a mis. Je ne l'eus pas plus tôt écrite que je m'en repentis. M. de Corbinelli me voulut empêcher de vous l'envoyer, mais je ne voulus pas perdre ma lettre, toute méchante qu'elle étoit, et je

1. Charles, comte de Brancas, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, avoit contribué et signé comme témoin au mariage de mademoiselle de Sévigné avec M. le comte de Grignan.

crus que je ne vous perdrois pas pour cela, puisque vous ne m'aviez pas perdue pour quelque chose de plus. Nous ne nous perdons point, de notre race : nos liens s'allongent quelquefois, mais ils ne se rompent jamais. Je sais ce qu'en vaut l'aune : après mon expérience, je pouvois bien hasarder le paquet. Il est vrai que j'étois de méchante humeur d'avoir retrouvé dans mes paperasses ces lettres que je vous dis. Je n'eus pas la docilité de démonter mon esprit pour vous écrire; je trempai ma plume dans mon fiel, et cela composa une sotte lettre amère, dont je vous fais mille excuses. Je le dis à notre homme (*à Corbinelli*); si vous fussiez entré une heure après dans ma chambre, nous nous fussions moqués de moi ensemble. Nous voilà donc raccommodés. Vous seriez bien heureux si nous étions quittes : mais, bon Dieu! que je vous en dois encore de reste, que je ne vous payerai jamais! Vous me donnez un trait en me disant que j'ai des ennemis et qu'on vous a mandé que ma conduite étoit dégingandée. Vous feignez qu'on vous l'a écrit; je parie que cela n'est pas vrai. Hélas! mon cousin, je n'ai point d'ennemis; ma vie est tout unie, ma conduite n'est point dégingandée (puisque *dégingandée* y a). Il n'est point question de moi : j'ai une bonne réputation, mes amis m'aiment, les autres ne songent pas que je sois au monde; je ne suis

plus ni jeune ni jolie, on ne m'envie point; je suis quasi grand'mère, c'est un état où l'on n'est guère l'objet de la médisance : quand on a été jusque-là sans se décrier, on se peut vanter d'avoir achevé sa carrière.

M. de Corbinelli vous dira comme je suis, et, malgré mes cheveux blancs[1], il vous redonnera peut-être du goût pour moi. Il m'aime de tout son cœur, et je vous jure aussi que je n'aime personne plus que lui. Son esprit, son cœur et ses sentiments me plaisent au dernier point. C'est un bien que je vous dois; sans vous je ne l'aurois jamais vu. Vous l'aurez bientôt; vous serez bien aise de causer avec lui. Il vous dira la mort de MADAME, c'est-à-dire l'étonnement où l'on a été en apprenant qu'elle a été malade et morte en huit heures[2], et qu'on perdoit avec elle toute la joie, tout l'agrément et tous les plaisirs de la cour. Je crois que vous aurez été aussi surpris que les autres. Adieu,

1. Madame de Sévigné avoit, quand elle écrivit cette lettre, quarante-quatre ans et cinq mois.

2. MADAME, Henriette d'Angleterre, épouse du duc d'Orléans, frère unique de Louis XIV, mourut à Saint-Cloud, le 29 juin 1670, après huit heures d'horribles souffrances. L'opinion de presque tous les contemporains, la prévention même manifestée par la mourante, l'autorité de Saint-Simon et de madame de Bavière, seconde femme de Monsieur, ont longtemps fait croire que MADAME étoit morte empoisonnée. Voltaire a cependant toujours cru sa mort naturelle.

Comte; point de rancune, ne nous tracassons plus. J'ai un peu de tort; mais qui n'en a point en ce monde? Je suis bien aise que vous reveniez pour ma fille. Demandez à M. de Corbinelli combien elle est jolie. Montrez-lui ma lettre, afin qu'il voie que si je fais les maux je fais les médecines.



97. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juillet 1670.

Je suis bien aise, ma belle cousine, que vous confessiez que vous avez eu tort. Cela me marque un bon cœur, et m'oblige de trouver que vous n'en avez pas tant que j'avois d'abord pensé. La lettre que je viens de recevoir de vous est aussi agréable que la précédente l'étoit peu. Votre retour me paroît si plaisant, que je vous permets encore de m'offenser, pourvu que vous me promettiez une pareille satisfaction : aussi bien me mandez-vous que vous m'en devez encore de reste. Hâtez-vous donc de me payer, afin que nous soyons bientôt quittes. Je meurs d'impatience d'être assuré que je n'essuierai jamais de mauvaise humeur de vous. Je ne vous ai point menti quand je vous ai dit que je savois

que vous aviez des ennemis : premièrement, vous me l'aviez écrit dans votre *épître chagrine;* mais, outre cela, on me l'a mandé d'ailleurs. Quoique votre modestie vous fasse dire que vous n'êtes ni jeune ni belle, et quoique vous ne vous puissiez sauver par là si vous donniez lieu de parler, ce n'est pas sur cela qu'on a parlé de vous; mais je suis bien ridicule de vouloir vous apprendre ce qu'assurément vous savez avant moi ; on ne manque pas de gens, au pays où vous êtes, qui avertissent les amis des calomnies aussi bien que des vérités qu'on dit d'eux. Je ne vous en dirai donc pas davantage, sinon qu'à quelques petits reproches près, dont vous m'avez un peu trop souvent fatigué, je vous trouve une dame sans reproche, et que j'ai la meilleure opinion du monde de vous.

Cependant je vous assure que la mort de MADAME m'a surpris et affligé au dernier point. Vous savez combien agréablement j'étois autrefois avec elle. Toutes mes persécutions m'avoient encore attiré de sa part mille amitiés extraordinaires, que je vous conterai un jour. Si quelque chose est capable de détacher du monde les gens qui y sont les plus attachés, ce sont les réflexions que fait faire cette mort. Pour moi, elle me console fort de l'état de ma fortune, quand je vois que ceux qui peuvent faire enrager les autres, et qui par leur gran-

deur sont à couvert des représailles, ne le sont pas des coups du ciel. Vivons seulement, ma belle cousine, et nous en verrons bien d'autres. Je suis tout revenu pour madame de Grignan, et ce que m'en dira M. de Corbinelli ne peut augmenter la tendresse que j'ai pour elle, à moins qu'il ne m'assurât qu'elle est brouillée avec son mari, car en ce cas-là je l'aimerois mieux que ma vie. Adieu, ma belle cousine; ne nous tracassons plus. Quoique vous m'assuriez que nos liens s'allongent de notre race, et qu'ils ne se rompent point, ne vous y fiez pas trop : il arrive en une heure ce qui n'arrive pas en cent. Pour moi, j'aime la douceur : je suis comme le frère d'Arnolphe, *tout sucre et tout miel* [1].

1. Ce n'est pas l'Arnolphe de l'*École des Femmes*, c'est le Sganarelle de l'*École des Maris*, qui dit à Ariste, son frère :

Eh ! qu'il est doucereux ! c'est tout sucre et tout miel !







98. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 août 1670.

Est-ce qu'en vérité je ne vous ai pas donné la plus jolie femme du monde? Peut-on être plus honnête, plus régulière? Peut-on vous aimer plus tendrement? Peut-on avoir des sentiments plus chrétiens? Peut-on souhaiter plus passionnément d'être avec vous? Et peut-on avoir plus d'attachement à tous ses devoirs? Cela est assez ridicule, que je dise tant de bien de ma fille; mais c'est que j'admire sa conduite comme les autres, et d'autant plus que je la vois de plus près; et qu'à vous dire vrai, quelque bonne opinion que j'eusse d'elle sur les choses principales, je ne croyois point du tout qu'elle dût être exacte sur toutes les autres au point qu'elle l'est. Je vous assure que le monde aussi lui rend bien justice, et qu'elle ne perd aucune des louanges qui lui sont dues. Voilà mon ancienne thèse qui me fera lapider un jour, c'est que le public n'est ni fou ni injuste : madame de Grignan doit être trop contente de lui pour disputer contre moi présentement. Elle a été dans des peines de votre santé qui ne sont pas concevables; je me réjouis que vous soyez guéri,

pour l'amour de vous et pour l'amour d'elle. Je vous prie que, si vous avez encore quelque bourrasque à essuyer de votre bile, vous en obteniez d'attendre que ma fille soit accouchée. Elle se plaint encore tous les jours de ce qu'on l'a retenue ici, et dit tout sérieusement que cela est bien cruel de l'avoir séparée de vous. Il semble que ce soit par plaisir que nous vous ayons mis à deux cents lieues d'elle. Je vous prie sur cela de calmer son esprit, et de lui témoigner la joie que vous avez d'espérer qu'elle accouchera heureusement ici. Rien n'étoit plus impossible que de l'emmener dans l'état où elle étoit; et rien ne sera si bon pour sa santé, ni même pour sa réputation, que d'y accoucher au milieu de ce qu'il y a de plus habile, et d'y être demeurée avec la conduite qu'elle a. Si elle vouloit, après cela, devenir folle et coquette, elle le seroit plus d'un an avant qu'on pût le croire, tant elle a donné bonne opinion de sa sagesse. Je prends à témoin tous les Grignans qui sont ici de la vérité de tout ce que je dis. La joie que j'en ai a bien du rapport à vous, car je vous aime de tout mon cœur, et suis ravie que la suite ait si bien justifié votre goût. Je ne vous dis aucune nouvelle; ce seroit aller sur les droits de ma fille. Je vous conjure seulement de croire qu'on ne peut s'intéresser plus tendrement que je fais à ce qui vous touche.



99. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 août 1670.

Si je vous écris souvent, vous n'avez pas oublié que c'est à condition que vous ne me ferez point de réponse; et, dans cette confiance, je vous dirai que je me réjouis de tous les honneurs dont vous êtes accablé. Il me paroît que M. le commandant n'y a pas plus de part que M. de Grignan; et je vois, ce me semble, un fonds pour vous qui ne seroit point pour un autre. Je vois un commerce si vif entre vous et une certaine dame, qu'il seroit ridicule de prétendre vous rien mander. Il n'y a pas seulement la moindre espérance de vous apprendre qu'elle vous aime : toutes ses actions, toute sa conduite, tous ses soins, toute sa tristesse, vous le disent assez. Je suis fort délicate en amitié, et ne m'y connois pas trop mal. Je vous avoue que je suis contente de celle que je vois, et que je n'en souhaiterois pas davantage. Jouissez de ce plaisir, et n'en soyez pas ingrat. S'il y a une petite place de reste dans votre cœur, vous me ferez un plaisir extrême de me la donner, car vous en avez une très-grande dans le mien. Je

ne vous dis point si j'ai soin de votre chère moitié, si j'ai la dernière application pour sa santé, et si je souhaite que toute la barque arrive à bon port : si vous savez aimer, vous jugerez aisément de tous mes sentiments. Plût à Dieu que votre pauvre femme fût aussi heureuse que la petite Deville[1] ! elle vient d'accoucher d'un garçon qui paroît avoir trois mois. Ma fille disoit tout à l'heure : Ah ! que je suis fâchée ! la petite Deville a pris mon garçon ; il n'en vient point deux dans une même maison. Je lui ai donné, c'est-à-dire à ma fille, un livre pour vous ; vous le trouverez d'une extrême beauté ; il est de l'ami intime[2] de Pascal ; il ne vient rien de là que de parfait : lisez-le avec attention. Voilà aussi de très-beaux airs, en attendant des motets. N'abandonnez point votre voix, n'abandonnez point votre taille ; enfin ne cessez point d'être aimable, puisque vous êtes aimé.

1. Femme du maître d'hôtel de M. de Grignan.
2. M. Nicole.



100. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 12 septembre 1670.

Ce n'est point pour entretenir un commerce avec vous, j'en ferois scrupule, sachant de quelle sorte vous êtes accablé de celui de madame de Grignan. Je vous plains d'avoir à lire de si grandes lettres; je n'ai jamais rien vu de si vif, et je crois que pour en être délivré vous voudriez qu'elle fût avec vous; voilà où vous réduit son importunité. Elle est présentement séparée de nous au coin de sa chambre, avec une petite table et une écritoire à part, ne trouvant pas que M. de Coulanges[1] ni moi nous soyons dignes d'approcher d'elle. Elle a été au désespoir que vous m'ayez écrit : je n'ai jamais vu une femme si jalouse ni si envieuse. Elle a beau faire, je la défie d'empêcher notre amitié. Vous avez une grande part aux soins que j'ai de sa santé; et quand je songe au plaisir que vous aurez d'avoir une femme et un enfant gais et gaillards, je redouble toute l'application que

1. Philippe-Emmanuel de Coulanges, chevalier, conseiller du roi en sa cour de Parlement, cousin germain maternel de madame de Grignan, marié à Marie-Angélique du Gué-Bagnols, fille aînée de l'intendant de Lyon.

j'ai à vous donner cette joie. J'espère que tout ira bien ; il nous semble même que depuis quelques jours cet enfant est devenu un garçon. Adieu, mon très-cher. Je vous défends de m'écrire, mais je vous conjure de m'aimer. Pour moi, je vous aime, il y a si longtemps, que je ne crois plus qu'il soit besoin de vous le dire.

DE M. DE COULANGES AU MÊME.

Vous avez beau dire et beau faire, si faut-il que je vous dise ici, Monsieur, que je suis très-aise que vous soyez content de l'intendant et de l'intendante de Lyon[1]. Ils sont charmés de vous l'un et l'autre ; il n'est pas jusqu'à ma petite belle-sœur[2] qui ne nous écrive mille belles choses de vous. Ne vous mettez jamais en peine de me faire réponse : souffrez seulement que, me trouvant ici quand on vous écrit, je vous assure toujours que vous n'avez point de serviteur qui vous soit plus acquis que moi.

Madame votre femme est belle comme un ange ; madame votre femme vit comme un ange ; et, s'il plaît à Dieu, elle accouchera heureusement d'un ange. Voilà tout ce que j'ai à vous dire pour aujourd'hui. Puisque vous

1. M. et madame du Gué-Bagnols.
2. Mademoiselle du Gué-Bagnols, sœur d'Angélique, et mariée depuis à M. du Gué-Bagnols, son cousin, intendant de Flandre.

êtes content de ma belle-sœur, trouvez-lui un peu quelque bon parti dans votre province : elle est nièce de M. Le Tellier, et cousine germaine de M. de Louvois.



101. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 19 novembre 1670.



MADAME de Puisieux[1] dit que si vous avez envie d'avoir un fils, vous preniez la peine de le faire : je trouve ce discours le plus juste et le meilleur du monde. Vous nous avez laissé une petite fille, nous vous la rendons. Jamais il n'y eut un accouchement si heureux. Vous saurez que ma fille et moi nous allâmes samedi dernier nous promener à l'Arsenal : elle sentit de petites douleurs. Je voulus, au retour, envoyer querir madame Robinet; elle ne le voulut jamais. On soupa; elle mangea très-bien. M. le coadjuteur[2] et moi nous voulûmes donner à cette chambre un air d'accouchement; elle s'y opposa encore d'une

1. Elle figure au contrat de mariage de M. de Grignan sous les noms et titre de Charlotte d'Étampes de Valençay, marquise de Puisieux.

2. Jean-Baptiste Adhémar de Monteil de Grignan, frère de M. de Grignan, et coadjuteur de son oncle l'archevêque d'Arles.

façon qui nous persuadoit qu'elle n'avoit qu'une colique de fille. Enfin, comme j'allois envoyer, malgré elle, querir la Robinette, voilà des douleurs si vives, si extrêmes, si redoublées, si continuelles, des cris si violents, si perçants, que nous comprîmes très-bien qu'elle alloit accoucher. La difficulté, c'est qu'il n'y avoit point de sage-femme; nous ne savions tous où nous en étions; j'étois au désespoir. Ma fille demandoit du secours et une sage-femme; c'étoit alors qu'elle la souhaitoit : ce n'étoit pas sans raison; car, comme nous eûmes fait venir en diligence la sage-femme de la Deville, elle reçut l'enfant un quart d'heure après. Dans ce moment, Pecquet[1] arriva, qui aida à la délivrer. Quand tout fut fait, la Robinette arriva, un peu étonnée; c'est qu'elle s'étoit amusée à accommoder madame la duchesse, pensant en avoir pour toute la nuit. D'abord *Hélène*[2] me dit : Madame, c'est un petit garçon. Je le dis au coadjuteur; et puis quand nous le regardâmes de plus près, nous trouvâmes que c'étoit une petite fille. Nous en sommes un peu honteuses quand nous songeons que tout l'été nous avons fait des *béguins au Saint-Père*[3],

1. Médecin de M. Fouquet, mentionné en la lettre 50.
2. Une des femmes de madame de Sévigné.
3. Allusion à un passage du conte de l'*Ermite*, par La Fontaine.

et qu'après de si belles espérances *la signora met au monde une fille*. Je vous assure que cela rabaisse le caquet. Rien ne console que la parfaite santé de ma fille; elle n'a pas eu la fièvre de son lait. Sa fille a été baptisée et nommée *Marie-Blanche*[1]; M. le coadjuteur pour M. d'Arles[2], et moi pour moi. Voilà un détail qu'on haïroit bien pour des choses indifférentes; mais on l'aime fort pour celles qui tiennent au cœur. M. le premier président de Provence[3] est revenu exprès de Saint-Germain pour faire son compliment ici. Jamais je n'ai vu de si grandes apparences d'une véritable amitié. Que vous dirai-je encore? Oserai-je le dire? je crois que la santé de votre chère épouse vous en consolera : c'est que notre aimable duchesse de Saint-Simon[4] a la petite vérole si dangereusement que l'on craint pour sa vie. Adieu, mon cher; je laisse à votre pauvre cœur à démêler tous ces divers sentiments : vous savez les miens il y a longtemps sur votre sujet. Des médisants disent que

1. Nous la verrons plus tard religieuse aux Dames de Sainte-Marie d'Aix.

2. François Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles, oncle paternel de M. de Grignan.

3. Henri Forbin de Meynier, baron d'Oppède, qui mourut le 14 novembre 1671.

4. Diane-Henriette de Budos, duchesse de Saint-Simon. Elle mourut le 2 décembre 1670.

Blanche d'Adhémar ne sera pas d'une beauté surprenante ; et les mêmes gens ajoutent qu'elle vous ressemble. Si cela est, vous ne doutez pas que je ne l'aime fort.



102. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 26 novembre 1670.

Vous avez une lettre de votre chère femme ; n'est-ce pas une folie de se mêler de vous écrire ? Ce n'est aussi que pour vous dire que madame la duchesse de Saint-Simon est hors de tout danger. Le jour que je vous écrivis, elle avoit reçu tous ses sacrements, et l'on ne croyoit pas qu'elle dût vivre deux jours. Présentement, vous pouvez sentir toute la joie que vous donne la bonne santé de ma fille. Elle a reçu tantôt une nouvelle qui lui donne beaucoup de déplaisir ; elle croyoit que le petit de Noirmoutier[1] dût être aveugle ; elle avoit fait là-dessus toutes ses réflexions morales et chrétiennes ; elle en avoit eu toute la pitié que méritoit un tel accident : tout d'un coup on lui vient dire qu'il verra clair, et que ses pauvres yeux, que la

1. Antoine-François de La Trémouille, duc de Noirmoutier, alors âgé de dix-huit ans.

fluxion avoit mis hors de la tête, y étoient rentrés heureusement comme si de rien n'étoit : là-dessus elle demande ce qu'on veut qu'elle fasse de ses réflexions, et dit qu'on vient lui déranger ses pensées; qu'on a bien peu de considération pour elle de lui dire cette nouvelle avant que les neuf jours soient passés. Enfin, nous avons tant ri de cette folie, que nous avions peur qu'elle n'en fût malade.

M. le Grand[1] et le maréchal de Bellefonds courent lundi dans le bois de Boulogne, sur des chevaux vites comme des éclairs : il y a trois mille pistoles de pari pour cette course.

1. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer de France, qui jouit près de Louis XIV d'une constante et parfaite faveur.





103. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 28 novembre 1670.

Ne parlons plus de cette femme, nous l'aimons au delà de toute raison; elle se porte très-bien, et je vous écris en mon propre et privé nom. Je veux vous parler de M. de Marseille[1], et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connois les manières des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir les divisions; en sorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments, et très-souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps ou d'autres raisons ont changé l'esprit de M. de Marseille: depuis quelques jours il est fort adouci, et, pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles, jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire; rien n'est plus ca-

1. Toussaint de Forbin-Janson, alors évêque de Marseille, depuis évêque et comte de Beauvais, cardinal et grand aumônier de France.

pable d'ôter tous les bons sentiments que de marquer de la défiance; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir : la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager. Au contraire, la confiance engage à bien faire; on est touché de la bonne opinion des autres, et on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il seroit honnête d'être la dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement. Suivez mes avis, ils ne sont pas de moi seule : plusieurs bonnes têtes vous demandent cette conduite, et vous assurent que vous n'y serez pas trompé. Votre famille en est persuadée : nous voyons les choses de plus près que vous; tant de personnes qui vous aiment, et qui ont un peu de bon sens, ne peuvent guère s'y méprendre.

Je vous mandai l'autre jour que M. le premier président de Provence étoit venu de Saint-Germain exprès, aussitôt que ma fille fut accouchée, pour lui faire son compliment; on ne peut témoigner plus d'honnêteté, ni prendre plus d'intérêt à ce qui vous touche. Nous l'avons revu aujourd'hui; il nous a parlé le plus

franchement et le mieux du monde sur l'affaire que vous ferez proposer à l'assemblée (*des États de Provence*) : il nous a dit qu'on vous avoit envoyé des ordres pour la convoquer, et qu'il vous écrivoit pour vous faire part de ses conseils, que nous avons trouvés très-bons. Comme on ne connoît d'abord les hommes que par les paroles, il faut les croire jusqu'à ce que les actions les détruisent ; on trouve quelquefois que les gens qu'on croit ennemis ne le sont point ; on est alors fort honteux de s'être trompé ; il suffit qu'on soit toujours reçu à se haïr, quand on y est autorisé. Adieu, mon cher Comte ; je me fonde en raison, et je vous importune.

Madame de Coulanges [1] m'a mandé que vous m'aimiez ; quoique ce ne me soit pas une nouvelle, je dois être fort aise que cette amitié résiste à l'absence et à la Provence, et qu'elle se fasse sentir dans les occasions.

J'ai bien à vous remercier des bontés que vous avez eues pour Valcroissant [2] ; il m'en est revenu de grands compliments. Le roi a eu pitié

1. Madame de Coulanges, Angélique du Gué-Bagnols, se trouvoit alors à Lyon, chez l'intendant, son père.

2. Ici encore, comme dans la lettre 95, nous avons rétabli le nom de Valcroissant, laissé en blanc par les précédents éditeurs.

de lui; il n'est plus sur les galères, il n'a plus de chaîne, et demeure à Marseille en liberté. On ne peut trop louer le roi de cette justice et de cette bonté.



104. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 décembre 1670.

Hélas! c'est donc à moi à vous mander la mort de madame la duchesse de Saint-Simon, après dix-huit jours de petite vérole, tantôt sauvée, tantôt à l'extrémité? Enfin, elle mourut hier, et sa mort laisse presque tout le monde affligé de la perte d'une si aimable personne. Pour moi, j'en suis touchée au dernier point. Vous savez l'inclination naturelle que j'avois pour elle; si vous en avez conservé autant, vous serez fâché d'apprendre une si triste nouvelle.

Au reste, le P. Bourdaloue prêche divinement bien aux Tuileries. Nous nous trompions dans la pensée qu'il ne joueroit bien que dans son tripot; il passe infiniment tout ce que nous avons ouï.

Adieu, mon très-cher Comte; votre frère[1] a

1. Louis-Joseph Adhémar de Monteil de Grignan,

prêché tantôt avec une approbation générale et sincère.



165. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE GRIGNAN.

À Paris, mercredi 10 décembre 1670.

Madame de Coulanges m'a mandé plus de quatre fois que vous m'aimiez de tout votre cœur, que vous parliez de moi, que vous me souhaitiez. Comme j'ai fait toutes les avances de cette amitié, et que je vous ai aimé la première, vous pouvez juger à quel point mon cœur est content d'apprendre que vous répondez à cette inclination que j'ai pour vous depuis si longtemps. Tout ce que vous écrivez de votre fille est admirable; je n'ai point douté que la bonne santé de la mienne ne vous consolât de tout. J'aurois eu trop de joie de vous apprendre la naissance d'un petit garçon; mais c'eût été trop de biens tout à la fois, et ce plaisir que j'ai naturellement à dire de bonnes nouvelles eût été jusqu'à l'excès. Je serai bientôt dans l'état où vous me vîtes l'année passée; il faut que je vous aime bien pour vous envoyer ma fille par un si mauvais

dit *le bel abbé*, que nous retrouverons plus tard successivement évêque d'Évreux et de Carcassonne.

temps. Quelle folie de quitter une si bonne mère, dont vous m'assurez qu'elle est si contente, pour aller chercher un homme au bout de la France ! Je vous assure qu'il n'y a rien qui choque tant la bienséance que ces sortes de conduites. Je crois que vous aurez été touché de la mort de cette aimable duchesse. J'étois si affligée moi-même, que j'aurois eu besoin de consolation en vous écrivant.

Ma fille me prie de vous mander le mariage de M. de Nevers [1] : ce M. de Nevers si difficile à ferrer, ce M. de Nevers si extraordinaire, qui glisse des mains alors qu'on y pense le moins, il épouse enfin, devinez qui ? Ce n'est point mademoiselle d'Houdancourt, ni mademoiselle de Grancey ; c'est mademoiselle de Thianges [2], jeune, jolie, modeste, élevée à l'Abbaye-aux-Bois. Madame de Montespan en fait les noces dimanche ; elle en fait comme la mère, et en reçoit tous les honneurs. Le roi rend à M. de Nevers toutes ses charges ; de sorte que cette belle, qui n'a pas un sou, lui vaut bien mieux que la plus grande héritière de France. Madame de Montespan fait des merveilles partout. Je vous défends de m'écrire : écrivez à ma fille,

1. Philippe-Julien Mazarini-Mancini, duc de Nevers.
2. Diane-Gabrielle de Damas, fille de Claude-Léonor marquis de Thianges et de Gabrielle de Rochechouart-Mortemart, sœur de madame de Montespan.

et laissez-moi la liberté de vous écrire, sans vous embarquer dans des réponses qui m'ôteroient le plaisir de vous mander des bagatelles. Aimez-moi toujours, mon cher Comte, je vous quitte d'honorer ma grand'maternité; mais il faut m'aimer, et vous assurer que vous n'êtes aimé en nul lieu du monde si chèrement qu'ici.

Ne manquez pas d'écrire à madame de Brissac [1]; je l'ai vue aujourd'hui, elle est très-affligée : elle m'a parlé du déplaisir qu'elle croit que vous aurez en apprenant la mort de sa mère.

M. de Foix [2] est quelquefois à l'extrémité, quelquefois mieux ; je ne répondrai point cette année de la vie de ceux qui ont la petite vérole.

Il y a ici un jeune fils du landgrave de Hesse [3], qui est mort de la fièvre continue sans avoir été saigné : sa mère lui avoit recommandé en partant de ne point se faire saigner à Paris; il ne s'est point fait saigner, il est mort [4].

1. Gabrielle-Louise de Saint-Simon, duchesse de Brissac, fille de Claude duc de Saint-Simon et de Diane-Henriette de Budos.

2. Henri-Charles de Foix, abbé de Rebais.

3. Guillaume VII, né le 21 janvier 1651, mort à Paris, le 21 novembre 1670.

4. On voit qu'à cette époque l'opinion se partageoit en deux camps bien tranchés, sur l'efficacité ou le danger de la saignée pour la cure de certaines maladies.

Noirmoutier [1] est aveugle sans ressource; madame de Grignan peut reprendre toutes les vieilles réflexions qu'elle avoit faites là-dessus. La cour est ici, et le roi s'y ennuie à tel point, qu'il ira toutes les semaines trois ou quatre jours à Versailles.

Le maréchal de La Ferté dit ici des choses non pareilles; il a présenté à sa femme le comte de Saint-Paul [2] et le *petit Bon* [3] en qualité de jeunes gens qu'il faut présenter aux dames. Il fit des reproches au comte de Saint-Paul d'avoir été si longtemps sans l'être venu voir. Le comte a répondu qu'il étoit venu plusieurs fois chez lui; qu'il falloit donc qu'on ne le lui eût pas dit.

1. Voyez ci-dessus, lettre du 26 nov.
2. Depuis duc de Longueville, comme on le verra dans la lettre 124.
3. Jean-Louis-Marie, comte de Fiesque.





106. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Paris, lundi 15 décembre 1670.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune, la plus éclatante, la plus secrète jusqu'à aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste [1], une chose que nous ne saurions croire à Paris, comment la pourroit-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie madame de Rohan et madame d'Hauterive; une chose, enfin, qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la *berlue;* une chose qui

1. Anquetil croit que madame de Sévigné fait ici allusion à Marie, sœur du roi d'Angleterre Henri VIII, qui, trois mois après la mort de Louis XII, son mari, épousa à Londres le duc de Suffolk.

se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à la dire, devinez-la; je vous le donne en trois; *jetez-vous votre langue aux chiens?* Hé bien! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun[1] épouse dimanche au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Madame de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner : c'est madame de La Vallière. Point du tout, Madame. C'est donc mademoiselle de Retz? Point du tout; vous êtes bien provinciale. Ah, vraiment, nous sommes bien bêtes! dites-vous; c'est mademoiselle Colbert. Encore moins. C'est assurément mademoiselle de Créqui? Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire : il épouse, dimanche au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle, mademoiselle de.... mademoiselle : devinez le nom; il épouse Mademoiselle, ma foi! par ma foi! ma foi jurée! MADEMOISELLE, la grande Mademoiselle, Mademoiselle, fille de feu MONSIEUR, Mademoiselle, petite-fille de HENRI IV, mademoiselle d'Eu, mademoiselle de Dombes, mademoiselle de Montpensier, mademoiselle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi; Made-

1. Son nom étoit d'abord Antoine de Nompar de Caumont, marquis de Puyguilhem. Il fut, depuis, comte et duc de Lauzun.

moiselle, destinée au trône ; Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de MONSIEUR. Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même, si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer, si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison ; nous en avons fait autant que vous. Adieu ; les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non.



107. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 19 décembre 1670.

VOILA M. de P***[1] à qui je parlois de vous avec plaisir et déplaisir. Je ne vous fais pas valoir la douleur que j'ai de l'état de votre fortune : ce seroit vouloir escroquer des reconnoissances. Quand je vois des gens fort heureux, je suis au désespoir : cela n'est pas d'une

1. Cette initiale, suivant quelques éditeurs, désigne M. de Plombières ; suivant d'autres, M. de Pomponne, alors revenu de son ambassade de Suède, et qui, à cette époque, étoit fort en faveur auprès du roi.

belle âme; mais le moyen aussi de souffrir des coups de tonnerre de bonheur, comme il y en a, dit-on, pour les inclinations? Je vous remercie de votre compliment sur l'accouchement de ma fille; c'en est trop pour une troisième fille de Grignan; mais que dites-vous de la charge de grand maréchal des logis qu'on vient de donner à notre cousin de Thianges?

Rodrigue, qui l'eût cru? Chimène, qui l'eût dit?

Je me tais tout court; j'irois trop loin si je ne me retenois; je dirai encore pourtant que je suis au désespoir quand je vois des gens heureux sans raison, et vous en l'état où vous êtes. Je trouve mon intérêt si mêlé avec le vôtre, et l'amour-propre si confondu avec l'amitié, qu'il est impossible de les démêler.

La lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire pour me dédier notre généalogie est trop aimable et trop obligeante : il faudroit être parfaite, c'est-à-dire n'avoir point d'amour-propre, pour n'être pas sensible à des louanges si bien assaisonnées; elles sont même choisies, et tournées d'une manière que, si l'on n'y prenoit garde, on se laisseroit aller à la douceur de croire en mériter une partie, quelque exagération qu'il y ait. Vous devriez, mon

cher cousin, avoir toujours été dans cet aveuglement, puisque je vous ai toujours aimé, et que je n'ai jamais mérité votre haine. N'en parlons plus; vous réparez trop bien le passé, et d'une manière si noble et si naturelle, que je veux bien présentement vous en devoir le reste. Adieu, Comte; c'est grand dommage que nos étoiles nous aient séparés. Nous étions bien propres à vivre dans une même ville : nous nous entendons, ce me semble, à demi-mot. Je ne me réjouis pas bien sans vous; et si je ris, cela ne passe pas le nœud de la gorge. M. de P*** me paroît passionné pour vous. Je voudrois bien, comme dit le maréchal de Gramont, que ce qu'il a dans la tête pour vous pût passer dans une autre tête que je dirois bien[1].

1. C'est-à-dire dans la tête du roi, dont l'indulgence pour Bussy ne paroissoit plus chose à espérer.





108. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Paris, vendredi 19 décembre 1670.

Ce qui s'appelle tomber du haut des nues, c'est ce qui arriva hier au soir aux Tuileries; mais il faut reprendre les choses de plus loin. Vous en êtes à la joie, aux transports, aux ravissements de la princesse et de son bienheureux amant. Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme je vous l'ai mandé. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter; le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés : le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France, et qui donne le premier rang; le duché de Montpensier, dont il porta hier le nom toute la journée; le duché de Saint-Fargeau, le duché de Châtellerault : tout cela estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui étoit hier, Mademoiselle es-

péra que le roi signeroit le contrat, comme il l'avoit dit; mais, sur les sept heures du soir, la reine, Monsieur et plusieurs barbons firent entendre à Sa Majesté que cette affaire faisoit tort à sa réputation; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, le roi leur déclara, devant M. le Prince[1], qu'il leur défendoit absolument de songer à ce mariage. M. de Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives; et tout le jour elle a gardé son lit, sans rien avaler que des bouillons. Voilà un beau songe, voilà un beau sujet de roman ou de tragédie, mais surtout un beau sujet de raisonner et de parler éternellement : c'est ce que nous faisons jour et nuit, soir et matin, sans fin, sans cesse; nous espérons que vous en ferez autant : *E fra tanto vi bacio le mani*[2].

1. Le bruit courut même qu'en cette occasion le grand Condé, sortant de sa réserve ordinaire, alla jusqu'à proférer des menaces contre Lauzun, s'il osoit épouser MADEMOISELLE.

2. Et en attendant je vous baise les mains.



109. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 décembre 1670.

De la manière que je vois que ma mauvaise fortune vous touche, Madame, c'est à moi à vous consoler; car, pour mon particulier, je vous assure que j'en suis tout consolé, et plus je vois de choses extraordinaires sur la bonne fortune des autres, plus j'ai l'esprit en repos, comme je vous disois l'autre jour : ces coups-là honorent les honnêtes malheureux, et font croire que le même caprice qui fait faire des fortunes prodigieuses à de certaines gens fait éprouver à d'autres de grandes disgrâces sans fondement. Telles et semblables réflexions que je fais, jointes à la nécessité, m'ont fait prendre le parti de ne me plus affliger de rien. Je vous conseille, ma chère cousine, d'en user de même, et je vous supplie de croire que la manière dont je soutiens les persécutions qu'on me fait depuis cinq ans me doit faire autant d'honneur que les plus belles campagnes que j'aie jamais faites. Mon cousin de Thianges a bien du mérite ; mais, il faut dire le vrai, il est bien heureux.

Il est vrai, ma chère cousine, que nous étions assez faits l'un pour l'autre : mais je ne désespère pas encore que nous ne passions une bonne partie de notre vie ensemble; songeons seulement à vivre, et nous verrons bien des choses. Pour moi, j'ai une santé que je n'ai point eue depuis trente ans ; je vous veux seulement surprendre quand je retournerai à Paris : je m'en irai un beau matin chez vous sans livrées, je vous ferai dire que c'est un gentilhomme breton dont vous ne connoissez pas le nom seulement ; il se terminera en *ec*. J'entrerai dans votre chambre, je déguiserai ma voix : je suis assuré que vous ne me reconnoîtrez pas, et que quand je me découvrirai, vous serez surprise de mon air jeune et de ma fraîcheur. On diroit à me voir que Dieu me veut remplacer en une longue vie ce qu'il m'ôte de fortune : ce n'est pas tout perdre au moins. Je crois que si ce qui est dans la tête de P***[1] pour moi étoit dans celle que vous diriez bien, je serois un exemple de grande fortune aux siècles présents et à venir.

1. Voyez, sur cette initiale, la lettre 107 et la note qui s'y rapporte.





110. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Paris, mercredi 24 décembre 1670.

Vous savez présentement l'histoire romanesque de Mademoiselle et de M. de Lauzun. C'est le juste sujet d'une tragédie dans toutes les règles du théâtre; nous en disposions les actes et les scènes l'autre jour; nous prenions quatre jours au lieu de vingt-quatre heures, et c'étoit une pièce parfaite. Jamais il ne s'est vu de si grands changements en si peu de temps; jamais vous n'avez vu une émotion si générale; jamais vous n'avez ouï une si extraordinaire nouvelle. M. de Lauzun a joué son personnage en perfection; il a soutenu ce malheur avec une fermeté, un courage, et pourtant une douleur mêlée d'un profond respect, qui l'ont fait admirer de tout le monde. Ce qu'il a perdu est sans prix; mais les bonnes grâces du roi, qu'il a conservées, sont sans prix aussi, et sa fortune ne paroît pas déplorée. Mademoiselle a fort bien fait aussi : elle a bien pleuré; elle a recommencé aujourd'hui à rendre ses devoirs au Louvre, dont elle avoit reçu toutes les visites. Voilà qui est fini. Adieu.



111. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE COULANGES.

A Paris, mercredi 31 décembre 1670.

J'AI reçu vos réponses à mes lettres. Je comprends l'étonnement où vous avez été de tout ce qui s'est passé depuis le 15 jusqu'au 20 de ce mois : le sujet le méritoit bien. J'admire aussi votre bon esprit, et combien vous avez jugé droit, en croyant que cette grande machine ne pourroit pas aller depuis le lundi jusqu'au dimanche. La modestie m'empêche de vous louer à bride abattue là-dessus, parce que j'ai dit et pensé toutes les mêmes choses que vous. Je dis à ma fille le lundi : « Jamais ceci n'ira à bon port jusqu'à dimanche; » et je voulus parier, quoique tout respirât la noce, qu'elle ne s'achèveroit point. En effet, le jeudi le temps se brouilla, et la nuée creva le soir à dix heures, comme je vous l'ai mandé. Ce même jeudi, j'allai dès neuf heures du matin chez Mademoiselle, ayant eu l'avis qu'elle alloit se marier à la campagne, et que le coadjuteur de Reims[1] faisoit la cérémonie; cela

1. Charles-Maurice Le Tellier, fils et frère de ministres, déjà pourvu de cinq ou six abbayes, avoit été

étoit ainsi résolu le mercredi au soir; car pour le Louvre, cela fut changé dès le mardi. Mademoiselle écrivoit; elle me fit entrer, elle acheva sa lettre, et puis, comme elle étoit au lit, elle me fit mettre à genoux dans sa ruelle; elle me dit à qui elle écrivoit, et pourquoi, et les beaux présents qu'elle avoit faits la veille, et le nom qu'elle avoit donné; qu'il n'y avoit point de parti pour elle en Europe, et qu'elle vouloit se marier. Elle me conta une conversation mot à mot qu'elle avoit eue avec le roi; elle me parut transportée de la joie de faire un homme bien heureux; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnoissance de M. de Lauzun, et sur tout cela je lui dis: « Mon Dieu! Mademoiselle, vous voilà bien contente; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès lundi? Savez-vous bien qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire? » Elle me dit que j'avois raison; mais elle étoit si pleine de confiance, que ce discours ne lui fit alors qu'une légère impression. Elle retourna sur les bonnes qualités et sur la bonne

nommé, en 1668, coadjuteur à l'archevêché de Reims, siége qu'il occupa lui-même en 1671. Il mourut à Paris le 22 février 1710.

maison de Lauzun. Je lui dis ces vers de Sévère dans *Polyeucte :*

Je ne la puis du moins blâmer d'un mauvais choix :
Polyeucte a du nom, et sort du sang des rois.

Elle m'embrassa fort. Cette conversation dura une heure ; il est impossible de la redire toute : mais j'avois été assurément fort agréable durant ce temps, et je le puis dire sans vanité, car elle étoit aise de parler à quelqu'un ; son cœur étoit trop plein. A dix heures elle se donna au reste de la France, qui venoit lui faire sur cela son compliment. Elle attendit tout le matin des nouvelles, et n'en eut point. L'après-dînée elle s'amusa à faire ajuster elle-même l'appartement de M. de Montpensier. Le soir vous savez ce qui arriva. Le lendemain, qui étoit vendredi, j'allai chez elle ; je la trouvai dans son lit ; elle redoubla ses cris en me voyant ; elle m'appela, m'embrassa, me mouilla toute de ses larmes. Elle me dit : « Hélas! vous souvient-il de ce que vous me dîtes hier? Ah! quelle cruelle prudence ! ah ! la prudence ! » Elle me fit pleurer à force de pleurer. J'y suis encore retournée deux fois ; elle est fort affligée, et m'a toujours traitée comme une personne qui sentoit ses douleurs. Elle ne s'est pas trompée : j'ai retrouvé dans cette occasion des sentiments qu'on n'a guère pour des

personnes d'un tel rang[1]. Ceci entre nous deux et madame de Coulanges; car vous jugez bien que cette causerie seroit entièrement ridicule avec d'autres. Adieu.



112. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 janvier 1671.

Hélas! je l'ai encore cette pauvre enfant, et, quoi qu'elle ait pu faire, il n'a pas été en son pouvoir de partir le 10 de ce mois, comme elle en avoit le dessein. Les pluies ont été et sont encore si excessives, qu'il y auroit eu de la folie à se hasarder. Toutes les rivières sont débordées; tous les grands chemins sont noyés; toutes les ornières cachées; on peut fort bien verser dans tous les gués. Enfin la chose est au point que madame Rochefort[2], qui est chez elle à la campagne, qui brûle d'envie de reve-

1. Il paroît que Mademoiselle obtint plus tard du roi de faire cesser la captivité de Lauzun, et probablement aussi la permission de contracter avec lui un mariage secret. Il en sera, du reste, reparlé dans les lettres du 8 mars 1676, du 27 février 1679 et du 23 octobre 1680.

2. Madeleine de Laval, petite-fille du chancelier Séguier, épouse du marquis de Rochefort, depuis maréchal de France.

nir à Paris, où son mari la souhaite, et où sa mère l'attend avec une impatience incroyable, ne peut pas se mettre en chemin, parce qu'il n'y a pas de sûreté, et qu'il est vrai que cet hiver est épouvantable. Il n'a pas gelé un moment, et il a plu tous les jours comme des pluies d'orage. Il ne passe plus aucun bateau sous les ponts; les arches du Pont-Neuf sont quasi comblées. Enfin, c'est une chose étrange. Je vous avoue que l'excès d'un si mauvais temps fait que je me suis opposée à son départ pendant quelques jours. Je ne prétends pas qu'elle évite le froid, ni les boues, ni les fatigues du voyage; mais je ne veux pas qu'elle soit noyée. Cette raison, quoique très-forte, ne la retiendroit pas présentement, sans le coadjuteur, qui part avec elle, et qui est engagé de marier sa cousine d'Harcourt[1]. Cette cérémonie se fait au Louvre; M. de Lionne est le procureur. Le roi lui a parlé, je dis à M. le coadjuteur, sur ce sujet. Cette affaire s'est retardée d'un jour à l'autre, et ne se fera peut-être que dans huit jours. Cependant je vois ma fille dans une telle impatience de partir, que ce n'est pas vivre que le temps qu'elle

1. Marie-Angélique-Henriette de Lorraine, mariée, le 7 février 1671, à Nugno-Alvarès Péréira de Mello, duc de Cadaval en Portugal. Sa mère étoit d'Ornano, sœur de la mère de MM. de Grignan.

passe ici présentement; et si le coadjuteur ne quitte là cette noce, je la vois disposée à faire une folie, qui est de partir sans lui. Ce seroit une chose si étrange d'aller seule, et c'est une chose si heureuse pour elle d'aller avec son beau-frère, que je ferai tous mes efforts pour qu'ils ne se quittent pas. Cependant les eaux s'écouleront un peu. Je veux vous dire, de plus, que je ne sens point le plaisir de l'avoir présentement : je sais qu'il faut qu'elle parte; ce qu'elle fait ici ne consiste qu'en devoirs et en affaires : on ne s'attache à nulle société, on ne prend aucun plaisir, on a toujours le cœur serré; on ne cesse de parler des chemins, des pluies, des histoires tragiques de ceux qui se sont hasardés. En un mot, quoique je l'aime comme vous savez, l'état où nous sommes à présent nous pèse et nous ennuie. Ces derniers jours-ci n'ont aucun agrément. Je vous suis très-obligée, mon cher Comte, de toutes vos amitiés pour moi, et de toute la pitié que je vous fais. Vous pouvez mieux que nul autre comprendre ce que je souffre et ce que je souffrirai. Je suis fâchée pourtant que la joie que vous aurez de la voir puisse être troublée par cette pensée. Voilà les changements et les chagrins dont la vie est mêlée. Adieu, mon très-cher Comte, je vous tue par la longueur de mes lettres; j'es-

père que vous verrez le fonds qui me les fait écrire.



113. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 23 janvier 1671.

Voila, mon cousin, tout ce que l'abbé de Coulanges sait de notre maison, dont vous avez dessein de faire une petite histoire. Je voudrois que vous n'eussiez jamais fait que celle-là. Nous sommes très-obligés à M. du Bouchet : il nous démêle fort, et nous fait valoir en des occasions qui font plaisir. En vérité, c'est peu de n'avoir que moi pour représenter ici le corps des Rabutins. Je suis transplantée, et ce que l'on dit soi-même, outre qu'on ne voudroit guère souvent parler sur ce chapitre, ne fait pas un grand effet. On me vient de conter une aventure extraordinaire qui s'est passée à l'hôtel de Condé, et qui mériteroit de vous être mandée, quand nous n'y aurions pas l'intérêt que nous y avons. La voici : Madame la princesse[1] ayant pris il y a quelque temps de l'affection pour un de ses valets de pied nommé Duval, celui-ci

1. Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu, princesse de Condé.

fut assez fou pour souffrir impatiemment la bonne volonté qu'elle témoignoit aussi pour le jeune Rabutin[1] qui avoit été son page. Un jour qu'ils se trouvoient tous deux dans sa chambre, Duval ayant dit quelque chose qui manquoit de respect à la princesse, Rabutin mit l'épée à la main pour l'en châtier ; Duval tira aussi la sienne, et la princesse se mettant entre deux pour les séparer, elle fut blessée légèrement à la gorge. On a arrêté Duval, et Rabutin est en fuite ; cela fait grand bruit en ce pays-ci. Quoique le sujet de la noise soit honorable, je n'aime pas qu'on nomme un valet de pied avec Rabutin. Je vous avoue que je ne suis guère humble, et que j'aurois eu une grande joie que vous eussiez fait de votre nom tout ce qui étoit en vos mains. Adieu, mon pauvre Rabutin, non pas celui qui s'est battu contre Duval, mais un autre qui eût bien fait de l'honneur à ses parents, s'il avoit plu à la destinée. Je vous souhaite la continuation de

1. Louis de Rabutin, cousin germain du comte de Bussy et de madame de Sévigné, mais d'une branche cadette. Obligé de s'expatrier pour fuir la vengeance du prince, il passa en Allemagne, où la guerre le porta successivement, dans les armées de l'empereur, jusqu'au grade supérieur de feld-maréchal, et où il épousa la duchesse de Holstein, Dorothée-Élisabeth, de la famille royale de Danemark. Il en sera reparlé dans la correspondance des années 1687 et 1688.

votre philosophie, et à moi celle de votre amitié : elle ne sauroit périr, quoi que nous puissions faire : elle est d'une bonne trempe, et le fond en tient à nos os. Ma fille vous fait mille compliments et mille adieux; elle s'en va au diantre en Provence; je suis inconsolable de cette séparation. J'embrasse mes chères nièces.



114. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 1er février 1671.

Je viens de recevoir votre lettre et le mémoire de notre maison, dont je vous rends mille grâces et à monsieur l'abbé. Les pièces que vous avez, avec les miennes, font toutes les preuves que nous pouvons souhaiter, car, quoique votre cadet, j'en ai bien plus que vous.

Je suis bien aise, ma chère cousine, que vous approuviez le dessein de mon histoire généalogique; vous verrez un jour ce que j'en ai fait, et vous louerez encore plus mon entreprise que vous ne faites.

Mais ne sauriez-vous vous corriger de reparler toujours du passé quand il est désagréable?

Vous me mandez que vous voudriez que je

n'eusse jamais fait d'autre histoire que celle de notre maison, et ensuite du chagrin que vous témoignez du mélange des noms de Rabutin et de Duval; vous me dites que vous auriez eu une grande joie si j'avois voulu faire de mon nom tout ce qui étoit en mon pouvoir. Je n'ai que deux mots à vous dire là-dessus, sans entrer avec vous dans le détail de ma justification : ou je suis coupable et me suis attiré ma mauvaise fortune, ou seulement malheureux. Si c'est celui-ci, vous êtes injuste de me rien reprocher; et si je suis coupable, il est malhonnête à vous, dans tous les temps, de me le dire, mais particulièrement quand je suis accablé de persécutions. Personne que vous ne me parle ainsi, et si mes ennemis le disent quelquefois, je suis assuré qu'ils ne le pensent pas.

Je vois bien que c'est le départ de madame de Grignan qui vous met en méchante humeur; mais je remarque que vous avez, à point nommé, quand vous m'écrivez, des occasions de *picotterie* dont je me passerois fort bien. Regardez s'il vous seroit agréable que je vous redisse souvent que si vous aviez voulu, on n'auroit pas dit de vous et du surintendant Fouquet les sottises qui s'en dirent après qu'il fut arrêté; je ne les ai jamais crues, mais aussi je ne vous ai pas donné le chagrin de les entendre. Je vous prie donc, ma chère cousine, d'avoir

les mêmes égards pour moi que j'ai pour vous; car, quoique je ne puisse jamais m'empêcher de vous aimer, je n'aimerois pas que toute notre vie se passât en reproches et en éclaircissements; c'est tout ce que nous pourrions faire, s'il y avoit de l'amour sur le jeu.

L'aventure de notre cousin n'est ni belle ni laide : la maîtresse lui fait honneur, et le rival de la honte.



115. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 6 février 1671.

La douleur seroit bien médiocre si je pouvois vous la dépeindre; je ne l'entreprendrai pas aussi. J'ai beau chercher ma chère fille, je ne la trouve plus, et tous les pas qu'elle fait l'éloignent de moi. Je m'en allai donc à Sainte-Marie toujours pleurant et toujours mourant : il me sembloit qu'on m'arrachoit le corps et l'âme; et en effet quelle rude séparation! Je demandai la liberté d'être seule; on me mena dans la chambre de madame du Housset, on me fit du feu. *Agnès* me regardoit sans me parler; c'étoit notre marché; j'y passai jusqu'à cinq

heures sans cesser de sangloter : toutes mes pensées me faisoient mourir. J'écrivis à M. de Grignan, vous pouvez penser sur quel ton; j'allai ensuite chez madame de La Fayette, qui redoubla mes douleurs par l'intérêt qu'elle y prit : elle étoit seule, et malade, et triste de la mort d'une sœur religieuse ; elle étoit comme je la pouvois désirer. M. de La Rochefoucauld y vint ; on ne parla que de vous, de la raison que j'avois d'être touchée, et du dessein de parler comme il faut à *Mellusine* [1]. Je vous réponds qu'elle sera bien relancée. D'Hacqueville vous rendra un bon compte de cette affaire. Je revins enfin à huit heures de chez madame de La Fayette; mais en entrant ici, bon Dieu ! comprenez-vous bien ce que je sentis en montant ce degré ? Cette chambre où j'entrois toujours, hélas ! j'en trouvai les portes ouvertes; mais je vis tout démeublé, tout dérangé, et votre petite fille qui me représentoit la mienne. Comprenez-vous bien tout ce que je souffris? Les réveils de la nuit ont été noirs,

1. Nom d'une fée bien connue dans nos romans de chevalerie, et qui n'apparoissoit ou ne jetoit des cris plaintifs que pour prédire à la maison de Lusignan quelque malheur. Madame de Sévigné et sa fille avoient donné ce nom de *Mellusine* à Françoise de Montalais, veuve de Jean de Beuil, comte de Marans, grand échanson, à cause de certains propos malveillants qu'elle s'étoit permis sur leur compte.

et le matin je n'étois point avancée d'un pas pour le repos de mon esprit. L'après-dînée se passa avec madame de La Troche[1] à l'Arsenal. Le soir, je reçus votre lettre, qui me remit dans les premiers transports, et ce soir j'achèverai celle-ci chez M. Coulanges, où j'apprendrai des nouvelles ; car, pour moi, voilà ce que je sais, avec les douleurs de tous ceux que vous avez laissés ici ; toute ma lettre seroit pleine de compliments, si je voulois.

Vendredi au soir.

J'ai appris chez madame de Lavardin les nouvelles que je vous mande ; et j'ai su, par madame de La Fayette, qu'elle et M. de La Rochefoucauld eurent hier une conversation avec *Mellusine*, dont le détail n'est pas aisé à écrire : mais songez qu'elle fut confondue et poussée à bout par l'horreur de son procédé, qui lui fut reproché sans aucun ménagement. Elle est fort heureuse du parti qu'on lui offre, et dont elle est demeurée d'accord ; c'est de se taire très-religieusement : moyennant quoi on ne la poussera pas à bout. Vous avez des amis qui ont pris vos intérêts avec une grande cha-

1. Marie Godde de Varennes, veuve du marquis de La Troche, conseiller au parlement de Rennes. Son fils, maréchal de camp d'un très-grand mérite, fut tué au combat de Leuze, le 18 septembre 1691.

leur. Je ne vois que des gens qui vous aiment et vous estiment beaucoup, et qui entrent bien aisément dans ma douleur. Je n'ai voulu aller encore que chez madame de La Fayette. On s'empresse fort de me chercher et de me vouloir prendre, et je crains cela comme la mort. Je vous conjure, ma chère fille, d'avoir soin de votre santé; conservez-la pour l'amour de moi, et ne vous abandonnez pas à ces cruelles négligences, dont il ne me semble pas qu'on puisse jamais revenir. Je vous embrasse avec une tendresse qui ne sauroit avoir d'égale, n'en déplaise à toutes les autres.

Le mariage de mademoiselle d'Houdancourt[1] et de M. de Ventadour[2] a été signé ce matin. L'abbé de Chambonnas a été nommé aussi ce matin à l'évêché de Lodève. Madame la Princesse partira le mercredi des Cendres pour Châteauroux, où M. le Prince désire qu'elle fasse quelque séjour. M. de La Marguerie a la place du conseil de M. d'Estampes, qui est mort. Madame de Mazarin[3] arrive ce soir à

1. Fille du maréchal Philippe de La Mothe Houdancourt. Elle étoit d'une beauté remarquable et l'une des filles d'honneur de la reine; c'est elle que la comtesse de Soissons avoit cherché à faire aimer du roi, pour le détacher de mademoiselle de La Vallière.

2. Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour. Le mariage ne fut célébré que le 14 mars suivant.

3. Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, née à

Paris : le roi s'est déclaré son protecteur, et l'a envoyé querir au Lis avec un exempt et huit gardes, et un carrosse bien attelé. Voici un trait d'ingratitude qui ne vous déplaira pas, et dont je veux faire mon profit, quand je ferai mon livre sur les grandes ingratitudes. Le maréchal d'Albret[1] a convaincu madame d'Heudicourt[2], non-seulement d'une bonne galanterie avec M. de Béthune[3], dont il avoit toujours voulu douter; mais d'avoir dit de lui et de madame Scarron tous les maux qu'on peut s'imaginer. Il n'y a point de mauvais offices qu'elle n'ait tâché de rendre à l'un et à l'autre; et cela est tellement avéré, que madame Scarron ne la voit plus, ni tout l'hôtel de Richelieu. Voilà une femme bien abîmée : mais elle a cette consolation, de n'y avoir pas peu contribué.

Rome en 1646, mariée en 1661 à Armand-Charles de La Porte de La Meilleraie.

1. César-Phébus d'Albret, comte de Miossens.

2. Madame d'Heudicourt, demoiselle de Pons, et madame Scarron, depuis madame de Maintenon, étoient parentes du maréchal d'Albret.

3. Il fut ambassadeur en Pologne, puis en Suède, où il mourut.





116. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 9 février 1671.

Je reçois vos lettres, comme vous avez reçu ma bague; je fonds en larmes en les lisant; il semble que mon cœur veuille se fendre par la moitié; on croiroit que vous m'écrivez des injures, ou que vous êtes malade, ou qu'il vous est arrivé quelque accident, et c'est tout le contraire; vous m'aimez, ma chère enfant, et vous me le dites d'une manière que je ne puis soutenir sans des pleurs en abondance. Vous continuez votre voyage sans aucune aventure fâcheuse; et lorsque j'apprends tout cela, qui est justement tout ce qui me peut être le plus agréable, voilà l'état où je suis. Vous vous amusez donc à penser à moi, vous en parlez, et vous aimez mieux m'écrire vos sentiments que vous n'aimez à me les dire. De quelque façon qu'ils me viennent, ils sont reçus avec une sensibilité qui n'est comprise que de ceux qui savent aimer comme je fais. Vous me faites sentir pour vous tout ce qu'il est possible de sentir de tendresse; mais, si vous songez à moi, soyez assurée aussi que je pense continuellement à

vous : c'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle; c'est ce qu'il faudroit avoir pour Dieu, si l'on faisoit son devoir. Rien ne me donne de distraction; je vois ce carrosse qui avance toujours, et qui n'approchera jamais de moi; je suis toujours dans les grands chemins; il me semble que j'ai quelquefois peur que ce carrosse ne verse; les pluies qu'il fait depuis trois jours me mettent au désespoir; le Rhône me fait une peur étrange. J'ai une carte devant mes yeux; je sais tous les lieux où vous couchez : vous êtes ce soir à Nevers; vous serez dimanche à Lyon, où vous recevrez cette lettre. Je n'ai pu vous écrire qu'à Moulins par madame de Guénégaud. Je n'ai reçu que deux de vos lettres; peut-être que la troisième viendra; c'est la seule consolation que je souhaite; pour d'autres, je n'en cherche pas. Je suis entièrement incapable de voir beaucoup de monde ensemble; cela viendra peut-être, mais il n'en est pas question encore. Les duchesses de Verneuil[1] et d'Arpajon[2] me veulent réjouir, je les

1. La duchesse de Verneuil étoit cette Charlotte Séguier, fille du chancelier, qui, d'abord duchesse de Sully, avoit épousé en secondes noces Henri, duc de Verneuil, fils naturel de Henri IV et d'Henriette de Balzac, comtesse d'Entragues.

2. Catherine-Henriette d'Harcourt de Beuvron, duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de madame la Dauphine.

en ai remerciées : je n'ai jamais vu de si belles âmes qu'il y en a dans ce pays-ci. Je fus samedi tout le jour chez madame de Villars [1] à parler de vous et à pleurer; elle entre bien dans mes sentiments. Hier je fus au sermon de M. d'Agen [2] et au salut, et chez madame de Puisieux [3], et chez madame du Puy-du-Fou [4], qui vous fait mille amitiés. Si vous aviez un petit manteau fourré, elle auroit l'esprit en repos. Aujourd'hui je m'en vais souper au faubourg, tête à tête [5]. Voilà les fêtes de mon carnaval. Je fais tous les jours dire une messe pour vous : c'est une dévotion qui n'est pas chimérique. Je n'ai vu Adhémar [6] qu'un mo-

1. Marie Gigault de Bellefonds, marquise de Villars, mère du duc de Villars, maréchal de France.

2. Claude Joli, célèbre prédicateur de l'époque, et depuis évêque d'Agen, mourut en 1678, âgé de 68 ans.

3. La même dont il a été parlé en la lettre 100.

4. Madeleine de Bellièvre, marquise du Puy-du-Fou, mère de Madeleine du Puy-du-Fou, marquise de Mirepoix, et de Marie-Angélique du Puy-du-Fou, seconde femme de M. de Grignan.

5. Avec madame de La Fayette, rue de Vaugirard, vis-à-vis le petit Luxembourg.

6. L'un des frères de M. de Grignan. Il figure au contrat de mariage de M. de Grignan avec mademoiselle de Sévigné sous les noms et titres suivants : « Joseph Adhémar de Monteil de Grignan, chevalier, comte de Venosan, capitaine d'une compagnie de chevau-légers. » Il fut fait maréchal de camp en 1688, et mourut, âgé de soixante-neuf ans, le 19 novembre 1713.

ment; je m'en vais lui écrire pour le remercier de son lit; je lui en suis plus obligée que vous. Si vous voulez me faire un véritable plaisir, ayez soin de votre santé; dormez dans ce joli petit lit, mangez du potage, et servez-vous de tout le courage qui me manque. Continuez à m'écrire. Tout ce que vous avez laissé d'amitiés ici est augmenté : je ne finirois point à vous faire des compliments et à vous dire l'inquiétude où l'on est de votre santé.

Mademoiselle d'Harcourt[1] fut mariée avant-hier; il y eut un grand souper maigre à toute la famille; hier un grand bal et un grand souper au roi, à la reine, à toutes les dames parées : c'étoit une des plus belles fêtes qu'on puisse voir.

Madame d'Heudicourt est partie avec un désespoir inconcevable, ayant perdu toutes ses amies, convaincue de tout ce que madame Scarron avoit toujours défendu, et de toutes les trahisons du monde. Mandez-moi quand vous aurez reçu mes lettres. Je fermerai tantôt celle-ci.

Lundi au soir.

Avant que d'aller au faubourg, je fais mon paquet, et je l'adresse à M. l'intendant, à Lyon.

1. Voyez la lettre 111, et la note relative à ce mariage.

La distinction de vos lettres m'a charmée : hélas! je la méritois bien, par la distinction de mon amitié pour vous.

Madame de Fontevraud [1] fut bénite hier; MM. les prélats furent un peu fâchés de n'y avoir que des tabourets.

Voici ce que j'ai su de la fête d'hier : toutes les cours de l'hôtel de Guise étoient éclairées de deux mille lanternes. La reine entra d'abord dans l'appartement de mademoiselle de Guise [2], fort éclairé, fort paré ; toutes les dames se mirent à genoux autour de la reine, sans distinction de tabourets; on soupa dans cet appartement. Il y avoit quarante dames à table. Le souper fut magnifique. Le roi vint, et fort gravement regarda tout sans se mettre à table; on monta plus haut, où tout étoit préparé pour le bal. Le roi mena la reine, et honora l'assemblée de trois ou quatre courantes, et puis s'en alla au Louvre avec sa compagnie ordinaire. Mademoiselle ne voulut point venir à l'hôtel de Guise. Voilà tout ce que je sais.

1. Marie-Madeleine-Gabrielle de Rochechouart, une des filles de Rochechouart, duc de Mortemart, abbesse du célèbre monastère de Fontevraud, situé sur les confins du Londinois et de l'Anjou. Elle étoit sœur du duc de Vivonne et de mesdames de Thianges et de Montespan.

2. Marie de Lorraine, qui mourut en 1688, âgée de quatre-vingt-treize ans.

Je veux voir le paysan de Sully, qui m'apporta hier votre lettre; je lui donnerai de quoi boire : je le trouve bien heureux de vous avoir vue. Hélas ! comme un moment me paroîtroit, et que j'ai de regret à tous ceux que j'ai perdus ! Je me fais des *dragons* [1] aussi bien que les autres. Dirval [2] a ouï parler de *Mellusine :* il dit que c'est bien employé ; qu'il vous avoit avertie de toutes les plaisanteries qu'elle avoit faites à votre première couche ; que vous ne daignâtes pas l'écouter ; que depuis ce temps-là il n'a point été chez vous. Il y a longtemps que cette créature-là parloit très-mal de vous ; mais il falloit que vous en fussiez persuadée par vos yeux. Et notre coadjuteur, ne voulez-vous pas bien l'embrasser pour l'amour de moi? N'est-il point encore *seigneur corbeau* [3] pour vous ? Je désire avec passion que vous soyez remise comme vous étiez. Hé, ma pauvre fille ! hé ! mon Dieu ! a-t-on bien du soin de vous? Il ne faut jamais vous croire sur votre santé : voyez ce lit que vous ne vouliez point ; tout

1. Ce mot étoit alors familièrement employé, surtout entre madame de Sévigné et sa fille, pour dire *des chagrins, des inquiétudes, des fantômes*, comme nous disons aujourd'hui *se faire des monstres*.

2. Le comte d'Avaux, frère du fameux négociateur.

3. Nom que madame de Grignan donnoit souvent à son beau-frère l'évêque de Claudiopolis, coadjuteur de l'archevêque d'Arles, son oncle.

cela est comme madame Robinet [1]. Adieu, ma chère enfant, l'unique passion de mon cœur, le plaisir et la douleur de ma vie. Aimez-moi toujours, c'est la seule chose qui me peut donner de la consolation.



117. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 11 février 1671.

Je n'en ai reçu que trois de ces aimables lettres qui me pénètrent le cœur; il y en a une qui ne revient point : sans que je les aime toutes, et que je n'aime point à perdre ce qui me vient de vous, je croirois n'avoir rien perdu : je trouve qu'on ne peut rien souhaiter qui ne soit dans celles que j'ai reçues : elles sont, premièrement, très-bien écrites; et de plus, si tendres et si naturelles, qu'il est impossible de ne les pas croire; la défiance même en seroit convaincue : elles ont ce caractère de vérité qui se maintient toujours, qui se fait voir avec autorité, pendant que la fausseté et la menterie demeurent accablées sous les paroles sans pouvoir persuader;

1. La sage-femme dont il a été parlé dans la lettre du 19 novembre 1670, sous le nom de *la Robinette*.

plus leurs sentiments s'efforcent de paroître, plus ils sont enveloppés. Les vôtres sont vrais et le paroissent; vos paroles ne servent, tout au plus, qu'à vous expliquer; et dans cette noble simplicité elles ont une force à quoi l'on ne peut résister. Voilà, ma fille, comme vos lettres m'ont paru; jugez quel effet elles me font, et quelle sorte de larmes je répands, en me trouvant persuadée de la vérité que je souhaite le plus. Vous pourrez juger par là de ce que m'ont fait les choses qui m'ont donné autrefois des sentiments contraires. Si mes paroles ont la même puissance que les vôtres, il ne faut pas vous en dire davantage, je suis assurée que mes vérités ont fait en vous leur effet ordinaire; mais je ne veux pas que vous disiez que j'étois un rideau qui vous cachoit : tant pis si je vous cachois, vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau; il faut que vous soyez à découvert pour être dans votre perfection; nous l'avons dit mille fois. Pour moi, il me semble que je suis toute nue, qu'on m'a dépouillée de tout ce qui me rendoit aimable; je n'ose plus voir le monde, et, quoi qu'on ait fait pour m'y remettre, j'ai passé tous ces jours-ci comme un loup-garou, ne pouvant faire autrement. Peu de gens sont dignes de comprendre ce que je sens; j'ai cherché ceux qui sont de ce petit nombre, et j'ai évité les autres. J'ai vu Guitaud

et sa femme; ils vous aiment, mandez-moi un petit mot pour eux. Deux ou trois Grignans me vinrent voir hier matin. J'ai remercié mille fois Adhémar de vous avoir prêté son lit : nous ne voulûmes point examiner s'il n'eût pas été meilleur pour lui de troubler votre repos que d'en être cause ; nous n'eûmes pas la force de pousser cette folie, et nous fûmes ravis de ce que le lit étoit bon. Il nous semble que vous êtes à Moulins aujourd'hui ; vous y recevrez une de mes lettres. Je ne vous ai point écrit à Briare; c'étoit ce cruel mercredi qu'il falloit écrire ; c'étoit le propre jour de votre départ : j'étois si affligée et si accablée, que j'étois même incapable de chercher de la consolation en vous écrivant. Voici donc ma troisième et ma seconde à Lyon; ayez soin de me mander si vous les avez reçues. Quand on est fort éloigné, on ne se moque plus des lettres qui commencent par *j'ai reçu la vôtre*, etc. La pensée que vous avez de vous éloigner toujours, et de voir que ce carrosse va toujours en delà, est une de celles qui me tourmentent le plus. Vous allez toujours, et enfin, comme vous dites, vous vous trouverez à deux cents lieues de moi : alors, ne pouvant plus souffrir les injustices sans en faire à mon tour, je me mettrai à m'éloigner aussi de mon côté, et j'en ferai tant, que je me trouverai à trois cents : ce sera une belle dis-

tance, et ce sera aussi une chose digne de mon amitié, que d'entreprendre de traverser la France pour vous aller trouver. Je suis touchée du retour de vos cœurs entre le coadjuteur et vous : vous savez combien j'ai toujours trouvé que cela étoit nécessaire au bonheur de votre vie ; conservez bien ce trésor. Vous êtes vous-même charmée de sa bonté ; faites-lui voir que vous n'êtes pas ingrate. Je finirai tantôt ma lettre. Peut-être qu'à Lyon vous serez si étourdie de tous les honneurs qu'on vous y fera, que vous n'aurez pas le temps de lire tout ceci ; ayez au moins celui de me mander toujours de vos nouvelles, comme vous vous portez, et votre aimable visage que j'aime tant, et si vous vous embarquez sur ce diable de Rhône. Je crois que vous aurez M. de Marseille[1] à Lyon.

Mercredi au soir.

Je viens de recevoir tout présentement votre lettre de Nogent ; elle m'a été donnée par un fort honnête homme que j'ai questionné tant que j'ai pu ; mais votre lettre vaut mieux que tout ce qui peut se dire. Il étoit bien juste, ma fille, que ce fût vous la première qui me fissiez rire, après m'avoir tant fait pleurer. Ce que vous me mandez de M. Busche est original ;

1. M. de Forbin de Janson, depuis cardinal.

cela s'appelle des traits dans le style de l'éloquence ; j'en ai donc ri, je vous l'avoue, et j'en serois honteuse, si depuis huit jours j'avois fait autre chose que pleurer. Hélas ! je le rencontrai dans la rue ce M. Busche, qui amenoit vos chevaux. Je l'arrêtai, et, tout en pleurs, je lui demandai son nom ; il me le dit ; je lui dis en sanglotant : « Monsieur Busche, je vous recommande ma fille, ne la versez point ; et quand vous l'aurez menée heureusement à Lyon, venez me voir pour me dire de ses nouvelles ; je vous donnerai de quoi boire. » Je le ferai assurément : ce que vous me mandez sur son sujet augmente beaucoup le respect que j'avois déjà pour lui. Mais vous ne vous portez point bien, vous n'avez point dormi ; le chocolat vous remettra. Mais vous n'avez point de chocolatière ; j'y ai pensé mille fois ; comment ferez-vous ? Hélas ! mon enfant, vous ne vous trompez point quand vous croyez que je suis occupée de vous encore plus que vous ne l'êtes de moi, quoique vous me le paroissiez plus que je ne vaux. Si vous me voyez, vous me voyez chercher ceux qui en veulent bien parler ; si vous m'écoutez, vous entendez bien que j'en parle. C'est assez vous dire que j'ai fait une visite à l'abbé Guêton [1],

1. Cet abbé Guêton, ou Guiton, étoit un ami du poëte Santeuil.

pour parler des chemins et de la route de Lyon. Je n'ai encore vu aucun de ceux qui veulent me divertir; en paroles couvertes, c'est qu'ils veulent m'empêcher de penser à vous, et cela m'offense. Adieu, ma très-aimable; continuez à m'écrire et à m'aimer; pour moi, je suis tout entière à vous; j'ai des soins extrêmes de votre enfant. Je n'ai point de lettres de M. de Grignan, et je ne laisse pas de lui écrire.



118. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 12 février 1671.

Ceci est un peu de provision, car je ne vous écrirai que demain; mais je veux vous écrire présentement ce que je viens d'apprendre.

Le président Amelot[1], après avoir fait hier mille visites, se trouva un peu embarrassé sur le soir, et tomba dans une apoplexie épouvantable, dont il est mort ce matin à huit heures. Je vous conseille d'écrire à sa femme : c'est une affliction extrême dans toute sa famille.

1. Charles Amelot de Gournay, président au grand conseil, père du célèbre diplomate Michel Amelot, dont il sera question dans la lettre du 17 décembre 1688.

La duchesse de La Vallière manda au roi, par le maréchal de Bellefonds, outre cette lettre que l'on n'a point vue : « Qu'elle auroit « plus tôt quitté la cour, après avoir perdu « l'honneur de ses bonnes grâces, si elle avoit « pu obtenir d'elle de ne le plus voir; que « cette foiblesse avoit été si forte en elle, qu'à « peine étoit-elle capable présentement d'en « faire un sacrifice à Dieu; qu'elle vouloit « pourtant que le reste de la passion qu'elle a « eue pour lui servît à sa pénitence, et qu'a- « près lui avoir donné toute sa jeunesse, ce « n'étoit pas trop encore du reste de sa vie pour « le soin de son salut. » Le roi pleura fort, et envoya M. Colbert à Chaillot, la prier instamment de venir à Versailles, et qu'il pût lui parler encore. M. Colbert l'y a conduite; le roi a causé une heure avec elle et a fort pleuré. Madame de Montespan fut au-devant d'elle, les bras ouverts et les larmes aux yeux. Tout cela ne se comprend point; les uns disent qu'elle demeurera à Versailles et à la cour, les autres qu'elle reviendra à Chaillot; nous verrons.





119. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Vendredi, 13 février 1671, chez M. de Coulanges.

MONSIEUR de Coulanges veut que je vous écrive encore à Lyon. Je vous conjure, ma chère enfant, si vous vous embarquez, de descendre au Pont-Saint-Esprit. Ayez pitié de moi; conservez-vous, si vous voulez que je vive. Vous m'avez si bien persuadée que vous m'aimez, qu'il me semble que, dans la vue de me plaire, vous ne vous hasarderez point. Mandez-moi bien comme vous conduirez votre barque. Hélas ! qu'elle m'est chère et précieuse cette petite barque que le Rhône m'emporte si cruellement ! J'ai ouï dire qu'il y avoit eu un dimanche gras, mais ce n'est que par ouï-dire, et je ne l'ai point vu. J'ai été farouche au point de ne pouvoir pas souffrir quatre personnes ensemble. J'étois au coin du feu de madame de La Fayette. L'affaire de *Mellusine* est entre les mains de Langlade[1], après avoir passé par

1. Jacques de Langlade, attaché à la maison de Bouillon pendant la Fronde, fut depuis secrétaire du cabinet.

celles de M. de La Rochefoucauld et de d'Hacqueville. Je vous assure qu'elle est bien confondue et bien méprisée par ceux qui ont l'honneur de la connoître. Je n'ai pas encore vu madame d'Arpajon ; elle a une mine satisfaite qui m'importune. Le bal du mardi gras pensa être renvoyé ; jamais il ne fut une telle tristesse ; je crois que c'étoit votre absence qui en étoit cause. Bon Dieu ! que de compliments j'ai à vous faire ! que d'amitiés ! que de soins de savoir de vos nouvelles ! que de louanges l'on vous donne ! Je n'aurois jamais fait, si je voulois nommer tous ceux et celles dont vous êtes aimée, estimée, adorée ; mais quand vous aurez mis tout cela ensemble, soyez assurée, ma fille, que ce n'est rien en comparaison de ce que je suis pour vous. Je ne vous quitte pas un moment ; je pense à vous sans relâche, et de quelle façon ! J'ai embrassé votre fille, et elle m'a baisée, et très-bien baisée de votre part. Savez-vous bien que je l'aime, cette petite, quand je songe de qui elle vient !





120. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

Paris, le 16 février 1671.

Mon Dieu! mon cousin, que votre lettre[1] est raisonnable, et que je suis impertinente de vous attaquer toujours! Vous me faites voir si clairement que j'ai tort, que je n'ai pas le mot à dire; mais je suis tellement résolue de m'en corriger, que quand nos lettres désormais devroient être aussi froides qu'elles sont vives, il est certain que je ne vous donnerai jamais sujet de m'écrire sur ce ton-là. Au milieu de mon repentir, à l'heure où je vous parle, il vient encore des aigreurs au bout de ma plume; ce sont des tentations du diable que je renvoie d'où elles viennent. Le départ de ma fille m'a causé des vapeurs noires; je prendrai mieux mon temps quand je vous écrirai une autre fois, et, de bonne foi, je ne vous fâcherai de ma vie.

Encore une fois j'aime fort que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie; cela me fait un plaisir extrême. L'abbé (*de Coulanges*) vous prie de lui faire part de votre

1. La lettre du 1er février.

dessein : il a fait une litanie des Sévignés, il veut travailler à nos Rabutins; écrivez-lui quelque chose qui puisse embellir son histoire. Je ne trouve rien de si proche que d'être d'une même maison, il ne faut pas s'étonner si l'on s'y intéresse, cela tient à la moelle des os, au moins à moi. C'est fort bien fait à vous d'avoir tous nos titres; je suis hors de la famille, et c'est vous qui devez tout soutenir.

Adieu, mon cher cousin; écrivons-nous un peu sans nous gronder, pour voir comment nous nous en trouverons. Si cela nous ennuie, nous serons toujours sur nos pieds pour nous faire quelque petite querelle d'Allemand, sur d'autres sujets, cela s'entend. Ce qui me plaît de tout ceci, c'est que nous éprouvons la bonté de nos cœurs qui est inépuisable.



121. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN

A Paris, mercredi 18 février 1671.

Je vous conjure, ma fille, de conserver vos yeux; pour les miens, vous savez qu'ils doivent finir à votre service. Vous comprenez bien, ma belle, que, de la manière dont vous m'écrivez, il faut bien

que je pleure en lisant vos lettres. Pour comprendre quelque chose de l'état où je suis, joignez, ma bonne, à la tendresse et à l'inclination naturelle que j'ai pour votre personne la petite circonstance d'être persuadée que vous m'aimez, et jugez de l'excès de mes sentiments. Méchante ! pourquoi me cachez-vous quelquefois de si précieux trésors? Vous avez peur que je ne meure de joie ; mais ne craignez-vous pas aussi que je ne meure du déplaisir de croire voir le contraire? Je prends d'Hacqueville à témoin de l'état où il m'a vue autrefois ; mais quittons ces tristes souvenirs, et laissez-moi jouir d'un bien sans lequel la vie m'est dure et fâcheuse. Ce ne sont point des paroles, ce sont des vérités. Madame de Guénégaud m'a mandé de quelle manière elle vous a vue pour moi : je vous conjure d'en garder le fonds ; mais plus de larmes, je vous en prie : elles ne vous sont pas si saines qu'à moi. Je suis présentement assez raisonnable ; je me soutiens au besoin, et quelquefois je suis quatre ou cinq heures tout comme une autre ; mais peu de chose me remet à mon premier état : un souvenir, un lieu, une parole, une pensée un peu trop arrêtée, vos lettres surtout ; les miennes même en les écrivant, quelqu'un qui me parle de vous, voilà des écueils à ma constance, et ces écueils se rencontrent souvent. J'ai vu Ray-

mond[1] chez la comtesse du Lude[2]; elle me chanta un nouveau récit du ballet; mais si vous voulez qu'on le chante, chantez-le. Je vois madame de Villars, je me plais avec elle, parce qu'elle entre dans mes sentiments : elle vous dit mille amitiés. Madame de La Fayette comprend fort bien aussi les tendresses que j'ai pour vous; elle est touchée de l'amitié que vous me témoignez. Je suis assez souvent dans ma famille, quelquefois ici le soir par lassitude, mais rarement. J'ai vu cette pauvre madame Amelot; elle pleure bien, je m'y connois. Faites quelque mention de certaines gens dans vos lettres, afin que je le leur puisse dire. Je vais aux sermons des Mascaron[3] et des Bourdaloue; ils se surpassent à l'envi. Voilà bien de mes nouvelles; j'ai fort envie de savoir des vôtres, et comment vous vous serez trouvée à Lyon; pour vous dire le vrai, je ne pense à nulle autre chose. Je sais votre route, et où vous avez couché tous les jours : vous étiez dimanche à Lyon; vous auriez bien fait

1. Mademoiselle de Raymond, une des merveilleuses cantatrices de l'époque; elle ne tarda point à se retirer dans la maison des Dames de la Visitation. Il en sera reparlé dans les lettres du 6 mars 1671, et du 21 octobre 1676.

2. Renée-Éléonore de Bouillé, mariée au comte du Lude, grand maître de l'artillerie.

3. Jules Mascaron, prêtre de l'Oratoire et célèbre prédicateur, nommé cette année même à l'évêché de Tulle.

de vous y reposer quelques jours. Vous m'avez donné envie de m'informer de la mascarade du mardi gras : j'ai su qu'un grand homme, plus grand de trois doigts qu'un autre, avoit fait faire un habit admirable ; il ne voulut point le mettre, et il se trouva par hasard qu'une dame qu'il ne connoît point du tout, à qui il n'a jamais parlé, n'étoit point à l'assemblée [1] ; du reste, il faut que je dise, comme Voiture : « Personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi ; » ce n'est pas que le carnaval n'ait été d'une tristesse excessive, vous pouvez vous en faire honneur ; pour moi, j'ai cru que c'étoit à cause de vous ; mais ce n'est point assez pour une absence comme la vôtre. J'envoie pour cette fois cette lettre en Provence, j'embrasse M. de Grignan, et je meurs d'envie de savoir de vos nouvelles. Dès que j'ai reçu une lettre, j'en voudrois tout à l'heure une autre, je ne respire que d'en recevoir.

Vous me dites des merveilles du tombeau de M. de Montmorency [2], et de la beauté de mes-

1. L'on devine aisément qu'il s'agit ici du roi et de madame de Montespan.

2. Il s'agit du mausolée magnifique érigé dans le monastère de la Visitation de Moulins, par Marie-Félice des Ursins, veuve de Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, décapité à Toulouse, le 30 octobre 1632, pour avoir pris part aux troubles excités par Gaston, duc d'Orléans.

demoiselles de Valençai. Vous écrivez extrêmement bien, personne n'écrit mieux : ne quittez jamais le naturel, votre tour s'y est formé, et cela compose un style parfait. J'ai fait vos compliments à madame de La Fayette et à M. de La Rochefoucauld et à Langlade ; tout cela vous aime, vous estime et vous sert en toute occasion. Vos chansons m'ont paru jolies ; j'en ai reconnu les styles. Ah ! mon enfant, que je voudrois bien vous voir un peu, vous entendre, vous embrasser, vous voir passer, si c'est trop demander que le reste ! Hé bien, par exemple, voilà de ces pensées à quoi je ne résiste pas. Je sens qu'il m'ennuie de ne vous plus avoir : cette séparation me fait une douleur au cœur et à l'âme, que je sens comme un mal du corps. Je ne vous puis assez remercier de toutes les lettres que vous m'avez écrites sur le chemin : ces soins sont trop aimables, et font bien leur effet aussi ; rien n'est perdu avec moi. Vous m'avez écrit de partout : j'ai admiré votre bonté ; cela ne se fait point sans beaucoup d'amitié ; autrement, on seroit plus aise de se reposer et de se coucher. L'impatience que j'ai d'avoir encore de vos nouvelles et de Roane et de Lyon n'est pas médiocre ; je suis en peine de votre embarquement, et de savoir ce que vous a paru ce furieux Rhône en comparaison de notre pauvre Loire, à laquelle vous avez fait tant de

civilités. Que vous êtes honnête de vous en être souvenue comme d'une de vos anciennes amies ! Hélas! de quoi ne me souviens-je point? Les moindres choses me sont chères : j'ai mille *dragons*. Quelle différence! je ne revenois jamais ici sans impatience et sans plaisir : présentement j'ai beau chercher, je ne vous trouve plus ; et comment peut-on vivre quand on sait que, quoi qu'on fasse, on ne trouvera plus une si chère enfant? Je vous ferai bien voir si je la souhaite, par le chemin que je ferai pour l'aller chercher. J'ai reçu une lettre de M. de Grignan; il n'y en a point pour vous. Il me mande qu'il reviendra cet hiver; vous quittera-t-il? ou le suivrez-vous? Faites-moi réponse.

M. le Dauphin étoit malade, il se porte mieux. On sera à Versailles jusqu'à lundi. Madame de La Vallière est toute rétablie à la cour. Le roi la reçut avec des larmes de joie[1]; elle a eu plusieurs conversations tendres : tout cela est difficile à comprendre; il faut se taire. Les nou-

1. L'édition de 1726 porte : « Le roi la reçut avec « des larmes de joie, et madame de Montespan avec des « larmes.... devinez de quoi! l'on a eu avec l'une et « l'autre des conversations tendres. » Il y a beaucoup à parier que cette version est le vrai texte de madame de Sévigné. Le passage tel qu'on le lit aujourd'hui, d'après les éditions de 1737 et de 1754, doit avoir été arrangé par le chevalier Perrin, chargé par la famille de revoir ces deux éditions.

velles de cette année ne tiennent pas d'un ordinaire à l'autre. J'ai une infinité de compliments à vous faire. Je vois tous les jours votre petite; je veux qu'elle soit droite, voilà mon soin : cela seroit plaisant d'être votre fille et de M. de Grignan, et qu'elle ne fût pas bien faite; je suis habile, j'ai même des précautions inutiles. J'ai vu hier madame du Puy-du-Fou, qui vous salue; j'ai vu aussi madame de Janson et madame Le Blanc. Tout ce qui a rapport à vous de cent lieues loin m'est plus agréable qu'autre chose. Mon Dieu! le Rhône! vous y êtes présentement. Quelle idée pour moi, et quelle inquiétude jusqu'à ce que je vous en sache dehors!



122. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Vendredi 20 février 1671.

Je vous avoue que j'ai une extraordinaire envie de savoir de vos nouvelles; songez, ma chère fille, que je n'en ai point eu depuis La Palisse; je ne sais rien, du reste, de votre voyage jusqu'à Lyon, ni de votre route jusqu'en Provence; je suis bien assurée qu'il me viendra des lettres, je ne doute point que vous ne m'ayez écrit; mais je les attends, et je ne les ai

pas : il faut se consoler, et s'amuser en vous écrivant. Vous saurez, ma petite, qu'avant-hier au soir, mercredi, après être revenue de chez M. de Coulanges, où nous faisons nos paquets les jours d'ordinaire, je songeai à me coucher; cela n'est pas extraordinaire, mais ce qui l'est beaucoup, c'est qu'à trois heures après minuit j'entendis crier au voleur, au feu, et ces cris si près de moi et si redoublés, que je ne doutai point que ce ne fût ici; je crus même entendre qu'on parloit de ma pauvre petite-fille; je ne doutai point qu'elle ne fût brûlée : je me levai dans cette crainte, sans lumière, avec un tremblement qui m'empêchoit quasi de me soutenir. Je courus à son appartement, qui est le vôtre; je trouvai tout dans une grande tranquillité; mais je vis la maison de Guitaud toute en feu; les flammes passoient par-dessus la maison de madame de Vauvineux : on voyoit dans nos cours, et surtout chez M. de Guitaud, une clarté qui faisoit horreur : c'étoient des cris, c'étoit une confusion, c'étoit un bruit épouvantable des poutres et des solives qui tomboient. Je fis ouvrir ma porte, j'envoyai mes gens au secours : M. de Guitaud m'envoya une cassette de ce qu'il a de plus précieux; je la mis dans mon cabinet, et puis je voulus aller dans la rue pour béer comme les autres; j'y trouvai M. et madame de Guitaud quasi nus, l'ambassadeur

de Venise, tous ses gens, la petite de Vauvineux[1] qu'on portoit tout endormie chez l'ambassadeur, plusieurs meubles et vaisselles d'argent qu'on sauvoit chez lui. Madame de Vauvineux faisoit démeubler : pour moi, j'étois comme dans une île, mais j'avois grand'pitié de mes pauvres voisins. Madame Guêton et son frère donnoient de très-bons conseils; nous étions dans la consternation : le feu étoit si allumé qu'on n'osoit en approcher, et l'on n'espéroit la fin de cet embrasement qu'avec la fin de la maison de ce pauvre Guitaud. Il faisoit pitié; il vouloit aller sauver sa mère, qui brûloit au troisième étage; sa femme s'attachoit à lui et le retenoit avec violence; il étoit entre la douleur de ne pas secourir sa mère et la crainte de blesser sa femme, grosse de cinq mois; enfin il me pria de tenir sa femme, je le fis : il trouva que sa mère avoit passé au travers de la flamme et qu'elle étoit sauvée. Il voulut aller retirer quelques papiers; il ne put approcher du lieu où ils étoient : enfin il revint à nous dans cette rue où j'avois fait asseoir sa femme : des capucins, pleins de charité et d'adresse, travaillèrent si bien, qu'ils coupèrent le feu. On jeta de l'eau sur le reste de l'embra-

1. Charlotte-Élisabeth de Cochefilet. Nous voyons par la lettre du 6 décembre 1679 qu'elle fut mariée à Charles de Rohan, prince de Guémenée, duc de Montbason.

sement, et enfin le combat finit faute de combattants, c'est-à-dire après que le premier et le second étage de l'antichambre et de la petite chambre et du cabinet, qui sont à main droite du salon, eurent été entièrement consumés. On appela bonheur ce qui restoit de la maison, quoiqu'il y ait pour Guitaud pour plus de dix mille écus de perte; car on compte de faire rebâtir cet appartement, qui étoit peint et doré. Il y avoit plusieurs beaux tableaux à M. Le Blanc, à qui est la maison; il y avoit aussi plusieurs tables, miroirs, miniatures, meubles, tapisseries. Ils ont un grand regret à des lettres; je me suis imaginé que c'étoient des lettres de M. le Prince. Cependant vers les cinq heures du matin, il fallut songer à madame de Guitaud; je lui offris mon lit; mais madame Guêton la mit dans le sien, parce qu'elle a plusieurs chambres meublées. Nous la fîmes saigner; nous envoyâmes querir *Bouchet :* il craint bien que cette grande émotion ne la fasse accoucher devant les neuf jours. Elle est donc chez cette pauvre madame Guêton; tout le monde la vient voir, et moi je continue mes soins, parce que j'ai trop bien commencé pour ne pas achever. Vous m'allez demander comment le feu s'étoit mis à cette maison; on n'en sait rien, il n'y en avoit point dans l'appartement où il a pris. Mais si on avoit pu rire dans une

si triste occasion, quels portraits n'auroit-on pas faits de l'état où nous étions tous? Guitaud étoit en chemise, avec des chausses; madame de Guitaud étoit nu-jambes, et avoit perdu une de ses mules de chambre, madame de Vauvineux étoit en petite jupe sans robe de chambre; tous les valets, tous les voisins, en bonnet de nuit; l'ambassadeur étoit en robe de chambre et en perruque, et conserva fort bien la gravité de la *sérénissime;* mais son secrétaire étoit admirable. Vous parlez de la poitrine d'Hercule; vraiment celle-ci étoit bien autre chose, on la voyoit tout entière : elle est blanche, grasse, potelée, et surtout sans aucune chemise, car le cordon qui la devoit attacher avoit été perdu à la bataille. Voilà les tristes nouvelles de notre quartier. Je prie *Deville*[1] de faire tous les soirs une ronde pour voir si le feu est bien éteint partout; on ne sauroit trop avoir de précautions pour éviter ce malheur. Je souhaite que l'eau vous ait été favorable; en un mot, je vous souhaite tous les biens, et je prie Dieu qu'il vous garantisse de tous les maux.

M. de Ventadour devoit être marié jeudi, c'est-à-dire hier; il a la fièvre : la maréchale de La Mothe[2] a perdu pour cinq cents écus

1. Maître d'hôtel de M. de Grignan.

2. Voyez la lettre du 9 février, et les notes relatives à ce mariage.

de poisson. L'autre jour, à table chez M. du Mans [1], Courcelles [2] dit qu'il avoit deux bosses à la tête qui l'empêchoient de mettre une perruque : cette sottise nous fit sortir de table avant qu'on eût achevé de manger du fruit, de peur d'éclater à son nez : un peu après d'Olonne [3] arriva ; M. de La Rochefoucauld me dit : « Madame, ils ne peuvent pas tenir tous deux dans cette chambre ; » et en effet, Courcelles sortit.

Voilà bien des lanternes, ma chère enfant ; mais toujours vous dire que je vous aime, que je ne songe qu'à vous, que je ne suis occupée que de ce qui vous touche, que vous êtes le charme de ma vie, que jamais personne n'a été aimée si chèrement que vous, cette répétition vous ennuieroit. J'embrasse mon cher Grignan et mon coadjuteur.

1. Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans.

2. Le marquis de Courcelles étoit marié à Marie-Sidonia de Lenoncourt, fille de Joachim de Lenoncourt, marquis de Marolles.

3. Louis de La Trémouille, comte d'Olonne, marié à Catherine-Henrielle d'Angennes, femme non moins galante que la marquise de Courcelles.





123. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 23 février 1671.

Si votre lettre du mois de janvier me donna du chagrin contre vous, ma chère cousine, celle que je viens de recevoir m'a donné bien de l'estime et de l'amitié pour vous. Je n'ai jamais vu un retour si sincère et si honnête que le vôtre, ni qui marquât un cœur si bien fait; je ne doute pas, après cela, que vous n'ayez plus d'égards pour moi que vous n'en avez eu ; et vous savez bien que depuis ma faute contre vous et votre amnistie, on ne peut être plus net que je l'ai été.

Au reste, ma chère cousine, ne craignez pas que mes lettres soient moins vives, quand vous ne serez pas aigre; je ne laisse pas d'être assez animé avec ceux dont je suis content; mais si enfin vous me trouviez un peu fade, nous trouverons assez de gens qui méritent des coups de patte, sans nous en donner l'un à l'autre.

L'approbation que vous donnez à l'histoire de notre maison, mon ouvrage, et l'éloge que vous faites de ma lettre dédicatoire, m'obligent de vous faire confidence de quelque chose de

plus important à quoi je m'amuse; mais je vous demande le secret.

Pendant que j'étois dans la Bastille, je me mis dans la tête d'écrire mes campagnes; il y a trois ans que je trouvai ce travail assez beau pour me convier à l'étendre davantage, et faire ce qu'on appelle des Mémoires.

Le roi sait ceci; et que je retourne à la cour, ou non, il le verra infailliblement; peut-être que les actions de guerre, qui sont diversifiées d'autres événements, et tout cela conté avec des tours assez singuliers, divertiront ce grand prince : tant y a qu'en l'amusant je lui apprendrai, à n'en pouvoir douter, ce que j'ai fait pour son service; et c'est là mon principal dessein.



124. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Mercredi 25 février 1671.

Je n'ai point encore reçu une lettre que je suis persuadée que vous m'avez écrite de Lyon avant que d'en partir : je croirai difficilement qu'ayant pu m'écrire, et ayant écrit à M. de Coulanges, vous m'ayez oubliée. Je fais un grand bruit pour retrouver ce paquet. J'ai reçu la pre-

mière lettre que vous m'écrivîtes le lendemain que vous y fûtes arrivée. Je ne suis pas encore à l'épreuve de tout ce que vous me mandez; j'ai transi de vous voir passer de nuit cette montagne [1] que l'on ne passe jamais qu'entre deux soleils et en litière; je ne m'étonne pas si vos parties nobles ont été si culbutées. M. de Coulanges avoit mandé au secrétaire de M. Du Gué qu'on envoyât une litière à Roane; si vous aviez écrit un mot du jour que vous croyiez arriver, vous l'auriez trouvée infailliblement. Jamais personne comme vous ne s'est conduite comme vous avez fait, et jamais aussi on n'a laissé mourir de faim une pauvre femme : la prévoyance de la fourmi nous apprend qu'il faut faire des provisions où l'on en trouve, pour quand on n'en trouve point. Ma chère enfant, comme vous avez été traitée! Si j'avois été là, il n'en eût pas été de même, et je n'aurois pas pris votre courage pour de la force, comme on a fait. L'aventure de madame Robinet [2] m'auroit bien appris à ne pas vous consulter sur ce qui regarde votre personne. En un mot, vos fatigues ont été grandes; il n'en est plus question présentement; mais tout ce qui vous touche ne me passe pas légèrement

1. La montagne de Tarare.

2. Voyez la lettre du 19 novembre 1670 et celle du 9 février 1671.

dans l'esprit. J'écris au coadjuteur sur sa bonne tête; qu'il vous montre ma lettre : en voilà une de Guitaud, qui vous réjouira. J'ai fait vos compliments à mesdames de Villars et de Saint-Géran[1] : la première vous aime tendrement, elle vous écrira. Faites mention, dans vos lettres, de ma tante, de La Troche[2], de la Vauvinette[3] et de la d'Escars; tout cela ne parle que de vous. Madame du Gué a mandé à M. de Coulanges que vous êtes belle comme un ange; elle est charmée de vous et contente de vos politesses : elle mande qu'elle vous a mise dans votre bateau par un temps et par un calme admirables; tout cela me donne de l'espérance, mais je ne serai tranquille qu'en apprenant que vous êtes arrivée à Arles. J'espère que Ripert[4] vous aura fait descendre aux endroits périlleux; pour seigneur Corbeau[5], je

1. Françoise-Madeleine-Claude de Warignies, comtesse de Saint-Géran, amie de la marquise de Villars, et fort recherchée à la cour, où sa charge de dame du palais de la reine lui donnoit du crédit.

2. La bonne madame de La Troche, que madame de Sévigné appeloit quelquefois *Trochanire*.

3. Madame de Vauvineux, veuve du comte de Vauvineux. Il en a été déjà parlé dans les lettres précédentes.

4. Ripert, intendant des Grignan, avoit sa chambre au château de Grignan.

5. M. le coadjuteur d'Arles, qui, ne voulant point que madame de Sévigné et sa fille lui donnassent du *Monsei-*

ne m'y fie plus. Je n'ai point sur le cœur de m'être divertie ni même de m'être distraite pendant votre voyage ; je vous ai suivie pas à pas, et quand vous étiez mal, je n'ai point été en repos ; je vous suis aussi fidèle sur l'eau que sur la terre. Nous avons compté vos journées ; il nous semble que vous arrivâtes dimanche à Arles. M. de La Rochefoucauld dit que je contente son idée sur l'amitié, avec toutes ses circonstances et dépendances. Il y a eu encore des conversations avec *Mellusine*[1], qui sont incomparables ; on ne peut les écrire, mais en gros elles sont comme vous les souhaitez. Votre enfant embellit tous les jours ; elle rit, elle connoît ; j'en prends beaucoup de soin. *Pecquet* vient voir la nourrice très-souvent ; je ne suis point si sotte sur cela que vous pensez : je fais comme vous ; quand je ne me fie à personne, je fais des merveilles. Votre frère revint avant-hier ; je ne l'ai quasi pas vu, il est à Saint-Germain, ses yeux se portent bien ; il nous faisoit peur de sa santé, parce qu'il s'ennuyoit à Nancy depuis le départ de madame *Madruche*[2].

gneur, leur disoit quelquefois : « Appelez-moi plutôt Pierrot ou seigneur Corbeau. »

1. Madame de Marans. Voyez la lettre du 6 février 1671, et la note.

2. Ce nom souligné en cache évidemment un autre, que madame de Sévigné n'a point voulu écrire.

Je reçois donc votre lettre du mercredi, que vous m'écrivîtes de Lyon un peu à la hâte, mais cela fait plaisir; il en coûte des renouvellements de tendresse dont on est fort aise : je ne comprends point ceux qui veulent les éviter. Vous alliez vous embarquer, ma chère fille ; je recevrai de vos lettres de tous les endroits d'où vous pourrez m'écrire, j'en suis persuadée. Mon Dieu ! que j'ai envie de savoir de vos nouvelles, et que vous m'êtes chère ! Il me semble que je fais tort à mes sentiments, de vouloir les expliquer avec des paroles : il faudroit voir ce qui se passe dans mon cœur sur votre sujet.

Le comte de Saint-Paul est présentement M. de Longueville; son frère lui fit la donation de tout son bien lundi au soir : c'est environ trois cent mille livres de rente; tous ses meubles, toutes ses pierreries, l'hôtel de Longueville; en un mot, c'est le plus grand parti de France : si madame de Marans le peut épouser, elle fera une très-bonne affaire. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan; je ne fais point de réponse à sa dernière lettre : a-t-il besoin de quelque chose, puisque vous êtes avec lui ? Je vous aime, mon enfant, et vous embrasse avec la dernière tendresse. M. Vallot[1] est mort ce matin.

1. Premier médecin du roi.



125. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 27 février 1671.

Rien ne dure cette année, pas même la mort de M. Vallot, que je vous reprends ; il se porte bien, et au lieu de mourir, comme on me l'avoit dit, il a pris une pilule qui l'a ressuscité. Il a dit au roi que le plus habile homme qu'il connût pour la médecine, c'étoit M. du Chesnai du Mans. Madame de Mazarin partit il y a deux jours pour Rome. M. de Nevers n'y doit aller que cet été avec sa femme. M. de Mazarin[1] se plaignit au roi qu'on envoyât sa femme à Rome, sans son consentement ; que c'étoit une chose inouïe qu'on ôtât ainsi une femme de la domination de son mari, et qu'on lui fît donner vingt-quatre mille livres de pension par an, et douze mille francs présentement, pour un voyage qu'il n'approuvoit point, et qui le déshonoroit. Sa

1. Armand-Charles de La Porte de La Meilleraie, marié en 1661 à Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, née à Rome en 1646. Le cardinal avoit voulu en faire son héritier en lui donnant et sa nièce et son nom. On peut lire dans les Mémoires de Saint-Simon les extravagances auxquelles le porta une dévotion exagérée et malentendue.

Majesté l'écouta ; mais tout étant réglé, et le voyage résolu, il n'en fut autre chose. Pour madame de Mazarin, sur tout ce qu'on lui disoit ici pour l'obliger de se remettre avec son mari, elle répondoit toujours en riant, comme pendant la guerre civile : *Point de Mazarin, point de Mazarin.*

A l'égard de madame de La Vallière, nous sommes au désespoir de ne pouvoir vous la remettre à Chaillot ; mais elle est à la cour beaucoup mieux qu'elle n'a été depuis longtemps ; il faut vous résoudre à l'y laisser. On appelle le duc de Longueville l'abbé d'Orléans, et le comte de Saint-Paul duc de Longueville. M. de Ventadour a la fièvre double tierce, de sorte que son mariage est retardé. On dit mille belles choses là-dessus. Cette petite d'Houdancourt[1] est bien jolie. L'abbé de La Victoire[2] lui disoit l'autre jour : « Mademoiselle, il n'y a pas d'appa-« rence que vous refusiez à d'autres ce que vous « accorderez à M. de Ventadour. » Et Benserade disoit : « Je voudrois bien qu'une mère, une « tante, une amie voulût se mêler de gronder

1. Voyez la lettre du 6 février 1671 et la note.

2. L'abbé de La Victoire se nommoit Lenet ; il étoit frère de Pierre Lenet, procureur général au parlement de Dijon. Voyez la lettre 3 et la note. Il en est reparlé dans la lettre du 9 décembre 1676, où madame de Sévigné écrit à sa fille : « L'abbé de La Victoire (Lenet) *mortuus et sepultus est.* »

« une femme comme celle-là, parce qu'elle « haïroit son mari et qu'elle auroit un galant ; « ma foi, elle auroit bonne grâce. » M. de Duras a, cette année, pendant le voyage de Flandre, le même commandement général qu'avoit M. de Lauzun l'année passée, et d'autant plus beau, qu'il y aura une fois plus de troupes. Le roi a donné à mademoiselle de La Mothe [1], fille de la reine, deux cent mille francs : elle trouvera bientôt parti. M. de Lauzun a refusé le bâton de maréchal de France, que le roi vouloit lui donner ; il a dit qu'il ne le méritoit pas ; et que s'il avoit assez servi, ce seroit un honneur qu'il tiendroit fort cher, mais qu'il ne vouloit l'avoir que par le bon chemin. D'Hacqueville, par ses soins, a fait avoir à M. le cardinal de Retz six mille livres de rente sur le même fonds qu'on a donné au cardinal de Bouillon, hormis qu'il n'en a pas l'obligation à messieurs du clergé.

1 Mademoiselle de La Mothe d'Argencourt, un des premiers objets de l'amour et des faveurs de Louis XIV, le vit peu à peu se détacher d'elle par les efforts persévérants de Mazarin, et se retira chez les religieuses de Sainte-Marie de Chaillot.





126. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi au soir, 27 février 1671.

Le Rhône, ma chère fille, me tient fort au cœur ; je crois que vous êtes arrivée heureusement ; mais j'aimerois bien à le savoir par vous : j'attends cette nouvelle avec une impatience digne de tout le reste. Il nous semble que vous arrivâtes samedi à Arles ; il nous semble que M. de Grignan est venu au-devant de vous au Saint-Esprit ; il nous semble qu'il a été ravi de vous revoir et de vous ravoir ; il nous semble que vous avez fait comme mercredi votre entrée à Aix ; et puis, il nous semble que vous êtes bien lasse. Ma chère enfant, reposez-vous, au nom de Dieu ; tenez-vous au lit, restaurez-vous, et contez-moi bien l'état où vous êtes. Savez-vous que votre souvenir fait ici la fortune de ceux que vous en favorisez? Les autres languissent après. Le petit mot pour ma tante ne se peut payer ; on est encore fort loin de vous oublier. On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de Tarare ; que je la hais ! Il y a un autre certain chemin où la roue est en l'air, et l'on tient le carrosse par l'impériale : je ne soutiens

pas cette idée ; mais il n'est plus question de tout cela.

RÉPONSE A LA LETTRE DE VIENNE.

Je la reçois présentement cette aimable lettre ; ne voyez-vous point comme je la reçois et avec quelle tendresse je la lis ? Je crois que vous ne me demandez pas que je puisse être de sang-froid en cette occasion. Il est vrai que la dignité de *beauté* où vous avez été élevée n'est pas d'une petite fatigue ; si vous n'étiez point belle, vous vous reposeriez : il faut choisir. Votre paresse me fait peur, ne la croyez pas sur ce choix ; il n'y a rien de si aimable que d'être belle, c'est un présent de Dieu qu'il faut conserver. Vous savez comme j'aime votre beauté, mon amour-propre m'y fait prendre intérêt : je vous la recommande pour l'amour de moi. Il me semble qu'on me va trouver bien habile en Provence d'avoir fait un si joli visage, si doux et si régulier. Vous êtes fâchée que votre nez ne soit pas de travers ; et moi, qui suis rangée, j'en suis ravie : je ne comprends pas ce que peuvent faire avec moi mes paupières bigarrées [1]. Mais ne croyez-vous point que M. de Coulanges et moi nous sommes sorciers de deviner tout ce que vous faites ? Vous n'êtes

1. Voyez ci-dessus la note de la page 156.

point surprise des bords de votre Rhône ; vous les trouvez beaux, et ce fleuve n'est composé que d'eau comme les autres. Pour moi, j'en ai une idée extraordinaire ; il me semble qu'on devroit dire :

Mille sources de sang forment cette rivière,
Qui, traînant des corps morts et de vieux ossements,
Au lieu de murmurer, fait des gémissements[1].

Langlade vous rendra compte de sa visite chez *Mellusine;* en attendant, je puis vous dire que ce qu'il avoit à faire n'étoit autre chose que d'avoir le plaisir de lui laver sa cornette ; il l'a fait plus volontiers qu'un autre. Elle est, je vous assure, bien mortifiée et bien décontenancée : je la vis l'autre jour, elle n'a pas le mot à dire. Votre absence a renouvelé la tendresse de tous vos amis ; mais il faut que cette absence ne soit pas infinie, et quelque aversion que vous ayez pour les fatigues d'un long voyage, vous ne devez songer qu'à vous mettre en état de les recommencer. J'ai dit à M. de La Rochefoucauld ce que vous trouvez des fatigues des autres, et l'application que vous en faites : il m'a chargée de mille amitiés pour vous, mais d'un si bon ton, et accompagnées de si agréables louanges, qu'il mérite d'être aimé de vous.

1. Ces vers, un peu altérés ici, sont de Philippe Habert, dans son *Temple de la Mort*.

Je ferai vos compliments à madame de Villars. Il y a presse à être nommé dans mes lettres : je vous remercie d'avoir fait mention de Brancas. Vous aurez vu votre tante[1] au Saint-Esprit, et vous aurez été reçue comme une reine. Ma fille, je vous conjure de me bien mander tout cela, et de me parler de M. de Grignan et de M. d'Arles[2]. Vous savez que nous avons réglé que l'on hait autant les détails des personnes qui sont indifférentes, qu'on les aime de celles qui ne le sont pas ; c'est à vous à deviner de quel nombre vous êtes auprès de moi. Mascaron, Bourdaloue, me donnent tour à tour des plaisirs et des satisfactions qui doivent, pour le moins, me rendre sainte : dès que j'entends quelque chose de beau, je vous souhaite ; vous avez part à tout ce que je pense : j'admire en moi, tous les jours, les effets naturels d'une extrême amitié. Je vous embrasse tendrement, embrassez-moi aussi. Une petite amitié à mon coadjuteur ; pour M. de Grignan, il me semble qu'il est si glorieux de vous avoir, qu'il n'écoute plus personne.

1. Anne d'Ornano, femme de François de Lorraine, comte d'Harcourt, et sœur de Marguerite d'Ornano, mère de M. de Grignan.

2. Celui dont il a été parlé dans la lettre 101.



127. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 3 mars 1671.

Si vous étiez ici, ma chère enfant, vous vous moqueriez de moi; j'écris de provision, mais c'est par une raison bien différente de celle que je vous donnois un jour, pour m'excuser d'avoir écrit à quelqu'un une lettre qui ne devoit partir que dans deux jours; c'étoit parce que je ne me souciois guère de lui, et que dans deux jours je n'aurois pas autre chose à lui dire. Voici tout le contraire: c'est que je me soucie beaucoup de vous, que j'aime à vous entretenir à toute heure, et que c'est la seule consolation que je puisse avoir présentement. Je suis aujourd'hui toute seule dans ma chambre, par l'excès de ma mauvaise humeur. Je suis lasse de tout; je me suis fait un plaisir de dîner ici, et je m'en fais un de vous écrire hors de propos; mais, hélas! vous n'avez pas de ces sortes de loisirs. J'écris tranquillement, et je ne comprends pas que vous puissiez lire de même : je ne vois pas un moment où vous soyez à vous; je vois un mari qui vous adore, qui ne peut se lasser d'être auprès de vous, et

qui peut à peine comprendre son bonheur. Je vois des harangues, des infinités de compliments, de civilités, de visites; on vous fait des honneurs extrêmes; il faut répondre à tout cela, vous êtes accablée; moi-même, sur ma petite boule, je n'y suffirois pas. Que fait votre paresse pendant tout ce fracas? Elle souffre, elle se retire dans quelque petit cabinet, elle meurt de peur de ne plus retrouver sa place; elle vous attend dans quelque moment perdu pour vous faire au moins souvenir d'elle, et vous dire un mot en passant. Hélas! dit-elle, m'avez-vous oubliée? Songez que je suis votre plus ancienne amie, celle qui ne vous a jamais abandonnée, la fidèle compagne de vos plus beaux jours; que c'est moi qui vous consolois de tous les plaisirs, et qui même quelquefois vous les faisois haïr, qui vous ai empêchée de mourir d'ennui, et en Bretagne et dans votre grossesse Quelquefois votre mère troubloit nos plaisirs, mais je savois bien où vous reprendre; présentement je ne sais plus où j'en suis : les honneurs et les représentations me feront périr, si vous n'avez soin de moi. Il me semble que vous lui dites en passant un petit mot d'amitié, vous lui donnez quelque espérance de vous posséder à Grignan; mais vous passez vite, et vous n'avez pas le loisir d'en dire davantage. Le devoir et la rai-

son sont autour de vous et ne vous donnent pas un moment de repos; moi-même, qui les ai toujours tant honorés, je leur suis contraire, et ils me le sont; le moyen qu'ils vous laissent le temps de lire de telles lanterneries? Je vous assure, ma chère enfant, que je songe à vous continuellement, et je sens tous les jours ce que vous me dîtes une fois, qu'il ne falloit point appuyer sur certaines pensées : si l'on ne glissoit pas dessus, on seroit toujours en larmes, c'est-à-dire moi. Il n'y a lieu dans cette maison qui ne me blesse le cœur; toute votre chambre me tue; j'y ai fait mettre un paravent tout au milieu, pour rompre un peu la vue; une fenêtre de ce degré, par où je vous vis monter dans le carrosse de d'Hacqueville, et par où je vous rappelai, me fait peur à moi-même, quand je pense combien alors j'étois capable de me jeter par la fenêtre, car je suis folle quelquefois; ce cabinet, où je vous embrassai sans savoir ce que je faisois; ces Capucins[1], où j'allai entendre la messe; ces larmes qui tomboient de mes yeux à terre, comme si c'eût été de l'eau qu'on eût répandue; Sainte-Marie[2], madame de La Fayette, mon

1. Le couvent des Capucins de la rue d'Orléans au Marais, remplacé par l'église paroissiale de Saint-François d'Assise.

2. Le couvent des filles de Sainte-Marie du Faubourg, où madame de Sévigné avoit fait élever sa fille.

retour dans cette maison, votre appartement, la nuit, le lendemain ; et votre première lettre, et toutes les autres, et encore tous les jours, et tous les entretiens de ceux qui entrent dans mes sentiments : ce pauvre d'Hacqueville est le premier ; je n'oublierai jamais la pitié qu'il eut de moi. Voilà donc où j'en reviens, il faut glisser sur tout cela, et se bien garder de s'abandonner à ses pensées et aux mouvements de son cœur. J'aime mieux m'occuper de la vie que vous faites maintenant ; cela me fait une diversion, sans m'éloigner pourtant de mon sujet et de mon objet, qui est ce qui s'appelle poétiquement l'objet aimé. Je songe donc à vous, et je souhaite toujours de vos lettres ; quand je viens d'en recevoir, j'en voudrois bien encore. J'en attends présentement, et je reprendrai ma lettre quand j'aurai reçu de vos nouvelles. J'abuse de vous, ma très-chère ; j'ai voulu aujourd'hui me permettre cette lettre d'avance ; mon cœur en avoit besoin, je n'en ferai pas coutume.





128. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 4 mars 1671.

Ah ! ma fille, quelle lettre ! quelle peinture de l'état où vous avez été ! et que je vous aurois mal tenu ma parole, si je vous avois promis de n'être point effrayée d'un si grand péril ! Je sais bien qu'il est passé ; mais il est impossible de se représenter votre vie si proche de sa fin sans frémir d'horreur : et M. de Grignan vous laisse embarquer pendant un orage ; et quand vous êtes téméraire, il trouve plaisant de l'être encore plus que vous ; au lieu de vous faire attendre que l'orage soit passé, il veut bien vous exposer : ah, mon Dieu ! qu'il eût été bien mieux d'être timide, et de vous dire que si vous n'aviez point de peur, il en avoit, lui, et ne souffriroit point que vous traversassiez le Rhône par un temps comme celui qu'il faisoit ! Que j'ai de la peine à comprendre sa tendresse en cette occasion ! ce Rhône, qui fait peur à tout le monde ; ce pont d'Avignon, où l'on auroit tort de passer en prenant de loin toutes ses mesures ; un tourbillon de vent vous jette violemment sous une arche ; et quel miracle que

vous n'ayez pas été brisés et noyés dans un moment ! Je ne soutiens pas cette pensée, j'en frissonne, et je m'en suis réveillée avec des sursauts dont je ne suis pas la maîtresse. Trouvez-vous toujours que le Rhône ne soit que de l'eau ? De bonne foi, n'avez-vous point été effrayée d'une mort si proche et si inévitable ? Une autre fois ne serez-vous point un peu moins hasardeuse ? Une aventure comme celle-là ne vous fera-t-elle point voir les dangers aussi terribles qu'ils le sont ? Je vous prie de m'avouer ce qui vous en est resté ; je crois du moins que vous avez rendu grâces à Dieu de vous avoir sauvée ; pour moi, je suis persuadée que les messes que j'ai fait dire tous les jours pour vous ont fait ce miracle, et je suis plus obligée à Dieu de vous avoir conservée dans cette occasion, que de m'avoir fait naître ; c'est à M. de Grignan que je m'en prends. Le coadjuteur a bon temps : il n'a été grondé que pour la montagne de Tarare ; elle me paroît présentement comme les pentes de Nemours. M. *Busche*[1] m'est venu voir tantôt ; j'ai pensé l'embrasser en songeant comme il vous a bien menée ; je l'ai fort entretenu de vos faits et gestes, et puis je lui ai donné de quoi boire un

1. Le conducteur dont il a été parlé dans la lettre 117.

peu à ma santé. Cette lettre vous paroîtra bien ridicule ; vous la recevrez dans un temps où vous ne songerez plus au pont d'Avignon. Faut-il que j'y pense, moi, présentement ! C'est le malheur des commerces si éloignés ; il faut s'y résoudre, et ne pas même se révolter contre cet inconvénient. Cela est naturel, et la contrainte seroit trop grande d'étouffer toutes ses pensées ; il faut entrer dans l'état naturel où l'on est, en répondant à une chose qui tient au cœur : vous serez donc obligée de m'excuser souvent. J'attends des relations de votre séjour à Arles ; je sais que vous y aurez trouvé bien du monde. Ne m'aimez-vous point de vous avoir appris l'italien? Voyez comme vous vous en êtes bien trouvée avec ce vice-légat : ce que vous dites de cette scène est excellent ; mais que j'ai peu goûté le reste de votre lettre ! Je vous épargne mes éternels *recommencements*[1] sur ce pont d'Avignon ; je ne l'oublierai de ma vie.

1. Voyez les lettres 18 et 94, et les notes qui s'y rapportent.





129. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 6 mars 1671.

Il est aujourd'hui le 6 de mars ; je vous conjure de me mander comment vous vous portez : si vous vous portez bien, vous êtes malade ; mais si vous êtes malade, vous vous portez bien. Je souhaite, ma fille, que vous soyez malade, afin que vous ayez de la santé au moins pour quelque temps : voilà une énigme bien difficile à comprendre et à deviner ; j'espère que vous me l'expliquerez. Vous me faites une relation divine de votre entrée dans Arles ; mais il me semble que vous auriez grand besoin de vous reposer un peu : vous avez toute la fatigue de votre voyage à digérer ; quel temps prendrez-vous pour cela ? Vous êtes là comme la reine ; elle ne se repose jamais, elle est toujours comme vous êtes depuis quelque temps ; il faut donc prendre son esprit, et avoir patience au milieu de toutes vos cérémonies. Je suis persuadée que M. de Grignan est bien charmé de la réception qu'on vous fait : vous ne me parlez guère de lui, et c'est de ce détail que je serois curieuse. Je crois que le coadjuteur a

été noyé sous le pont d'Avignon. Ah, mon Dieu ! cet endroit est encore bien noir dans ma tête. Dites-moi si cette expérience ne vous fera point un peu moins hardie ; il faut qu'il vous en coûte toujours ; témoin votre première grossesse[1] ; il a pensé m'en coûter bien cher cette fois, aussi bien qu'à vous. Voilà le Rhône passé ; mais j'ai peur que vous ne vouliez tâter de quelque précipice, et que personne ne vous en empêche : ma chère fille, ayez pitié de moi, si vous n'avez pitié de vous. Le cocher de madame de Caderousse[2] fait assez souvenir de celui du cardinal de Retz. Ah ! monsieur *Busche*, que vous êtes divin ! Je vous ai conté comme je l'avois bien reçu. Je suis persuadée que cette pauvre Caderousse mourra bientôt ; à peine sait-on ici si elle est morte ou vive : j'en dirai des nouvelles si on veut les écouter. Corbinelli m'écrit des merveilles de vous ; mais ce qui le charme, c'est qu'il croit et qu'il voit que vous m'aimez : il a tant d'amitié pour moi, qu'il est ravi que l'on soit dans son goût. Mais que je le trouve heureux de vous voir, de vous toucher, d'écrire auprès de vous !

1. Allusion à la fausse couche que madame de Grignan fit à Livry, le 4 novembre 1669, et qui est rappelée dans la lettre 116, du 9 février 1671.

2. Claire-Bénédicte de Guénégaud, duchesse de Caderousse, fille de madame du Plessis-Guénégaud.

Je crois que vous aurez eu aussi quelque joie de voir un de mes amis, et qui est le vôtre si véritablement.

DE M. DE SÉVIGNÉ.

Dans l'intervalle des deux reprises, je vous dirai que je sors d'une symphonie charmante, composée des deux Camus et d'Ytier. Vous savez que l'effet ordinaire de la musique est d'attendrir; quoique je n'aie pas besoin de l'éprouver sur votre sujet, elle n'a pas laissé de renouveler mille choses, que le temps qu'il y a que nous sommes séparés devroit avoir amorties. Mais savez-vous en quelle compagnie j'étois? C'étoient mademoiselle de Lenclos[1], madame de La Sablière[2], madame de Salins[3], mademoiselle de Fiennes[4], madame de Mont-

1. La célèbre Ninon, qu'à cette époque encore on n'appeloit que mademoiselle de Lenclos.

2. Madame de La Sablière étoit, après mademoiselle de Lenclos, la femme la plus célèbre de Paris. Riche, jeune et belle, elle se distinguoit encore par la variété de ses connoissances sur les matières les plus graves.

3. Madame de Salins, belle-sœur de la comtesse de Brancas, nepassoit point pour plus scrupuleuse que celle-ci sur la fidélité conjugale. Elle étoit la femme de Garnier de Salins, trésorier des parties casuelles.

4. Mademoiselle de Fiennes se montroit digne fille de sa mère, que ses intrigues amoureuses avoient fait éloigner de la cour d'Anne d'Autriche. Voyez la lettre 25.

soreau[1], et le tout chez mademoiselle de Raymond[2]. Après cela, si vous ne me trouvez pas joli garçon, vous aurez tort, car vous n'avez pas les mêmes raisons qu'elles, et vous ne voyez pas, d'où vous êtes, ma perruque noire, qui me rend effroyable ; j'en aurai demain une autre, qui les rassurera et qui me rendra un *cavaliero garbato.* Adieu ; vous, soyez la bien échappée des périls du Rhône, et la bien reçue dans votre royaume d'Arles. A propos, j'ai fait transir M. de Condom[3] sur le récit de votre aventure ; il vous aime toujours de tout son cœur.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Nous sommes en peine de savoir si vous riez quand on vous harangue ; c'est une incommodité à quoi je craignois que vous ne fussiez sujette. Si vous faites aussi bien que vous dites, ils font fort bien de vous adorer. Le nombre de ceux qui me font des compliments, et qui me prient de vous en faire, et qui me demandent de vos nouvelles, est infini ; j'aurois le visage aussi las que vous, si je les embrassois

1. Ce qu'on sait de plus clair sur madame de Montsoreau, c'est qu'elle se montra habile à rétablir les affaires d'un mari incapable.

2. Sur mademoiselle de Raymond, voyez la lettre 121 et la note.

3. M. Bossuet, depuis évêque de Meaux.

tous. Je ferai part à Brancas de vos relations. Le P. Bourdaloue a prêché ce matin au delà de tous les plus beaux sermons qu'il ait jamais faits. La cour va et vient à Versailles; M. le Dauphin et M. d'Anjou se portent mieux : voilà de bonnes nouvelles. Madame de La Fayette, et tout ce qui est ordinairement chez elle, vous font souvenir de l'amitié qu'ils ont pour vous, et vous prient d'en avoir un peu pour eux. Madame de La Fayette dit qu'elle aimeroit fort à jouer le rôle que vous jouez, quand ce ne seroit que pour changer : vous savez comme elle est quelquefois lasse de la même chose. M. d'Uzès[1] est ravi des honneurs qu'on vous rend; il est persuadé, comme les autres, que depuis saint Trophime[2] il n'y a point eu de nièce pareille à vous. Madame de Tourville[3] est morte. La Gouville pleure fort bien. Madame la Princesse est à Châteauroux *ad multos annos*[4]. Votre fille est jolie, je l'aime et

1. Il figure au contrat de mariage de M. de Grignan, sous les noms et titres suivants : « Jacques Adhémar de Grignan, évêque et comte d'Uzès, oncle paternel. »

2. Premier évêque d'Arles.

3. Lucie de La Rochefoucauld-Montendre, veuve de César de Cottentin, comte de Tourville, et mère de la marquise de Gouville dont il est question dans la lettre 19.

4. Par suite, sans doute, de ses aventures avec Duval, un de ses valets de pied. Voyez la lettre 113.

j'en ai beaucoup de soin. Je suis à vous, ma très-chère, avec une tendresse qu'il n'est pas aisé d'expliquer, et j'embrasse M. de Grignan malgré le pont d'Avignon.



130. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 11 mars 1671.

Je n'ai point encore reçu vos lettres; j'en aurai peut-être avant que de fermer celle-ci; songez, ma chère enfant, qu'il y a huit jours que je n'ai eu de vos nouvelles; c'est un siècle pour moi. Vous étiez à Arles; mais je ne sais rien par vous de votre arrivée à Aix. Il me vint hier un gentilhomme[1] de ce pays-là, qui étoit présent à cette arrivée, et qui vous a vue jouer à petite prime avec Vardes[2], Bandol[3] et un autre; je voudrois pouvoir vous dire comme je l'ai reçu, et ce qu'il m'a paru, de vous avoir vue jeudi dernier. Vous admiriez tant l'abbé de Vins

1. M. de Julianis.

2. Voyez, sur le marquis de Vardes, la lettre 92 et la note.

3. Le président de Bandol étoit, comme on le verra par la lettre 136, un des amis intimes de madame de Grignan.

d'avoir pu quitter M. de Grignan, j'admire bien plus celui-ci de vous avoir quittée; il m'a trouvée avec le P. Mascaron, à qui je donnois un très-beau dîner; comme il prêche à ma paroisse, et qu'il vint me voir l'autre jour, j'ai pensé que cela étoit d'une vraie petite dévote de lui donner un repas : il est de Marseille, et a trouvé fort bon d'entendre parler de Provence. J'ai su encore, par d'autres voies, que vous avez eu trois ou quatre démêlés à votre avénement : ma fille, on ne parvient point à ne pas avoir de ces malheurs en province; mais comme il n'y a peut-être rien de vrai dans ce qu'on m'a conté, j'attendrai que vous m'en parliez avant que de vous dire mon avis sur ce sujet. J'ai demandé à ce gentilhomme si vous n'étiez point bien fatiguée; il m'a dit que vous étiez très-belle. Mais vous savez que mes yeux pour vous sont plus justes que ceux des autres : je pourrois bien vous trouver abattue et fatiguée au travers de leurs approbations. J'ai été enrhumée ces jours-ci, et j'ai gardé ma chambre ; presque tous vos amis ont pris ce temps-là pour me venir voir : l'abbé Têtu[1] m'a

1. Jacques Têtu, abbé de Belval, qu'on désignoit souvent par le sobriquet de *Têtu-tais-toi*. La suite de cette correspondance nous fera voir en lui un homme tour à tour dévot et mondain, jeté par ses vapeurs aujourd'hui dans la solitude, demain au milieu du grand monde.

fort priée de le distinguer en vous écrivant. Je n'ai jamais vu une personne absente être si vive dans tous les cœurs, c'étoit à vous qu'étoit réservé ce miracle. Vous savez comme nous avons toujours trouvé qu'on se passoit bien des gens : on ne se passe point de vous. Ma vie est employée à parler de vous; ceux qui m'écoutent le mieux sont ceux que je cherche le plus. N'allez point craindre que je sois ridicule; car, outre que le sujet ne l'est pas, c'est que je connois parfaitement bien et les gens et le lieu, et ce qu'il faut dire et ce qu'il faut taire. Je dis un peu de bien de moi en passant, j'en demande pardon au Bourdaloue et au Mascaron : j'entends tous les matins l'un ou l'autre; un demi-quart des merveilles qu'ils disent devroit faire une sainte.

Je vous avoue de bonne foi, ma petite, que je ne puis du tout m'accoutumer à vous savoir à deux cents lieues de moi; je suis plus touchée que je ne l'étois lorsque vous étiez en chemin, je repleure sur nouveaux frais; je ne vois goutte dans votre cœur, je me représente cent choses désagréables que je ne vous puis dire; je ne vois pas même ce que pense M. de Grignan, et tout est brouillé, je ne sais comment, dans ma tête. Je vous vois accablée d'honneurs, et d'honneurs qui tiennent fort au nom que vous portez; rien n'est plus grand ni

plus considéré ; nulle famille ne peut être plus aimable : vous y êtes adorée, à ce que je crois, car le coadjuteur ne m'écrit plus ; mais j'ignore comment vous vous portez dans tout ce tracas. C'est une sorte de vie étrange que celle des provinces : on fait des affaires de tout. Je m'imagine que vous faites des merveilles, et je voudrois bien savoir ce que ces merveilles vous coûtent, soit pour vous plaindre, soit pour ne vous plaindre pas.

Je reçois votre lettre, ma chère enfant, et j'y fais réponse avec précipitation, parce qu'il est tard : cela me fait approuver les avances de provision. Je vois bien que tout ce qu'on m'a dit de vos aventures à votre arrivée n'est pas vrai ; j'en suis très-aise : ces sortes de petits procès dans les villes de province, où l'on n'a rien autre chose dans la tête, font une éternité d'éclaircissements, et c'est assez pour mourir d'ennui. Mais vous êtes bien plaisante, Madame la comtesse, de montrer mes lettres ; où est donc ce principe de cachotterie pour ce que vous aimez? Vous souvient-il avec quelle peine nous attrapions les dates de celles de M. de Grignan? Vous pensez m'apaiser par vos louanges, et me traiter toujours comme la gazette de Hollande ; je m'en vengerai. Vous cachez les tendresses que je vous mande, friponne ; et moi je montre quelquefois, et à

certaines gens, celles que vous m'écrivez. Je ne veux pas qu'on croie que j'ai pensé mourir, et que je pleure tous les jours, *pour qui? pour une ingrate*. Je veux qu'on voie que vous m'aimez, et que si vous avez mon cœur tout entier, j'ai une place dans le vôtre. Je ferai tous vos compliments. Chacun me demande : Ne suis-je point nommé? Et je dis : Non, pas encore; mais vous le serez. Par exemple, nommez-moi un peu M. d'Ormesson[1], et les Mesmes[2]. Il y a presse à votre souvenir; ce que vous envoyez ici est tout aussitôt enlevé : ils ont raison, ma fille, vous êtes aimable, et rien n'est comme vous. Voilà, du moins, ce que vous cacherez; car, depuis Niobé, jamais une mère n'a parlé comme je fais. Pour M. de Grignan, il peut bien s'assurer que si je puis quelque jour avoir sa femme, je ne la lui rendrai pas. Comment! ne me pas remercier d'un tel présent! ne me point dire qu'il est transporté! Il m'écrit pour me la demander et ne me remercie point quand je la lui donne! Je comprends pourtant qu'il peut fort bien être accablé ainsi que vous; ma colère ne tient à guère, et ma tendresse pour vous deux tient à beaucoup. Tout ce que vous me mandez est très-plaisant; c'est dommage

1. Voyez sur M. d'Ormesson la lettre 43 et la note.
2. Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier, et son fils Jean-Jacques, comte d'Avaux.

que vous n'ayez eu le temps d'en dire davantage. Mon Dieu, que j'ai d'envie de recevoir de vos lettres! Il y a déjà près d'une demi-heure que je n'en ai reçu. Je ne sais aucune nouvelle : le roi se porte fort bien; il va de Versailles à Saint-Germain, de Saint-Germain à Versailles; tout est comme il étoit. La reine fait souvent ses dévotions, et va au salut du Saint-Sacrement. Le P. Bourdaloue prêche : bon Dieu! tout est au-dessous des louanges qu'il mérite. L'autre jour, notre abbé eut un démêlé, avant le sermon, avec M. de Noyon[1], qui lui fit entendre qu'il devoit bien quitter sa place à un homme de la maison de Clermont : on a fort ri de ce titre, pour avoir la place d'un abbé à l'église; on a bien reconté là-dessus toutes les clefs de la maison de Tonnerre, et toute la science du prélat sur la *pairie*. Je dîne tous les vendredis chez le Mans[2], avec M. de La Rochefoucauld, madame de Brissac et Benserade, qui toujours y fait la joie de la compagnie. Si la Provence m'aime, je suis fort sa servante aussi; conservez-moi l'honneur de ses bonnes grâces, je lui ferai mes compliments quand

1. François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon, pair de France, commandeur des ordres du roi.

2. Philibert-Emmanuel de Beaumanoir, évêque du Mans, dont il a été parlé en la lettre 122.

vous voudrez. Je vous ai donné un voyage, c'est à vous de le placer. Je ne dis rien à M. de Vardes ni à mon ami Corbinelli; je les crois retournés en Languedoc. J'aime votre fille à cause de vous; mes entrailles n'ont point encore pris le train des tendresses d'une grand'-mère.



131. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 13 mars 1671.

Me voici à la joie de mon cœur, toute seule dans ma chambre à vous écrire paisiblement; rien ne m'est si agréable que cet état. J'ai dîné aujourd'hui chez madame de Lavardin[1], après avoir été en Bourdaloue, où étoient les mères de l'église : c'est ainsi que j'appelle les princesses de Conti et de Longueville. Tout ce qui étoit au monde étoit à ce sermon, et ce sermon étoit digne de tout ce qui l'écoutoit. J'ai songé vingt fois à vous, et vous ai souhaitée autant de fois auprès de moi; vous auriez été ravie de l'entendre, et moi encore plus ravie de vous le

1. Épouse de Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin.

voir entendre. M. de La Rochefoucauld a reçu très-plaisamment, chez madame de Lavardin, le compliment que vous lui faites; on a fort parlé de vous. M. d'Ambres[1] y étoit avec sa cousine de Brissac[2]; il a paru s'intéresser beaucoup à votre prétendu naufrage; on a parlé de votre hardiesse. M. de La Rochefoucauld a dit que vous aviez voulu paroître brave, dans l'espérance que quelque charitable personne vous en empêcheroit; et que, n'en ayant pas trouvé, vous aviez dû être dans le même embarras que Scaramouche. Nous avons été voir à la foire une grande diablesse de femme, plus grande que Riberpré de toute la tête; elle accoucha l'autre jour de deux gros enfants, qui vinrent de front, les bras aux côtés : c'est une grande femme tout à fait. J'ai été faire des compliments pour vous à l'hôtel de Rambouillet; on vous en rend mille. Madame de Montausier est au désespoir de ne vous point voir. J'ai été chez madame du Puy-du-Fou; j'ai été, pour la troisième fois, chez madame de Maillanes; je me fais rire moi-même en observant le plaisir que j'ai de faire toutes ces choses. Au reste, si vous croyez les filles de la reine enragées, vous croyez bien. Il y a huit

1. François Gelas de Voisin, marquis d'Ambres.

2. Voyez, sur la duchesse de Brissac, la lettre 105 et la note.

jours que madame de Ludres, Coëtlogon et la petite de Rouvroi furent mordues d'une petite chienne qui étoit à Théobon; cette petite chienne est morte enragée ; de sorte que Ludres, Coëtlogon et Rouvroi, sont parties ce matin pour aller à Dieppe, et se faire jeter trois fois dans la mer. Ce voyage est triste; Benserade en étoit au désespoir ; Théobon n'a pas voulu y aller, quoiqu'elle ait été mordillée. La reine ne veut pas qu'elle la serve, qu'on ne sache ce qui arrivera de toute cette aventure. Ne trouvez-vous point que Ludres ressemble à Andromède? Pour moi, je la vois attachée au rocher, et Tréville[1] sur un cheval ailé qui tue le monstre. *Ah! Zésu, Matame te Grignan, l'étranze sose t'être zettée toute nue tans la mer*[2] ! En voici une, à mon sens, encore plus étrange : c'est de coucher demain avec M. de Ventadour, comme fera mademoiselle d'Houdancourt : je craindrois plus ce monstre que celui d'Andromède, *contra il qual non vale elmo ne scudo*[3].

Voilà bien des lanternes, et je ne sais rien de vous : vous croyez que je devine ce que

1. Henri-Joseph de Peyre, comte de Tréville.

2. Manière de prononcer de Marie-Élisabeth de Ludres, chanoinesse de Poussay, qui fut aimée du roi.

3. Traduction : Contre lequel ne sert ni heaume ni écu.

vous faites ; mais j'y prends trop d'intérêt, et à votre santé, et à l'état de votre esprit, pour vouloir me borner à ce que j'en imagine : les moindres circonstances sont chères de ceux qu'on aime parfaitement, autant qu'elles sont ennuyeuses des autres ; nous l'avons dit mille fois, et cela est vrai. La Vauvineux vous fait cent compliments ; sa fille a été bien malade ; madame d'Arpajon l'a été aussi : nommez-moi tout cela avec madame de Verneuil[1], à votre loisir. Voilà une lettre de M. de Condom, qu'il m'a envoyée avec un billet fort joli. Votre frère entre sous les lois de Ninon ; je doute qu'elles lui soient bonnes : il y a des esprits à qui elles ne valent rien. Elle avoit gâté son père ; il faut le recommander à Dieu : quand on est chrétienne, ou du moins quand on le veut être, on ne peut voir les déréglements sans chagrin. Ah ! Bourdaloue ! quelles divines vérités vous nous avez dites aujourd'hui sur la mort ! Madame de La Fayette y étoit pour la première fois de sa vie ; elle étoit transportée d'admiration. Elle est ravie de votre souvenir, et vous embrasse de tout son cœur. Je lui ai donné une belle copie de votre portrait ; il pare sa chambre, où vous n'êtes jamais oubliée. Si

1. Sur mesdames de Verneuil et d'Arpajon, voyez la lettre 116 et les notes.

vous êtes encore de l'humeur dont vous étiez à Sainte-Marie[1], et que vous gardiez mes lettres, voyez si vous n'avez pas reçu celle du 18 février. Adieu, ma très-aimable enfant. Vous dirai-je que je vous aime? c'est se moquer d'en être encore là; cependant, comme je suis ravie quand vous m'assurez de votre tendresse, je vous assure de la mienne, afin de vous donner de la joie, si vous êtes de mon humeur. Et ce Grignan, mérite-t-il que je lui dise un mot?

Je crois que M. d'Hacqueville vous mande toutes les nouvelles; pour moi, je n'en sais point : je serois toute propre à vous dire que le chancelier[2] a pris un lavement.

Je vis hier une chose chez Mademoiselle qui me fit plaisir. Madame de Gêvres[3] arrive, belle, charmante et de bonne grâce; madame d'Arpajon étoit au-dessus de moi; je pense que la duchesse s'attendoit que je lui dusse offrir ma place; ma foi, je lui devois une incivilité de l'autre jour, je la lui payai comptant, et ne branlai pas. Mademoiselle étoit au lit;

1. Couvent des dames de Sainte-Marie de Nantes, où, dans son enfance, mademoiselle de Sévigné avoit fait un court séjour.

2. C'est une précaution que prenoit toujours, dit-on, le chancelier Séguier, avant de se rendre au conseil.

3. Première femme de Léon Potier de Gêvres, duc de Tresmes.

madame de Gêvres a donc été contrainte de se mettre au-dessous de l'estrade; cela est fâcheux. On apporte à boire à Mademoiselle : il faut donner la serviette. Je vois madame de Gêvres qui dégante sa main maigre; je pousse madame d'Arpajon : elle m'entend, et se dégante; et, d'une très-bonne grâce, avance un pas, coupe la duchesse, et prend et donne la serviette. La duchesse de Gêvres en a eu toute la honte; elle étoit montée sur l'estrade et elle avoit ôté ses gants, et tout cela pour voir donner la serviette de plus près par madame d'Arpajon. Ma fille, je suis méchante, cela m'a réjouie; c'est bien employé : a-t-on jamais vu accourir pour ôter à madame d'Arpajon, qui est dans la ruelle, un petit honneur qui lui vient tout naturellement? Madame de Puisieux s'en est épanoui la rate. Mademoiselle n'osoit lever les yeux; et moi, j'avois une mine qui ne valoit rien. Après cela on m'a dit cent mille biens de vous, et Mademoiselle m'a commandé de vous dire qu'elle étoit fort aise que vous ne fussiez pas noyée et que vous fussiez en bonne santé. Nous fûmes chez madame Colbert, qui me demanda de vos nouvelles : voilà de terribles bagatelles; mais je ne sais rien. Vous voyez que je ne suis plus dévote : hélas! j'aurois bien besoin des matines et de la solitude de Livry; si est-ce que je vous don-

nerai les deux livres de La Fontaine[1], quand vous devriez être en colère; il y a des endroits jolis et d'autres ennuyeux : on ne veut jamais se contenter d'avoir bien fait, et en voulant mieux faire on fait plus mal.



132. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche 15 mars 1671.

MONSIEUR de La Brosse veut que ma lettre l'introduise auprès de vous : n'est-ce pas se moquer des gens? vous savez l'estime et l'amitié que j'ai pour lui; vous savez que son père est l'un de mes plus anciens amis; vous savez vous-même le mérite de l'un et de l'autre, et vous avez pour eux tous les sentiments que je voudrois vous inspirer : vous voyez donc bien que ma lettre ne peut lui être utile. C'est à moi qu'elle est très-bonne; car en vérité j'aime à vous écrire. C'est une chose plaisante à observer que le plaisir qu'on prend à parler, quoique de loin, à une personne que l'on aime, et l'étrange pesanteur qu'on trouve à écrire aux

1. C'étoient les *Fables nouvelles* et les *Contes et Nouvelles en vers*, imprimés le 27 janvier 1671.

autres. Je me trouve heureuse d'avoir commencé ma journée par vous. Le petit *Pecquet*[1] étoit au chevet de mon lit pour un épouvantable rhume, qui sera passé quand vous recevrez cette lettre : nous parlions de vous, et de là je me mets à vous écrire. Je dois passer cette journée avec moins de chagrin que les autres. Pour hier au soir, j'avois ici assez de gens, et j'étois comme Benserade : je me faisois un plaisir de ne point coucher avec M. de Ventadour, comme cette pauvre fille qui eut cet honneur[2]. Vous savez que Benserade ne se consoloit de n'être pas M. d'Armagnac[3], que parce qu'il n'étoit point M. de Saint-Hérem[4]. Mais qui me consolera de ne point recevoir de vos lettres? Je ne comprends rien aux postes; elles sont déréglées, et ces gens si obligeants, qui partent à minuit pour porter mes lettres, n'ont pas assez de soin de me rapporter vos réponses. Nous parlons sans cesse de vos affaires, l'abbé et moi; il vous rend compte de tout, c'est

1. Médecin et ami de Fouquet, dont il a déjà été plusieurs fois parlé dans les lettres précédentes.

2. Mademoiselle d'Houdancourt. Voyez les lettres des 6. 20 et 27 février précédent.

3. M. d'Armagnac étoit considéré comme l'un des hommes les mieux faits du temps.

4. M. de Saint-Hérem, gouverneur de Fontainebleau, ami de madame de Sévigné, qui l'appelle quelquefois *le bon Saint-Hérem*.

pourquoi je ne vous dis rien. Votre santé, votre repos, vos affaires, ce sont les trois points de mon esprit, d'où je tire une conclusion que je vous laisse à méditer.



133. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 18 mars 1671.

Je reçois deux paquets ensemble qui ont été retardés considérablement. J'apprends enfin par vous-même votre entrée à Aix : mais vous ne me dites pas si votre mari étoit avec vous, ni de quelle manière Vardes honoroit votre triomphe ; du reste, vous me le représentez très-plaisamment, aussi bien que votre embarras et vos civilités déplacées. Bon Dieu ! que n'étois-je avec vous ! ce n'est pas que j'eusse mieux fait que vous, car je n'ai pas le don de placer si juste les noms sur les visages : au contraire, je fais tous les jours mille sottises là-dessus ; mais il me semble que je vous aurois aidée, et que j'aurois fait du moins bien des révérences. Il est vrai que c'est un métier tuant que cet excès de cérémonies et de civilités ; cependant ne vous relâchez sur rien ; tâchez, mon enfant, de vous ajuster aux

mœurs et aux manières des gens avec qui vous avez à vivre; accommodez-vous un peu de ce qui n'est pas mauvais; ne vous dégoûtez point de ce qui n'est que médiocre; faites-vous un plaisir de ce qui n'est pas ridicule.

Il y a présentement une nouvelle qui fait l'unique entretien de Paris. Le roi a commandé à M. de S.... de se défaire de sa charge, et tout de suite de sortir de Paris. Savez-vous pourquoi? Pour avoir trompé au jeu, et avoir gagné cinq cent mille écus avec des cartes ajustées. Le cartier fut interrogé par le roi même : il nia d'abord; enfin, sur le pardon que Sa Majesté lui promit, il avoua qu'il faisoit ce métier depuis longtemps; on dit même que cela se répandra plus loin, car il y a plusieurs maisons où il fournissoit de ces bonnes cartes rangées. Le roi a eu beaucoup de peine à se résoudre à déshonorer un homme de la qualité de S...; mais voyant que depuis deux mois tous ceux qui jouoient avec lui étoient ruinés, Sa Majesté a cru qu'il y alloit de sa conscience à faire éclater cette friponnerie. S.... savoit si bien le jeu des autres, que toujours il faisoit va-tout sur la dame de pique, parce que tous les piques étoient dans les autres jeux. Le roi perdoit toujours à trente-un de trèfle, et disoit: Le trèfle ne gagne point contre le pique en ce pays-ci. S.... avoit donné trente pistoles aux va-

lets de chambre de madame de La Vallière, pour leur faire jeter dans la rivière toutes les cartes qu'ils avoient, sous prétexte qu'elles n'étoient point bonnes, et avoit introduit son cartier. Celui qui le conduisoit dans cette belle vie s'appelle *Pradier*, et s'est éclipsé aussitôt que le roi défendit à S.... de se trouver devant lui. S.... auroit dû, s'il avoit été innocent, se mettre en prison et demander qu'on lui fît son procès; mais il n'a pas pris ce chemin, et a trouvé celui de Languedoc plus sûr : bien des gens lui conseilloient celui de la Trappe, après un malheur comme celui-là. Voilà de quoi on parle uniquement.

Madame d'Humières m'a chargée de mille amitiés pour vous; elle s'en va à Lille, où elle sera honorée comme vous l'êtes à Aix. Le maréchal de Bellefonds, par un pur sentiment de piété, s'est accommodé avec ses créanciers; il leur a cédé le fonds de son bien, et donné plus de la moitié du revenu de sa charge[1], pour achever de payer les arrérages. Cette exécution est belle, et fait bien voir que ses voyages à la Trappe ne sont pas inutiles. J'allai voir l'autre jour cette duchesse de Ventadour; elle étoit belle comme un ange. Madame la duchesse de Nevers y vint coiffée à faire rire : il faut m'en croire, car vous savez comme j'aime la mode exces-

1. De premier maître d'hôtel du roi.

sive. La Martin[1] l'avoit *brétaudée*[2] par plaisir comme un patron de mode : elle avoit donc tous les cheveux coupés sur la tête, et frisés *naturellement* par cent papillotes qui lui font souffrir mort et passion toute la nuit. Cela fait une petite tête de chou ronde, sans que rien accompagne les côtés. Ma fille, c'étoit la plus ridicule chose que l'on pût imaginer : elle n'avoit point de coiffe : mais encore passe, elle est jeune et jolie ; mais toutes ces femmes de Saint-Germain, et cette La Mothe surtout, se font *testonner* par la Martin ; cela est au point que le roi et toutes les dames sensées en pâment de rire : elles en sont encore à cette jolie coiffure que Mongobert[3] sait si bien ; je veux dire ces boucles renversées. Voilà tout ; on se divertit extrêmement à voir outrer cette nouvelle mode jusqu'à la folie.

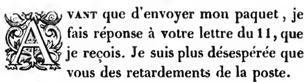
Votre frère est à Saint-Germain : il est entre Ninon et une comédienne[4], et Despréaux sur le tout : nous lui faisons une vie enragée.

1. Fameuse coiffeuse de ce temps-là.
2. *Brétauder*, vieux mot qui signifie *rogner*. (Voir le dictionnaire étymologique de Ménage.)
3. Demoiselle de compagnie de madame de Grignan.
4. La Champmeslé.



134. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Du même jour 18 mars 1671.



AVANT que d'envoyer mon paquet, je fais réponse à votre lettre du 11, que je reçois. Je suis plus désespérée que vous des retardements de la poste.

DE M. DE BARILLON[1].

J'interromps la plus aimable mère du monde pour vous dire trois mots, qui ne seront guère bien arrangés, mais qui seront vrais. Sachez donc, Madame, que je vous ai toujours plus aimée que je ne vous l'ai dit, et que si jamais je gouverne, la Provence n'aura plus de gouvernante. En attendant, gouvernez-vous bien, et régnez doucement sur les peuples que Dieu a soumis à vos lois. Adieu, Madame, je quitte Paris sans regret.

1. Barillon, conseiller d'État, étoit petit, mais vif et empressé auprès des femmes. Il fut un an plus tard envoyé comme ambassadeur en Angleterre. Voyez la lettre du 20 avril 1672.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'est ce pauvre Barillon qui m'a interrompue, et qui ne me trouve guère avancée de ne pouvoir pas encore recevoir de vos lettres sans pleurer. Je ne le puis, ma fille, mais ne souhaitez point que je le puisse ; aimez mes tendresses, aimez mes foiblesses ; pour moi, je m'en accommode fort bien. Je les aime bien mieux que des sentiments de Sénèque et d'Épictète. Je suis douce, tendre, ma chère enfant, jusques à la folie ; vous m'êtes toutes choses, je ne connois que vous. Hélas ! je suis bien précisément comme vous pensez, c'est-à-dire, d'aimer ceux qui vous aiment et qui se souviennent de vous ; je le sens tous les jours. Quand je trouvai *Mellusine*[1], le cœur me battit de colère et d'émotion ; elle s'approcha, comme vous savez, et me dit : « Hé bien, Madame, êtes-vous bien fâchée ? — Oui, Madame, lui dis-je, on ne peut pas plus. — Ah, vraiment ! je le crois, il faudra vous aller consoler. — Madame, n'en prenez pas la peine, ce seroit une chose inutile. — Mais, me dit-elle, n'êtes-vous pas chez vous ? — Non, Madame, on ne m'y trouve jamais. » Voilà notre dialogue. Je vous assure qu'elle est *débel-*

1. Madame de Marans. Voyez la lettre du 6 février 1671 et la note.

lée[1], comme dit Coulanges : il ne me semble pas qu'elle ait une langue présentement. Mais je veux revenir à mes lettres, qu'on ne vous envoie point; j'en suis au désespoir. Croyez-vous qu'on les ouvre? croyez-vous qu'on les garde? Hélas! je conjure ceux qui prennent cette peine de considérer le peu de plaisir qu'ils ont à cette lecture, et le chagrin qu'ils nous donnent. Messieurs, du moins ayez soin de les faire recacheter, afin qu'elles arrivent tôt ou tard. Vous parlez de peinture : vraiment vous m'en faites une de l'habit de vos dames, qui vaut tout ce qu'une description peut valoir. Vous dites que vous voudriez bien me voir entrer dans votre chambre, et m'entendre discourir. Hélas! c'est ma folie que de vous voir, de vous parler, de vous entendre; je me dévore de cette envie et du déplaisir de ne vous avoir pas assez écoutée, pas assez regardée. Il me semble pourtant que je n'en perdois guère les moments; mais enfin je n'en suis pas contente, je suis folle. Il n'y a rien de plus vrai; mais vous êtes obligée d'aimer ma folie. Je ne comprends pas comme on peut tant penser à une personne; n'aurai-je jamais tout pensé? Non, que quand je ne penserai plus. Le billet de M. de Grignan est très-

1. *Débellée*, c'est-à-dire « battue à plate couture, » comme le dit d'autres fois madame de Sévigné.

joli. Je lui ferai réponse, et je le prie de m'aimer toujours; pour votre fille, je l'aime; vous savez pourquoi et pour qui.



135. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 20 mars 1671.

MONSIEUR le coadjuteur de Rheims[1] étoit l'autre jour avec nous chez madame de Coulanges. Je me plaignis à lui du désordre de la poste; il me dit qu'elle lui faisoit des tours aussi bien qu'à moi; qu'il vous avoit écrit deux fois, et qu'il n'avoit point eu de réponse. Mettez la main sur la conscience, ma bonne, et payez vos dettes. Il s'en est allé à Rheims, et madame de Coulanges lui disoit : Quelle folie d'aller à Rheims! et qu'allez-vous faire là? Vous vous y ennuierez comme un chien : demeurez ici, nous nous promènerons. Ce discours à un archevêque nous fit rire, et elle aussi; nous ne le trouvâmes nullement canonique, et nous comprîmes pourtant que si plusieurs dames le tenoient à des prélats, elles ne perdroient peut-être pas leurs paroles. M. de La Rochefoucauld m'a demandé plus de

1. Voyez la lettre 111 et la note.

dix fois si vous n'aviez point reçu ses dragées, et je lui ai dit toutes vos douceurs là-dessus. Voici une histoire qu'il vous envoie cette fois au lieu de dragées. Le comte d'Estrées lui a conté qu'en son voyage de Guinée il se trouva parmi des chrétiens ; qu'étant entré dans une église, il y trouva vingt chanoines nègres tout nus avec des bonnets carrés, et une aumusse au bras gauche, qui chantoient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre, et de ne pas croire qu'ils eussent le moindre surplis, car ils étoient comme quand on sort du ventre de sa mère, et noirs comme des diables. Voilà ma commission.

Madame de Guise a fait un faux pas à Versailles ; elle n'en a rien dit : elle est accouchée, à quatre mois, d'un pauvre petit garçon, qui n'a point été baptisé. Voilà un bel exemple pour se conserver, et pour ne point cacher ses fausses démarches. D'Hacqueville vous a envoyé une assez plaisante chanson sur M. de Longueville : c'est à l'imitation d'un certain récit de ballet que vous ne connoissez point, et que je vous ai dit qui étoit le plus beau du monde. Je le sais, et je le chante bien. La lettre que vous avez écrite à Guitaud est fort jolie ; j'aime passionnément vos lettres. Si les miennes vous peignent bien ce que je vous dis, et que vous croyiez le voir, vous vous souviendrez des cha-

noines de Guinée. On donna l'autre jour au P. Desmares[1] un billet en montant en chaire; il le lut avec ses lunettes ; c'étoit :

> De par monseigneur de Paris,
> On déclare à tous les maris
> Que leurs femmes on baisera, *alleluia.*

Il en lut plus de la moitié : on pensa mourir de rire. Il y a des gens de bonne humeur, comme vous voyez. Je crois que vous savez que MADEMOISELLE a chassé Guilloire : le pauvre Segrais[2] ne tient à guère; c'est qu'ils ont témoigné trop librement leurs sentiments sur M. de Lauzun. Dites un petit mot de madame de Lavardin dans une de vos lettres ; elle est toujours enthousiasmée de votre mérite, et moi de la tendresse que j'ai pour vous : si je ne vous en parle pas assez à mon gré, c'est par discrétion ; mais, en un mot, vous m'occupez tout entière ; et sans vous donner aucun rendez-vous d'esprit, comme mademoiselle de Scudéri, soyez assurée que vous ne sauriez penser à moi en aucun temps que je ne pense à vous. Regardez un peu la lune, cette lune que je regarde aussi ; nous voyons la même chose, quoiqu'à deux cents lieues l'une de l'autre.

1. Prêtre de l'Oratoire.
2. Guilloire et Segrais étoient attachés au service de MADEMOISELLE, le premier comme médecin, le second comme gentilhomme ordinaire.



136. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 23 mars 1671.

CELA n'est-il pas cruel de n'avoir pas encore reçu vos lettres? Voilà M. de Coulanges qui a reçu les siennes, et qui me vient insulter. Il m'a montré votre réponse à l'*ex voto*, qui est tellement à mon gré, que je l'ai lue deux fois avec plaisir. Ah! que vous écrivez à ma fantaisie! Cet *ex voto*, qui fut fait au bout de la table où je vous écrivois, me réjouit fort, et me fit souvenir du jour que je fus si malheureusement pendue. Vous souvient-il combien vous me fûtes cruelle ce jour-là? Vous me condamnâtes sans miséricorde, et toute la sollicitation de d'Hacqueville ne put pas même vous obliger à revoir mon procès. Il est vrai que je fis une grande faute; mais aussi d'être pendue haut et court, comme je le fus, c'étoit une grande punition. La chanson de M. de Coulanges étoit bonne aussi; il y a plaisir de vous envoyer des folies, vous y répondez délicieusement. Vous savez que rien n'attrape tant que quand on croit avoir écrit pour divertir ses amis, et qu'il arrive qu'ils n'y

prennent pas garde, ou qu'ils n'en disent pas un mot. Vous n'avez pas cette cruauté : vous êtes aimable en tout et partout; hélas! combien vous êtes aimée aussi ! combien de cœurs où vous êtes la première ! Il y a peu de gens qui puissent se vanter d'une telle chose. M. de Coulanges vous écrit la plus folle lettre du monde, et d'après le naturel; elle m'a fort divertie. Enfin les femmes sont folles; il semble qu'elles aient toutes la tête cassée : on leur met le premier appareil, et elles se reposent comme d'une opération; cette folie vous réjouiroit fort, si vous étiez ici. Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld; je le trouvai criant les hauts cris : ses douleurs étoient à un tel point, que toute sa constance étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin; l'excès de ces douleurs l'agitoit de telle sorte, qu'il étoit en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême : je ne l'avois jamais vu en cet état; il me pria de vous le mander, et de vous assurer que les roués ne souffrent point en un moment ce qu'il souffre la moitié de sa vie, et qu'aussi il souhaite la mort comme le coup de grâce. Sa nuit n'a pas été meilleure.

Je reçois présentement votre lettre, et me voilà toute seule dans ma chambre pour vous écrire et vous faire réponse. Au sortir d'un lieu où j'ai dîné, je reviens fort bien chez moi, et

quand j'y trouve une de vos lettres, j'entre et j'écris : rien n'est préféré à ce plaisir, et je languis après les jours de poste. Ah! ma fille, qu'il y a de différence de ce que j'ai pour vous, et de ce que l'on a pour quelqu'un qu'on n'aime point! Vous voulez que je lise de sang-froid le récit du péril que vous avez couru; j'en ai été encore plus effrayée par les lettres qu'on m'a montrées d'Avignon et d'ailleurs, que par les vôtres. Je comprends bien le dépit qui fit dire à M. de Grignan : *Vogue la galère*. En vérité, vous êtes quelquefois capable de mettre au désespoir; si vous m'aviez caché cette aventure, je l'aurois apprise d'ailleurs, et je vous en aurois su très-mauvais gré. Je vous avoue que je serai très-mal contente de M. de Marseille, s'il ne fait ce que nous souhaitons. Il a beau dire, je ne tâte point de son amour pour la Provence; quand je vois qu'il ne dit rien pour empêcher les quatre cent cinquante mille francs, et qu'il ne s'écrie que sur une bagatelle, je suis sa très-humble servante. J'ai une extrême impatience de savoir ce qui sera enfin résolu. Madame d'Angoulême[1] m'a dit qu'on lui avoit

1. Henriette de La Guiche, veuve de Louis-Emmanuel de Valois, comte d'Alais, puis duc d'Angoulême, après la mort de son père. Le comte d'Alais, qui avoit été gouverneur de la Provence, mourut à Paris, le 13 novembre 1653.

mandé que vous étiez la personne du monde la plus polie ; elle vous fait mille compliments. Vous ne voulez point du tout me dire la date des lettres que vous recevez de moi ; j'ai un billet, mais je ne trouve pas ce que vous vouliez. Au moins, mandez-moi quand vous aurez reçu deux éventails que je vous donne et que je vous envoie par cette poste. Je crains plus que vous mon voyage de Bretagne ; il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, et une absence sur une absence ; enfin je commence à m'affliger tout de bon : ce sera vers le commencement de mai. Pour mon autre voyage, dont vous m'assurez que le chemin est libre, vous savez qu'il dépend de vous ; je vous l'ai donné : vous manderez à d'Hacqueville en quel temps vous voulez qu'il soit placé. M. de Vivonne a bonne mémoire de me faire un compliment si vieux ; faites-lui mes compliments ; je lui écrirai dans deux ans. N'êtes-vous pas à merveille avec Bandol[1] ? dites-lui mille amitiés pour moi : il a écrit une lettre à M. de Coulanges, une lettre qui lui ressemble, et qui est aimable. Prenez garde, au reste, que votre paresse ne vous fasse perdre votre argent au jeu : ces petites pertes

1. Le président de Bandol, dont il a été parlé dans la lettre 130.

fréquentes sont comme les petites pluies, qui gâtent bien les chemins. Je vous embrasse, ma chère fille ; si vous pouvez, aimez-moi toujours, puisque c'est la seule chose que je souhaite en ce monde, pour la tranquillité de mon âme ; je fais bien d'autres souhaits pour ce qui vous regarde ; enfin, tout tourne ou sur vous, ou de vous, ou par vous.



137. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mardi saint 24 mars 1671.

Voici une terrible causerie, ma chère enfant ; il y a trois heures que je suis ici. Je suis partie de Paris avec l'abbé, Hélène, Hébert et *Marphise*[1], dans le dessein de me retirer du monde et du bruit pour jusqu'à jeudi au soir : je prétends être en solitude ; je fais de ceci une petite Trappe ; je veux y prier Dieu, y faire mille réflexions ; j'ai résolu d'y jeûner beaucoup pour toutes sortes de raisons, de marcher pour tout le temps que j'ai été dans ma chambre, et sur-

1. Le bon abbé de Livry, la femme de chambre, le valet de chambre, et la chienne de madame de Sévigné.

tout de m'ennuyer pour l'amour de Dieu. Mais ce que je ferai beaucoup mieux que tout cela, c'est de penser à vous, ma fille; je n'ai pas encore cessé depuis que je suis arrivée, et ne pouvant contenir tous mes sentiments, je me suis mise à vous écrire au bout de cette petite allée sombre que vous aimez, assise sur ce siége de mousse où je vous ai vue quelquefois couchée. Mais, mon Dieu, où ne vous ai-je point vue ici? et de quelle façon toutes ces pensées me traversent-elles le cœur? Il n'y a point d'endroit, point de lieu, ni dans la maison, ni dans l'église, ni dans le pays, ni dans le jardin, où je ne vous aie vue; il n'y en a point qui ne me fasse souvenir de quelque chose. De quelque manière que ce soit, cela me perce le cœur : je vous vois, vous m'êtes présente; je pense et repense à tout. Ma tête et mon esprit se creusent; mais j'ai beau tourner, j'ai beau chercher, cette chère enfant que j'aime avec tant de passion est à deux cents lieues de moi, je ne l'ai plus; sur cela je pleure, sans pouvoir m'en empêcher. Ma chère bonne, voilà qui est bien foible; mais pour moi, je ne sais point être forte contre une tendresse si juste et si naturelle. Je ne sais en quelle disposition vous serez en lisant cette lettre; le hasard fera qu'elle viendra mal à propos, et qu'elle ne sera peut-être pas lue de la manière qu'elle est écrite.

A cela je ne sais point de remède : elle sert toujours à me soulager présentement; c'est au moins ce que je lui demande. L'état où ce lieu m'a mise est une chose incroyable. Je vous prie de ne point parler de mes foiblesses; mais vous devez les aimer et respecter mes larmes, puisqu'elles viennent d'un cœur tout à vous.



138. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, jeudi saint 26 mars 1671.

Si j'avois autant pleuré mes péchés que j'ai pleuré pour vous depuis que je suis ici, je serois très-bien disposée pour faire mes pâques et mon jubilé. J'ai passé ici le temps que j'avois résolu, de la manière dont je l'avois imaginé, à la réserve de votre souvenir, qui m'a plus tourmentée que je ne l'avois prévu. C'est une chose étrange qu'une imagination vive, qui représente toutes les choses comme si elles étoient encore; sur cela on songe au présent, et quand on a le cœur comme je l'ai, on se meurt. Je ne sais où me sauver de vous : notre maison de Paris m'assomme encore tous les jours, et Livry m'achève. Pour vous, c'est par un effort de mé-

moire que vous pensez à moi : la Provence n'est point obligée de me rendre à vous, comme ces lieux-ci doivent vous rendre à moi. J'ai trouvé de la douceur dans la tristesse que j'ai eue ici ; une grande solitude, un grand silence, un office triste, des Ténèbres chantées avec dévotion, un jeûne canonique, et une beauté dans ces jardins dont vous seriez charmée : tout cela m'a plu. Je n'avois jamais été à Livry la semaine sainte ; hélas ! que je vous y ai souhaitée ! Quelque difficile que vous soyez sur la solitude, vous auriez été contente de celle-ci ; mais je m'en retourne à Paris par nécessité ; j'y trouverai de vos lettres, et je veux demain aller à la Passion du P. Bourdaloue ou du P. Mascaron : j'ai toujours honoré les belles Passions. Adieu, ma chère petite, j'achèverai cette lettre à Paris : voilà ce que vous aurez de Livry : si j'avois eu la force de ne vous y point écrire et de faire un sacrifice à Dieu de tout ce que j'y ai senti, cela vaudroit mieux que toutes les pénitences du monde ; mais, au lieu d'en faire un bon usage, j'ai cherché de la consolation à vous en parler : ah ! ma fille, que cela est foible et misérable !





139. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi saint 27 mars 1671.

J'ai trouvé ici un gros paquet de vos lettres; je ferai réponse aux messieurs quand je ne serai pas si dévote : en attendant, embrassez votre cher mari pour moi; je suis touchée de son amitié et de sa lettre. Je suis bien aise de savoir que le pont d'Avignon est encore sur le dos du coadjuteur; c'est donc lui qui vous y a fait passer; car, pour le pauvre Grignan, il se noyoit par dépit contre vous; il aimoit autant mourir que d'être avec des gens si déraisonnables : le coadjuteur est perdu d'avoir ce crime avec tant d'autres. Je suis très-obligée à Bandol de m'avoir fait une si agréable relation. Mais d'où vient, mon enfant, que vous craignez qu'une autre lettre n'efface la vôtre? vous ne l'avez donc pas relue? car, pour moi, qui l'ai lue avec attention, elle m'a fait un plaisir sensible, un plaisir à n'être effacé par rien, un plaisir trop agréable pour un jour comme aujourd'hui. Vous contentez ma curiosité sur mille choses que je voulois savoir : je me dou-

tois bien que les prophéties auroient été entièrement fausses à l'égard de Vardes; je me doutois bien aussi que vous n'auriez fait aucune incivilité; je me doutois bien encore de l'ennui que vous avez; et ce qui vous surprendra, c'est que, quelque aversion que je vous aie toujours vue pour les narrations, j'ai cru que vous aviez trop d'esprit pour ne pas voir qu'elles sont quelquefois agréables et nécessaires. Je crois qu'il n'y a rien qu'il faille entièrement bannir de la conversation, et que le jugement et les occasions doivent y faire entrer tour à tour tout ce qui est le plus à propos. Je ne sais pourquoi vous dites que vous ne contez pas bien; je ne connois personne qui attache plus que vous : ce ne seroit pas une sorte de chose à souhaiter uniquement; mais quand cela tient à l'esprit et à la nécessité de ne rien dire qui ne soit agréable, je pense qu'on doit être bien aise de s'en acquitter comme vous faites.

J'ai entendu la Passion du Mascaron, qui en vérité a été très-belle et très-touchante. J'avois grande envie de me jeter dans le Bourdaloue, mais l'impossibilité m'en a ôté le goût : les laquais y étoient dès mercredi, et la presse étoit à mourir. Je savois qu'il devoit redire celle que M. de Grignan et moi nous entendîmes l'année passée aux Jésuites, et c'étoit pour cela

que j'en avois envie : elle étoit parfaitement belle, et je ne m'en souviens que comme d'un songe. Que je vous plains d'avoir eu un méchant prédicateur ! Mais pourquoi cela vous fait-il rire? J'ai envie de vous dire encore ce que je vous dis une fois : *Ennuyez-vous, cela est si méchant.* Je n'ai jamais pensé que vous ne fussiez très-bien avec M. de Grignan, je ne crois pas avoir témoigné que j'en doutasse : tout au plus, je souhaiterois en entendre un mot de lui ou de vous, non point par manière de nouvelle, mais pour me confirmer une chose que je désire avec tant de passion. La Provence ne seroit pas supportable sans cela, et je comprends bien aisément tous les soins de M. de Grignan pour vous empêcher d'y mourir d'ennui : nous avons, lui et moi, les mêmes symptômes.

Le maréchal[1] d'Albret a gagné un procès de quarante mille livres de rente en fonds de terre, il rentre dans tout le bien de ses grands-pères, il ruine tout le Béarn : vingt familles avoient acheté et revendu; il faut rendre tout cela avec les fruits depuis cent ans : c'est une épouvantable affaire pour les conséquences. Adieu, ma très-chère ; je

1. Voyez la lettre 77 et la note.

voudrois bien savoir quand je ne penserai plus tant à vous ; il faut répondre :

Comment pourrois-je vous le dire?
Rien n'est plus incertain que l'heure de la mort[1].

Mon cher Grignan, je vous embrasse. Je ferai réponse à votre jolie lettre. Adieu, petit démon qui me détournez ; je devrois être à ténèbres il y a plus d'une heure.



140. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 1er avril 1671.

Je revins hier de Saint-Germain; j'étois avec madame d'Arpajon. Le nombre de ceux qui me demandèrent de vos nouvelles est aussi grand que celui de tous ceux qui composent la cour. Je pense qu'il est bon de distinguer la reine, qui fit un pas vers moi, et me demanda des nouvelles de ma fille, sur son aventure du Rhône : je la remerciai de l'honneur qu'elle vous faisoit de se souvenir de vous. Elle reprit la parole, et me dit : « Contez-moi comme elle a pensé périr. » Je me mis à lui conter votre belle hardiesse de vouloir traverser le Rhône par un grand vent,

1. Vers de Montreuil. Voyez la lettre 25 et la note.

et que ce vent vous avoit jetée rapidement sous une arche à deux doigts du pilier, où vous auriez péri mille fois, si vous l'aviez touché. La reine me dit : « Et son mari étoit-il avec elle? — Oui, Madame, et M. le coadjuteur aussi. — Vraiment, ils ont grand tort, » reprit-elle, et fit des hélas, et dit des choses très-obligeantes pour vous. Il vint ensuite bien des duchesses, entre autres la jeune Ventadour, très-belle et très-jolie. On fut quelques moments sans lui apporter ce divin tabouret; je me tournai vers le grand-maître [1], et je dis : « Hélas ! qu'on le lui donne, il lui coûte assez cher [2]. » Il fut de mon avis. Au milieu du silence du cercle, la reine se tourne, et me dit : « A qui ressemble votre petite-fille ? — Madame, lui dis-je, elle ressemble à M. de Grignan. » Sa Majesté fit un cri : « J'en suis fâchée ; » et me dit doucement : « Elle auroit mieux fait de ressembler à sa mère ou à sa grand'mère. » Voilà ce que vous me valez de faire ma cour. Le maréchal de Bellefonds m'a fait promettre de le tirer de la presse; M. et madame de Duras, à qui j'ai fait vos compliments, MM. de Charost et de Montausier, et

1. Henri de Daillon, comte puis duc du Lude, qui, depuis 1669, étoit grand-maître de l'artillerie.

2. Allusion à son mariage avec M. de Ventadour, qui étoit laid, contrefait et libertin. Voyez les lettres 115 et 132.

tutti quanti, vous les rendent au centuple. J'ai donné votre lettre à M. de Condom. Je ne dois pas oublier M. le dauphin et Mademoiselle, qui m'ont fort parlé de vous. J'ai vu madame de Ludres[1]; elle vint m'aborder avec une surabondance d'amitié qui me surprit; elle me parla de vous sur le même ton; et puis tout d'un coup, comme je pensois à lui répondre, je trouvai qu'elle ne m'écoutoit plus, et que ses beaux yeux trottoient par la chambre: je le vis promptement, et ceux qui virent que je le voyois me surent bon gré de l'avoir vu, et se mirent à rire. Elle a été plongée dans la mer; la mer l'a vue toute nue, et sa fierté en est augmentée; j'entends la fierté de la mer, car pour la belle, elle en est fort humiliée.

Les coiffures *hurluberlu* m'ont fort divertie; il y en a que l'on voudroit souffleter. La Choiseul[2] ressembloit, comme dit Ninon, à un *printemps d'hôtellerie*[3] comme deux gouttes d'eau: cette comparaison est excellente. Mais qu'elle est dangereuse, cette Ninon! Si vous saviez comme elle dogmatise sur la religion,

1. Voyez la lettre 131 et la note.
2. Marie-Louise Le Loup de Bellenave, veuve d'Alexandre de Choiseul, comte Du Plessis.
3. Allusion à ces mauvaises estampes qui représentent les quatre saisons, et que l'on trouve encore assez souvent dans les auberges et dans les cabarets.

cela vous feroit horreur. Son zèle pour pervertir les jeunes gens est pareil à celui d'un certain M. de Saint-Germain que nous avons vu une fois à Livry. Elle trouve que votre frère a la simplicité de la colombe : il ressemble à sa mère ; c'est madame de Grignan qui a tout le sel de la maison, et qui n'est pas si sotte que d'être dans cette docilité. Quelqu'un pensa prendre votre parti, et voulut lui ôter l'estime qu'elle a pour vous ; elle le fit taire, et dit qu'elle en savoit plus que lui. Quelle corruption ! Quoi! parce qu'elle vous trouve belle et spirituelle, elle veut joindre à cela cette autre bonne qualité, sans laquelle, selon ses maximes, on ne peut être parfaite ! Je suis vivement touchée du mal qu'elle fait à mon fils sur ce chapitre. Ne lui en mandez rien ; nous faisons nos efforts, madame de La Fayette et moi, pour le dépêtrer d'un engagement si dangereux. Il a de plus une petite comédienne[1], et tous les Despréaux et les Racine, et paye les soupers ; enfin c'est une vraie diablerie. Il se moque des Mascaron, comme vous avez vu : vraiment il lui faudroit votre minime[2]. Je n'ai jamais rien vu de si plaisant que ce que vous m'écrivez là-dessus ; je l'ai lu à M. de La Rochefoucauld, il en a ri de tout son cœur. Il vous mande qu'il y a un

1. La Champmeslé, dont il a été parlé en la lettre 133.
2. Le minime qui prêchoit à Grignan.

certain apôtre qui court après *sa côte*, et qui voudroit bien se l'approprier comme son bien; mais il n'a pas l'art de suivre les grandes entreprises. Je pense que *Mellusine* est dans un trou; nous n'en entendons pas dire un seul mot. M. de La Rochefoucauld vous dit encore que s'il avoit seulement trente ans de moins, il en voudroit fort à la *troisième côte*[1] de M. de Grignan. L'endroit où vous dites qu'il a deux côtes rompues le fit éclater. Nous vous souhaitons toujours quelque sorte de folie qui vous divertisse; mais nous craignons bien que celle-là n'ait été meilleure pour nous que pour vous. Après tout, nous vous plaignons bien de n'entendre parler de Dieu que de cette sorte. Ah! Bourdaloue! il fit, à ce qu'on m'a dit, une Passion plus parfaite que tout ce qu'on peut imaginer : c'étoit celle de l'année passée, qu'il avoit rajustée, selon ce que ses amis lui avoient conseillé, afin qu'elle fût inimitable. Comment peut-on aimer Dieu, quand on n'entend jamais bien parler de lui? Il vous faut des grâces plus particulières qu'aux autres. Nous entendîmes l'autre jour l'abbé de Montmort[2]; je

1. Mademoiselle de Sévigné étoit, comme on le sait, la troisième femme de M. de Grignan. Voyez la lettre 75 et la note.

2. Louis-Habert de Montmort, nommé évêque de Perpignan en 1680.

n'ai jamais ouï un si beau jeune sermon; je vous en souhaiterois autant à la place de votre minime. Il fit le signe de la croix, il dit son texte; il ne nous gronda point, il ne nous dit point d'injures; il nous pria de ne point craindre la mort, puisqu'elle étoit le seul passage que nous eussions pour ressusciter avec Jésus-Christ. Nous le lui accordâmes; nous fûmes tous contents. Il n'a rien qui choque: il imite M. d'Agen[1] sans le copier; il est hardi, il est modeste, il est savant, il est dévot; enfin j'en fus contente au dernier point.

Madame de Vauvineux vous rend mille grâces; sa fille a été très-mal. Madame d'Arpajon vous embrasse mille fois, et surtout M. Le Camus[2] vous adore, et moi, ma chère enfant, que pensez-vous que je fasse? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrois, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il étoit possible, écumer votre cœur, comme j'écumois votre chambre des fâcheux dont je la voyois remplie; en un mot, comprendre vivement ce que c'est que d'aimer quel-

1. Claude Joli, dont il a été parlé en la lettre 116. Mascaron lui succéda en 1679.

2. Nicolas Le Camus, procureur général, et bientôt premier président de la cour des aides.

qu'un plus que soi-même, voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression ; moi, je la répète, et, sans la profaner jamais, je la sens tout entière en moi, et cela est vrai. Il n'y a point de raison à toutes les louanges que vous me donnez; il n'y en a point aussi à la longueur de cette lettre ; il faut la finir, et mettre des bornes à ce qui n'en auroit point, si je me croyois. Adieu, ma très-aimable ; comptez sur ma tendresse, qui ne finira jamais.



141. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 3 avril 1671.

VOILA une infinité de lettres que je vous conjure de distribuer. Je souhaite que les deux qui sont ouvertes vous plaisent ; elles sont écrites d'un trait : vous savez que je ne reprends guère que pour faire plus mal. Si nous étions plus près, je pourrois les raccommoder à votre fantaisie, dont je fais grand cas ; mais de si loin, que faire ? Vous m'avez ravie d'écrire à M. Le Camus ; votre bon sens a fait comme si Castor et Pollux vous avoient porté ma pensée ; voilà sa réponse.

Nous rîmes hier chez M. de La Rochefoucauld de la lettre que votre frère vous écrit. Je vis M. le duc[1] chez madame de La Fayette : il me demanda de vos nouvelles avec empressement; il me pria de vous dire qu'il s'en va aux états de Bourgogne, et qu'il jugera, par l'ennui qu'il aura dans son triomphe, de celui que vous avez eu dans le vôtre. Madame de Brissac[2] arriva; il y a entre eux un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit. Nous trouvâmes qu'ils jouoient aux petits soufflets, comme vous y jouïez autrefois avec lui. Il y a un air d'agacerie au travers de tout cela, qui divertit ceux qui observent. La Marans arriva là-dessus; elle sentoit la chair fraîche[3]. Voici ce que, sans nous être concertées, madame de La Fayette et moi lui répondîmes, quand elle nous pria qu'elle pût venir avec nous passer la soirée chez *son fils*[4]. Elle me dit : « Madame, vous pourrez bien me ramener, n'est-il pas vrai? — Pardonnez-moi, Madame, car il faut que je passe chez madame du Puy-du-Fou :» menterie, j'y avois déjà été. Elle s'en va à madame de La

1. Henri-Jules de Bourbon-Condé, fils du grand Condé.

2. Voyez la lettre 105 et la note.

3. Voyez sur madame de Marans, souvent appelée *Mellusine*, la lettre 115 et la note.

4. C'est-à-dire chez M. de La Rochefoucauld, qu'elle nommoit *son fils*.

Fayette : « Madame, lui dit-elle, mon fils me renverra bien. — Non, Madame, il ne le pourra pas, il vendit hier ses chevaux au marquis de Ragni : » menterie, c'étoit un marché en l'air. Un moment après, madame de Schomberg[1] la vint *reprendre, quoiqu'elle ne la puisse pas vendre*[2], et elle fut contrainte de s'en aller et de quitter une représentation d'amour et l'espérance de voir son fils avec nous. Elle emporta tout cela sur son cœur avec la rage pêle-mêle ; et puis madame de La Fayette et moi nous vous consacrâmes nos deux réponses, ne voulant perdre aucune occasion d'offrir à votre vengeance nos brutalités pour elle : je me suis chargée de vous rendre compte de celle-ci ; nous souhaitons qu'elle vous réjouisse autant que nous. Je m'en vais dîner en Lavardin. Je fermerai ma lettre ce soir ; je ne veux pas la faire longue, vous me paroissez accablée.

Vendredi au soir.

J'ai dîné en lavardinage, c'est-à-dire en *bavardinage* : je n'ai jamais rien vu de pareil. Madame de Brissac ne nous a pas consolés de

1. Marie de Hautefort, femme aussi belle que sage, veuve de Charles de Schomberg, nommé maréchal de France en 1637, mort en 1656.

2. Trait d'une comédie de Raimond Poisson, intitulée *Lubin* ou *le Sot vengé*.

M. de La Rochefoucauld ni de Benserade, quoiqu'elle fût dans ses belles humeurs.

Le roi a voulu que madame de Longueville se raccommodât avec Mademoiselle. Elles se sont trouvées aux Carmélites, et cette réconciliation s'est faite. Mademoiselle a donné cinquante mille francs à Guilloire : nous voudrions bien qu'elle en donnât autant à Segrais. M. le marquis d'Ambres est enfin reçu à l'autre lieutenance de roi de Guienne, moyennant deux cent mille francs : je ne sais si son régiment (*de Champagne*) entre en payement ; je vous le manderai. Adieu, ma très-aimable, je ne veux point vous fatiguer, il y a raison partout.



142. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, samedi 4 avril 1671.

JE vous mandai l'autre jour[1] la coiffure de madame de Nevers, et dans quel excès la Martin avoit poussé cette mode ; mais il y a une certaine médiocrité qui m'a charmée, et qu'il faut vous apprendre, afin que vous ne vous amusiez plus à faire cent petites boucles sur vos oreilles, qui

1. Voyez la lettre 133.

sont défrisées en un moment, qui siéent mal, et qui ne sont non plus à la mode présentement que la coiffure de la reine Catherine de Médicis. Je vis hier la duchesse de Sully et la comtesse de Guiche: leurs têtes sont charmantes, je suis rendue. Cette coiffure est faite justement pour votre visage; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette mode, qui laisse la tête découverte, me fait craindre pour les dents. Voici ce que *Trochanire*[1], qui vient de Saint-Germain, et moi, nous allons vous faire entendre si nous pouvons. Imaginez-vous une tête partagée à la paysanne jusqu'à deux doigts du bourrelet; on coupe les cheveux de chaque côté, d'étage en étage, dont on fait de grosses boucles rondes et négligées, qui ne viennent pas plus bas qu'un doigt au-dessous de l'oreille; cela fait quelque chose de fort jeune et de fort joli, et comme deux gros bouquets de cheveux de chaque côté. Il ne faut pas couper les cheveux trop court; car, comme il faut les friser *naturellement*, les boucles qui en emportent beaucoup ont attrapé plusieurs dames, dont l'exemple doit faire trembler les autres. On met les rubans comme à l'ordinaire, et une

1. Madame de La Troche. Voyez la lettre 124 et la note.

grosse boucle nouée entre le bourrelet et la coiffure; quelquefois on la laisse traîner jusque sur la gorge. Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode; je ferai coiffer une poupée pour vous l'envoyer; et puis, au bout de tout cela, je meurs de peur que vous ne vouliez point prendre toute cette peine. Ce qui est vrai, c'est que la coiffure que fait Montgobert n'est plus supportable. Du reste, consultez votre paresse et vos dents; mais ne m'empêchez pas de souhaiter que je puisse vous voir coiffée ici comme les autres. Je vous vois, vous m'apparoissez, et cette coiffure est faite pour vous; mais qu'elle est ridicule à certaines dames, dont l'âge ou la beauté ne conviennent pas!

DE MADAME DE LA TROCHE.

Madame de Sévigné a voulu avoir l'avantage de vous décrire cette coiffure; mais, ma belle, c'est moi qui lui dictois. Madame, vous serez ravissante; tout ce que je crains, c'est que vous n'ayez regret à vos cheveux. Pour vous fortifier, je vous apprends que la reine, et tout ce qu'il y a de filles et de femmes qui se coiffent à Saint-Germain, achevèrent hier de les faire couper par La Vienne[1]; car c'est lui et made-

1. Coiffeur à la mode, qui plus tard devint le coiffeur du roi, puis l'un de ses quatre premiers valets de chambre.

moiselle de La Borde qui ont fait toutes les exécutions. Madame de Crussol[1] vint lundi à Saint-Germain, coiffée à la mode; elle alla au coucher de la reine, et lui dit : « Ah! Madame, Votre Majesté a donc pris notre coiffure? — Votre coiffure? lui répondit la reine; je vous assure que je n'ai point voulu prendre votre coiffure: je me suis fait couper les cheveux parce que le roi les trouve mieux ainsi, mais ce n'est point pour prendre votre coiffure. » On fut un peu surpris du ton avec lequel la reine lui parla. Mais voyez un peu aussi où madame de Crussol alloit prendre que c'étoit sa coiffure, parce que c'est celle de madame de Montespan, de madame de Nevers, de la petite de Thianges, et de deux ou trois autres beautés charmantes, qui l'ont hasardée les premières. Je vous ai vue vingt fois prête à l'inventer; cela me fait croire que vous n'aurez point de peine à comprendre ce que nous vous en écrivons. Madame de Soubise[2], qui craint pour ses dents, parce qu'elle a déjà été une fois attrapée aux coiffures à la paysanne, ne s'est point fait couper les cheveux; et mademoiselle de La Borde lui a fait une coiffure qui est tout aussi bien que

1. Fille du duc de Montausier, alors âgée de 24 ans.
2. Anne de Rohan-Chabot, femme de François de Rohan, prince de Soubise.

les autres par les côtés : mais le dessus de sa tête n'a garde d'être galant, comme celles dont on voit la racine des cheveux. Enfin, Madame, il n'est question d'autre chose à Saint-Germain; et moi, qui ne veux point me faire couper les cheveux, je suis ennuyée à la mort d'en entendre parler.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Cette lettre est écrite hors d'œuvre chez *Trochanire*. La comtesse (*de Fiesque*)[1] vous embrasse mille fois ; le comte, que j'ai vu tantôt, voudroit bien en faire autant : je lui ai dit votre souvenir, et le dirai à tous ceux que je trouverai en chemin.

Après tout, nous ne vous conseillons point de faire couper vos beaux cheveux; et pour qui? bon Dieu! Cette mode durera peu; elle est mortelle pour les dents : taponnez-vous seulement par grosses boucles, comme vous faisiez quelquefois ; car les petites boucles rangées de Montgobert sont justement du temps du roi Guillemot.

1. Gillonne d'Harcourt, veuve du marquis de Piennes, femme en secondes noces de Charles-Léon, comte de Fiesque. On la nommoit et elle-même se désignoit sous le simple titre de *Madame la comtesse*. Voyez la lettre 146.



143. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8 avril 1671.



Mon Dieu ! ma fille, que vos lettres sont aimables ! il y a des endroits dignes de l'impression : un de ces jours vous trouverez qu'un de vos amis vous aura trahie. Vous étiez en dévotion, vous y avez trouvé nos pauvres sœurs (*de Sainte-Marie*), vous y avez votre cellule ; mais ne vous y creusez point trop l'esprit ; les rêveries sont quelquefois si noires, qu'elles font mourir : vous savez qu'il faut un peu glisser sur les pensées. Vous trouverez de la douceur dans cette maison dont vous êtes la maîtresse.

J'admire la manière de vos dames de Provence : la description que vous me faites des cérémonies est une pièce achevée. Mais savez-vous bien qu'elles m'échauffent le sang, et que je ne comprends pas comment vous y pouvez résister ? Vous croyez que je serois admirable en Provence, et que je ferois des merveilles sur ma petite boule ; point du tout, je serois brutale : la déraison me pique, et le manque de bonne foi m'offense. Je leur dirois : Mesdames,

voyons donc à quoi nous en sommes; faut-il vous reconduire? Ne m'en empêchez donc pas, et ne perdons point notre temps et notre poumon : si vous ne le voulez point, trouvez bon que je n'en fasse point les façons. Je ne m'étonne pas si cette sorte de manége vous impatiente, j'y ferois moins bien que vous.

Parlons un peu de votre frère : il a eu son congé de Ninon ; elle s'est lassée d'aimer sans être aimée ; elle a redemandé ses lettres, on les a rendues. J'ai été fort aise de cette séparation. Je lui disois toujours un petit mot de Dieu ; je le faisois souvenir de ses bons sentiments passés, et le priois de ne point étouffer le Saint-Esprit dans son cœur : sans cette liberté de lui dire en passant quelque mot, je n'aurois pas souffert cette confidence dont je n'avois que faire. Mais ce n'est pas tout : quand on rompt d'un côté, on croit se racquitter de l'autre, on se trompe. La jeune Merveille [1] n'a pas rompu ; mais je crois qu'elle rompra. Voici pourquoi mon fils vint hier me chercher du bout de Paris ; il vouloit m'apprendre un accident qui lui étoit arrivé. Il avoit trouvé une occasion favorable, et cependant il.... Ce fut une chose étrange ; la demoiselle ne s'étoit

1. La Champmeslé, dont il a été parlé dans les lettres 133 et 140, et qui, née en 1641, devoit être alors dans sa trentième année.

jamais trouvée à telle fête : le cavalier en désordre sortit en déroute, croyant être ensorcelé ; et ce qui vous paroîtra plaisant, c'est qu'il mouroit d'envie de me conter sa déconvenue. Nous rîmes fort ; je lui dis que j'étois ravie qu'il fût puni par où il avoit péché. Il s'en prit à moi, et me dit que je lui avois donné de ma glace ; qu'il se passeroit fort bien de cette ressemblance, que j'aurois bien mieux fait de la donner à ma fille. Il vouloit que *Pecquet* le restaurât ; il disoit les plus folles choses du monde, et moi aussi : c'étoit une scène digne de Molière. Ce qui est vrai, c'est qu'il a l'imagination tellement bridée, que je crois qu'il n'en reviendra pas sitôt. J'ai beau l'assurer que tout l'empire amoureux est rempli d'histoires tragiques, il n'entend point raison là-dessus. La petite *Chimène* dit qu'elle voit bien qu'il ne l'aime plus, et se console ailleurs. Enfin c'est un désordre qui me fait rire, et je voudrois de tout mon cœur qu'il le pût retirer d'un état si malheureux à l'égard de Dieu. Ninon lui disoit l'autre jour qu'il étoit *une vraie citrouille fricassée dans de la neige*. Voyez ce que c'est que de voir bonne compagnie, on apprend mille gentillesses.

Votre frère me contoit l'autre jour qu'un comédien vouloit se marier, quoiqu'il eût un certain mal un peu dangereux ; et son cama-

rade lui dit : « Hé, morbleu ! attends que tu sois guéri, tu nous perdras tous ! » Cela me parut une jolie épigramme.

J'ai changé de nourrice pour votre enfant ; celle qu'elle avoit étoit à souhait pour sa personne ; il ne lui manquoit que du lait. Je lui ai donné une bonne paysanne, sans façon, de belles dents, des cheveux noirs, un teint hâlé, vingt-quatre ans ; son lait a quatre mois, son enfant est beau comme un ange ; vous ne me connoîtriez plus : je suis devenue une vraie commère, et cela m'a acquis une grande réputation, car la petite profite à vue d'œil, et je m'en vais régenter dans mon quartier.

Madame de Marans disoit, il y a quelques jours, chez madame de La Fayette : « Ah ! mon Dieu ! il faut que je me fasse couper les cheveux. » Madame de La Fayette lui répondit *bonnement :* « Ah! mon Dieu! Madame, ne le faites point, cela ne sied bien qu'aux jeunes personnes. » Si vous n'aimez ce trait-là, dites mieux.

Voilà une lettre que j'ai reçue de M. de Marseille ; je crois que ma réponse sera de votre goût, puisque vous la voulez si franche et si sincère, *et conforme à cette amitié que vous vous êtes jurée, dont la dissimulation est le lien et votre intérêt le fondement.* Cette période est de Tacite ; jamais je n'ai rien vu de si beau.

J'entre donc dans ce sentiment, et je l'approuve. Il faut lui faire croire qu'il est de nos amis, malgré qu'il en ait. Adieu, ma très-aimable enfant, je ne pense qu'à vous. Si, par un miracle que je n'espère ni ne veux, vous étiez hors de ma pensée, il me semble que je serois vide de tout, comme une figure de Benoît [1].

M. d'Ambres donne son régiment au roi pour quatre-vingt mille francs et cent vingt mille livres : voilà les deux cent mille francs [2]. Il est fort content d'être hors de l'infanterie, c'est-à-dire de l'hôpital.



144. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, jeudi 9 avril 1671.

VOILA M. de Magalotti qui s'en va en Provence ; je voudrois bien aller avec lui. Je ne sais s'il sentira bien le plaisir de vous voir ; ce qui est certain, c'est que j'y serois fort sensible. Le voilà qui se joue avec ma petite-fille ; il vous trouve

1. Fameux artiste de l'époque pour les figures en cire desquelles on peut dire : *Sunt formæ et vestes, prætereaque nihil.* C'est bien là la pensée de madame de Sévigné.

2. C'étoit le prix de sa charge de lieutenant général de la Haute-Guienne.

fort honnête femme en la regardant : pour moi, qui trouve les Grignans fort beaux, je la trouve fort à mon gré. Je crois que vous serez aise de voir un homme de mérite, un homme du monde, un homme avec qui vous parlerez françois et italien, si vous voulez ; un homme dont les perfections sont connues de toute la cour ; un homme enfin.... qui vous porte deux paires de souliers de *Georget ;* que puis-je vous dire encore ? Il s'en va voir madame de Monaco, et je parie que vous lui écrirez par lui. Il dit que sans ma lettre il ne seroit jamais reçu de vous comme il veut l'être ; enfin il se moque de moi ; et moi, je l'envie, et je vous embrasse de tout mon cœur, mais sincèrement, et point du tout pour finir ma lettre.



145 — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 avril 1671.

JE vous écrivis mercredi par la poste, hier matin par Magalotti, aujourd'hui encore par la poste ; mais hier au soir je perdis une belle occasion. J'allai me promener à Vincennes, en famille et

en *Troche*[1]; je rencontrai la chaîne des galériens qui partoit pour Marseille; ils arriveront dans un mois. Rien n'eût été plus sûr que cette voie; mais j'eus une autre pensée, c'étoit de m'en aller avec eux. Il y a un certain *Duval*[2], qui me parut homme de bonne conversation; vous les verrez arriver, et vous auriez été fort agréablement surprise de me voir pêle-mêle avec une troupe de femmes qui vont avec eux. Je voudrois que vous sussiez ce que m'est devenu le mot de Provence, de Marseille, d'Aix; le Rhône seulement, ce diantre de Rhône, et Lyon, me sont de quelque chose. La Bretagne et la Bourgogne me paroissent des pays sous le pôle, où je ne prends aucun intérêt; il faut dire comme Coulanges: *O grande puissance de mon orviétan!* Vous êtes admirable, ma fille, de mander à l'abbé (*de Coulanges*) de m'empêcher de vous faire des présents: quelle folie! hélas! vous en fais-je? Un pouvoir au-dessus du sien m'empêche de vous en faire comme je voudrois. Vous appelez des présents les gazettes que je vous envoie; vous ne m'ôterez jamais de l'esprit l'envie de vous donner; c'est un plaisir qui m'est sensible, et

1. C'est-à-dire avec madame de La Troche, son amie, dont il est parlé dans les lettres 115 et 124.

2. Voyez la lettre 120.

dont vous feriez très-bien de vous réjouir avec moi, si je me donnois souvent cette joie : cette manière de me remercier m'a extrêmement plu.

Vos lettres sont admirables; on jureroit qu'elles ne vous sont pas dictées par les dames du pays où vous êtes. Je trouve que M. de Grignan, avec tout ce qu'il vous est déjà, est encore votre vraie bonne compagnie; c'est lui, ce me semble, qui vous entend ; conservez bien la joie de son cœur par la tendresse du vôtre, et faites votre compte que si vous ne m'aimiez pas tous deux, chacun selon votre degré de gloire, en vérité vous seriez des ingrats. La nouvelle opinion, qu'il n'y a point d'ingratitude dans le monde, par les raisons que nous avons tant discutées, me paroît la philosophie de Descartes, et l'autre est celle d'Aristote : vous savez l'autorité que je donne à cette dernière; j'en suis de même pour l'opinion de l'ingratitude. Ceux qui disputent qu'il n'y en a pas voudroient être juges et parties. Vous seriez donc une petite ingrate, ma fille ; mais, par un bonheur qui fait ma joie, je vous en trouve éloignée, et cela fait aussi que, sans aucune retenue, je m'abandonne d'une étrange façon à m'approuver dans les sentiments que j'ai pour vous. Adieu, ma très-aimable, je m'en vais fermer cette lettre; je vous en écrirai encore une ce soir, où je vous rendrai compte de

ma journée. Nous espérons tous les jours louer votre maison ; vous croyez bien que je n'oublie rien de ce qui vous touche : je suis sur cela comme les gens les plus intéressés sont pour eux-mêmes.



146. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Vendredi au soir 10 avril 1671.

Je fais mon paquet chez M. de La Rochefoucauld, qui vous embrasse de tout son cœur. Il est ravi de la réponse que vous faites aux chanoines [1] et au P. Desmares : il y a plaisir à vous mander des bagatelles, vous y répondez très-bien. Il vous prie de croire que vous êtes encore toute vive dans son souvenir; s'il apprend quelques nouvelles dignes de vous, il vous les fera savoir. Il est dans son hôtel de La Rochefoucauld, n'ayant plus d'espérance de marcher; son château en Espagne, c'est de se faire porter dans les maisons, ou dans son carrosse pour prendre l'air ; il parle d'aller aux eaux : je tâche de l'envoyer à Digne, et d'autres à Bour-

1. Sur ces chanoines et sur le P. Desmares, voyez la lettre 135.

bon. J'ai été chez Mademoiselle, qui est toujours malade; j'ai dîné en *bavardin* [1], mais si purement que j'ai pensé mourir : tous nos commensaux nous ont fait faux bond; nous n'avons fait que *bavardiner*, et nous n'avons point causé comme les autres jours.

Brancas versa, il y a trois ou quatre jours, dans un fossé; il s'y établit si bien, qu'il demandoit à ceux qui allèrent le secourir ce qu'ils désiroient de son service : toutes ses glaces étoient cassées, et sa tête l'auroit été, s'il n'étoit plus heureux que sage : toute cette aventure n'a fait aucune distraction à sa rêverie. Je lui ai mandé ce matin que je lui apprenois qu'il avoit versé, qu'il avoit pensé se rompre le cou, qu'il étoit le seul dans Paris qui ne sût point cette nouvelle, et que je lui en voulois marquer mon inquiétude : j'attends sa réponse. Voilà madame la Comtesse (*de Fiesque*) et Briole qui vous font trois cents compliments. Adieu, ma très-chère enfant, je m'en vais fermer mon paquet. Comme je suis assurée que vous ne doutez point de mon amitié, je ne vous en dirai rien ce soir.

DE MADAME DE FIESQUE.

Madame la Comtesse ne peut pas voir une

1. C'est-à-dire chez madame de Lavardin, qui aimoit beaucoup les nouvelles.

lettre qui vous va trouver sans y mettre quelque chose du sien, quand ce ne seroit qu'un compliment sur les cinq mille francs d'augmentation[1]. De l'humeur dont vous la connoissez, vous jugez aisément qu'elle trouve un compliment mieux fondé sur les cinq mille francs que sur cinq cent mille admirations et autant de harangues que vos perfections et vos dignités vous ont attirées.



147. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche 12 avril 1671.

Je vous écris tous les jours ; c'est une joie qui me rend très-favorable à tous ceux qui me demandent des lettres : ils veulent en avoir pour paroître devant vous; et moi, je ne demande pas mieux. Celle-ci vous sera rendue par M. de... : je veux mourir si je sais son nom ; mais enfin c'est un fort honnête homme, qui me paroît avoir de l'esprit, que nous avons vu ici ensemble :

1. Allusion aux cinq mille livres (10 000 francs de notre monnoie actuelle) ajoutées aux appointements du comte de Grignan, comme lieutenant général gouverneur, ce qui les portoit ainsi à 23 000 livres (46 000 francs de notre monnoie).

son visage vous est connu ; pour moi, je n'ai pas eu l'esprit d'appliquer son nom dessus. N'allez pas prendre patron sur mes lettres : elles sont infinies, je n'ai que ce plaisir ; les vôtres sont d'une grandeur qui m'étonne déjà assez ; je ne sais quand je m'ennuierai en les lisant. Si M. de Grignan, qui dit qu'on ne peut aimer les longues lettres, avoit jamais eu cette pensée quand il recevoit les vôtres, je présenterois requête pour vous séparer, et j'irois vous ôter à lui, au lieu d'aller en Bretagne. Je fus hier au soir brouillée avec Brancas, pour avoir dit, à ce qu'il prétend, une grossièreté sur l'amitié, que personne n'entendit et que je n'entendis pas moi-même : c'étoit le couronnement du crime ; il sortit dans une vraie colère. Ce sont des délicatesses incommodes, je ne les ai pas pour lui, et je ne les ai que trop pour une certaine beauté que j'aime plus que ma vie, et que j'embrasse de tout mon cœur.





148. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 15 avril 1671.

J'ACHÈVERAI cette lettre quand il plaira à Dieu : je la commence trois jours avant qu'elle parte, parce que je viens de recevoir la lettre que vous m'avez écrite par Gacé[1], avec des gants dont je vous remercie mille fois. Je les trouve bons. Votre souvenir me charme; ils ne vous coûtent rien, je les en trouve meilleurs ; je crois même qu'ils seront assez grands; enfin, ma bonne, vous êtes trop aimable. Vous me parlez de la Provence comme de la Norvége; je pensois qu'il y fait chaud, et je le pensois si bien, que l'autre jour, que nous eûmes ici une bouffée d'été, je mourois de chaud, et j'étois triste : on devina que c'étoit parce que je croyois que vous aviez encore plus chaud que moi, et je ne pouvois en effet me l'imaginer sans chagrin. Je veux vous dire, ma chère enfant, que le chocolat n'est plus avec moi comme il étoit; la mode m'a entraînée, comme elle fait toujours : tous

1. Charles-Auguste de Matignon, comte de Gacé, maréchal de France en 1708, mort en 1729.

ceux qui m'en disoient du bien m'en disent du mal; on le maudit, on l'accuse de tous les maux qu'on a; il est la source des vapeurs et des palpitations; il vous flatte pour un temps, et puis vous allume tout d'un coup une fièvre continue qui vous conduit à la mort; enfin, ma fille, le grand maître[1], qui en vivoit, est son ennemi déclaré : vous pouvez penser si je puis être d'un autre sentiment[2]. Au nom de Dieu, ne vous engagez point à le soutenir, et songez que ce n'est plus la mode du bel air. Tous les grands et moins grands en disent autant de mal qu'ils disent de bien de vous; les compliments qu'on vous fait sont infinis. Je n'ai point encore vu Gacé; je crois que je l'embrasserai : bon Dieu! un homme qui vous a vue, qui vient de vous quitter, qui vous a parlé, comme cela me paroît! J'ai été tantôt chez Itier, j'avois besoin de musique; je n'ai jamais pu m'empêcher de pleurer à une sarabande que vous aimez.

Je suis bien aise que vous ayez compris la coiffure; c'est justement ce que vous aviez

1. Henri de Daillon, comte du Lude. Voyez la lettre 140 et la note.

2. Madame de Sévigné passoit pour être attachée au comte du Lude; mais comme sa réputation ne pouvoit en souffrir, elle étoit la première à plaisanter de cet attachement.

toujours envie de faire ; ce taponnage vous est naturel, il est au bout de vos doigts; vous avez cent fois pensé l'inventer, mais vous avez bien fait de ne point prendre cette mode à la rigueur. Je vous conseille de conserver vos dents. C'est une chose étrange que votre serein, et la sujétion que vous avez de vous renfermer à quatre heures, au lieu de prendre l'air. Quelle tristesse ! Mais il vaut mieux rapporter ici vos belles dents, que de les perdre en Provence par le serein, ou par une mode qui sera passée dans six mois. Le bel air est de se peigner pour contrefaire la tête naissante ; cela est fait dans un moment. Vos dames sont bien loin de là, avec leurs coiffures glissantes de pommade et leurs cheveux de deux paroisses ; cela est bien vieux. Votre peinture du cardinal Grimaldi[1] est excellente ; *cela mord-il?* est plaisant au dernier point, et m'a bien fait rire ; je vous souhaite de pareilles visions pour vous divertir. Enfin Montgobert sait rire ; elle entend votre langage ; qu'elle est heureuse d'avoir de l'esprit, et d'être auprès de vous ! Les esprits où il n'y a point de remède font bouillir le sang. Je vous remercie de vous souvenir du reversis et de jouer au mail ; c'est un

1. Jérôme Grimaldi, archevêque d'Aix, créé cardinal en 1652, mort le 4 novembre 1685, âgé de 90 ans.

aimable jeu pour les personnes bien faites et adroites comme vous; je m'en vais y jouer dans mon désert. A propos de désert, je crois qu'Adhémar vous aura mandé comme le laquais du coadjuteur, qui étoit à la Trappe, en est revenu à demi fou, n'ayant pu supporter ces austérités : on cherche un couvent de coton pour l'y mettre et le remettre de l'état où il est. Je crains que cette Trappe[1], qui veut surpasser l'humanité, ne devienne les Petites-Maisons. Écrivez quelque amitié à Pecquet; il a eu des soins extrêmes de ma petite-fille. Elle est jolie, cette pauvre petite. Elle vient le matin dans ma chambre; elle rit, elle regarde; elle baise toujours un peu malhonnêtement, mais peut-être que le temps la corrigera.

Je pleurois amèrement en vous écrivant à Livry, et je pleure encore en voyant de quelle manière tendre vous avez reçu ma lettre et l'effet qu'elle a produit dans votre cœur. Les petits esprits se sont bien communiqués, et sont passés bien fidèlement de Livry en Provence : si vous avez les mêmes sentiments toutes les fois que je suis sensiblement touchée de vous, je vous plains, et vous conseille de renoncer à

1. Il y avoit environ huit années que l'abbé de Rancé avoit introduit la réforme dans l'abbaye de la Trappe.

la sympathie. Je n'ai jamais rien vu de si aisé à trouver que la tendresse que j'ai pour vous : mille choses, mille pensées, mille souvenirs me traversent le cœur; mais c'est toujours de la manière que vous pouvez le souhaiter. Ma mémoire ne me représente rien que de doux et d'aimable; j'espère que la vôtre fait de même. La lettre que vous écrivez à votre frère est admirable. Vous avez très-bien deviné; il est dans le bel air par-dessus les yeux : point de pâques, point de jubilé. Je n'ai rien trouvé de bon en lui, que la crainte de faire un sacrilége; c'étoit mon soin aussi que de lui en donner de l'horreur : mais la maladie de son âme est tombée sur son corps, et ses maîtresses sont d'une manière à ne pas supporter cette incommodité avec patience : Dieu fait tout pour le mieux. J'espère qu'un voyage en Lorraine rompra toutes ces vilaines chaînes-là. Il est plaisant : il dit qu'il est comme le bonhomme Éson[1] : il veut se faire bouillir dans une chaudière avec des herbes fines pour se *ravigoter* un peu. Il me conte toutes ses folies; je le gronde, et je fais scrupule de les écouter; et pourtant je les écoute. Il me réjouit, il cherche à me plaire.

1. Éson étoit fort vieux et père de Jason; à la prière de celui-ci, Médée le rajeunit par la force de son art. Voyez, sur cette quasi-résurrection, les *Métamorphoses d'Ovide*, liv. VI.

Je connois la sorte d'amitié qu'il a pour moi : il est ravi, à ce qu'il dit, de celle que vous me témoignez ; il me donne mille attaques en riant sur l'attachement que j'ai pour vous. Je vous avoue, ma fille, qu'il est grand, lors même que je le cache. Je vous avoue encore une autre chose, c'est que je crois que vous m'aimez. Vous me paroissez solide ; il me semble qu'on se peut fier à vos paroles, et cela fait aussi que je vous estime fort. Vos messieurs commencent à s'accoutumer à vous ; les pauvres gens ! Et les dames ne vous ont pas encore bien goûtée. J'embrasse ce Comte, qui est si adroit, qui joue si bien à la paume et au mail : j'aime ces choses-là. Conservez bien la joie de son cœur par la tendresse du vôtre.



149. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 17 avril 1671.

CETTE lettre du vendredi est sur la pointe d'une aiguille, car il n'y a point de réponse à faire, et d'ailleurs je ne sais point de nouvelles. D'Hacqueville me contoit l'autre jour les sortes de choses qu'il vous mande, et qu'il appelle des

nouvelles; je me moquai de lui, et je lui promis de ne jamais charger mon papier de ce verbiage. Par exemple, il vous mande qu'on dit que M. de Verneuil donne son gouvernement à M. de Lauzun, et qu'il prend celui du Berry, avec la survivance pour M. de Sully: tout cela est faux et ridicule, et ne se dit point dans les bons lieux. Il vous apprend que le roi partira le 25 : voilà qui est beau. Je vous déclare, ma fille, que je ne vous manderai rien que de vrai : quand il ne vient rien à ma connoissance que de ces lanternes-là, je les laisse passer, et je vous conte autre chose. Je suis fort contente de d'Hacqueville, aussi bien que de vous : il a grand soin de votre mère en votre absence; et dès qu'il y a un brin de dispute entre l'abbé et moi, c'est toujours lui que je prends pour juge. Cela fait plaisir au cœur de songer qu'on a un ami comme lui, et à qui rien de bon ni de solide ne manque, qui ne nous peut jamais manquer lui-même. Si vous nous aviez défendu de parler de vous ensemble et que cela vous fût fort désagréable, nous serions extrêmement embarrassés; car cette conversation nous est si naturelle, que nous y tombons insensiblement : c'est un penchant si doux, qu'on y revient sans peine; et quand par hasard, après en avoir bien parlé, nous nous en détournons un moment, je reprends la

parole d'un bon ton, et je lui dis : Mais disons donc un pauvre mot de ma fille, vraiment nous sommes bien ingrats; et là-dessus nous recommençons sur nouveaux frais. Je lui jurerois plus de vingt fois à lui-même que je ne vous aime point, qu'il ne me croiroit pas; je l'aime comme un confident qui entre dans mes sentiments; je ne saurois mieux dire.

Hélène et *Marphise* vous sont très-obligées; mais pour Hébert, hélas ! je ne l'ai plus. J'eus l'esprit, l'autre jour en riant, de le donner à Gourville[1], et de lui dire qu'il falloit qu'il le plaçât dans cet hôtel de Condé, qu'il s'en trouveroit bien, qu'il m'en remercieroit, que je répondois de lui. M. de La Rochefoucauld et madame de La Fayette se mirent sur les perfections d'Hébert : cela demeura là, il y a trois semaines. Je fus tout étonnée quand Gourville l'envoya querir hier; Hébert s'habilla en gentilhomme, il y alla. Gourville lui dit qu'il lui donneroit une place à l'hôtel de Condé, qui

1. Gourville, valet de chambre du duc de La Rochefoucauld, devenu son ami, et même celui du grand Condé; dans le même temps, pendu à Paris, en effigie, et envoyé du roi en Allemagne ; ensuite proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Nous avons de lui des Mémoires de sa vie, écrits avec naïveté, dans lesquels il parle de sa naissance et de sa fortune avec indifférence. Il y a des anecdotes vraies et curieuses. (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.)

lui vaudroit deux cent cinquante livres de rente, logé, nourri, et tout cela en attendant mieux ; mais que présentement il l'envoyoit à Chantilly pour distribuer tout le linge par compte pendant que le roi y sera. Il prit donc dix coffres de linge sur son soin, et partit pour Chantilly. Le roi y doit aller le 25 de ce mois ; il y sera un jour entier. Jamais il ne s'est fait tant de dépenses au triomphe des empereurs qu'il y en aura là ; rien ne coûte : on reçoit toutes les belles imaginations sans regarder à l'argent. On croit que M. le Prince n'en sera pas quitte pour quarante mille écus : il faut quatre repas ; il y aura vingt-cinq tables servies à cinq services, sans compter une infinité d'autres, qui surviendront : nourrir tout, c'est nourrir la France et la loger. Tout est meublé : de petits endroits qui ne servoient qu'à mettre des arrosoirs deviennent des chambres de courtisans. Il y aura pour mille écus de jonquilles : jugez à proportion. Voyez un peu où le discours d'Hébert m'a jetée : voilà donc comme j'ai fait sa fortune en badinant; car je la compte faite, dans la pensée qu'il s'acquittera fort bien de ces commencements-ci. Nous ne dînons point aujourd'hui en *bavardin ;* ils sont embarrassés pour faire partir l'équipage du marquis (*de Lavardin*). Je mange donc ici mes petits œufs frais à l'oseille; après dîner, j'irai un peu au

faubourg[1], et je joindrai à cette lettre ce que j'aurai appris, afin de vous en divertir.

J'ai reçu une fort jolie lettre du coadjuteur; il est seulement fâché que je l'appelle *Monseigneur;* il veut que je l'appelle *Pierrot* ou *seigneur Corbeau*[2]. Je vous recommande toujours bien, ma fille, d'entretenir l'amitié qui est entre vous : je le trouve fort touché de votre mérite, prenant grand intérêt à toutes vos affaires, en un mot, d'une application et d'une solidité qui vous sera d'un grand secours. Mon fils n'est pas encore guéri de ce mal qui fait douter ses précieuses maîtresses de sa passion : il me disoit hier au soir que pendant la semaine sainte il avoit été si épouvantablement dévergondé, qu'il lui avoit pris un dégoût de tout cela, qui lui faisoit bondir le cœur ; il n'osoit y penser, il avoit envie de vomir; il lui sembloit toujours voir autour de lui des *panerées* de baisers, des *panerées* de toutes sortes de choses en telle abondance, qu'il en avoit l'imagination frappée et ne pouvoit pas regarder une femme. Ce mal n'a pas été d'un moment; j'ai pris mon temps pour faire un petit sermon là-dessus : nous avons fait ensemble des réflexions chrétiennes; il entre dans mes sentiments, et particulière-

1. Chez madame de La Fayette.
2. Voyez les lettres 116 et 124.

ment pendant que son dégoût dure encore. Il me montra des lettres qu'il a retirées de cette comédienne[1]; je n'en ai jamais vu de si chaudes ni de si passionnées : il pleuroit, il mouroit; il croit tout cela quand il écrit, et s'en moque un moment après : je vous dis qu'il vaut son pesant d'or. Adieu, mon aimable enfant; comment vous êtes-vous portée le 6 de ce mois? Je souhaite, ma petite, que vous m'aimiez toujours; c'est ma vie, c'est l'air que je respire. Je ne vous dis point si je suis à vous, cela est au-dessous du mérite de mon amitié. Vous voulez bien que j'embrasse ce pauvre comte; mais ne vous aimons-nous point trop tous deux?

Vendredi au soir, 17 avril.

Je fais mon paquet chez madame de La Fayette, à qui j'ai donné votre lettre; nous l'avons lue ensemble avec plaisir; nous trouvons que personne n'écrit mieux que vous : vous la flattez très-agréablement, et moi en passant j'y trouve un petit endroit qui me va droit au cœur : c'est un lieu que vous possédez d'une étrange manière. Madame de La Fayette fut hier à Versailles, madame de Thianges lui avoit mandé d'y aller; elle y fut reçue très-bien,

1. La Champmeslé. Voyez les lettres 133, 140 et 143.

mais très-bien, c'est-à-dire que le roi la fit mettre dans sa calèche avec les dames, et prit plaisir à lui montrer toutes les beautés de Versailles, comme feroit un particulier que l'on va voir dans sa maison de campagne; il ne parla qu'à elle, et reçut avec beaucoup de plaisir et de politesse toutes les louanges qu'elle donna aux merveilleuses beautés qu'il lui montroit: vous pouvez penser si l'on est contente d'un tel voyage. M. de La Rochefoucauld, que voilà, vous embrasse sans autre forme de procès, et vous prie de croire qu'il est plus loin de vous oublier qu'il n'est prêt à danser la bourrée; il a un petit agrément de goutte à la main qui l'empêche de vous écrire dans cette lettre. Madame de La Fayette vous estime et vous aime, et ne vous croit pas si dépourvue de vertus que le jour que vous étiez couchée au coin de son feu, et dont vous vous souvenez si bien.





150. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 avril 1671.

Avez-vous bien peur que je n'aime mieux madame de Brissac que vous? Craignez-vous, de la manière dont vous me connoissez, que ses façons ne me plaisent plus que les vôtres? Croyez-vous que son esprit ait retrouvé le chemin de me plaire? Avez-vous opinion que sa beauté efface vos charmes? Enfin, pensez-vous qu'il y ait quelqu'un au monde qui puisse à mon goût surpasser madame de Grignan, en me supposant même dépouillée de tout l'intérêt que j'y prends? Songez à tout cela un peu à loisir, et puis soyez assurée qu'il en est justement ce que vous en croyez. Voilà toute ma réponse, que vous connoîtrez par la vôtre, si vous répondez sincèrement.

Parlons un peu de votre frère, ma fille : il est d'une foiblesse à faire mal au cœur; il est tout ce qu'il plaît aux autres; il plut hier à trois de ses amis de le mener souper dans un lieu d'honneur; il y fut. Ces messieurs sont trop habiles pour vouloir courir la fortune; ils disent

à Sévigné de payer, je dis payer de sa personne; tout misérable qu'il est encore, il paye, et puis me vient tout conter, en disant qu'il se fait mal au cœur à lui-même. Je lui dis qu'il me fait mal au cœur aussi, je lui fais honte; j'ajoute que ce n'est point là la vie d'un honnête homme, qu'il trouvera quelque chape-chute, et qu'à force de s'exposer il aura son fait. Je prêche un peu ensuite; il demeure d'accord de tout, et n'en fait ni plus ni moins. Il a quitté la comédienne, après l'avoir aimée par-ci par-là : quand il la voyoit, quand il lui écrivoit, c'étoit de bonne foi; un moment après il s'en moquoit à bride abattue. Ninon l'a quitté: il étoit malheureux quand elle l'aimoit; il est au désespoir de n'être plus aimé, et d'autant plus qu'elle n'en parle pas avec beaucoup d'estime: *C'est une âme de bouillie*, dit-elle, *c'est un corps de papier mouillé, c'est un cœur de citrouille fricassé dans de la neige*[1] *:* je vous l'ai déjà dit. Elle voulut l'autre jour lui faire donner les lettres de la comédienne: il les lui donna. Elle en a été jalouse; elle vouloit les donner à un amant de la princesse, afin de lui faire donner quelques coups de baudrier. Il me le vint dire; je lui dis que c'étoit une infamie que de couper ainsi la gorge à cette petite créature pour l'avoir

1. Voy. la lettre 143.

aimé; qu'elle n'avoit point sacrifié ses lettres, comme on vouloit le lui faire croire pour l'animer; qu'elle les lui avoit rendues; que c'étoit une trahison basse et indigne d'un homme de qualité, et que même dans les choses malhonnêtes il y avoit de l'honnêteté à observer. Il entra dans mes raisons; il courut chez Ninon, et, moitié par adresse, et moitié par force, il retira les lettres de cette pauvre diablesse. Je les ai fait brûler. Vous voyez par là combien le nom de comédienne m'est de quelque chose; cela est un peu de la *visionnaire* de la comédie[1]; elle en eût fait autant, et je fais comme elle. Mon fils a conté ses folies à M. de La Rochefoucauld, qui aime les originaux. Je lui disois l'autre jour que Sévigné n'est point fou par la tête, c'est par le cœur: ses sentiments sont tout vrais, sont tout faux, sont tout froids, sont tout brûlants, sont toût fripons, sont tout sincères; enfin son cœur est fou. Nous rîmes fort de tout cela, et avec mon fils même, car il est de bonne compagnie, et dit tope à tout. Nous sommes très-bien ensemble; je suis sa confidente, et je conserve cette vilaine qualité, qui m'attire de si vilaines confessions, pour être en droit de lui dire mes sentiments sur tout. Il

1. Madame de Sévigné fait sans doute allusion ici au rôle de *Sestiane*, dans la comédie de Desmarest intitulée *les Visionnaires*.

me croit autant qu'il peut, il me prie de le redresser; je le fais comme une amie. Il veut venir avec moi en Bretagne pour cinq ou six semaines; s'il n'y a point de camp en Lorraine, je l'emmènerai. Voilà bien des folies; mais comme vous y prenez intérêt, il m'a semblé qu'elles ne vous ennuieroient pas.

Tout ce que vous me mandez de la Marans est divin, et des punitions qu'elle aura dans l'enfer; mais savez-vous bien que vous irez avec elle, si vous continuez à la haïr? Songez que vous serez toute l'éternité ensemble; il n'en faut pas davantage pour vous mettre dans le dessein de faire votre salut : je me suis avisée bien heureusement de vous donner cette pensée, c'est une inspiration de Dieu. Elle vint l'autre jour chez madame de La Fayette; M. de La Rochefoucauld y étoit et moi aussi : la voilà qui entre sans coiffe; elle venoit d'être coupée, mais coupée en vrai fanfan : elle étoit poudrée, bouclée. Le premier appareil avoit été levé il n'y avoit pas un quart d'heure; elle étoit décontenancée, sentant bien qu'elle alloit être improuvée. Madame de La Fayette lui dit : « Mais vraiment il faut que vous soyez folle; mais savez-vous bien, madame, que vous êtes complétement ridicule? » M. de La Rochefoucauld dit : « Ma mère, ah! par ma foi, mère, nous n'en demeurerons pas là;

approchez un peu, ma mère, que je voie si vous êtes comme votre sœur[1], que je viens de voir. » Sa sœur venoit aussi d'être coupée. « Ma mère, vous voilà bien. » Vous entendez ces tons-là; et pour les paroles, elles sont d'après le naturel; pour moi, je riois sous ma coiffe. Elle se décontenança si fort, qu'elle ne put soutenir cette attaque; elle remit sa coiffe, et bouda jusqu'à ce que madame de Schomberg[2] la vint reprendre, car il n'y a plus de voiture que celle-là. Je crois que ce récit vous divertira.

Nous passâmes, il y a quelques jours, une après-dînée à l'Arsenal fort agréablement : il y avoit des hommes de toutes grandeurs; mesdames de La Fayette, de Coulanges, de La Troche, mademoiselle de Méri[3] et moi. On se promena, on parla fort de vous à plusieurs reprises et en très-bons termes. Nous allons aussi quelquefois au Luxembourg; M. de Longueville y étoit hier; il me pria de vous assurer de ses très-humbles services. Pour M. de La Rochefoucauld, il vous aime très-tendrement. Je suis ravie que vous ayez approuvé mes lettres; vos approbations et vos louanges sincères me font

1. Mademoiselle de Montalais, sœur de madame de Marans et fille d'honneur de MADAME.

2. Voyez la lettre 141 et la note.

3. Sœur de M. de La Trousse.

un plaisir qui surpasse tout ce qui me vient d'ailleurs. Et pourquoi les filles comme vous n'oseroient-elles louer une mère comme moi? Quelle sorte de respect! Vous savez si j'estime fort votre goût. J'approuve votre loterie; vous me manderez ce que vous aurez gagné. Vos comédies doivent aussi vous divertir. Laissez-vous amuser, suivez le courant des plaisirs qu'on peut avoir en Provence. Je vous loue fort que vous ne reconduisiez point: c'étoit pour mourir; que les dames s'en vengent, qu'elles ne vous reconduisent point aussi, et voilà une maudite coutume abolie.

Je viens de Saint-Germain; je n'ai que le loisir de vous dire que mille personnes m'ont priée de vous faire des baise-mains, M. de Montausier, le maréchal de Bellefonds, etc.... Monseigneur le Dauphin m'a donné un baiser pour vous. Adieu, ma très-chère, il est tard; je fais de la prose avec une facilité qui vous tue.





151. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 24 avril 1671.

VOILA le plus beau temps du monde; il commença dès hier, après des pluies épouvantables : c'est le bonheur du roi, il y a longtemps que nous l'avons observé; et c'est pour cette fois aussi le bonheur de M. le Prince, qui a pris ses mesures à Chantilly pour le printemps et pour l'été; la pluie d'avant-hier auroit rendu toutes ses dépenses ridicules. Sa Majesté y arriva hier au soir; elle y est aujourd'hui. D'Hacqueville y est allé, il vous fera une relation à son retour; pour moi, j'en attends ce soir une petite que je vous enverrai avec cette lettre, que j'écris ce matin avant que d'aller en *bavardin;* je ferai mon paquet au faubourg. Si l'on dit que nous parlons dans nos lettres de la pluie et du beau temps, on aura raison; j'en ai fait d'abord un assez grand chapitre. Vous ne me parlez point assez de vous; j'en suis nécessiteuse, comme vous l'êtes de folies; je vous souhaite toutes celles que j'entends; pour celles que je dis, elles ne valent plus rien depuis que vous ne m'aidez plus : vous m'en inspirez, et

quelquefois aussi je vous en inspire. C'est une longue tristesse, et qui se renouvelle souvent, que d'être loin d'une personne comme vous. J'ai dit des adieux depuis quelques jours ; ce qui est plaisant, c'est qu'en partant d'ici pour la Bretagne, je prévois que vous serez mon adieu sensible, dont je pourrois, si j'étois une friponne, faire un grand honneur à mes amies ; mais on voit clair à travers mes paroles, et je ne veux pas même en mettre aucune au-devant des sentiments que j'ai pour vous. Je serai donc touchée de voir que ce n'est pas assez d'être à deux cents lieues de vous, il faut que j'en sois à trois cents ; et tous les pas que je ferai, ce sera sur cette troisième centaine : c'est trop, cela me serre le cœur.

L'abbé Têtu entra hier chez madame de Richelieu comme j'y étois : il étoit d'une gaillardise qui faisoit honte à ses amis éloignés. Je lui parlai de mon voyage ; il ne changea point de ton, et, d'un visage riant : *Eh bien, madame*, me dit-il, *nous nous reverrons*. Cela n'est point plaisant à écrire, mais il n'y eut pas moyen de l'entendre sans rire ; enfin ce fut là son unique pensée : il passa légèrement sur toute mon absence, et ne trouva que ce mot à me dire. Nous nous en servons présentement dans nos adieux, et je m'en sers moi-même intérieurement en songeant à vous ; mais ce n'est pas si

gaiement, et la longueur de l'absence n'est pas une circonstance que j'oublie.

J'ai acheté, pour me faire une robe de chambre, une étoffe comme votre dernière jupe; elle est admirable : il y a un peu de vert, et c'est le violet qui domine; en un mot, j'ai succombé. On vouloit me la faire doubler de couleur de feu, mais j'ai trouvé que cela avoit l'air d'une impénitence finale : le dessus est la pure fragilité, mais le dessous eût été une volonté déterminée qui m'a paru contre les bonnes mœurs. Je me suis jetée dans le taffetas blanc; ma dépense est petite : je méprise la Bretagne, et n'en veux faire que pour la Provence, afin de soutenir la dignité d'une merveille d'entre deux âges, où vous m'avez élevée.

Madame de Ludres me fit l'autre jour des merveilles à Saint-Germain; il n'y avoit nulle distraction : elle vous aimoit aussi : *Ah! pour matame té Grignan, elle est atorable.* Brancas me conta une affaire que M. de Grignan eut cet hiver avec M. le Premier. *Je suis pour Grignan, j'ai vu leurs lettres.* Ce Brancas vous écrit une grand'diablesse de lettre, plaisante, mais inlisible : il m'en a dit des morceaux ; nous devons prendre un jour pour la lire tout entière. M. de Salins[1] a chassé un portier : je

1. Garnier de Salins, trésorier des parties casuelles. C'est de sa femme qu'il est question dans la lettre 129.

ne sais ce qu'on dit ; on parle de manteau gris, de quatre heures du matin, de coups de plat d'épée, *et l'on se tait du reste*[1]; on parle d'un certain apôtre qui en fait d'autres : enfin je ne dis rien ; on ne m'accusera pas de parler; pour moi, je sais me taire. Si cette fin vous paroît un peu galimatias, vous ne l'en aimerez que mieux. Adieu, ma chère enfant, je vous manderai ce soir des nouvelles en fermant mon paquet.



152. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Vendredi au soir, 24 avril 1671,
chez M. de La Rochefoucauld

Je fais donc ici mon paquet. J'avois dessein de vous conter que le roi arriva hier au soir à Chantilly ; il courut un cerf au clair de la lune. Les lanternes firent des merveilles ; le feu d'artifice fut un peu effacé par la clarté de notre amie, mais enfin, le soir, le souper, le jeu, tout alla à merveille. Le temps qu'il a fait aujourd'hui nous faisoit espérer une suite digne d'un si agréable commencement. Mais voici ce que

1. On parle d'eaux, de Tibre, et l'on se tait du reste.
CORNEILLE, *Cinna*, acte IV, scène v.

j'apprends en entrant ici, dont je ne puis me remettre, et qui fait que je ne sais plus ce que je vous mande; c'est qu'enfin Vatel, le grand Vatel, maître d'hôtel de M. Fouquet, qui l'étoit présentement de M. le Prince, cet homme d'une capacité distinguée de toutes les autres, dont la bonne tête étoit capable de contenir tout le soin d'un État; cet homme donc que je connoissois, voyant que ce matin à huit heures la marée n'étoit pas arrivée, n'a pu soutenir l'affront dont il a cru qu'il alloit être accablé, et, en un mot, il s'est poignardé. Vous pouvez penser l'horrible désordre qu'un si terrible accident a causé dans cette fête. Songez que la marée est peut-être arrivée comme il expiroit. Je n'en sais pas davantage présentement : je pense que vous trouvez que c'est assez. Je ne doute pas que la confusion n'ait été grande; c'est une chose fâcheuse à une fête de cinquante mille écus.

M. de Menars[1] épouse mademoiselle de La Grange-Neuville[2]; je ne sais comme j'ai le courage de vous parler d'autre chose que de Vatel.

1. Jean-Jacques Charron de Menars, surintendant de la maison de la reine.

2. Marie, fille de Charles de La Grange-Neuville, maître des comptes.



153. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche 26 avril 1671.

Il est dimanche 26 avril; cette lettre ne partira que mercredi; mais ce n'est pas une lettre, c'est une relation que Moreuil vient de me faire, à votre intention, de ce qui s'est passé à Chantilly touchant Vatel. Je vous écrivis vendredi qu'il s'étoit poignardé; voici l'affaire en détail: Le roi arriva le jeudi au soir; la promenade, la collation dans un lieu tapissé de jonquilles, tout cela fut à souhait. On soupa; il y eut quelques tables où le rôti manqua, à cause de plusieurs dîners à quoi l'on ne s'étoit point attendu; cela saisit Vatel, il dit plusieurs fois: Je suis perdu d'honneur; voici un affront que je ne supporterai pas. Il dit à Gourville: « La tête me tourne, il y a douze nuits que je n'ai dormi; aidez-moi à donner des ordres. » Gourville le soulagea en ce qu'il put. Le rôti qui avoit manqué, non pas à la table du roi, mais aux vingt-cinquièmes, lui revenoit toujours à l'esprit. Gourville le dit à M. le Prince. M. le Prince alla jusque dans la chambre de Vatel, et lui dit:

« Vatel, tout va bien, rien n'étoit si beau que le souper du roi. » Il répondit : « Monseigneur, votre bonté m'achève; je sais que le rôti a manqué à deux tables. — Point du tout, dit M. le Prince, ne vous fâchez point, tout va bien. » Minuit vint; le feu d'artifice ne réussit pas, il fut couvert d'un nuage; il coûtoit seize mille francs. A quatre heures du matin Vatel s'en va partout, il trouve tout endormi; il rencontre un petit pourvoyeur, qui lui apportoit seulement deux charges de marée; il lui demande : « Est-ce là tout?— Oui, monsieur. » Il ne savoit pas que Vatel avoit envoyé à tous les ports de mer. Vatel attend quelque temps; les autres pourvoyeurs ne vinrent point. Sa tête s'échauffoit, il crut qu'il n'auroit point d'autre marée; il trouva Gourville, il lui dit : « Monsieur, je ne survivrai point à cet affront-ci. » Gourville se moqua de lui. Vatel monte à sa chambre, met son épée contre la porte, et se la passe au travers du cœur; mais ce ne fut qu'au troisième coup, car il s'en donna deux qui n'étoient point mortels. Il tombe mort. La marée cependant arrive de tous côtés; on cherche Vatel pour la distribuer, on va à sa chambre, on heurte, on enfonce la porte, on le trouve noyé dans son sang; on court à M. le Prince, qui fut au désespoir. M. le Duc pleura : c'étoit sur Vatel que tournoit tout son

voyage de Bourgogne. M. le Prince le dit au roi fort tristement. On dit que c'étoit à force d'avoir de l'honneur à sa manière; on le loua fort, on loua et l'on blâma son courage. Le roi dit qu'il y avoit cinq ans qu'il retardoit de venir à Chantilly, parce qu'il comprenoit l'excès de cet embarras. Il dit à M. le Prince qu'il ne devoit avoir que deux tables, et ne point se charger de tout; il jura qu'il ne souffriroit plus que M. le Prince en usât ainsi; mais c'étoit trop tard pour le pauvre Vatel. Cependant Gourville tâcha de réparer la perte de Vatel; elle fut réparée : on dîna très-bien, on fit collation, on soupa, on se promena, on joua, on fut à la chasse; tout étoit parfumé de jonquilles, tout étoit enchanté. Hier, qui étoit samedi, on fit encore de même; et le soir le roi alla à Liancourt, où il avoit commandé *medianoche;* il y doit demeurer aujourd'hui. Voilà ce que Moreuil m'a dit, espérant que je vous le manderois. Je jette mon bonnet pardessus les moulins, et je ne sais rien du reste. M. d'Hacqueville, qui étoit à tout cela, vous fera des relations sans doute; mais comme son écriture n'est pas si lisible que la mienne, j'écris toujours; et si je vous mande cette infinité de détails, c'est que je les aimerois en pareille occasion.



154. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Commencée à Paris, le lundi 27 avril 1671.

J'ai très-mauvaise opinion de vos langueurs; je suis du nombre des méchantes langues, et je crois tout le pis. Voilà ce que je craignois; mais, chère enfant, si ce malheur se confirme, ayez soin de vous, ne vous ébranlez point dans ces commencements par votre voyage de Marseille. Laissez un peu établir les choses; songez à votre délicatesse, et que ce n'est qu'à force de vous être conservée que vous avez été jusqu'au bout. Je suis déjà bien en peine du dérangement que le voyage de Bretagne apportera à notre commerce : si vous êtes grosse, comptez que je n'ai plus aucun dessein que de faire ce que vous voudrez; je ferai ma règle de vos désirs, et laisserai tout autre arrangement et toute autre considération à mille lieues de moi. Je crois que le chapitre de votre frère vous a divertie; il est présentement en quelque repos; il voit pourtant Ninon tous les jours, mais c'est un ami. Il entra l'autre jour avec elle dans un lieu où il y avoit cinq ou six hommes : ils firent tous une mine qui la persuada qu'ils le

croyoient possesseur ; elle connut leurs pensées, et leur dit : « Messieurs, vous vous damnez si vous croyez qu'il y ait du mal entre nous ; je vous assure que nous sommes comme frère et sœur. » Il est vrai qu'il est comme fricassé ; je l'emmène en Bretagne, où j'espère que je lui ferai retrouver la santé de son corps et de son âme : nous ménageons, La Mousse[1] et moi, de lui faire faire une bonne confession.

Monsieur, madame de Villars et la petite Saint-Gérand sortent d'ici, et vous font mille et mille amitiés ; ils veulent la copie de votre portrait qui est sur ma cheminée, pour la porter en Espagne[2]. Ma petite-enfant a été tout le jour dans ma chambre, parée de ses belles dentelles, et faisant l'honneur du logis ; ce logis, qui me fait tant songer à vous, où vous étiez il y a un an comme prisonnière ; ce logis, que tout le monde vient voir, que tout le monde admire, et que personne ne veut *louer*. Je soupai l'autre jour chez la marquise d'Uxelles, avec madame la maréchale d'Humières, mesdames d'Arpajon, de Beringhen, de Frontenac, d'Outrelaise, Raimond et Martin ; vous n'y fûtes point oubliée. Je vous conjure, ma

1. L'abbé de La Mousse, parent et compagnon très-assidu de madame de Sévigné.

2. Le marquis de Villars venoit, en effet, d'être nommé ambassadeur en Espagne.

fille, de me mander sincèrement des nouvelles de votre santé, de vos desseins, de ce que vous souhaitez de moi. Je suis triste de votre état, je crains que vous ne le soyez aussi ; je vois mille chagrins, et j'ai une suite de pensées dans ma tête, qui ne sont bonnes ni pour la nuit ni pour le jour.

A Livry, mercredi 29 avril.

Depuis que j'ai écrit ce commencement de lettre, j'ai fait un fort joli voyage. Je partis hier assez matin de Paris ; j'allai dîner à Pomponne ; j'y trouvai notre bonhomme[1], qui m'attendoit : je n'aurois pas voulu manquer à lui dire adieu. Je le trouvai dans une augmentation de sainteté qui m'étonna : plus il approche de la mort, plus il s'épure. Il me gronda très-sérieusement, et, transporté de zèle et d'amitié pour moi, il me dit que j'étois folle de ne point songer à me convertir ; que j'étois une jolie païenne ; que je faisois de vous une idole dans mon cœur ; que cette sorte d'idolâtrie étoit aussi dangereuse qu'une autre, quoiqu'elle me parût moins criminelle ; qu'enfin je songeasse à moi. Il me dit tout cela si fortement, que je n'avois pas le mot à dire. Enfin, après six heures de conversation très-

1. Arnauld d'Andilly, qui étoit alors âgé de quatre-vingt-trois ans.

agréable, quoique très-sérieuse, je le quittai, et vins ici, où je trouvai tout le triomphe du mois de mai : le rossignol, le coucou, la fauvette, ont ouvert le printemps dans nos forêts; je m'y suis promenée tout le soir toute seule : j'y ai trouvé toutes mes tristes pensées; mais je ne veux plus vous en parler. J'ai destiné une partie de cette après-dînée à vous écrire dans le jardin, où je suis étourdie de trois ou quatre rossignols qui sont sur ma tête. Ce soir je m'en retourne à Paris pour faire mon paquet et vous l'envoyer.

Il est vrai, ma fille, qu'il manqua un degré de chaleur à mon amitié quand je rencontrai la chaîne des galériens; je devois aller avec eux, au lieu de ne songer qu'à vous écrire. Que vous eussiez été agréablement surprise à Marseille de me trouver en si bonne compagnie! Mais vous y allez donc en litière? quelle fantaisie! J'ai vu que vous n'aimiez les litières que quand elles étoient arrêtées : vous êtes bien changée. Je suis entièrement du parti des médisants : tout l'honneur que je vous puis faire, c'est de croire que jamais vous ne vous seriez servie de cette voiture si vous ne m'aviez point quittée, et que M. de Grignan fût resté dans sa Provence. Que je suis fâchée de ce malheur! mais que je l'ai bien prévu! Conservez-vous, ma très-chère; songez que

la *Guisarde* beauté[1], ayant voulu se prévaloir d'une heureuse couche, s'est blessée rudement, et qu'elle a été trois jours prête à mourir : voilà un bel exemple. Madame de La Fayette craint toujours pour votre vie : elle vous cède sans difficulté la première place auprès de moi, à cause de vos perfections ; et quand elle est douce, elle dit que ce n'est pas sans peine ; mais enfin cela est réglé et approuvé : cette justice la rend digne de la seconde, elle l'a aussi ; La Troche s'en meurt. Je vais toujours mon train, et mon train aussi pour la Bretagne ; il est vrai que nous ferons des vies bien différentes : je serai troublée dans la mienne par les États, qui me viendront tourmenter à Vitré sur la fin du mois de juillet ; cela me déplaît fort. Votre frère n'y sera plus en ce temps-là. Ma fille, vous souhaitez que le temps marche pour nous revoir ; vous ne savez ce que vous faites, vous y serez attrapée : il vous obéira trop exactement, et quand vous voudrez le retenir, vous n'en serez plus la maîtresse. J'ai fait autrefois les mêmes fautes que vous, je m'en suis repentie ; et quoique le temps ne m'ait pas fait tout le mal qu'il fait aux autres, il ne laisse pas de m'avoir ôté mille petits agréments, qui ne laissent que trop de marques de

1. Madame de Guise. Voyez la lettre 135.

son passage. Vous trouvez donc que vos comédiens ont bien de l'esprit de dire des vers de Corneille? En vérité, il y en a de bien transportants; j'en ai apporté ici un tome qui m'amusa fort hier au soir. Mais n'avez-vous point trouvé jolies les cinq ou six fables de La Fontaine, qui sont dans un des tomes que je vous ai envoyés? Nous en étions ravis l'autre jour chez M. de La Rochefoucauld; nous apprîmes par cœur celle *du Singe et du Chat.*

D'animaux malfaisants c'étoit un très-bon plat :
Ils n'y craignoient tous deux aucun, tel qu'il pût être.
Trouvoit-on quelque chose au logis de gâté,
L'on ne s'en prenoit point aux gens du voisinage :
Bertrand déroboit tout; Raton, de son côté,
Étoit moins attentif aux souris qu'au fromage.

Et le reste. Cela est peint; et la *Citrouille*, et le *Rossignol*, cela est digne du premier tome. Je suis bien folle de vous écrire de telles bagatelles, c'est le loisir de Livry qui vous tue. Vous avez écrit un billet admirable à Brancas; il vous écrivit l'autre jour une main tout entière de papier : c'étoit une rapsodie assez bonne; il nous la lut, à madame de Coulanges et à moi. Je lui dis : Envoyez-la-moi donc tout achevée pour mercredi; il me dit qu'il n'en feroit rien, qu'il ne vouloit pas que vous la vissiez; que cela étoit trop sot et trop misérable. — Pour qui nous prenez-vous? vous

nous l'avez bien lue. — Tant y a que je ne veux pas qu'elle la lise : voilà toute la raison que j'en ai eue ; jamais il ne fut si fou. Il sollicita l'autre jour un procès à la seconde des enquêtes ; c'étoit à la première qu'on le jugeoit : cette folie a fort réjoui les sénateurs ; je crois qu'elle lui a fait gagner son procès. Que dites-vous, mon enfant, de l'infinité de cette lettre ? si je voulois, j'écrirois jusqu'à demain. Conservez-vous, c'est ma ritournelle continuelle ; ne tombez point, gardez quelquefois le lit. Depuis que j'ai donné à ma petite une nourrice comme celle du temps de François Ier [1], je crois que vous devez honorer tous mes conseils. Pensez-vous que je n'aille point vous voir cette année ? J'avois rangé tout cela d'une autre façon, et même pour l'amour de vous ; mais votre litière me redérange tout : le moyen de ne pas courir cette année, si vous le souhaitez un peu ? Hélas ! c'est bien moi qui dois dire qu'il n'y a plus de pays fixe pour moi, que celui où vous êtes. Votre portrait triomphe sur ma cheminée ; vous êtes adorée maintenant en Provence, et à Paris, et à la cour, et à Livry ; enfin, ma fille, il faut bien que vous soyez ingrate : le moyen de rendre tout cela ?

1. Voyez, sur ce changement de nourrice, la lettre 143.

Je vous embrasse et vous aime, et vous le dirai toujours, parce que c'est toujours la même chose. J'embrasserois ce fripon de Grignan, si je n'étois fâchée contre lui.

Maître Paul[1] mourut il y a huit jours; notre jardin en est tout triste.



155. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er mai 1671.

Je gardois votre secret comme si vous aviez dérobé votre enfant; mais je n'en réponds plus depuis que Valcroissant[2] l'a mandé à mademoiselle de Scudéri, en se louant de vos honnêtetés, et disant que l'on vous adore en Provence. Comment vous portez-vous du voyage que vous avez fait à Marseille? N'êtes-vous pas résolue de vous bien conserver? Vous voulez bien, ma fille, que je sois un peu en peine de vous; il est impossible que cela ne soit pas.

Je dînai hier chez madame de Villars avec M. de Vindisgras, deux autres de son pays,

1. Jardinier de Livry.
2. Celui, sans doute, dont il a été parlé dans les notes des lettres 95 et 103.

M. et madame de Schomberg [1], M. et madame de Béthune [2]; *la plupart des amants sont des Allemands* [3], comme vous voyez. M. de Schomberg me paroît un des plus aimables maris du monde : sans compter que c'est un héros, il a l'esprit aisé et une intelligence dont on lui sait un gré non pareil; sa femme l'adore. Mais, parce qu'il ne faut pas être contente en ce monde, elle n'a pas un moment de santé. On parla fort de vous, on vous loua jusqu'au ciel; et ce qui me parut plaisant, c'est que Vindisgras se souvint d'avoir ouï dire ce que vous disiez, il y a six ans, d'un comte de Dietrichstein [4], qu'il ressembloit à M. de Beaufort [5], hormis qu'il parloit mieux françois : nous trouvâmes plaisant qu'il eût retenu ce bon mot; cela nous donna lieu de parler de votre esprit. Il vous a vue chez la reine quand vous prîtes congé; il a une grande idée de toute votre personne.

1. Frédéric-Armand de Schomberg, d'origine allemande et d'une famille illustre, mais différente de celle de Henri et de Charles de Schomberg, tous deux maréchaux de France sous Louis XIII, n'étoit entré au service de la France qu'en 1650; et, quoique protestant, il obtint, lui aussi, le bâton de maréchal en 1675, année où il reprit sur les Espagnols la forteresse de Bellegarde.

2. Voyez, sur M. de Béthune, la lettre 115 et la note.

3. Mots empruntés à une chanson du poëte Sarrasin.

4. Seigneur allemand.

5. Le duc de Beaufort passoit pour parler assez mal le françois, sa langue naturelle

Cette pauvre madame de Béthune est encore grosse; elle me fait grand'pitié. On craint que la princesse d'Harcourt ne soit grosse aussi. Je trouve tous les jours ici de quoi exercer mes beaux sentiments. Madame de Coulanges vint le soir; nous allâmes aux Tuileries; nous y vîmes ce qui reste d'hommes à Paris, et qui n'y sera pas encore longtemps, et de plus M. de Saint-Ruthy[1]. Quel homme, bon Dieu! et que le désagrément de sa physionomie donne de grandes idées des qualités qu'on ne connoît pas! Mais comment pourrois-je vous dire les tendresses, les amitiés, les remercîments de M. de La Rochefoucauld, de Segrais, de madame de La Fayette, avec qui je passai le reste de la soirée, et à qui je fis voir une partie de votre lettre? Il y avoit tant de choses pour eux, que je vous aurois fait tort en toute manière de la leur cacher. Je leur cachai pourtant votre grossesse, pour la dire une autre fois tout bas à madame de La Fayette, car notre conversation d'hier roula sur d'autres discours, plus agréables pour vous. Langlade[2] survint; comme il s'en va à Bourbon, nous voulons qu'il aille vous voir. Segrais nous montra un

1. Marié secrètement, dit-on, à la maréchale de La Meilleraie.

2. Celui dont il est question dans la lettre 119.

recueil qu'il a fait des chansons de Blot[1]; elles ont le diable au corps, mais je n'ai jamais vu tant d'esprit. Il nous conta aussi qu'il venoit de voir une mère de Normandie, qui, lui parlant d'un fils abbé qu'elle a, lui avoit dit que le dessein de son fils étoit de bien étudier, et qu'il commençoit toujours à prêcher en attendant. Cet arrangement nous fit rire. Vous souvient-il du bon mot du comédien que je vous ai mandé[2]? Segrais l'a mis dans un recueil qu'il fait de tout ce qui a jamais été dit de plus fin. On parle de grandes nouvelles en Angleterre; mais cela n'est point encore démêlé. On ne sait rien de l'arrivée du roi à Dunkerque. Madame de Richelieu a gagné un grand procès contre madame d'Aiguillon. M. le Duc est parti pour la Bourgogne, le maréchal d'Albret pour son gouvernement. M. le Prince a suivi le roi. Vous voyez bien, par ces lanterneries, qu'il n'y a point aujourd'hui de nouvelles. Nous n'avons point dîné en *Lavardin;* ils sont allés se promener à Versailles.

Madame de Verneuil a été très-malade à

1. Ce Blot, baron de Chauvigny, étoit un gentilhomme attaché au service de Gaston. Il avoit, comme Marigny, pendant les troubles de la Fronde, composé divers vaudevilles et satires recherchés et fort vantés par l'esprit de parti

2. Voyez la lettre 143.

Verneuil. La d'Escars[1] a eu une manière d'apoplexie, qui a fait grand'peur à elle et à celles qui se portent un peu trop bien. J'ai donné votre billet à Brancas; *il fera réponse à la Grignan.* Père Ytier vous salue très-révérencieusement. Je suis en colère contre M. de Grignan, sans cela je l'aimerois. Ninon dit que votre frère est au-dessous de la définition; il est vrai qu'il ne se connoît pas lui-même, et que les autres le connoissent encore moins. Adieu, ma très-aimable; jamais il ne s'est vu un attachement si naturel et si tendre que celui que j'ai pour vous.



156. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 mai 1671.

Je vous prie, ma fille, ne donnons point désormais à l'absence l'honneur d'avoir remis entre nous une parfaite intelligence, et de mon côté, la persuasion de votre tendresse pour moi: quand l'absence auroit part à cette dernière,

1. Françoise-Charlotte Bruneau de La Rabatelière, femme de Charles d'Escars, la même dont il est parlé en la lettre 124.

puisqu'elle l'a établie pour jamais, regrettons un temps où je vous voyois tous les jours, vous qui êtes le charme de ma vie et de mes yeux; où je vous entendois, vous dont l'esprit touche mon goût plus que tout ce qui m'a jamais plu. N'allons point faire une séparation de votre aimable vue et de votre amitié : il y auroit trop de cruauté à séparer ces deux choses, et je veux plutôt croire que le temps est venu qu'elles marcheront ensemble, que j'aurai le plaisir de vous voir sans mélange d'aucun nuage, et que je réparerai toutes mes injustices passées, puisque vous voulez bien les nommer ainsi.

Je vis hier madame de Guise; elle m'a chargée de vous faire mille amitiés, et de vous dire comme elle a été trois jours à l'extrémité, madame Robinet n'y voyant plus goutte, et tout cela pour s'être agitée sur la foi de sa première couche, sans se donner aucun repos. L'agitation continuelle, qui ne donne pas le temps à un enfant de pouvoir se remettre à sa place, quand il a été ébranlé, fait une couche avancée, qui est très-souvent mortelle. Je lui promis de vous donner toutes ces instructions pour quand vous en auriez besoin, et de vous dire tous les repentirs qu'elle avoit d'avoir perdu l'âme et le corps de son enfant. Je m'acquitte exactement de sa commission, dans l'espérance qu'elle vous sera utile; je vous conjure, mon

enfant, d'avoir un soin extrême de votre santé : vous n'avez que cela à faire.

Votre Monsieur, qui dépeint mon esprit juste et carré, composé, étudié, l'a très-bien *dévidé*, comme disoit cette diablesse. J'ai fort ri de ce que vous m'en écrivez, et vous ai plainte de n'avoir personne à regarder pendant qu'il me louoit si bien ; je voudrois au moins avoir été derrière la tapisserie. Je vous remercie, ma fille, de toutes les honnêtetés que vous avez faites à La Brosse : c'est une belle chose qu'une vieille lettre[1] ; il y a longtemps que je les trouve encore pires que les vieilles gens : tout ce qui est dedans est une vraie radoterie. Madame de Verneuil a été très-mal à Verneuil de la néphrétique ; elle est accouchée d'un enfant qu'on a nommé Pierre, car ce n'étoit pas Pierrot, tant il étoit gros.

Mon royaume commence à n'être plus de ce monde[2]. Nous trouvâmes l'autre jour aux Tuileries mesdames de.... La première nous parut d'une incivilité parfaite en répondant comme une reine aux compliments que nous lui faisions sur sa couche, et lui disant que nous

1. La lettre 132, du 15 mars, n'avoit été remise à madame de Grignan, par La Brosse, que six semaines après la date.

2. « Mon royaume n'est point de ce monde. » Évangile selon saint Jean, chap. XVIII, v. 36.

avions été à sa porte; pour l'autre, elle nous parut d'une sottise si complète, que je plaignis son mari, tout contrefait qu'il est, et que je trouvai que c'étoit lui qui étoit mal marié. Que toutes les jeunes femmes sont sottes, plus ou moins, ma chère fille[1] !

Mais pourquoi avez-vous été à Marseille? M. de Marseille mande ici qu'il y a de la petite vérole; de plus, on vous aura tiré du canon qui vous aura émue; cela est très-dangereux. On dit que de Biez accoucha l'autre jour d'un coup de pistolet qu'on tira dans la rue. Vous aurez été dans les galères, vous aurez passé sur de petits ponts, le pied peut vous avoir glissé, vous serez tombée : voilà les horreurs de la séparation; on est à la merci de toutes ces pensées; on peut croire sans folie que tout ce qui est possible peut arriver : toutes les tristesses de tempérament sont des pressentiments, tous les songes sont des présages, toutes les précautions sont des avertissements, enfin c'est une douleur sans fin.

Il est vrai que j'aime votre fille; mais vous êtes une friponne de me parler de jalousie; il n'y a ni en vous ni en moi de quoi la pou-

1. A qui s'adresse ce trait, sinon à madame de Grignan elle-même? Aussi tout ce passage a-t-il été supprimé par le chevalier Perrin dans les deux éditions de 1738 et de 1754, données au nom de la famille.

voir composer; c'est une imperfection dont vous n'êtes point capable, et je ne vous en donne non plus de sujet que M. de Grignan. Hélas! quand on trouve dans son cœur toutes les préférences, et que rien n'est en comparaison, de quoi pourroit-on donner de la jalousie à la jalousie même? Ne parlons point de cette passion, je la déteste, quoiqu'elle vienne d'un fonds adorable: les effets en sont trop cruels et trop haïssables. Je vous prie, au reste, de ne point faire des songes si tristes de moi: cela vous émeut et vous trouble. Je suis persuadée que vous n'êtes que trop vive et trop sensible sur ma vie et sur ma santé; vous l'avez toujours été, et je vous conjure aussi, comme j'ai toujours fait, de n'en être point en peine : j'ai une santé au-dessus de toutes les craintes ordinaires. Je vivrai pour vous aimer, et j'abandonne ma vie à cette unique occupation, c'est-à-dire à toute la joie, à toute la douleur, à tous les agréments, à toutes les mortelles inquiétudes, enfin à tous les sentiments que cette passion pourra me donner.

Je partirai entre ci et la Pentecôte; je la passerai ou à Chartres ou à Malicorne, mais sûrement point à Paris. Vous êtes trop aimable d'entrer comme vous faites dans la tristesse de mon voyage; vous pouvez imaginer combien de souvenirs de vous entre La Mousse et moi,

sans compter cette pensée habituelle qui ne me quitte jamais. Il est vrai que je n'aurai point *Hébert*, j'en suis fâchée; mais il faut se résoudre à tout : il est revenu de Chantilly, il est désespéré de la mort de Vatel : il y perd beaucoup. Gourville l'a mis à l'hôtel de Condé, pour faire cette petite charge dont je vous ai parlé. M. de La Rochefoucauld dit qu'il prend des liaisons avec *Hébert*, dans la pensée que c'est un homme qui commence une grande fortune : à cela je lui réponds que mes laquais ne sont pas si heureux que les siens[1]. Ce duc vous aime et m'a assuré qu'il ne vous renverroit point votre lettre toute cachetée. Madame de La Fayette me prie toujours de vous dire mille choses pour elle, je ne sais si je m'en acquitte bien.

Ne rejetez point si loin ces derniers livres de La Fontaine; il y a des fables qui vous raviront, et des contes qui vous charmeront : la fin *des Oies de frère Philippe*, *les Rémois*, *le petit Chien*, tout cela est très-joli; il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat. Je voudrois faire une fable qui lui fît entendre combien cela est misérable de forcer son esprit à

1. Allusion à Gourville, qui, de simple valet de chambre de M. de La Rochefoucauld, étoit parvenu à de hauts emplois, et avoit même été proposé pour succéder au grand Colbert dans le ministère. Voy. la lettre 149 et la note.

sortir de son genre, et combien la folie de vouloir chanter sur tous les tons fait une mauvaise musique. Il ne faut point qu'il sorte du talent qu'il a de conter.

M. de Marseille a mandé à l'abbé de Pontcarré[1] que vous étiez grosse : j'ai fait assez longtemps mon devoir de cacher ce malheur; mais enfin l'on se moque de moi. Je l'embrasse mille fois ce Grignan, malgré toutes ses iniquités; je le conjure au moins que puisqu'il fait les maux, il fasse les médecines, c'est-à-dire qu'il ait un soin extrême de votre santé, qu'il soit le maître là-dessus, comme vous devez être la maîtresse sur tout le reste. Adieu, ma chère enfant, je vous baise et vous embrasse. Ne m'écrivez qu'autant que cela ne fera point de mal à votre santé, et qu'il soit toujours question de l'état où vous êtes; répondez moins à mes lettres, et me parlez de vous : plus je serai en Bretagne, et plus j'aurai besoin de cette consolation; ne m'expédiez point là-dessus. Si vous ne pouvez m'écrire, chargez-en la petite Deville, et empêchez-la de donner dans la *justice de croire*, et dans *le respectueux attachement;* qu'elle me parle de vous; et quoi encore? de vous, et toujours de vous.

1. Pierre Camus de Pontcarré, appelé plus loin le *gros abbé ;* il étoit aumônier du roi, et mourut en 1684. Voy. la lettre 168.



157. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 mai 1671.

Me voilà encore, et je ne puis partir que dans huit jours. L'incertitude du camp de Lorraine, pour mener ou pour ne pas mener mon fils, fait toute la mienne, et me donne de l'ennui. J'en ai beaucoup plus encore de votre santé : votre voyage de Marseille me trouble; l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste. Si je ne vais point m'en soulager par être auprès de vous, vous me serez bien plus obligée que si je traversois la France. L'état où je suis et où je vais être est dur à soutenir; et rien ne seroit capable de m'arrêter que les raisons que vous savez, et dont nous sommes en confidence, mon cher ami[1] et moi. Je sens quelque consolation de l'avoir pour témoin de tous mes sentiments; ce n'est pas que j'en aie besoin auprès de vous, mais j'aime à mettre mes sentiments les plus chers en dépôt entre les mains d'un homme comme lui.

1. M. d'Hacqueville. Voy. la lettre 115.

Je fus hier longtemps chez madame du Puy-du-Fou ; sérieusement elle vous aime, et vous lui êtes obligée des soins et des prévoyances qu'elle a pour vous : son cœur n'en sait pas davantage ; mais dans cette étendue elle fait parfaitement bien. L'abbé est ravi de vous voir appliquée à vos affaires ; il vous trouve digne de tous ses soins, dès le moment que vous songez à mettre la règle dans votre maison ; ajoutez cette perfection à toutes les autres ; ne vous relâchez point. Il n'est point question de suivre toujours les beaux sentiments ; il faut avoir pitié de soi, et avoir de la générosité pour soi-même comme on en a pour les autres. En un mot, continuez tous vos bons commencements, et amusez-vous à conserver et à bien conduire vos affaires. J'espère que le voyage de l'abbé, en quelque temps que ce soit, ne vous sera pas inutile. Adieu, ma très-chère ; j'attends avec des impatiences vives des nouvelles de votre santé et de votre voyage.





158. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 13 mai 1671.

Je reçois votre lettre de Marseille; jamais relation ne m'a tant amusée. Je lisois avec plaisir et avec attention; je suis fâchée de vous le dire, car vous n'aimez pas cela, mais vous narrez très-agréablement. Je lisois donc votre lettre vite par impatience; et puis je m'arrêtois tout court, pour ne pas la dévorer si promptement : je la voyois finir avec douleur, et douleur de toute manière, car je ne vois que de l'impossibilité à votre retour, moi qui ne fais que le souhaiter. Ah, ma fille! ne m'en ôtez pas ni à vous-même l'espérance; pour moi, j'irai vous voir très-assurément avant que vous ne preniez aucune résolution là-dessus : ce voyage est nécessaire à ma vie. Je tremble pour votre santé : vous avez été étourdie du bruit de tant de canons et du *hou* des galériens; vous y avez reçu des honneurs comme la reine, et moi plus que je ne vaux : je n'ai jamais vu une telle galanterie que de donner mon nom pour le mot *de guerre*. Je vois bien, ma fille, que vous pensez à moi très-souvent, et que

cette *maman mignonne* de M. de Vivonne[1] n'est pas de contrebande avec vous. Je crois que Marseille vous aura paru beau ; vous m'en faites une peinture extraordinaire et qui ne déplaît pas. Cette nouveauté, à quoi rien ne ressemble, touche ma curiosité; je serai fort aise de voir cette sorte d'enfer. Comment! des hommes gémir jour et nuit sous la pesanteur de leurs chaînes! Voilà ce qu'on ne voit point ici : on en parle assez; elles font même quelquefois du bruit; mais il n'y a rien d'effectif qu'à Marseille : j'ai cette image dans la tête.

E di mezzo l'orrore esce il diletto[2].

Vous étiez belle, à ce que vous dites; et où est donc votre grossesse? Comment s'accommode-t-elle avec votre beauté et avec tant de fatigue? Il m'est venu de deux endroits que vous aviez un esprit si bon, si juste, si droit et si solide, qu'on vous a fait seule arbitre des plus grandes affaires. Vous avez accommodé les différends infinis de M. de Monaco avec un monsieur dont j'ai oublié le nom : vous avez un sens si net et si fort au-dessus des autres, qu'on laisse le soin de parler de votre per-

1. Louis-Victor de Rochechouart, duc de Mortemart et de Vivonne, frère de madame de Montespan, et célèbre par ses bons mots, étoit alors général des galères à Marseille.

2. Et cette horreur elle-même a son charme.

sonne, pour louer votre esprit; voilà ce qu'on dit de vous ici. Si vous trouvez quelque prince Alamir, vous avez du fonds de reste pour faire le premier tome du roman, sans qu'on ose en parler. Je n'ai pas voulu faire ce tort à la Provence, de vous cacher la manière dont vous y êtes honorée, et dont on y parle de vous. Je voudrois savoir si vous êtes entièrement insensible à tous les honneurs qu'on vous fait; pour moi, je vous avoue grossièrement qu'ils ne me déplairoient pas; mais je ferois l'impossible pour tâcher de revenir quelque temps me dépouiller de ma splendeur; ce qui vous en reste ici est trop bon pour être négligé. Madame des Pennes[1] a été aimable comme un ange; mademoiselle de Scudéri l'adoroit : c'étoit la princesse Cléobuline; elle avoit un prince Trasibule en ce temps-là; c'est la plus jolie histoire de Cyrus[2]. Si vous étiez encore à Marseille, je vous prierois de bien faire des compliments pour moi à M. le général des galères[3]; mais vous n'y êtes plus. Pour moi, je suis encore ici; j'en suis en furie : je voulois partir vendredi; l'abbé se met à genoux pour que ce ne soit que lundi : on ne peut tirer les prêtres de

1. Renée de Forbin, sœur de M. de Marseille, depuis cardinal de Janson.
2. Roman de mademoiselle de Scudéri.
3. M. de Vivonne, nommé plus haut.

Paris; il n'y a que les dames qui en veuillent partir. Je m'en irai donc lundi; il me semble que vous voulez savoir mon équipage, afin de me voir passer comme j'ai vu passer M. *Busche*. Je vais à deux calèches; j'ai sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte mon lit, et trois ou quatre hommes à cheval. Je serai dans ma calèche tirée de mes deux beaux chevaux; l'abbé sera quelquefois avec moi. Dans l'autre, mon fils, La Mousse et Hélène. Celle-ci aura quatre chevaux avec un postillon. Quelquefois le bréviaire assemblera le second ordre, et laissera place à un certain bréviaire de Corneille, que nous avons envie de dire, Sévigné et moi. Voilà de beaux détails, mais on ne les hait pas des personnes que l'on aime. Vous écrivez une lettre à votre frère qui est très-plaisante; j'en ai bien ri. J'eusse juré que sa.... eût été ridicule; en effet, j'ai trouvé qu'elle ressemble à une amande lissée. Voilà de ces physionomies qui ne se raccommoderont jamais avec moi.

J'ai fait moi-même déménager et mettre en sûreté tous vos meubles dans une chambre que j'ai réservée; j'ai été présente à tout: pourvu que vous ayez intérêt à quelque chose, elle est digne de mes soins. Je n'ai pas tant d'amitié pour moi, Dieu m'en garde.

Je n'ai garde de dire à notre océan la pré-

férence que vous lui donnez, il en seroit trop glorieux ; il n'est pas besoin de lui donner plus d'orgueil qu'il n'en a. Bien du monde s'en va lundi comme moi. Brancas est parti ; je ne sais si cela est bien vrai, car il ne m'a point dit adieu : il croit peut-être l'avoir fait. Il étoit l'autre jour debout devant la table de madame de Coulanges ; je lui dis : « Asseyez-vous donc, ne voulez-vous pas souper ? » Il se tenoit toujours debout. Madame de Coulanges lui dit : « Asseyez-vous donc. — Parbleu ! dit-il, madame de Sanzei[1] se fait bien attendre ; je crois qu'on ne lui a pas dit qu'on a servi. » C'étoit elle qu'il attendoit, et il y a environ cinq semaines qu'elle est à Autry ; cette civilité, faite fort naïvement, nous fit rire. Madame de Soubise[2] est grosse ; elle s'en plaint à sa mère, mais inutilement. Pour madame de Louvigny[3], vous le savez. Si je pouvois trouver quelque honnête veuve ou quelque honnête fille qui le fût aussi, je vous le manderois pour votre consolation. L'abbé Têtu est parti, disant que Paris lui

1. Anne-Marie de Coulanges, femme de Louis Turpin de Crissé, comte de Sanzei.

2. Anne de Rohan-Chabot, femme de François de Rohan, prince de Soubise. Aimée, mais en secret, par Louis XIV, elle dut à cet attachement mystérieux son crédit et sa fortune.

3. Marie-Charlotte de Castelnau, femme d'Antoine-Charles de Louvigny.

pèse sur les épaules ; il est allé droit à Fontevraud : c'est le chemin, cela est heureux ; de là il va à Richelieu, qui n'est qu'à cinq lieues ; il y demeurera. Ce voyage paroît ridicule à bien des gens, et semble l'éloigner encore de l'épiscopat ; pour moi, je dis qu'il l'en approchera [1]. Vous voyez qu'il ne s'accommode pas si bien de l'absence de madame de Fontevraud que de la vôtre. Si j'étois désormais en lieu de vous parler du prochain, je prendrois votre manière ; elle est mille fois plus nette et plus facile que le galimatias dont je m'étois servie, et que vous avez pourtant fort bien deviné ; il n'y en a guère d'impénétrable pour vous. Vous trouvez que mon fils me console de Paris, que les États me consoleront de mon fils ; mais de vous, ma belle, qui m'en consolera ? Je n'ai point encore trouvé qu'il y ait rien dans le monde qui puisse s'en vanter. Je vous embrasse mille et mille fois. Aimez-moi toujours, c'est la seule joie et la seule consolation de ma vie.

1. Voyez, sur cet abbé Têtu, qui avoit l'ambition de devenir évêque, la lettre 130 et la note.





159. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 mai 1671.

Me voici encore, ma chère fille, avec tous les chagrins qui accompagnent les départs retardés, et les départs qui m'éloignent de vous encore plus que nous ne sommes; mais quelle rage de prendre un chemin opposé à celui de son cœur! Si jamais je ne vois plus rien entre la Provence et moi, je serai transportée de joie. L'envie continuelle que j'ai de recevoir de vos lettres et d'apprendre l'état de votre santé est une chose si dévorante pour moi, que je ne sais comme je pourrai la supporter. J'attends dimanche de vos nouvelles, et je partirai lundi matin. Je suis occupée à donner tous les ordres nécessaires pour en avoir souvent, et je pense y avoir réussi autant qu'il se peut J'ai trouvé une petite lanterne que vous a donnée M. de Grignan, à qui nous disions si bien:

Madame Amphitryon, mon maître et votre époux[1]....

Madame de Crussol[2] est grosse, et mille

1. Voy. le prologue d'*Amphitryon*.
2. Voy. la lettre 142 et la note.

autres ; j'allai hier lui dire adieu, et à l'effigie de madame de Montausier ; si j'avois le temps, je vous conterois les gentillesses qu'elle me dit ; mais j'ai été accablée ce matin d'adieux et d'affaires. Je m'en vais dire les miens en Lavardin. Je ferai mon paquet ce soir, j'aurai plus de loisir. Je finis donc cette feuille en vous embrassant mille fois, avec une si vive et si extrême tendresse, que je ne pense pas qu'il y en ait au monde une pareille.

Vendredi au soir, 15 mai,
chez M. de La Rochefoucauld.

Je suis auprès d'un homme qui vous aime, et qui vous conjure de le croire. Il a pris un fort grand plaisir à entendre la peinture de vos galériens de Marseille. Madame de La Fayette me dicte beaucoup de belles choses que je ne vous dirai point. Nous avons été nous promener chez Faverole, à Issy, où les rossignols, l'épine blanche, les lilas, les fontaines et le beau temps nous ont donné tous les plaisirs innocents qu'on peut avoir ; c'est un lieu où je vous ai vue, cela nourrit fort la tendresse. Nous y vîmes une fois un chat qui voulut arracher les deux yeux de madame de La Fayette, et pensa bien en passer son envie, si vous vous en souvenez. J'ai dit adieu à toutes les beautés de ce pays : je m'en vais dans un autre, bien rude : il n'y en a point, ma fille,

où je ne trouve le moyen de penser uniquement à vous. J'ai recommandé ma petite enfant à madame Amelot[1], à madame d'Ormesson[2], et surtout à madame du Puy-du-Fou, avec qui je fus hier deux heures; elle en aura soin comme de son enfant. J'ai pris congé des Usez et de mille autres. Enfin voilà qui est fait. M. de Rambures[3] est mort : pouvez-vous vous représenter sa femme[4] affligée avec un bandeau? L'abbé de Foix[5] se meurt; il a reçu tous ses sacrements; il agonise, cela est pitoyable. J'ai reçu une lettre de Corbinelli, qui me paroît excessivement content de M. Vardes et de sa libéralité. Si vous écrivez quelquefois à Vardes, je vous prie de lui mander ce que je vous dis, afin qu'il voie qu'il n'y a rien de moins ingrat que son ami. Bonsoir, ma petite;

1. Veuve de Charles Amelot de Gournay, président au grand conseil, mort d'une apoplexie foudroyante, le 12 février précédent. Voyez la lettre 118.

2. Femme d'Olivier Le Fèvre d'Ormesson, l'un des rapporteurs dans le procès Fouquet. Voyez la lettre 43 et la note.

3. Charles, marquis de Rambures et de Courtenay, qui avoit épousé la fille du comte de Nogent, Marie de Bautru, femme très-joueuse, très-galante et très-ridicule.

4. C'étoit l'usage, en ce temps-là, que les veuves portassent un bandeau de crêpe sur le front, comme les religieuses en portent un de toile.

5. Sa mort est confirmée dans la lettre suivante. Voy. sur cet abbé de Foix la lettre 105 et la note.

nous sommes tristes, nous n'avons rien de gaillard à vous mander. Si vous aimez à être parfaitement aimée, vous devez aimer mon amitié.



160. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 17 mai 1671.

Je vous écris dans ma cellule de notre petite sœur de Sainte-Marie[1]. J'aime cette nièce, je lui trouve de l'esprit, et une piété qui me charme et qui me donne de l'envie : car, après tout, mon pauvre cousin, rien n'est si bon ni si solide que la pensée de son salut. Voici une créature qui en est uniquement occupée. Cela fait que je l'honore, contre l'inclination naturelle que j'aurois de ne la pas trop respecter. Je la quitte pour vous dire que je loue fort l'occupation que vous vous donnez présentement. Elle est digne de votre esprit, et je m'en réjouis par avance pour l'intérêt de nos neveux, qui trouveront un grand goût à ces *Mémoires*. Je pars demain pour aller en Bretagne. J'y serai jusqu'à la Toussaint. La

1. Diane-Charlotte, fille aînée du comte de Bussy, alors religieuse au couvent des Filles de la Visitation de Paris.

pauvre Grignan est sous son soleil de Provence. Si les honneurs qu'on lui fait pouvoient la rafraîchir un peu, elle seroit bien heureuse; mais je doute que rien la puisse consoler entièrement de nous avoir quittés. Écrivez, Monsieur le comte, écrivez-moi dans ma province, et croyez que vous n'êtes guère moins bien auprès de moi qu'auprès de notre petite sœur, à la réserve qu'elle vous respecte comme son père, et que je vous honore comme mon cousin.



161. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Lundi matin, en partant, 18 mai 1671.

Enfin, ma fille, me voilà prête à monter dans ma calèche; voilà qui est fait, je vous dis adieu : jamais je ne vous dirai cette parole sans une douleur sensible. Je m'en vais donc en Bretagne : est-il possible qu'il y ait encore quelque chose à faire à un éloignement, quand on est à deux cents lieues l'une de l'autre? Cependant, j'ai trouvé encore à le perfectionner; et comme vous avez trouvé que votre ville d'Aix n'étoit pas encore assez loin, je trouve aussi que Paris est dans votre voisinage : vous êtes allée à Mar-

seille pour me fuir; et moi, pour le renvier sur vous, je m'en vais à Vitré. Tout de bon, ma petite, j'ai bien du regret à notre commerce; il m'étoit d'une grande consolation et d'un grand amusement, il sera présentement d'une étrange façon. Hélas! que vais-je vous dire du milieu de mes bois? Je vous parlerai à cœur ouvert de mademoiselle Du Plessis[1] et de *Jacquine*[2]: les jolies peintures! Je suis fort contente de ce que vous me dites de votre santé; mais, au nom de Dieu, si vous m'aimez, conservez-vous, ne dansez point, ne tombez point, reposez-vous souvent, et surtout prenez vos mesures pour accoucher à Aix, au milieu de tous les prompts secours. Vous savez comme vous êtes expéditive : rangez-vous-y plus tôt que plus tard. Bon Dieu! que ne souffrirai-je point en ce temps-là!

Vous me contez fort plaisamment le démêlé que vous avez eu avec mon ami Vivonne; il me paroît que tout le tort est de son côté. Vous le menâtes beau train, à la manière dont vous l'aviez pris: son décontenancement me fait

1. Mademoiselle Du Plessis d'Argentré; sa famille étoit d'une ancienne noblesse bretonne. Le château d'Argentré, qu'elle habitoit, est à peu de distance de Vitré et des Rochers.

2. « L'aimable Jacquine, » comme l'appelle madame de Sévigné dans la lettre 187, étoit une des filles de la basse-cour des Rochers.

suer, et lui aussi, j'en suis assurée : conclusion, vous l'embrassâtes, c'est un grand effort[1] en l'état où vous êtes ; il faut toujours faire en sorte de n'avoir point de querelle ni d'ennemis sur les bras.

Ce pauvre abbé de Foix est mort : cela fait pitié. Qui pourroit croire qu'une mère qui a trois garçons, dont l'aîné est marié, fût sur le point de voir finir sa maison? Cependant, il est vrai, ce petit duc de Foix ne vaut pas un coup de poing[2] ; il est à Bordeaux avec sa mère pour un procès : quelle nouvelle pour eux! L'Armentière beauté[3] fait la guerre à ses beaux cheveux, et se déchire le sein, à ce qu'on dit ; je vois que cela vous console. Savez-vous que notre petite Senneterre[4] est accouchée à Grenoble? Je ne sais qui ne part point aujourd'hui ; nous comptâmes hier jusqu'à vingt personnes de qualité qui font comme moi. M. de Coulanges me donna un grand souper, où tout le

1. Vu l'extrême grosseur de M. de Vivonne et l'état de grossesse où se trouvoit madame de Grignan.

2. Il étoit frère de l'abbé, et, malgré sa foible complexion, il n'en vécut pas moins jusqu'à l'âge de soixante-quatorze ans. Leur mère étoit la marquise de Senecey, première dame d'honneur de la reine Anne d'Autriche.

3. Henriette de Conflans, dite mademoiselle Armentières, qui mourut en 1712.

4. Anne de Longueval, parente de Bussy et femme de Henri de Senneterre, marquis de Château-Neuf, vicomte de Lestranges. Voyez la lettre 207.

monde s'assembla pour me dire adieu. Adieu donc, ma très-chère et très-aimable; je m'en vais coucher à Bonnelle : j'espère que j'y retrouverai cette dévotion que vous y laissâtes une fois; je la prendrai. Hélas ! j'en ai assez de besoin pour me faire supporter avec patience l'éloignement d'une aimable enfant que j'aime si passionnément, et toutes les justes craintes que je puis avoir pour sa santé : songez un peu à ce que je dois souffrir, n'étant soutenue d'aucune distraction. J'emmène votre frère, et le dérobe à toute la honte de ses mauvais procédés; vous jugez bien que ses maîtresses ne seront pas inconsolables; pour moi, je m'en accommoderai fort bien. Je suis persuadée de ce que dit M. de Grignan. Ah ! mon cher Comte, je le crois assurément : il n'y a personne qui n'en eût fait autant que vous, s'il eût été à votre place. Vous me payez de raison, et vous le prenez sur un ton qui mérite qu'on vous pardonne; mais songez pourtant que la jeunesse, la beauté, la santé, la gaieté et la vie d'une femme que vous aimez, toutes ces choses sont détruites par les rechutes fréquentes du mal que vous faites souffrir. Ma fille, je reviens à vous, après avoir dit adieu à votre mari. Il nous revient ici que vous perdez tout ce que vous jouez l'un et l'autre : eh, mon Dieu ! pourquoi tant de malheur, et pourquoi cette petite

pluie continuelle, que j'ai toujours trouvée si incommode? Je deviens comme elle, et je ne finis point. Adieu donc pour la centième fois, ma chère enfant; remerciez bien d'Hacqueville de toutes les amitiés que j'en reçois tous les jours : il entre dans mes sentiments; voilà de quoi il est question en ce monde. N'oubliez pas de faire savoir à Vardes que Corbinelli se loue fort de lui.



162. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

A Malicorne, samedi 23 mai 1671.

J'ARRIVE ici, où je trouve une lettre de vous, tant j'ai su donner un bon ordre à notre commerce. Je vous écrivis lundi en partant de Paris; depuis cela, mon enfant, je n'ai fait que m'éloigner de vous avec une telle tristesse et un souvenir de vous si pesant, qu'en vérité la noirceur de mes pensées m'a rendue quelquefois insupportable. Je suis partie avec votre portrait dans ma poche, je le regarde fort souvent. Il seroit difficile de me le dérober présentement sans que je m'en aperçusse. Il est parfaitement aimable; j'ai votre idée dans l'esprit; j'ai dans

le milieu de mon cœur une tendresse infinie pour vous. Voilà mon équipage, et voilà avec quoi je vais à trois cents lieues de vous. Nous avons été fort incommodés de la chaleur : un de mes beaux chevaux demeura dès Palaiseaux; les autres six ont tenu bon jusqu'ici. Nous partons dès deux heures du matin, pour éviter l'extrême chaleur; encore aujourd'hui nous avons prévenu l'aurore dans ces bois pour voir *Silvie*, c'est-à-dire Malicorne[1], où je me reposerai demain. J'y ai trouvé les deux petites filles[2] *rechignées, un air triste, une voix de Mégère;* j'ai dit: *Ces petits sont sans doute à notre ami, fuyons-les;* du reste, *nos repas ne sont point repas à la légère*[3]. Jamais je n'ai vu une meilleure chère, ni une plus agréable maison : il me falloit toute l'eau que j'ai trouvée pour me rafraîchir du fonds de chaleur que j'ai depuis six jours. Notre abbé se porte bien; mon fils et La Mousse me sont d'une grande consolation. Nous avons relu des pièces de Corneille, et repassé avec plaisir sur toutes nos vieilles admirations. Nous avons aussi un livre nouveau de

1. Château qui appartenoit au marquis de Lavardin.

2. Ces petites filles furent 1° Madame de Chartres; 2° Mademoiselle de Malicorne, religieuse au Cherche-Midi.

3. Tous les mots soulignés ici sont empruntés à la fable de La Fontaine qui a pour titre : *l'Aigle et le Hibou.*

Nicole; c'est de la même étoffe que Pascal, et que l'*Éducation d'un Prince;* mais cette étoffe est merveilleuse, on ne s'en ennuie point. Nous serons le 27 aux Rochers, où je trouverai une de vos lettres : hélas! c'est mon unique joie. Vous pouvez ne me plus écrire qu'une fois la semaine, parce qu'aussi bien elles ne partiront de Paris que le mercredi, et j'en recevrois deux à la fois. Il me semble que je m'ôte la moitié de mon bien; cependant j'en suis aise, parce que c'est autant de fatigue retranché en l'état où vous êtes. Il faut que je sois devenue de bonne humeur pour vouloir bien que vous preniez cela sur moi : mais, ma fille, au nom de Dieu, conservez-vous, si vous m'aimez. Ah! que j'ai de regret à votre aimable personne! N'aurez-vous jamais un moment de repos? Faut-il user sa vie à cette continuelle fatigue? Je comprends les raisons de M. de Grignan; mais, en vérité, quand on aime une femme, quelquefois on en a pitié.

Mon éventail est donc venu bien à propos; ne l'avez-vous pas trouvé joli? Hélas! quelle bagatelle! ne m'ôtez pas ce petit plaisir quand l'occasion s'en présente, et remerciez-moi de la joie que je me donne, quoique ce ne soit que des riens. Mandez-moi bien de vos nouvelles; c'est là de quoi il est question : songez que j'aurai une de vos lettres tous les vendre-

dis ; mais songez aussi que je ne vous vois plus, que vous êtes à mille lieues de moi, que vous êtes grosse, que vous êtes malade; songez.... Non, ne songez à rien : laissez-moi tout songer dans mes grandes allées, dont la tristesse augmentera la mienne ; j'aurai beau m'y promener, je n'y trouverai point ce que j'y avois la dernière fois que j'y fus. Adieu, ma très-chère enfant ; vous ne me parlez point assez de vous; marquez toujours bien la date de mes letres : hélas ! que diront-elles présentement ? Mon fils vous embrasse mille fois ; il me désennuie extrêmement, et songe fort à me plaire : nous lisons, nous causons, comme vous le devinez fort bien. La Mousse tient bien sa partie, et, par-dessus tout, notre abbé, qui se fait adorer, parce qu'il vous adore. Il m'a enfin donné tout son bien [1] ; il n'a point eu de repos que cela n'ait été fait. N'en parlez à personne, la famille le dévoreroit; mais aimez-le bien sur ma parole, et sur ma parole aussi aimez-moi. J'embrasse ce fripon de Grignan, malgré ses forfaits.

1. L'abbé de Coulanges, oncle de madame de Sévigné.





163. — DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 24 mai 1671.

Lorsque j'ai voulu faire réponse à votre lettre, ma chère cousine, j'ai été tout prêt à m'aller enfermer dans la chambre du père gardien des Capucins d'Autun; car je ne suis pas homme à me laisser donner mon reste sur les bons exemples, non plus que sur autre chose. Mais, pour revenir à notre petite sœur de Sainte-Marie, je vous avouerai qu'elle a de l'esprit et que je la crois une bonne religieuse; et sur les pensées que vous avez avec elle de votre salut, je remarque que les bons et les mauvais exemples font souvent le bien et le mal de votre conduite. Avec les religieuses vous songez à vous sauver, et vous vous damnez souvent avec les gens du monde. Je suis fait tout comme vous, et cent mille gens nous ressemblent.

Ce que vous me dites sur mes *Mémoires* m'encourage fort à les continuer. Je vous écrirai en Bretagne; mais, quelque soin que nous prenions de nous entretenir, à peine pourrions-nous en cinq mois, moi vous écrire une fois, et vous me faire réponse. Cependant faisons tou-

jours tout ce qui dépendra de nous sur cela. Si madame de Grignan est assurée de retourner cet hiver à Paris, je vous assure que les honneurs qu'elle recevra en Provence la consoleront fort de n'être pas auprès de vous; mais si elle ne doit point revenir, elle aura mille chagrins pires que les excessives chaleurs. Je ne veux de vous, ma chère cousine, ni des respects ni des honneurs; je veux seulement de l'amitié et de l'estime, et vous ne me les devez pas refuser, car j'en ai infiniment pour vous.



164. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 31 mai 1671.

Enfin, ma fille, me voici dans ces pauvres Rochers : peut-on revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse ? Il y a des souvenirs agréables ; mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter ; ceux que j'ai de vous sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point bien l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien ?

Si vous continuez de vous bien porter, ma

chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient : la Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles. C'est une chose étrange que les grands voyages : si l'on étoit toujours dans le sentiment qu'on a quand on arrive, on ne sortiroit jamais du lieu où l'on est ; mais la Providence fait qu'on oublie. C'est la même qui sert aux femmes qui sont accouchées : Dieu permet cet oubli, afin que le monde ne finisse pas, et que l'on fasse des voyages en Provence. Celui que j'y ferai me donnera la plus grande joie que je puisse recevoir dans ma vie ; mais quelles pensées tristes de ne point voir de fin à votre séjour ! J'admire et je loue de plus en plus votre sagesse ; quoiqu'à vous dire le vrai, je sois fortement touchée de cette impossibilité. J'espère qu'en ce temps-là nous verrons les choses d'une autre manière ; il faut bien l'espérer, car, sans cette consolation, il n'y auroit qu'à mourir. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois, d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre. Il me paroît que vous ne vous êtes point trop ennuyée à Marseille. Ne manquez pas de me mander comme vous aurez été reçue à Grignan. Ils avoient fait ici une manière d'entrée à mon fils : Vaillant[1] avoit mis plus

1. C'étoit le régisseur de madame de Sévigné.

de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate; ils vont en très-bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : M. l'abbé avoit mandé que nous arriverions le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie; ces pauvres gens attendent le mardi jusqu'à dix heures du soir; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir : ce contre-temps nous a fâchés; mais quel remède? Voilà par où nous avons débuté. Mademoiselle Du Plessis[1] est tout justement comme vous l'avez laissée; elle a une nouvelle amie à Vitré, dont elle se pare, parce que c'est un bel esprit qui a lu tous les romans, et qui a reçu deux lettres de la princesse de Tarente[2]. J'ai fait dire méchamment par Vaillant que j'étois jalouse de cette nouvelle amitié; que je n'en témoignerois rien, mais que mon cœur étoit saisi. Tout ce qu'elle dit là-dessus est digne de Molière : c'est une plaisante chose de voir avec quel soin elle me ménage, et comme elle détourne adroitement la conversation pour ne point parler de

1. Voyez la lettre 161 et la note.

2. Fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, dont il a été question dans la lettre 105.

ma rivale devant moi; je fais aussi fort bien mon personnage. Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante; Pilois[1] les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable; tout de bon, rien n'est si beau que ces allées que vous avez vues naître. Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenoit : voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils, qui est revenu de Candie, *vago di fama*[2]; n'est-il point joli pour n'être qu'un mot? Je fis écrire encore hier, en l'honneur des paresseux, *bella cosa far niente*[3]. Hélas! ma fille, que mes lettres sont sauvages! Où est le temps que je parlois de Paris comme les autres? C'est purement de mes nouvelles que vous aurez; et voyez ma confiance, je suis persuadée que vous aimez mieux celles-là que les autres. La compagnie que j'ai ici me plaît fort; notre abbé est toujours admirable; mon fils et La Mousse s'accommodent fort bien de moi, et moi d'eux; nous nous cherchons toujours; et quand les affaires me séparent d'eux, ils sont au désespoir, et me trouvent ridicule de préférer un compte de fermier aux contes de La Fontaine. Ils vous aiment tous passionnément; je crois qu'ils vous écriront : pour moi, je

1. Jardinier des Rochers.
2. Avide de gloire.
3. Belle chose que le repos!

prends les devants, et n'aime point vous parler en tumulte. Ma fille, aimez-moi donc toujours : c'est ma vie, c'est mon âme que votre amitié : je vous le disois l'autre jour; elle fait toute ma joie et toutes mes douleurs. Je vous avoue que le reste de ma vie est couvert d'ombre et de tristesse, quand je songe que je la passerai si souvent éloignée de vous.



165. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 7 juin 1671.

J'AI reçu vos deux lettres avec une sorte de joie qu'il n'est pas aisé d'expliquer dans une lettre. Enfin, ma bonne, je les reçois deux jours après qu'elles sont arrivées à Paris; cela me rapproche de vous. Celle que vous avez écrite à mon fils n'est pas fricassée dans de la neige[1]; vraiment elle est fricassée dans du sel à pleines mains : depuis le premier mot jusques au dernier, elle est parfaite; je laisse à mon fils le soin de vous répondre et de vous dire comme

1. Allusion aux paroles de Ninon de Lenclos, qu'on lit dans les lettres 143 et 150.

il a réussi dans sa paroisse et dans un bal de Vitré. Nous avons lu *Bertrand du Guesclin*[1] en quatre jours; cette lecture nous a divertis. Au reste, vous n'avez pas bien vu : ma calèche n'est pas rompue par les chemins; mes arcs sont forgés de la propre main de Vulcain : à moins que de venir de cette fournaise, ils n'auroient pas résisté à un troisième voyage de Bretagne. Ce que vous voulez dire, c'est que l'un de mes chevaux, le plus beau de France, est resté à Nogent, et y mourra, selon ce qu'on m'en écrit; c'est cela qui vous a trompée. Il est vrai, ma fille, que j'eus il y a quelque temps une colique très-fâcheuse. Mais j'admire d'Hacqueville de vous avoir mandé que je ne le lui avois pas fait savoir. Ce qui est plaisant, c'est qu'il a eu tort en cette occasion; et comme il a gagé d'être parfait, il n'a point poussé sa justification avec moi, et se veut racquitter auprès de vous en disant que j'ai eu tort. Mais je n'en puis jamais avoir avec lui sur le chapitre de l'amitié : je l'aime tendrement, et son amitié m'est un trésor inestimable. Voici comme la chose se passa; il vaut autant dire cela qu'autre chose. J'allois à la messe en calèche avec ma tante; à moitié chemin j'eus un grand mal

1. Par Paul Hay du Chastelet, de l'Académie françoise.

de cœur. Je craignis les suites, je revins sur mes pas. Je vomis beaucoup ; voilà de grandes douleurs dans le côté droit, de grands vomissements encore, des douleurs redoublées et une suppression qui me tenoit dès la nuit. L'alarme se met au camp : on envoie chez *Pecquet*, qui eut de moi des soins extrêmes ; on envoie chez l'apothicaire, on envoie querir un demi-bain, on envoie chercher de certaines herbes : si j'avois eu dix laquais, ils auroient tous été employés. Je ne songeai point du tout à madame de La Fayette ; notre petit tapissier, qui alloit chez elle pour travailler, lui dit l'état où j'étois. Je vis arriver madame de La Fayette comme j'étois dans le bain ; elle me dit ce qui l'avoit fait venir, et qu'elle avoit rencontré un laquais de d'Hacqueville, à qui elle avoit dit mon mal, persuadée qu'il me viendroit voir dès qu'il l'auroit appris. Cependant le jour se passe, mais non pas ma colique : je fus encore assez mal la nuit. Je n'entendois point parler de d'Hacqueville : je sentis son oubli ; j'y pensai, j'en parlai. Le matin je me portai mieux, et mieux à ces maux-là c'est être guéri. M. d'Ormesson vint à moi tout effrayé, et me dit que M. d'Hacqueville venoit de lui apprendre au palais que j'étois fort mal ; il le savoit donc. Le soir, je lui écrivis une petite plainte amoureuse ; il fut embarrassé, et vou-

lut me donner de méchantes raisons. Je lui fis voir clair que je n'avois pas envoyé chez madame de La Fayette : il ne poussa pas ce qu'il avoit dit à M. d'Ormesson, qui le rendoit coupable; et moi, qui suis honnête, je ne voulus pas le pousser aussi, et lui laissai dire qu'il n'avoit appris mon mal que par mon billet. Voilà une belle narration, bien divertissante et bien nécessaire; mais elle est vraie, mon enfant. Si vous n'êtes fatiguée de ce récit, vous avez une bonne santé; je fais vœu de n'en jamais faire de si long.

Vous avez donc vu un pauvre vieux homme qu'on alloit rouer, et qui a soutenu avec courage ce cruel genre de mort; il s'est mieux comporté qu'un certain comte de Frangipani[1], qui fut exécuté il y a deux mois à Vienne, pour avoir conspiré contre l'empereur. Ce Frangipani se trouva si incapable de supporter la mort en public, qu'il le fallut traîner au sup-

1. François-Christophe, comte de Frangipani, avoit conspiré contre l'empereur Léopold Ier, et il avoit été l'un des principaux chefs de la révolte des Hongrois, qui commença en 1665. Il fut condamné à avoir le poing droit coupé et la tête tranchée : l'exécution se fit publiquement à Neustadt, le 30 avril 1671. Il faut que madame de Sévigné ait été mal informée des circonstances de la mort de ce comte, car tous les historiens et biographes s'accordent à dire qu'il mourut avec beaucoup de résignation et de fermeté.

plice, et le tenir à quatre : voilà justement tout comme je ferois. Mais, à propos de supplice, en voici un petit qui vous fera frissonner : M. Du Plessis[1] avoit aux deux pieds un petit mal comme vous en avez eu; au lieu du traitement que vous a fait Charon, il a trouvé ici un fort habile homme, *un homme admirable*, dit mademoiselle Du Plessis, qui lui a proposé et a exécuté un petit remède anodin; c'est de lui arracher de vive force les deux ongles des orteils tout entiers, et toute la racine, afin, dit-il, que cette incommodité ne revienne plus : il en étoit au lit quand nous sommes arrivés; il marche présentement, mais c'est comme un château branlant; je crois qu'on lui dira toute sa vie : *Je crains que vous tombiez, vous n'êtes pas trop bien assuré sur vos jambes*[2]. Du reste, mademoiselle Du Plessis est toujours adorable : elle assure qu'elle a toujours ouï dire que M. de Grignan *étoit le plus beau garçon, le plus beau garçon qu'on eût su voir;* prenez son ton, vous lui auriez donné un second soufflet[3]. Je

1. M. Du Plessis d'Argentré, doyen de la noblesse de Bretagne, dont madame de Sévigné reparlera dans la lettre 944, en l'appelant *le nôtre*, c'est-à-dire le Breton.

2. Trait du *Roman comique*.

3. La lettre 180 nous apprend dans quelles circonstances madame de Grignan, ou plutôt mademoiselle de

suis quelquefois assez malencontreuse pour dire quelque chose qui lui plaise; je voudrois que vous l'entendissiez me louer et me copier. Elle a retenu aussi certaines choses que vous disiez ici, qu'elle nous redonne avec la même grâce : hélas! si rien ne me faisoit mieux souvenir de vous, que je serois heureuse !

Pomenars[1] est toujours accablé de procès criminels, où il ne va jamais moins que de sa vie. Il sollicitoit l'autre jour à Rennes avec une grande barbe; quelqu'un lui demanda pourquoi il ne se faisoit point raser. « Moi, dit-il, je serois bien fou de prendre de la peine après ma tête, sans savoir à qui elle doit être : le roi me la dispute; quand on saura à qui elle doit demeurer, si c'est à moi, j'en aurai soin[2]. » Voilà de quelle manière triste il sollicite ses juges.

Sévigné avoit donné un premier soufflet à mademoiselle Du Plessis.

1. Gentilhomme breton, duquel on a dit qu'accusé de fausse monnoie, il fut absous, et paya les épices de son arrêt en fausses espèces. Madame de Sévigné aimoit à recevoir les visites du marquis de Pomenars, du divin Pomenars, ainsi qu'elle l'appelle quelquefois, parce qu'il l'amusoit par la gaieté et les saillies de son esprit.

2. Si inventif qu'il fût, ce n'est point l'esprit de Pomenars qui a inventé ces mots, respirant un calme vraiment stoïque ; ils sont de Thomas Moore, chancelier d'Angleterre, qui aima mieux mourir sur l'échafaud, que de reconnoître la suprématie spirituelle de Henri VIII.

Vous verrez par cette lettre de l'évêque de Marseille, que nous sommes toujours amis : il me semble que j'ai reçu plus de dix fois cette même lettre ; ce sont toujours les mêmes phrases ; il ne donne point dans la *justice de croire*, il me prie d'être persuadée qu'*il est, avec une vénération extraordinaire, l'évêque de Marseille ;* et je le crois. Continuez l'amitié sincère qui est entre vous, ne levez point le masque, et ne vous chargez point d'avoir une haine à soutenir : c'est un plus grand fardeau que vous ne pensez.

Quelle audace de vous faire peindre ! Je m'en réjouis, c'est signe que vous êtes belle. Mandez-moi comme vous avez trouvé votre beau château ; je vous souhaite quelquefois une de mes allées parmi vos grandeurs, vous qui en trouvez sur la pointe d'une aiguille[1]. Votre frère est un trésor de folie qui tient bien sa place ici. Nous avons quelquefois encore de bonnes conversations, dont il pourroit faire son profit ; mais son esprit est un peu fricassé dans de la crème fouettée[2] ; il est aimable à cela près. Et l'italien, l'oubliez-vous? J'en lis toujours un

1. Allusion aux promenades qui entourent Grignan, et qui ne présentent pas de belles allées, le château étant construit sur le sommet d'une montagne.

2. Nouvelle allusion aux paroles de Ninon de Lenclos. Voyez les lettres 143, 150 et 165.

peu pour entretenir noblesse. Vous dites donc que M. de Grignan m'embrasse. Vous perdez le respect, mon pauvre Grignan; viens donc un peu jouer dans mon mail, je t'en conjure, il y fait si beau; j'ai tant envie de vous voir jouer, vous avez si bonne grâce, vous faites de si beaux coups. Vous êtes bien cruel de me refuser une promenade d'une heure seulement. Et vous, ma petite, venez, nous causerons. Ah, mon Dieu! j'ai bien envie de pleurer.



166. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 10 juin 1671.

Je ne vous écris aujourd'hui, ma chère enfant, que pour vous écrire; car je n'ai vos lettres que le vendredi, et j'y fais réponse dimanche. Je vais donc vous entretenir de ce qui s'appelle de la pluie et du beau temps. Je commence par la pluie, car pour le beau temps, je n'ai rien à vous en dire. Il y a huit jours qu'il pleut ici continuellement; je dis continuellement, parce que la pluie n'est interrompue que par des orages. Je ne puis sortir; mes ouvriers sont dispersés; je suis dans une tristesse épouvantable;

La Mousse est tout chagrin aussi : nous lisons, cela nous soutient la vie. Mon fils est à Rennes, où nous avons cru qu'il falloit l'envoyer pour y voir le premier président et beaucoup d'amis que j'y ai conservés : s'il a du temps, je lui conseillerai aussi d'aller voir M. de Coëtquen[1] ; il est en âge de rendre ces sortes de devoirs. Il y eut encore dimanche un bal à Vitré. J'ai peur que mon fils ne trouve de bonne compagnie dix ou douze hommes qui soupèrent avec lui à la tour de Sévigné[2] ; il faut les souffrir, mais il faut bien se garder de les trouver bons. Il y eut dans ce repas une jolie querelle sur un rien : un démenti se fit entendre, on se jeta entre deux ; on parla beaucoup, on raisonna peu ; M. le marquis eut l'honneur d'accommoder cette affaire, et partit ensuite pour Rennes. Il y a de grandes cabales à Vitré : mademoiselle de Croqueoison se plaint de mademoiselle du Cernet, parce que l'autre jour, à un bal, il y eut des oranges douces dont on ne lui fit point de part ; il faudroit entendre là-dessus mademoiselle Du Plessis et la Launay,

1. Le marquis de Coëiquen étoit alors gouverneur de Saint-Malo.

2. Hôtel de madame de Sévigné à Vitré, nommé de temps immémorial la *Tour de Sévigné*. Madame de Sévigné obtint des États, cette année même, que l'on fit à cette tour plusieurs réparations, parce qu'elle faisoit partie des murailles et fortifications de la ville.

comme elles possèdent bien les détails de cette affaire. Mademoiselle Du Plessis laisse périr toutes les affaires qu'elle a à Vitré, et ne veut pas y mettre les pieds, de peur de me donner de la jalousie de cette nouvelle amie, et même l'autre jour, afin de me donner un entier repos, elle m'en dit beaucoup de mal. Quand il fait beau, cela me fait rire; mais quand il pleut, je lui donnerois bien un soufflet[1], comme vous fîtes un jour. Madame de Coulanges me mande qu'elle n'a point de nouvelles de Brancas, sinon que de ses six chevaux de carrosse il ne lui en est resté qu'un, et qu'il a été le dernier à s'en apercevoir. On ne me mande rien de nouveau. Notre petite d'Alègre[2] est chez sa mère; on croit que M. de Seignelai l'épousera. Je m'imagine que vous ne manquez pas de gens qui vous mandent tout; pour moi, je méprise tous les petits événements; j'en voudrois qui pussent me donner de grands étonnements. J'en ai eu un ce matin dans le cabinet de l'abbé : nous avons trouvé, avec ces jetons qui sont si bons, que j'aurai eu *cinq cent trente mille livres de bien*, en comptant toutes mes

1. Voyez, sur ce soufflet, la lettre 180.
2. Marie-Marguerite d'Alègre, mariée le 8 février 1675 au marquis de Seignelai, fils aîné de Colbert, et ministre de la marine. Elle mourut, après trois ans de mariage, le 16 mars 1678.

petites successions. Savez-vous bien que ce que m'a donné notre cher abbé[1] ne sera pas moins de *quatre-vingt mille francs!* Hélas! vous croyez bien que je n'ai pas d'impatience de l'avoir; et *cent mille francs* de Bourgogne[2] : voilà qui est venu depuis que vous êtes mariée; le reste, c'est *cent mille écus* en me mariant, *dix mille écus* depuis de M. de Châlons[3], *vingt mille francs*[4] des petits partages de certains oncles. Mais n'admirez-vous pas où l'ennui me jette, ma chère enfant? Je ferois bien mieux de vous dire combien je vous aime tendrement, combien vous êtes les délices de mon cœur et de ma vie, et ce que je souffre tous les jours quand je fais réflexion en quel endroit la Providence vous a placée. Voilà de quoi se compose ma bile : je souhaite que vous n'en composiez point la vôtre : vous n'en

1. Coulanges, abbé de Livry, son oncle et son tuteur. Voyez la lettre 162.

2. C'est-à-dire provenant de la succession de Claude Frémiot. Voyez la lettre 87 et la note.

3. Voyez la lettre 67.

4. Il faut presque doubler toutes ces sommes, qu'on les désigne sous le nom de livres, d'écus ou de francs, pour avoir les valeurs en monnoie actuelle. Le marc d'argent monnoyé comptoit alors pour 28 livres 13 sous 8 deniers; ainsi 1000 livres d'alors égalant 1810 francs d'aujourd'hui, les 530 000 livres de bien de madame de Sévigné représentent 959 300 francs de notre monnoie actuelle.

avez pas besoin dans l'état où vous êtes : vous avez un mari qui vous adore; rien ne manque à votre grandeur; tâchez seulement de faire quelque miracle à vos affaires, afin que le retour de Paris ne soit retardé que par les devoirs de votre charge, et point par nécessité. Voilà qui est bien aisé à dire, je voudrois qu'il le fût encore plus à faire; les souhaits n'ont jamais été défendus. On me mande que madame de Valavoire[1] est à Paris, et qu'elle ne peut se taire de votre beauté, de votre politesse, de votre esprit, de votre capacité, et même de votre coiffure, que vous avez devinée et que vous exécutez comme au milieu de la cour. Madame de La Troche et moi nous avons l'honneur de vous l'avoir assez bien représentée pour vous mettre à portée de faire ce petit miracle. Elle est encore à Paris, cette Troche; elle ira vers la fin de ce mois chez elle; pour moi, je ne sais encore ce que me feront les États, je crois que je m'enfuirai, de peur d'être ruinée. C'est une belle chose que d'aller dépenser quatre ou cinq cents pistoles en fricassées et en dîners, pour l'honneur d'être la maison de plaisance de M. et de madame de Chaulnes, de madame de Rohan, de M. de

1. Marie Amat, femme de François-Auguste de Valavoire-de-Vaulx, alors lieutenant général des armées du roi.

Lavardin et de toute la Bretagne, qui, sans me connoître, pour le plaisir de contrefaire les autres, ne manqueroit pas de venir ici : nous verrons. Je regrette seulement de quitter M. d'Harouïs[1], et cette maison, où je n'aurai pas encore fait la moitié des affaires que j'y ai. Au reste, ma fille, une de mes grandes envies, ce seroit d'être dévote ; j'en tourmente La Mousse tous les jours : je ne suis ni à Dieu ni au diable ; cet état m'ennuie, quoique entre nous je le trouve le plus naturel du monde. On n'est point au diable parce qu'on craint Dieu, et qu'au fond on a un principe de religion ; on n'est point à Dieu aussi, parce que sa loi paroît dure, et qu'on n'aime point à se détruire soi-même : cela compose les tièdes, dont le grand nombre ne m'étonne point du tout : j'entre dans leurs raisons. Cependant Dieu les hait : il faut donc sortir de cet état, et voilà la difficulté. Mais peut-on jamais être plus insensée que je le suis en vous écrivant à l'infini toutes ces rapsodies ? Ma chère enfant, *je vous demande excuse*, à la mode du pays, je cause avec vous, cela me fait plaisir. Gardez-vous bien de me faire réponse ; mandez-moi seulement des nouvelles de votre santé, avec un

1. M. d'Harouïs, trésorier des États de Bretagne, avoit épousé une Coulanges, et étoit par conséquent allié à la famille de madame de Sévigné.

demi-brin de vos sentiments, pour me faire voir si vous êtes contente et si vous vous plaisez à Grignan : voilà tout. Aimez-moi; quoique nous ayons tourné ce mot en ridicule, il est naturel, il est bon; et pour moi, je ne vous dirai point si je suis à vous, ni de quel cœur, ni avec quelle tendresse véritable. J'embrasse le Comte. Notre abbé et La Mousse vous adorent.



167. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 14 juin 1671.

Je comptois recevoir vendredi deux de vos lettres à la fois; et comment se peut-il que je n'en aie seulement pas une? Ah! ma fille! de quelque endroit que vienne ce retardement, je ne puis vous dire ce qu'il me fait souffrir. J'ai mal dormi ces deux nuits passées; j'ai renvoyé deux fois à Vitré, pour chercher à m'amuser de quelque espérance; mais c'est inutilement. Je vois par là que mon repos est entièrement attaché à la douceur de recevoir de vos nouvelles. Me voilà insensiblement tombée dans la radoterie de Chessières : je comprends sa peine,

si elle est comme la mienne; je sens ses douleurs de n'avoir pas reçu cette lettre du 27 : on n'est pas heureux quand on est comme lui; Dieu me préserve de son état! et vous, ma fille, préservez-m'en sur toutes choses. Adieu, je suis chagrine, je suis de mauvaise compagnie; quand j'aurai reçu de vos lettres, la parole me reviendra. Quand on se couche, on a des pensées qui ne sont que gris-brun, comme dit M. de La Rochefoucauld; et la nuit elles deviennent tout à fait noires : je sais qu'en dire.



168. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. D'HACQUEVILLE.

Aux Rochers, juin 1671.

Je vous écris avec un serrement de cœur qui me tue; je suis incapable d'écrire à d'autre qu'à vous, parce qu'il n'y a que vous qui ayez la bonté d'entrer dans mes extrêmes tendresses. Enfin, voilà le second ordinaire que je ne reçois point de nouvelles de ma fille: je tremble depuis la tête jusqu'aux pieds, je n'ai pas l'usage de la raison; je ne dors point, et si je dors, je me réveille avec des sursauts qui sont pires que

de ne pas dormir. Je ne puis comprendre ce qui empêche que je n'aie des lettres comme j'ai accoutumé. Dubois me parle de mes lettres qu'il envoie très-fidèlement; mais il ne m'envoie rien, et ne donne point de raison de celles de Provence; mais, mon cher Monsieur, d'où cela vient-il? Ma fille ne m'écrit-elle plus? Est-elle malade? Me prend-on mes lettres? car, pour les retardements de la poste, cela ne pourroit pas faire un tel désordre. Ah! mon Dieu, que je suis malheureuse de n'avoir personne avec qui pleurer! J'aurois cette consolation avec vous, et toute votre sagesse ne m'empêcheroit pas de vous faire voir toute ma folie. Mais n'ai-je pas raison d'être en peine? Soulagez donc mon inquiétude, et courez dans les lieux où ma fille écrit, afin que je sache au moins comme elle se porte; je m'accommoderai mieux de voir qu'elle écrit à d'autres, que de l'inquiétude où je suis de sa santé. Enfin, je n'ai pas reçu de ses lettres depuis le 5 de ce mois, elles étoient des 23 et 26 mai; voilà donc douze jours et deux ordinaires de poste. Mon cher Monsieur, faites-moi promptement réponse; l'état où je suis vous feroit pitié. Écrivez un peu mieux; j'ai peine à lire vos lettres et j'en meurs d'envie. Je ne réponds point à toutes vos nouvelles, je suis incapable de tout. Mon fils est revenu de Rennes, il y a

dépensé quatre cents francs en trois jours. La pluie est continuelle; mais tous ces chagrins seroient légers, si j'avois des lettres de Provence. Ayez pitié de moi; courez à la poste, apprenez ce qui m'empêche d'en avoir comme à l'ordinaire. Je n'écris à personne et je serois honteuse de vous faire voir tant de foiblesse, si je ne connoissois vos extrêmes bontés.

Le gros abbé[1] se plaint de moi; il dit qu'il n'a reçu qu'une de mes lettres. Je lui ai écrit deux fois; dites-le-lui[2], et que je l'aime toujours.



169. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 21 juin 1671.

ENFIN, ma fille, je respire à mon aise, je fais un soupir comme M. de La Souche[3] : mon cœur est soulagé d'une presse qui ne me donnoit aucun repos; j'ai été deux ordinaires sans recevoir de vos lettres, et j'étois si fort en peine de

1. Pierre Camus de Pontcarré. Voyez la lettre 156 et la note.
2. L'original porte : *dites-lui*, et non pas *dites-le-lui*.
3. Allusion à la scène VI du second acte de l'*École des Femmes* de Molière.

votre santé, que j'étois réduite à souhaiter que vous eussiez écrit à tout le monde, hormis à moi. Je m'accommodois mieux d'avoir été un peu retardée dans votre souvenir, que de porter l'épouvantable inquiétude que j'avois de votre santé ; mais, mon Dieu ! je me repens de vous avoir écrit mes douleurs : elles vous donneront de la peine quand je n'en aurai plus. Voilà le malheur d'être éloignées ; hélas ! il n'est pas le seul.

Vous me mandez des choses admirables de vos cérémonies de la Fête-Dieu ; elles sont tellement profanes, que je ne comprends pas comme votre saint archevêque (*le cardinal Grimaldi*[1]) les veut souffrir : il est vrai qu'il est Italien, et que cette mode vient de son pays. Enfin, ma fille, vous êtes belle ; quoi ! vous n'êtes point pâle, maigre, abattue comme la princesse Olympie[2] ! ah ! je suis trop heureuse. Au nom de Dieu, amusez-vous, appliquez-vous à vous bien conserver. Je vous remercie de vous habiller : cette négligence, que nous vous avons tant reprochée, étoit d'une honnête femme, votre mari peut vous en remercier, mais elle étoit bien ennuyeuse pour les spectateurs. Vous aurez, ma chère bonne,

1 Sur le cardinal Grimaldi, voyez la lettre 148 et la note.

2. Héroïne de l'Arioste.

quelque peine à rallonger les jupes courtes; nos demoiselles de Vitré, dont l'une s'appelle de Bonnefoi de Croquecoison, et l'autre de Kerborgne, les portent au-dessus de la cheville du pied. J'appelle la Plessis mademoiselle de Kerlouche; ces noms me réjouissent. Nous avons eu ici des pluies continuelles; et au lieu de dire : Après la pluie vient le beau temps, nous disons : Après la pluie vient la pluie. Tous nos ouvriers ont été dispersés; et au lieu de m'adresser votre lettre au pied d'un arbre, vous auriez pu l'adresser au coin du feu. Nous avons eu depuis mon arrivée beaucoup d'affaires; nous ne savons encore si nous finirons les États, ou si nous les affronterons. Ce qui est certain, et dont je crois que vous ne douterez pas, c'est que nous sommes bien loin de vous oublier : nous en parlons très-souvent; mais, quoique j'en parle beaucoup, j'y pense encore davantage, et jour et nuit, et quand il semble que je n'y pense plus, et enfin comme on devroit penser à Dieu si on étoit véritablement touché de son amour; j'y pense, en un mot, d'autant plus que très-souvent je ne veux pas parler de vous. Il y a des excès qu'il faut corriger, et pour être polie, et pour être politique; il me souvient encore comme il faut vivre pour n'être pas pesante : je me sers de mes vieilles leçons.

Nous lisons fort ici; La Mousse m'a priée qu'il pût lire le Tasse avec moi : je le sais fort bien, parce que j'ai très-bien appris l'italien; cela me divertit. Son latin et son bon sens le rendent un bon écolier; et ma routine et les bons maîtres que j'ai eus me rendent une bonne maîtresse. Mon fils nous lit des bagatelles, des comédies qu'il joue comme Molière, des vers, des romans, des histoires; il est fort amusant, il a de l'esprit, il entend bien, il nous entraîne; il nous a empêchés de prendre aucune lecture sérieuse, comme nous en avions le dessein : quand il sera parti, nous reprendrons quelque belle morale de Nicole; mais surtout il faut tâcher de passer sa vie avec un peu de joie et de repos; et le moyen, quand on est à cent mille lieues de vous? Vous dites fort bien : on se voit et on se parle au travers d'un gros crêpe. Vous connoissez les Rochers, et votre imagination sait un peu où me prendre : pour moi, je ne sais où j'en suis; je me suis fait une Provence, une maison à Aix peut-être plus belle que celle que vous avez; je vous y trouve. Pour Grignan, je le vois aussi; mais vous n'avez point d'arbres, cela me fâche; je ne vois pas bien où vous vous promenez; j'ai peur que le vent ne vous emporte sur votre terrasse : si je croyois qu'il pût vous apporter ici par un tourbillon, je tiendrois toujours mes

fenêtres ouvertes, et je vous recevrois, Dieu sait! Voilà une folie que je pousserois loin. Mais je reviens, et je trouve que le château de Grignan est parfaitement beau; il sent bien les anciens Adhémar. Je suis ravie de voir comme le bon abbé vous aime; son cœur est pour vous comme si je l'avois pétri de mes propres mains; cela fait justement que je l'adore. Votre fille est plaisante; elle n'a pas osé aspirer à la perfection du nez de sa mère, elle n'a pas voulu aussi.... je n'en dirai pas davantage; elle a pris un troisième parti, et s'est avisée d'avoir un petit nez carré : mon enfant, n'en êtes-vous point fâchée? Mais, pour cette fois, vous ne devez pas avoir cette idée; mirez-vous, c'est tout ce que vous devez faire pour finir heureusement ce que v us commencez si bien. Adieu, ma très-aimable enfant; embrassez M. de Grignan pour moi. Vous lui pouvez dire les bontés de notre abbé.



170. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, mercredi 24 juin 1671, au coin de mon feu.

Je ne vous parlerai plus du temps, je serois aussi ennuyeuse que lui, si je ne finissois ce chapitre.

Qu'il soit beau, qu'il soit laid, je n'en veux plus rien dire.
J'en ai fait vœu, etc.

Je n'ai point eu de vos lettres cette semaine, mais je n'en ai point été en peine, parce que vous m'aviez mandé que vous ne m'écririez pas. J'en attends donc de Grignan avec patience; mais pour l'autre semaine, comme je n'y étois point préparée, je vous avoue que le malentendu qui me retint vos lettres me donna une violente inquiétude. J'en ai bien importuné le pauvre d'Hacqueville, et vous-même, ma fille : je m'en repens, et voudrois bien ne l'avoir pas fait; mais je suis naturelle, et quand mon cœur est en presse, je ne puis m'empêcher de me plaindre à ceux que j'aime bien : il faut pardonner ces sortes de foiblesses; comme disoit un jour madame de La Fayette, a-t-on gagé d'être parfaite? Non, assurément;

et si j'avois fait cette gageure, j'y aurois bien perdu mon argent. J'ai eu ici deux fois M. de Coëtquen, à trois jours l'un de l'autre; il allait affermer une terre à trois lieues d'ici; et pour la hausser de cinquante francs, il a dépensé cent pistoles dans son voyage. Il m'a fort demandé de vos nouvelles et de celles de M. de Grignan; en parlant des gens adroits et de belle taille, il le nomma le plus naturellement du monde : je vous prie de me mander s'il est toujours digne qu'on le mette au premier rang des gens adroits. Nous trouvâmes votre procession admirable : je ne crois pas qu'il y en ait une en France qui lui ressemble[1]. Mes allées sont d'une beauté extrême; je vous les souhaite quelquefois pour servir de promenade aux habitants de votre grand château. Mon fils est encore ici, et ne s'y ennuie point du tout : j'aurois plusieurs choses à vous dire sur son chapitre, mais ce sera pour un autre temps. Nous avons eu de vilains *bohèmes* qui nous ont fait mal au cœur. *Ils ne danseriont ma foi, Madame, non plus, ne vous déplaise, sauf le*

1. Le tableau descriptif de cette procession, ou disons mieux, de cette mascarade, remplit un volume in-12, imprimé à Aix, en 1777, avec figures, sous ce titre : *Explication de la cérémonie de la Fête-Dieu d'Aix*. Cette procession fut instituée par le roi René, comte de Provence, vers le milieu du quinzième siècle.

respect qui est dû à votre grandeur, non plus que des balles de laine. Voilà ce que dit une de leurs femmes, qui étoit en colère contre la moitié de sa compagnie. J'ai retrouvé ici le dialogue que vous fîtes un jour avec Pomenars : nous en avons ri aux larmes. Pomenars peut se faire raser au moins d'un côté[1] : il est hors de l'affaire de son enlèvement ; il n'a plus que le courant de sa fausse monnoie, dont il ne se met guère en peine. Que vous dirai-je encore, ma petite ? Il y a peu de choses dont on puisse parler à cœur ouvert de trois cents lieues. Une conversation dans le mail me seroit bien nécessaire ; c'est un lieu admirable pour discourir, quand on a le cœur comme je l'ai ; je ne veux point vous parler de la tendresse vive et naturelle que j'ai pour vous, ce chapitre seroit ennuyeux. Adieu donc, ma très-aimable enfant ; notre abbé vous adore toujours ; j'attends avec une grande impatience des nouvelles de votre voyage et de vos affaires ; j'y prends un extrême intérêt. J'embrasse M. de Grignan.

1. Allusion au mot qu'on prête à Pomenars, et qui est rapporté dans la lettre 165.





171. — DE MADAME DE SÉVIGNÉ
A MADAME DE GRIGNAN.

Aux Rochers, dimanche 28 juin 1671.

Vous me récompensez bien, ma fille, de mes pertes passées : j'ai reçu deux lettres de vous qui m'ont transportée de joie ; ce que je sens en les lisant ne se peut imaginer. Si j'ai contribué de quelque chose à l'agrément de votre style, je croyois ne travailler que pour le plaisir des autres, et non pas pour le mien ; mais la Providence, qui a mis tant d'espaces et tant d'absences entre nous, m'en console un peu par les charmes de votre commerce, et encore plus par la satisfaction que vous me témoignez de votre établissement et de la beauté de votre château. Vous m'y représentez un air de grandeur et une magnificence dont je suis enchantée. J'avois vu, il y a longtemps, des relations pareilles de la première madame de Grignan[1] : je ne devinois pas que toutes ces beautés seroient un jour sous l'honneur de vos commandements ; je veux vous remercier d'avoir bien voulu m'en parler en détail. Si votre lettre m'avoit ennuyée,

1. Angélique-Claire d'Angennes. Voyez la lettre 75 et la note.

outre que j'aurois mauvais goût, il faudroit encore que j'eusse bien peu d'amitié pour vous, et que je fusse bien indifférente pour ce qui vous touche. Défaites-vous de cette haine que vous avez pour les détails; je vous l'ai déjà dit, et vous le pouvez sentir : ils sont aussi chers de ceux que nous aimons, qu'ils nous sont ennuyeux des autres; et cet ennui ne vient jamais que de la profonde indifférence que nous avons pour ceux qui nous en importunent. Si cette observation est vraie, jugez de ce que me sont vos relations. En vérité, c'est un grand plaisir que d'être, comme vous êtes, une véritable grande dame. Je comprends bien les sentiments de M. de Grignan, en vous voyant admirer son château : une grande insensibilité là-dessus le mettroit dans un chagrin que je m'imagine plus aisément qu'un autre. Je prends part à la joie qu'il a de vous voir contente; il y a des cœurs qui ont tant de sympathie en certaines choses, qu'ils sentent par eux ce que pensent les autres. Vous me parlez trop peu de Vardes[1] et de ce pauvre Corbinelli : n'avez-vous pas été bien aise de parler leur langage? Comment va la belle passion de Vardes pour la T...[2]? Dites-moi s'il est bien désolé de la

1. Voyez la lettre 92 et la note.

2. On pense généralement que cette initiale désigne mademoiselle de Toiras, fille du marquis de Toiras,

longueur infinie de son exil, ou si la philosophie et un peu de *misanthroperie* soutiennent son cœur contre les coups de l'amour et de la fortune. Vos lectures sont bonnes; Pétrarque vous doit divertir, avec le commentaire que vous avez; celui que nous avoit fait mademoiselle de Scudéri sur certains sonnets les rendoit agréables à lire. Pour Tacite, vous savez comme j'en étois charmée ici pendant nos lectures, et comme je vous interrompois souvent pour vous faire entendre des périodes où je trouvois de l'harmonie; mais si vous en demeurez à la moitié, je vous gronde; vous ferez tort à la majesté du sujet. Il faut vous dire, comme ce prélat disoit à la reine mère : *Ceci est histoire;* vous savez le conte. Je ne vous pardonne ce manque de courage que pour les romans que vous n'aimez pas. Nous lisons le Tasse avec plaisir : je m'y trouve habile, par l'habileté des maîtres que j'ai eus. Mon fils fait lire Cléopatre[1] à La Mousse, et, malgré moi, je l'écoute, et j'y trouve encore quelques amusements. Mon fils s'en va en Lorraine; son absence nous

gouverneur de Montpellier. L'inconstance de Vardes en amour, signalée dans la lettre 253, et la scène de Vardes et de mademoiselle de Toiras, jouée par madame de Coulanges et M. de Barillon, et rappelée dans la lettre 254, semblent ne devoir laisser aucun doute à cet égard.

1. Roman de La Calprenède.

donnera beaucoup d'ennui. Vous savez comme je suis sur le chagrin de voir partir une compagnie agréable; vous savez aussi mes transports de joie quand je vois partir une chienne de carrossée qui m'a contrainte et ennuyée; c'est ce qui nous faisoit décider nettement qu'une méchante compagnie est plus souhaitable qu'une bonne. Je me souviens de toutes ces folies que nous avons dites ici, et de tout ce que vous y faisiez, et de tout ce que vous y disiez : ce souvenir ne me quitte jamais; et puis tout d'un coup je pense où vous êtes; mon imagination ne me présente qu'un grand espace fort éloigné; votre château m'arrête maintenant les yeux; les murailles de votre mail me déplaisent. Le nôtre est d'une beauté surprenante, et tout le jeune plant que vous avez vu est délicieux : c'est une jeunesse que je prends plaisir d'élever jusqu'aux nues; et très-souvent, sans considérer les conséquences ni mes intérêts, je fais jeter de grands arbres à bas, parce qu'ils font ombrage, ou qu'ils incommodent mes jeunes enfants. Mon fils regarde cette conduite; mais je ne lui en laisse pas faire l'application. Pilois[1] est toujours mon favori, et je préfère sa conversation à celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de

1. Voyez la lettre 164 et la note.

Rennes. Je suis *libertine* plus que vous ; je laissai l'autre jour retourner chez soi un carrosse plein de *Fouesnellerie*[1] par une pluie horrible, faute de les prier de bonne grâce de demeurer ; jamais ma bouche ne put prononcer les paroles qui étoient nécessaires. Ce n'étoient pas les deux jeunes femmes, c'étoit la mère et une guimbarde de Rennes, et les fils. Mademoiselle Du Plessis est toute telle que vous la représentez, et encore un peu plus impertinente ; ce qu'elle dit tous les jours sur la crainte de me donner de la jalousie est une chose originale dont je suis au désespoir, quand je n'ai personne pour en rire. Sa belle-sœur est fort jolie, sans être ridicule en rien, et parle gascon au milieu de la Bretagne ; j'en ai la même joie que vous avez de ma Laguette, qui parle parisien au milieu de la Provence : cette petite Basse-Brette est fort aimable. Je vous trouve fort heureuse d'avoir madame de Simiane[2] ; vous avez avec elle un fonds de connoissances qui vous doit ôter toutes sortes de contraintes : c'est beaucoup ; cela vous fera une compagnie agréable. Puisqu'elle se souvient de moi, faites-lui bien mes compliments, je vous en conjure,

1. La famille de Fouesnel.

2. Madeleine Hai du Châtelet, femme de Charles-Louis, marquis de Simiane, dont le fils Louis de Simiane épousera plus tard Pauline de Grignan.

et à notre cher coadjuteur. Nous ne nous écrivons plus, et nous ne savons pourquoi; nous nous trouvons trop loin: cependant j'admire la diligence de la poste. La comparaison de Chilly[1] m'a ravie, et de voir ma chambre déjà marquée: je ne souhaite rien tant que de l'occuper; ce sera de bonne heure l'année qui vient, et cette espérance me donne une joie dont vous comprendrez une partie par celle que vous aurez de m'y recevoir. J'admire *Cateau;* je crois qu'elle est mariée; mais elle a eu une conduite bien malhonnête et bien scandaleuse. Je lui pardonne moins d'avoir voulu tuer son enfant, étant de son mari, que si elle l'avoit eu d'un autre; et cela vient d'un bien plus mauvais fonds. Son mari, à ce qu'on me mande de Paris, est un certain *Droguet*, que vous avez vu laquais de Chesières. L'amour est quelquefois bien inutile de s'amuser à de si sottes gens; je voudrois qu'il ne fût que pour les gens choisis, aussi bien que tous ses effets, qui me paroissent trop communs et trop répandus. Si vous vous chargez de rougir pour toutes vos voisines, et que votre imagination soit toujours aussi vive qu'avec la B..., vous sortirez toujours belle comme un ange de toutes vos conversations. Vous voulez donc que je mette sur ma

1. Le château de Chilly.

conscience le paquet de cette femme? Je le veux; mais avec cette précaution, que je ne vous réponds pas que cela soit vrai; au contraire, je le crois faux: il ne faut pas croire aux méchantes langues; en un mot, je renonce au pacte. On disoit donc que M.... avoit un peu avancé les affaires, et qu'il avoit eu grand'hâte de la marier: cependant,

Cela ne put être si juste,
Qu'au bout des cinq mois, comme Auguste,
(*M. de C****) ne se trouvât un héritier.

La question fut de faire passer pour une mauvaise couche la meilleure qui fût jamais, et un enfant qui se portoit à merveille pour un petit enfant mort. Ce fut une habileté qui coûta de grands soins à ceux qui s'en mêlèrent, et qui feroit bien une histoire de roman. J'en ai su tout le détail; mais ce seroit une narration infinie. En voilà assez pour faire que vous rougissiez, si on parle de se blesser à cinq mois. L'enfant mourut heureusement. Je reviens encore à vous, c'est-à-dire à cette divine fontaine de Vaucluse; quelle beauté! Pétrarque avoit bien raison d'en parler souvent; mais songez que je verrai toutes ces merveilles; moi qui honore les antiquités, j'en serai ravie et de toutes les magnificences de Grignan. L'abbé aura bien des affaires; après les ordres doriques

et les titres de votre maison, il n'y a rien à souhaiter que l'ordre que vous y allez mettre; car sans un peu de subsistance, tout est dur, tout est amer. Ceux qui se ruinent me font pitié: c'est la seule affliction dans la vie qui se fasse toujours sentir également, et que le temps augmente au lieu de la diminuer. J'ai souvent des conversations sur ce sujet avec un de nos petits amis[1]; s'il veut profiter de toutes celles que nous avons faites, il y en a pour longtemps, et sur toutes sortes de chapitres, et d'une manière si peu ennuyeuse, qu'il ne devroit pas les oublier. Je suis aise que vous ayez cet automne une couple de beaux-frères. Je trouve que votre journée est fort bien réglée : on va loin sans mourir d'ennui, pourvu qu'on se donne des occupations, et qu'on ne perde point courage. Le beau temps a remis tous mes ouvriers en campagne, cela me divertit; quand j'ai du monde, je travaille à ce beau parement d'autel que vous m'avez vu traîner à Paris; quand je suis seule, je lis, j'écris, je suis en affaires dans le cabinet de notre abbé; je vous le souhaite quelquefois pour deux ou trois jours seulement.

Je consens au commerce de bel esprit que vous me proposez. Je fis l'autre jour une maxime tout de suite sans y penser, et je la

1. M. de Sévigné, son fils.

trouvai si bonne, que je crus l'avoir retenue par cœur de celles de M. de La Rochefoucauld : je vous prie de me le dire ; en ce cas, il faudroit louer ma mémoire plus que mon jugement. Je disois, comme si je n'eusse rien dit, que l'*ingratitude attire les reproches*, *comme la reconnoissance attire de nouveaux bienfaits*. Dites-moi donc ce que c'est que cela ? l'ai-je lu ? l'ai-je rêvé ? l'ai-je imaginé ? Rien n'est plus vrai que la chose, et rien n'est plus vrai aussi que je ne sais où je l'ai prise, et que je l'ai trouvée toute rangée dans ma tête, et au bout de ma langue. Pour la sentence de *bella cosa far niente*, vous ne la trouverez plus si fade quand vous saurez qu'elle est dite pour votre frère ; songez à sa déroute de cet hiver. Adieu, ma très-aimable enfant ; conservez vous, soyez belle, habillez-vous, amusez-vous, promenez-vous. Je viens d'écrire à Vivonne[1] pour un capitaine bohème, afin qu'il lui relâche un peu ses fers, pourvu que cela ne soit point contre le service du roi. Il y avoit parmi nos *bohèmes*, dont je vous parlois l'autre jour[2], une jeune fille qui danse très-bien, et qui me fit extrêmement souvenir de votre danse : je la pris en amitié ; elle me pria d'écrire en Provence pour

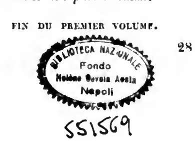
1. Alors général des galères à Marseille. Voyez la lettre 158 et la note.

2. Dans la lettre 170.

son grand-père, *qui est à Marseille*. Et où est-il votre grand-père? *Il est à Marseille*, d'un ton doux, comme si elle disoit, *il est à Vincennes*. C'étoit un capitaine bohème d'un mérite singulier[1]; de sorte que je lui promis d'écrire, et je me suis avisée tout d'un coup d'écrire à Vivonne : voilà ma lettre; si vous n'êtes pas en état que je puisse rire avec lui, vous la brûlerez; si vous la trouvez mauvaise, vous la brûlerez encore; si vous êtes assez bien avec ce *gros crevé*, et que ma lettre vous en épargne une autre, vous la ferez cacheter, et vous la lui ferez tenir. Je n'ai pu refuser cette prière au ton de la petite fille et au menuet le mieux dansé que j'aie vu depuis ceux de mademoiselle de Sévigné : c'est votre même air; elle est de votre taille, elle a de belles dents et de beaux yeux. Voici une lettre d'une telle longueur, que je vous pardonne de ne la point achever : je le comprendrai plus aisément que de demeurer au septième tome de *Cassandre* et de *Cléopatre*. Je vous embrasse très-tendrement. M. de Grignan est bien loin de se figurer qu'on puisse lire des lettres de cette longueur; mais, tout de bon, les lisez-vous en un jour?

1. Il étoit alors forçat des galères, pour avoir trop bien fait son métier de *capitaine bohème*.

FIN DU PREMIER VOLUME.





TABLE

DU PREMIER VOLUME.



PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET C[ie]
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

